



HAL
open science

Comportements reproductifs en République du Congo : permanences et changements : pour une approche contextuelle et dynamique de la fécondité

Benoît Libali

► To cite this version:

Benoît Libali. Comportements reproductifs en République du Congo : permanences et changements : pour une approche contextuelle et dynamique de la fécondité. Sociologie. Université de Bourgogne, 2015. Français. NNT : 2015DIJOL029 . tel-01354165

HAL Id: tel-01354165

<https://theses.hal.science/tel-01354165>

Submitted on 17 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

UFR Sciences humaines, département de sociologie

THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Bourgogne
Discipline : Sociologie-Démographie

par

Benoît LIBALI

18 décembre 2015

Comportements reproductifs en République du Congo :
permanences et changements.
Pour une approche contextuelle et dynamique de la
fécondité.

Directeur de thèse : Maryse GAIMARD

Jury

Yves CHARBIT, Professeur émérite, Université Paris Descartes, rapporteur
Michèle DION, Professeur émérite, Université de Bourgogne, membre du jury
Maryse GAIMARD, Professeur, Université de Bourgogne, directrice de thèse
Marlène LAMY, Professeur émérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rapporteur
Véronique PETIT, Professeur, Université Paris Descartes, membre du jury

Dédicace

A toi maman,

A toi père, paix à ton âme ;

A toi Anna ;

A vous : Bienvenu, Thérèse, Bénie, Grâce, Gloria, Dora ;

A vous tous qui me portez.

Remerciements

Au terme de cette recherche, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont permis de loin ou de près son aboutissement. Je pourrais en oublier. Mais qu'il me soit permis d'exprimer ma gratitude tout particulièrement et en premier lieu à ma Directrice de thèse, Maryse GAIMARD, pour son accompagnement très constructif, sa patience, sa confiance et ses encouragements.

Je remercie les éminents Professeurs, membres du jury de cette thèse pour l'honneur qu'ils me font de l'examiner. Que les Professeurs Yves Charbit et Marlène Lamy, trouvent l'expression de ma gratitude toute aussi particulière pour le temps qu'ils ont consenti pour rapporter sur cette thèse, sans oublier les professeurs Michèle Dion et Véronique Petit pour leurs jugements critiques qui permettront de mieux construire cette réflexion sur les nouveaux fondements de la fécondité en Afrique en général et au Congo en particulier.

J'exprime ma profonde reconnaissance au Directeur du Centre Georges Chevrier qui m'a permis de poursuivre ma thèse à l'école doctorale LISIT, thèse entamée au Centre Population et Développement (Ceped) et l'école doctorale 180. Je remercie une fois de plus le Professeur Yves Charbit, alors Directeur du Ceped, pour l'accueil et l'ambiance que j'ai bénéficié lors de mes passages répétés à Paris Descartes.

Cette thèse doit aussi beaucoup au service d'action culturelle de l'ambassade de France à Brazzaville, qui m'a accordé la bourse (Egide) pour mes séjours doctoraux à Paris notamment, sans quoi il m'aurait été difficile de supporter toutes les charges y afférentes.

Je remercie vivement toutes celles et tous ceux qui ont supporté mon indisponibilité pendant des week-ends, ou pendant des semaines consacrés à cette thèse : je pense à mes enfants, mais aussi à tous mes amis que je ne voudrais pas citer au risque d'en oublier.

Résumé

Les niveaux actuels de la fécondité africaine sont, pour la plupart des observateurs, l'expression d'un maintien des valeurs traditionnelles d'essence ancestrale. Celles-ci continueraient à déterminer les comportements reproductifs, en dépit des changements économiques, politiques et sociaux. En partant du cas de la République du Congo, l'analyse dynamique et contextuelle de ces comportements, révèle que ceux-ci sont plutôt en nette rupture par rapport au niveau actuel de la fécondité ; ils suggèrent d'importants besoins non satisfaits de limitation des naissances. Il est possible qu'un certain réflexe malthusien se développe progressivement, qui n'exclut nullement le besoin ou désir d'enfants, contrairement à certaines théories.

Ces comportements sont caractérisés par de profonds changements se traduisant par une déconnexion entre sexualité, nuptialité et procréation ; un rajeunissement des âges au premier rapport sexuel et à la première naissance ; l'ajournement de l'âge d'entrée en union matrimoniale et par la baisse de la polygamie. Les comportements reproductifs actuels sont de nature à entraîner la fécondité à la baisse, s'ils étaient bien encadrés institutionnellement dans le contexte actuel.

L'importance croissante de la fécondité des adolescentes invite à redéfinir les fondements de la fécondité africaine. Dans un contexte marqué également par d'importantes ruptures dans les mécanismes de transmission des valeurs traditionnelles, amplifiée par la scolarisation et l'urbanisation, il est souhaitable de restructurer la communication sur les choix en matière de contrôle de la fécondité. Autrement, la transition de la fécondité, irréversible, se fera à son rythme, non pas seulement au gré des crises, mais de façon durable par adaptation aux conditions de vie et au mode de production en développement.

Mots clés : comportements reproductifs, permanences, changements, approche contextuelle et dynamique, fondements de la fécondité, République du Congo, Afrique.

Abstract

Current levels of African fertility are, for most observers, the expression of a continuation of traditional values of ancestral essence. For those observers, the traditional values continue to determine reproductive behavior, despite the economic, political and social changes. Based on the case of the Republic of Congo, dynamic and contextual analysis of these behaviors, reveal that these are rather clear break from the current level of fertility; they suggest significant unmet need for birth control. It is possible that a Malthusian reflex develops gradually, which does not exclude the need for children, contrary to some theories.

These behaviors are characterized by profound changes resulting in a disconnection between sexuality, marriage and reproduction; rejuvenation of the ages at first intercourse and first birth; postponing the age of entry into marital union and the decline of polygamy. Current reproductive behavior are likely to make fertility declining, if they were well supported institutionally in the current context.

The growing importance of adolescent fertility calls for redefining the foundations of African fertility. In a context marked also by significant disruptions in the mechanisms of transmission of traditional values, enhanced by education and urbanization, it is desirable to restructure the communication on the choice of fertility control. Otherwise, the fertility transition, which is irreversible, will be at its own pace, not just at the mercy of crises, but in a sustainable way by adaptation to the conditions of life and way of production in process.

Keywords: reproductive behavior, permanencies, changes, contextual and dynamic approach, fertility foundations, Republic of Congo, Africa.

Table des matières

Remerciements	3
Résumé	4
Abstract	5
Table des matières	6
Liste des tableaux	9
Liste des figures	11
Introduction - Quel intérêt pour l'étude des comportements reproductifs ?	13
Partie I – Cadre conceptuel, théorique et méthodologique de la recherche	16
Chapitre 1 – Cadre conceptuel et théorique	16
1.1. Qu'entend-t-on par comportement reproductif ?	16
1.2. Etat de la question	22
1.3. Cadre théorique	25
1.3.1. Principales théories en démographie.....	25
1.3.2- L'exception africaine.....	29
1.3.2. Paradigmes explicatifs en démographie.....	33
1.3.3. Les apports extérieurs.....	38
1. 4. Problématique et questions de recherche	41
1.4.1- Problématique.....	41
1.4.2 - Questions de recherche.....	43
1.4.3 - Hypothèses de recherche.....	44
1.4.4 – Cadre conceptuel.....	45
Chapitre 2 – Méthodologie de la recherche	47
2.1- Sources des données sociodémographiques	47
2.1.1 – Les données coloniales.....	47
2.1.2 – Les études postcoloniales.....	49
2. 1.3 - Les enquêtes démographiques et de santé.....	51
2. 1.4- Les recensements de la population et autres enquêtes démographiques.....	53
2. 2 – Qualité des données	54
2.2.1-Données coloniales et postcoloniales immédiates.....	54
2.2.2- Données des enquêtes démographiques et de santé.....	55
2. 3. Schéma, variables et méthode d'analyse	56
2.3.1 – Schéma d'analyse.....	56
2.3.2- Les variables et facteurs.....	57
2.3.3- Méthode d'analyse.....	58
Partie II – Processus et contextes de transformation des comportements reproductifs	63
Chapitre 3 – Les processus historiques	63
3.1 – Les processus précoloniaux	63
3.1.1 – Avant l'arrivée des Européens.....	63
3.1.2 – De l'arrivée des Européens à la colonisation.....	67

3.2 - Les processus coloniaux	69
3.2.1- Portage et travaux forcés	69
3.2.2 – Entre guerres et grands travaux	71
3.2.3 – Histoire d’urbanisation et de scolarisation	72
3.3 – Les processus post-coloniaux.....	77
3.3.1 – Tumultes politico-idéologiques	78
3.3.2 – L’emprise du socialisme marxiste-léniniste	79
3.3.3 – D’une prospérité à une crise macro-économique et sociale	81
3.3.4 – D’une crise macroéconomique à un conflit sociopolitique sanglant.....	84
Chapitre 4 – Caractéristiques de la population actuelle.....	87
4.1. Profil sociodémographique	87
4.1.1. Evolution et structure de la population.....	87
4.1. 2. Migration interne et structure spatiale de la population	91
4.1.3. Quelles conséquences tirer de l’actuelle urbanisation ?.....	93
4.2. Profil socioculturel.....	95
4. 2.1- Une société dominée par la coutume chrétienne	95
4.2.2- Rôle des structures ethniques et pratiques linguistiques	99
4.2.3- Le niveau de scolarisation	101
4.3. Evolution de la structure de l’activité économique.....	103
4.3.1 – Niveau de participation à l’activité économique	103
4.3.2 - Structure économique.....	104
4.3.3 - Travail des femmes et utilisation de leur revenu	107
4.3.4 - Travail des enfants.....	110
4.4. Synthèse et conclusion partielle	111
Partie III –Evolution des comportements reproductifs : sources et facteurs	113
Chapitre 5 : Evolution et facteurs de changements des comportements d’exposition à la conception.....	114
5.1. Evolution des comportements d’exposition à la conception	114
5.1.1. Situation de référence : les modèles traditionnels.....	114
5.1.2. Les rites de puberté et de mariage ou contrôle de la sexualité	118
5.1.3. Synthèse des évolutions actuelles	121
5.1.4 - Opinions sur les cadres de la sexualité et la vie para-matrimoniale	125
5.1.5 - Les mariages inter-ethniques ou mixtes: une évolution additionnelle	129
5.2. Facteurs des changements des comportements d’exposition à la conception	131
5.2.1 –Statut dans l’activité sexuelle	131
5.2.2 - Durée de l’activité sexuelle prémaritale.....	133
5.2.3 – Formes des unions matrimoniales.....	135
5.3. Conclusion partielle	137
Chapitre 6 – Evolution des facteurs des changements des comportements liés au contrôle délibéré de la fécondité.....	139
6.1. Evolution du contrôle délibéré de la fécondité.....	139
6. 1.1 - La pratique contraceptive : les méthodes traditionnelles.....	139
6.1.2 – Les nouvelles méthodes contraceptives et leur perception	141
6. 1.3 – Les pratiques post-natales	145
6.1.4- La pratique de l’avortement provoqué ou interruption volontaire de grossesse	148
6.2. Profil des comportements de contrôle de la fécondité	153
6.2.1 - Profil des pratiques contraceptives	153
6.2.1.1- Contribution des variables à la formation des axes factoriels	153

6.2.1.2- Représentation graphique et apparition de quelques groupes	157
Congolaises ayant avorté par groupe d'âges (EDS-2005 et 2011).....	162
6.2.2 - Profils des pratiques abortives	163
6.2.2.1- Contribution des variables à la formation des axes factoriels	163
6.2.2.2- Identification de quelques groupes.....	166
6.3 - Synthèse des évolutions et conclusion partielles.....	168
Partie IV – Sources des changements et nouveaux fondements de la fécondité	171
Chapitre 7 : Evolution de la fécondité et demande d'enfants.....	172
7.1. Évolutions de la fécondité	172
7.1.1- Une natalité et une fécondité en dessous des attentes sous l'administration coloniale devenues préoccupantes	172
7.1.2 – Evolution du profil de la fécondité : contribution des adolescentes et rajeunissement du calendrier	177
7.1.3 - Cadre de la fécondité	180
7.1.4 - Evolution du niveau d'infécondité.....	185
7.2 - Les besoins de reproduction.....	191
7.2.1- Jusqu'où les naissances sont-elles désirées ?.....	192
7.2.2 - Préférences en matière de fécondité.....	195
7.2.3- Nombre idéal d'enfants.....	200
7.3-Synthèse et conclusion partielles	204
Chapitre 8 - Sources des changements et facteurs de la fécondité	205
8.1 - Sources des changements	205
8.1.1- Sources des changements de l'indice synthétique de fécondité	205
8.1.1.1. Au niveau macro-sphérique	206
8.1.1.2. Au niveau mésosphérique	207
8.1.1.3. Au niveau microsphérique.....	208
8.1.2- Sources des changements de la parité atteinte	209
8.1.2.1- Au niveau macro sphérique	209
8.1.2.2. Au niveau mésosphérique	210
8.1.2.3. Au niveau microsphérique.....	211
8.2 – Facteurs d'évolution de la fécondité	212
8.2.1 – La parité atteinte ou nombre d'enfants nés vivants.....	213
8.2.1.1- Modèle global.....	214
8.2.1.2-Modèle lié au statut de nullipare ou femme sans enfant	216
8.2.1.3-Les multipares de 4-6 enfants	220
8.2.1.4-Les grandes multipares ou femmes de 7 enfants ou plus	223
8.2.2 – La demande de fécondité	225
8.2.2.1-Modèle global	225
8.2.2.2-Le désir de ne pas avoir d'enfants.....	226
8.2.3 – Le nombre idéal d'enfants.....	228
8.2.3.1-Situation globale	228
8.2.3.2-Résultats modèle par modèle	229
8.3- Synthèse et conclusion partielles	232
Synthèse et conclusion générales	233
Références bibliographiques	237
Annexes.....	252

Liste des tableaux

Tableau 1: Effectifs des populations de Brazzaville et Pointe-Noire entre 1917 et 1945.....	73
Tableau 2: Types et bilan des migrations internes.....	92
Tableau 3 : Religion d'appartenance des femmes et des hommes.....	97
Tableau 4 : Répartition des femmes et des hommes selon l'appartenance ethnique.....	101
Tableau 5 : Statut dans l'activité sexuelle, statut matrimonial, âges au premier rapport sexuel et à la première union.....	124
Tableau 6 : Quelques caractéristiques de la nuptialité selon les sources.....	125
Tableau 7 : Répartition (%) des Congolaises et des Congolais selon leurs opinions sur les cadres de la sexualité.....	127
Tableau 8 : Répartition (%) des Congolaises et des Congolais selon leurs opinions sur la fidélité.....	128
Tableau 9 : Evolutions de l'importance des unions inter-ethniques.....	130
Tableau 10 : Rapports des risques du statut dans l'activité sexuelle (Congo, EDS-2005 et 2011).....	132
Tableau 11: Moment d'entrée en activité sexuelle par rapport à la première union matrimoniale, EDS-2005 et 2011.....	134
Tableau 12 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises selon le fait ou les intentions d'utiliser une méthode de contraception, Congo, ESD-2005 et 2011.....	143
Tableau 13 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises selon les besoins non satisfaits ou raisons associées à la contraception.....	145
Tableau 14 : Répartition des Congolaises selon les principales caractéristiques des pratiques post-partum (2005 et 2011).....	147
Tableau 15 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises selon les pratiques abortives, la prise de décision et méthodes utilisées pour l'avortement.....	149
Tableau 16 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises ayant avorté selon les raisons des avortements provoqués.....	153
Tableau 17 : Contribution des variables à la formation de l'axe factoriel 1 (EDS 2005 et 2011).....	155
Tableau 18 : Contribution des variables à la formation de l'axe factoriel 2 (EDS 2005 et 2011).....	156
Tableau 19 : Contribution des variables à la formation des 5 premiers axes factoriels (EDS 2005 et 2011).....	164
Tableau 20 : Contribution des variables à la formation de l'axe factoriel 1 (EDS 2005 et 2011).....	165
Tableau 21 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises selon la parité et le statut matrimonial, EDS-2005 et 2011.....	182
Tableau 22 : Distribution par groupe (en pourcentages) des femmes actuellement enceinte selon le fait d'avoir voulu ou non la grossesse actuelle.....	193
Tableau 23 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges et le fait d'avoir voulu ou non le dernier enfant..	193
Tableau 24 : Répartition en pourcentages des femmes selon leur statut par rapport à la procréation et les besoins en matière de santé reproductive.....	194
Tableau 25 : Répartition en pourcentages des Congolaises par groupe d'âges et le désir d'enfants.....	196
Tableau 26 : Répartition en pourcentages des femmes selon le désir d'enfants et la parité actuelle.....	198
Tableau 27 : Répartition en pourcentages des femmes selon le désir d'enfants et la survie de ceux-ci.....	199
Tableau 28 : Répartition en pourcentages des femmes selon le désir d'enfants et le nombre d'enfants décédés au cours de la vie.....	199
Tableau 29 : Répartition en pourcentages des Congolaises selon leur nombre idéal d'enfants et celui de leur mari.....	201
Tableau 30 : Répartition en pourcentages des Congolaises selon la préférence des sexes et le rapport des sexes des enfants vivants.....	203
Tableau 31 : Sources de changements selon la région (décomposition simple) (Congo, EDS-2005 et 2011).....	206
Tableau 32 : Décomposition avancée de l'effet des performances liées à la région.....	207
Tableau 33 : Sources de changements selon le niveau de vie (décomposition simple).....	208
Tableau 34: Décomposition avancée de l'effet de performance liée au niveau de vie.....	208

Tableau 35 : Sources de changements selon le niveau d'instruction (décomposition simple).....	209
Tableau 36 : Sources de changements de la parité selon le niveau de vie (décomposition simple).....	211
Tableau 37: Caractéristiques des modèles de régression multinomiale de la parité atteinte, du désir et du nombre idéal d'enfants (Congo, 2005 et 2011).....	213
Tableau 38 : Contributions et rang des variables dans l'explication du χ^2 des modèles de la parité atteinte..	216
Tableau 39 : Contributions et rangs des variables au modèle lié au statut de femme sans enfant.....	217
Tableau 40 : Contributions et rangs des variables au modèle lié au statut de femme ayant 4-6 enfants.....	221
Tableau 41 : Contributions et rangs des variables au modèle des femmes ayant au moins 7 enfants.....	223
Tableau 42 : Contributions et rang des variables dans l'explication du χ^2 des modèles du désir d'enfants.....	226
Tableau 43: Taux (%) de non réponses selon les variables clés de l'étude.....	252
Tableau 44 : Rapports de risque du statut dans l'activité sexuelle, EDS-2005 et 2011.....	253
Tableau 45: Ecart moyen entre les âges à la première union et au premier rapport sexuel.....	254
Tableau 46 : Rapports de risques des formes d'unions matrimoniales (Congo, EDS-2005 et 2011).....	255
Tableau 47 : Répartition (effectifs et pourcentages) des femmes selon les raisons de la non-utilisation de la contraception.....	256
Tableau 48 : Répartition (effectifs et pourcentages) des avortantes selon les procédures utilisées et le lieu de l'avortement.....	257
Tableau 49 : Contribution des variables à la formation des 5 premiers axes factoriels (EDS 2005 et 2011).....	258
Tableau 50 : Contribution et coordonnées des variables par rapport à la formation de l'axe factoriel 3 (EDS 2005 et 2011).....	259
Tableau 51 : Contribution et coordonnées des variables par rapport à la formation de l'axe factoriel 2 (EDS 2005 et 2011).....	260
Tableau 52 : Contribution et coordonnées des variables par rapport à la formation de l'axe factoriel 3 (EDS 2005 et 2011).....	261
Tableau 53 : Répartition (%) par groupe d'âges des femmes selon le désir et le fait d'avoir déjà des enfants ..	264
Tableau 54 : Répartition (%) des femmes selon le désir d'enfants et le nombre vivant à la maison et ailleurs..	265
Tableau 55 : Répartition (%) des Congolaises selon le nombre idéal d'enfants et leur parité actuelle.....	266
Tableau 56 : Sources de changements de la parité selon la région, le système de filiation et la religion (décomposition simple).....	267
Tableau 57 : Sources de changements de la parité selon l'âge, le statut matrimonial et le niveau d'instruction (décomposition simple).....	268
Tableau 58 : Significativité des variables des modèles sur la parité atteinte _ EDSC_2005 & 2011.....	269
Tableau 59 : Rapports des risques du statut des femmes sans enfants, contributions et rangs des facteurs selon leurs modalités.....	271
Tableau 60 : Rapports de risque du statut des femmes 4-6 enfants, contributions et rangs des facteurs explicatifs.....	272
Tableau 61 : Rapports de risques pour les Congolaises d'avoir 7 enfants ou plus, contributions et rangs des facteurs explicatifs.....	273
Tableau 62 : Contributions et rangs des variables au modèle lié au désir de ne plus/pas avoir d'enfants.....	274
Tableau 63 : Rapports de risques pour les Congolaises de ne pas/plus désirer d'enfants, contributions et rangs des facteurs explicatifs.....	275
Tableau 64 : Rapports de risque par rapport au nombre idéal d'enfants (Congo, EDS-2005 et 2011).....	276

Liste des figures

Figure 1 : cadre conceptuel des effets contextuels sur les comportements reproductifs.....	46
Figure 2 Pourcentages des valeurs manquantes sur l'âge à la première naissance selon le groupe d'âges des femmes.....	56
Figure 3 : Maures pillant un village nègre, planche de René Geoffroy de Villeneuve (1767-1831).....	65
Figure 4 : Poids et taux de variation démographique par département 1974-2007.....	90
Figure 5 : Structure professionnelle des travailleurs par sexe et milieu de résidence (Congo, RGPH-1984, p.410, tab n°41)	106
Figure 6 : Répartition (%) des femmes enquêtées selon le statut dans l'activité économique (Congo, EDS-2005 et 2011)	109
Figure 7 : Répartition (%) des Congolaises selon la décision d'utilisation de leurs revenus des femmes (Congo, EDS-2005 et 2011).....	110
Figure 8 : Caractère endogamique ou exogamique des unions matrimoniales (EDS-2005 et 2011)	129
Figure 9 : hiérarchisation des facteurs explicatifs du statut dans l'activité sexuelle, EDS-2005 & 2011	133
Figure 10 : Facteurs explicatifs des formes d'unions matrimoniales_Congo-EDS-2005 et 2011.....	137
Figure 11 : profils liés aux pratiques contraceptives_EDS-2005.....	160
Figure 12 : profils liés aux pratiques contraceptives_ESD-2011.....	161
Figure 13 : Répartition (%) des Congolaises ayant avorté par groupe d'âges (EDS-2005 et 2011).....	162
Figure 14 : Profils des comportements liés aux pratiques de contrôle délibéré de la fécondité (EDS_2011	169
Figure 15 : Profil des comportements liés aux pratiques délibérés de contrôle de la fécondité (EDS-2005).....	170
Figure 16 : Répartition en pourcentages des femmes en âge de procréer selon le nombre d'enfants nés vivants à Pointe-Noire (1958), ensemble Congo (1960) et à Brazzaville (1961).....	174
Figure 17 : Répartition en pourcentages des femmes selon le nombre d'enfants nés-vivants (Congo, RGPH-1974, RGPH-1984; EDS-2005 et 2011)	175
Figure 18 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité dans quelques pays d'AFrique (tirés de StatCompiler, site MacroInternational)	176
Figure 19 : Evolution en pourcentages du profil de la fécondité par groupe d'âge au Congo	178
Figure 20 : âges moyens à la procréation selon la strate de résidence (RGPH-1974 et 1984).....	179
Figure 21 : Taux de fécondité par âge selon le statut matrimonial et strate de résidence (RGPH-1984)	182
Figure 22 : Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'état matrimonial des Congolaises (EDS-2005 et 2011)	183
Figure 23 : Ages moyens (en années révolues) des Congolaises au premier rapport sexuel, à la première union et à la première naissance selon leurs âges actuels détaillés (EDS C I -2005).	184
Figure 24 : Ages moyens (en années révolues) des Congolaises au premier rapport sexuel, à la première union et à la première naissance selon leurs âges actuels détaillés (EDS-2011).....	185
Figure 25 : Pourcentage des Congolaises sans enfants (Pointe-Noire 1958 ; Congo 1960 ; RGPH-1974 et 1984 ; Brazzaville 1961)	186
Figure 26 : Pourcentages des Congolaises sans enfants (Congo 1960, 1974, 1984 ; EDS-2005 et 2011 ; Pointe-Noire 1958, Brazzaville 1961, Urbain 1984 ; Rural 1960 & 1984).....	187
Figure 27 : Taux de fécondité actuelle ((%) des femmes mariées suivant leur âge et le nombre d'épouses du mari (Enquête Démographique, 1960-1961)	189
Figure 28 : Taux de fécondité des femmes mariées suivant l'âge de l'époux (Enquête Démographique, 1960-1961)	190
Figure 29 : nombre médian d'enfants nés vivants selon la différence d'âges des époux (fichiers couples_EDS-2005 et 2011)	191
Figure 30 : Chances ou rapports de risques d'être sans enfant plutôt que d'en avoir 1-3 par rapport aux jeunes filles de 15-17 ans	218
Figure 31 : Rapports de risques ou chances d'être sans enfant plutôt que d'avoir 1-3 enfants par rapport aux femmes célibataires	219

<i>Figure 32 : Chances ou rapports de risques d'avoir 4-6 plutôt que 1-3 enfants par rapport aux femmes très pauvres.....</i>	<i>222</i>
<i>Figure 33 : Contributions individuelles des variables à l'explication du Chi² du modèle final lié au nombre idéal d'enfants, Congo, 2005 et 2011</i>	<i>229</i>
<i>Figure 34 : Distribution par âge des parités moyennes (Congo, RGPH-1974 et 1984).....</i>	<i>262</i>
<i>Figure 35 : Parités moyennes selon le groupe d'âges (Congo, EDS-2005 et 2011).....</i>	<i>262</i>
<i>Figure 36 : Nombre moyens d'enfants nés vivants au total par femme de chaque groupe d'âges (Congo, Enquête démographique 1960).....</i>	<i>263</i>

Introduction - Quel intérêt pour l'étude des comportements reproductifs ?

« *Tout choix est lié à un contexte ; et rares sont les contextes qui dictent une solution unique* » (Chaté, 2009 : 23).

L'Afrique subsaharienne est la région la plus en retard dans le processus de développement, et, en même temps, la moins avancée en matière de transition démographique (Ferry, 2007). Elle se caractérise encore par des niveaux élevés de fécondité, malgré une baisse significative de la mortalité. En effet, les fécondités africaines observent un fléchissement embryonnaire, à peine remarquable, qui ne répond pas encore aux attentes des différentes campagnes développées à cet effet depuis plusieurs décennies. Cette situation implique *in fine* que la croissance annuelle de la population africaine va continuer à être la plus élevée au monde.

Même le contexte du Sida qui constitue une menace pour la santé et la survie de millions de personnes ne semble pas influencer sur la poussée démographique de l'Afrique. En 2005, environ 24,5 millions d'Africains représentant les deux tiers de la population mondiale étaient affectés par le Sida. Sur 34 millions de personnes porteuses du virus en 2010¹, 23,5 millions, soit 70% étaient en Afrique subsaharienne (Charbit Y. et Gaimard M., 2014). L'ampleur de cette pandémie conforte l'attitude de nombreux écologistes et/ou eugénistes persistant « à décrire le Sida en Afrique comme une solution potentielle à la crise malthusienne que connaît la planète, solution qui fait baisser la population et élimine les pauvres et les faibles » (Pearce, 2011 : 62). Cette conviction repose, au regard « d'une liberté sexuelle africaine » reconnue (Mbambi, 2003 : 10), sur la prédominance du mode de transmission hétérosexuelle du VIH/SIDA. L'évolution de la population africaine devrait s'en trouver menacée.

Le débat démographique rendu crucial par la nécessité d'équilibrer sans discontinuer l'équation population et ressources dont dispose la planète, débouche en effet sur des propositions d'interventions visant les variables démographiques. Or ces interventions, du reste portées par de nombreuses institutions et ayant des relents malthusiens, sont centrées sur

1 L'ONUSIDA indique le chiffre de 34,2 millions en 2011 dont 23,5 millions en Afrique subsaharienne. Voir Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour que la riposte au sida donne les meilleurs résultats possibles. Pour en savoir plus, consultez le site unaids.org, et suivez nous sur Facebook et Twitter.

des communautés humaines et leurs dimensions comportementales complexes, difficiles à prévoir, déterminées par des stimuli contextuels, historiques et contemporains également complexes. Les communautés humaines prises dans leurs dimensions comportementales impliquent à tout le moins des choix pour lesquels « les hommes peuvent être individuellement innocents et collectivement responsables, tous coupables et victimes en même temps » (Lassonde, 1996:215).

Cependant, de nombreux observateurs continuent d'attribuer la persistance de la forte fécondité en Afrique à une certaine résistance opposée par des comportements reproductifs d'essence traditionnelle que les effets des différents processus historiques, les actions et les autres campagnes menées jusqu'ici n'arrivent pas à infléchir, malgré des contraintes socioéconomiques et des conditions de vie de plus en plus préoccupantes.

Il se pourrait, toutefois, que cette complexité des comportements humains, notamment ceux liés à la procréation en Afrique soit révélatrice d'une diversité des schémas de la transition démographique. En effet l'expérience occidentale, elle-même diversifiée et réalisée dans des contextes forts différents ne saurait être transposée aussi facilement au contexte africain (David, 2004: 82). Pour Fargues (1984:74), par exemple, l'Afrique, continent le « plus durement ponctionné par la mort et par l'exode rural que les autres continents au cours des trois derniers siècles », y compris en raison des crises sociopolitiques postcoloniales, serait « en voie de rattraper un retard démographique lentement accumulé ». Les populations africaine en général et congolaise en particulier n'ont pas connu de répit même en situation postcoloniale ; le contexte général caractérisé par des crises politico-militaires et socioéconomiques à la fois aiguës et persistantes ne pouvait en effet favoriser une réflexion démographique structurée. En outre, les bases socioculturelles actuelles ouvrent une nouvelle voie à des fondements et à des repères nouveaux en matière de comportements reproductifs en Afrique.

Il s'avère donc nécessaire de questionner les déterminants de l'évolution des comportements reproductifs et de leurs caractéristiques à l'origine des niveaux actuels de fécondité encore élevés et conduisant à une croissance démographique accélérée du continent africain. C'est ce que se propose de faire la présente réflexion portant sur l'analyse des comportements reproductifs en République du Congo.

Ce travail est articulé en quatre (4) parties avec chacune deux (2) chapitres. La première partie présente le cadre conceptuel et théorique (chapitre 1) d'une part et, d'autre part la méthodologie suivie pour cette recherche (chapitre 2). Elle résume le débat théorique et conceptuel centré sur la démographie africaine portée par une fécondité encore élevée, avec pour objectif de poser la problématique et justifier l'intérêt de la recherche proposée. Il va de soi que les présentations méthodologiques permettent de circonscrire la portée des analyses et des conclusions qui en sont ressorties.

La deuxième partie qui porte sur les processus et contextes de transformation des comportements reproductifs, se propose de contextualiser les fondements actuels de la fécondité en Afrique en prenant le cas particulier du Congo, dont le sous-peuplement est une constance. Elle prend en compte les processus historiques ayant marqué le Congo en situations précoloniale, coloniale et postcoloniale (chapitre 3) et les caractéristiques actuelles de la population congolaise sur les plans démographique, socioculturel et de l'activité économique (chapitre 4). Cette partie met en lumière l'avancement de la désarticulation des bases aborigènes sur lesquelles reposait la capacité d'autodétermination des populations africaines y compris en matière démographique.

Tirant profit des contextes historiques et contemporains caractérisés précédemment, la troisième partie se préoccupe d'analyser l'évolution et les facteurs de changements des comportements reproductifs, notamment en matière d'exposition à la sexualité et à la conception (chapitre 5) d'une part et, d'autre part, en ce qui concerne le contrôle délibéré de la fécondité (chapitre 6). Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la recherche des ressorts qui continuent à faire tourner la fécondité africaine.

C'est dans cette perspective qu'intervient la quatrième et dernière partie sur les sources des changements et nouveaux fondements de la fécondité, considérée comme résultante des comportements en matière de sexualité et de contrôle des naissances. A cet effet, il s'est avéré nécessaire de faire dans un premier temps le point de l'évolution de la fécondité et de la demande d'enfants (chapitre 7), avant d'en étudier les sources et facteurs de changements (chapitre 8).

Partie I – Cadre conceptuel, théorique et méthodologique de la recherche

Dans le but de justifier la problématique et l'intérêt scientifique de la recherche, cette partie se préoccupe d'une part de résumer le cadre conceptuel qui la sous-tend, à la lumière du débat théorique qui anime la démographie (chapitre 1). Elle présente d'autre part les différentes sources des données et la méthodologie (chapitre 2) mises à contribution, leurs portées et limites, dans l'analyse de la dynamique des comportements reproductifs en Afrique en général incluant la République du Congo en particulier.

Chapitre 1 – Cadre conceptuel et théorique

Ce chapitre fournit la grille d'analyse du comportement reproductif dans ses composante et étendue conceptuelles envisagées, et ses évolutions au regard des différents courants théoriques et paradigmes disponibles, appelant au secours l'essentiel des sciences sociales et humaines (philosophie, anthropologie, épistémologie, etc.) autour de la démographie. Il vise en dernière instance à montrer la nécessité de reconstruire l'objet de la démographie africaine, émiettée en une diversité d'angles idéologisés qui ne permettent pas toujours de tirer une synthèse cohérente, dynamique et contextualisée, à la lumière des enseignements épistémologiques et de l'anthropologie dynamique notamment.

1.1. Qu'entend-t-on par comportement reproductif ?

Le terme de comportement reproductif ou procréateur s'entend, pour beaucoup, sans difficulté. Il est assez souvent confondu avec l'état de la fécondité qui, en réalité, n'en est que la résultante. Cette tendance à confondre fécondité et comportement reproductif est le fait des objectifs visés à travers la définition adoptée, sans doute en relation avec les finalités ultimes attendues dont celle d'infléchir ou de relever la fécondité. Il semble pourtant nécessaire de détacher, en vue d'en identifier les caractéristiques majeures, les comportements reproductifs de la fécondité.

Le comportement reproductif est, en effet, une composante du comportement humain, ou du comportement tout court, avant tout objet d'études psychologiques (Noubissie, 2010). C'est pour les psychologues « la matière première, le matériau à partir duquel ils construisent leur corpus de connaissance » (p.38). Introduit en psychologie française par Piéron en 1908, comme l'équivalent français de l'anglais-américain « behavior », un comportement est avant

tout l'action d'un être vivant. Il peut être pris comme équivalent de conduite dans l'approche psychanalyste, une partie de l'activité qui se manifeste à un observateur, ensemble des actions et réactions (mouvements, modifications physiologiques, expression verbale, etc.) d'un individu dans une situation donnée². Qu'on le définisse comme « ensemble de phénomènes observables de façon externe », « manière d'être et d'agir des animaux et des hommes, manifestations objectives de leur activité globale » (Piéron cité par Bloch, 1994 : 153), ou encore comme « ensemble des réactions objectivement observables qu'un organisme généralement pourvu d'un système nerveux exécute en réponse aux stimulations du milieu, elles-mêmes objectivement observables » (Watson cité par Bloch, 1994 : 153), le comportement présuppose l'existence des structures biologiques spécifiquement organisées et un environnement externe pour produire ce mouvement. C'est une manière d'agir ou de fonctionner de façon habituelle ou dans un but précis, une réponse à un stimulus. Le comportement qui serait ainsi prévisible, est la conséquence de quelque chose.

Partant de cette définition, le comportement reproductif pourrait être entendu comme un ensemble de manières extérieurement observables de penser, d'être et d'agir, déterminées par des objectifs reproductifs plus ou moins conscients en réponse aux besoins de survie dictés par l'écologie ambiante active à deux niveaux : global ou collectif et individuel.

Au niveau global, « le comportement reproductif peut se traduire ou se lire [...] à travers le cadre institutionnel qui canalise ou qui est censé canaliser les pratiques des individus (Sanderson, 2000). Ainsi, « en marge des grands courants qui ont marqué la pensée démographique, chaque époque a produit sa propre vision de la démographie de son temps » (Idem). En effet, l'histoire, depuis les temps antiques, est jalonnée de joutes politico-idéologiques opposant les tenants du populationnisme (ou natalisme) à ceux de l'anti-populationnisme (ou antinatalisme) déterminés par un eugénisme plus ou moins avoué.

Cependant, les débats dans la plupart des cas ont lieu sans tenir compte de certaines observations non-conformes aux clichés dominants. En effet, il semble, selon Margaret Mead citée par Schultz (1983), que « l'avenir de l'humanité reste ouvert. Il n'est réglé d'avance ni par l'espace, ni par l'énergie, ni par les sols cultivables existants. C'est l'intelligence humaine

² Gérard de Montpellier dans son article « Qu'est-ce que le comportement ? », note une certaine confusion des termes de « conduite », « comportement », « action » ou « activité » généralement utilisés par des psychologues de tendances diverses (Revue philosophie de Louvain, 3^{ème} série, tome 45, n°5, 1947, pp 45-59).

qui le façonnera ». Cette observation rejoint celle d'Ester Boserup pour qui « la nécessité est la mère de l'invention »³. A tout le moins Paul Leroy-Beaulieu considère que Malthus « se serait trompé en posant une règle qui ne tiendrait pas compte de l'état de la société » (Tur, 2011:166). D'autres observateurs avertis comme Emid Charles⁴ ont lancé un cri d'alarme prévoyant, dès 1934, « un important déclin de la population occidentale » (Pearce, 2011:72). L'hiver démographique actuel, caractérisé par un vieillissement préoccupant de la population auquel font face l'Europe et l'Occident dans son ensemble, réveille de nouveau les consciences sur la nécessité de procréer. Alors « qu'il y a soixante ans, William Vogt prédisait que l'Europe allait s'éteindre faute de pouvoir nourrir ses habitants », il semble, aujourd'hui, « au contraire qu'une pénurie des naissances soit sur le point d'entraîner le continent dans la spirale du déclin démographique » (Pearce, 2011:171). En Allemagne, par exemple, « la classe d'âge la plus représentée désormais est celle des personnes âgées de 60 à 80 ans » (Pearce, 2011:156).

Ainsi, la France, se voyant « à la veille de la guerre de 1914-1918 [...] confrontée à la dénatalité et menacée de dépopulation », adopta « une politique nataliste visant à remplir les berceaux vides » (Sanderson, 2000). Le nombre de textes concernant le sujet publiés à cette époque-là par la France est très évocateur (Ronsin, 1997). Il semble à présent que le vieillissement de la population en France comme dans les autres pays développés, qui limite leur « capacité [...] à soutenir une croissance durable et un dynamisme économique », soit devenu de nouveau un sujet de préoccupation justifiant la mise en œuvre des politiques de promotion des comportements favorables à la procréation. En effet, le Conseil Economique et Social Français ne considère-t-il pas que « les enfants, l'éducation, la recherche et l'investissement dans les infrastructures fondent la croissance économique et les avantages absolus et comparatifs de demain » ? (Billet, 2004 :15). En tout cas, le sujet est d'autant plus préoccupant que dans un rapport publié le jeudi 7 août 2014, l'agence américaine de notation Moody's tire la sonnette d'alarme sur le fait que « le vieillissement de la population mondiale pèsera sur la croissance économique mondiale » et Elena Duggar, vice-présidente de cette agence et coauteur du rapport, estime que « la transition démographique, que beaucoup considèrent comme un enjeu de long terme, est en réalité déjà en face de nous et elle va réduire la croissance économique de façon significative »⁵.

³ Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Ester_Boserup

⁴ Auteur de « Twilight of parenthood », rebaptisé par la suite « The menace of under-population ».

⁵ <http://finances.fr.msn.com/le-vieillissement-ralentira-la-croissance-mondiale#scpsrjmg>.

Face à l'implosion démographique en Europe, depuis 2000, « l'union européenne a renforcé l'attention portée à la question démographique et invité les Etats membres à mettre en œuvre des politiques visant à soutenir la fécondité et à permettre aux parents d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Les enjeux démographiques sont, en effet, devenus plus pressants en raison du non renouvellement des générations et de la baisse de la fécondité qui prend des proportions préoccupantes dans certains pays occidentaux » (Fagnani et Letablier, 2011:55).

Cependant, ce mouvement de déclin démographique ne concerne pas uniquement le bloc occidental, il se généralise progressivement à l'ensemble de la planète, à en croire Fred Pearce dans son dernier ouvrage publié en 2011, *L'apocalypse démographique n'aura pas lieu*.

Ainsi, tout en reconnaissant le mérite de Malthus pour avoir établi une relation franche entre la croissance démographique et le progrès, qu'il culminera par le concept de la « trappe malthusienne », la déclaration sur l'incompatibilité, sur une période longue, entre la croissance démographique et celle du niveau de vie, déclare Loungoulah (1995:9), « n'est en fait qu'une vue de l'esprit. En Afrique où les ressources naturelles sont sous (ou peu) utilisées, la croissance démographique est nécessaire en ce qu'elle entraîne l'augmentation de l'offre de travail [...]. L'écart entre la croissance démographique et la croissance économique ne peut être expliqué que par la sous-capitalisation matérielle et humaine ». Cette vision démographique se traduit par une prise de conscience du dividende démographique, nouvelle opportunité que représente le flux des jeunes pour l'Afrique. Nouveau paradigme du développement prôné par les partenaires au développement de l'Afrique, le dividende démographique a pour enjeux de promouvoir le potentiel des jeunes en investissant dans leur santé, leur éducation et la création d'emplois décents pour eux (UNFPA, 2010 ; USAID et al. 2013 ; Guengant, 2014).

Au niveau individuel, le comportement reproductif implique un ensemble d'« attitudes, projets ou désirs des individus en matière de fécondité et pratiques qu'ils adoptent pour les réaliser » (Kamdem, 2006 : 70). On peut évoquer, suivant le cadre théorique initial de la décomposition proposé par Kingsley et Judith Blake (1956), trois types de pratiques reproductives, déterminants directs ou variables intermédiaires de la fécondité (Avdeev,

2013). Le premier type lié à la gestion de la sexualité, détermine « la formation et la dissolution des unions aux âges reproductifs », et l'exposition aux rapports sexuels. Les facteurs à la base de la formation et de la dissolution des unions sont relatifs à l'âge au début des unions sexuelles, à la proportion des femmes n'ayant jamais eu de rapport sexuel (célibat définitif), à la durée s'écoulant entre et après les unions dans les cas où celles-ci se terminent par le divorce, la séparation d'une part, ou par le décès d'un des conjoints d'autre part. Les facteurs d'exposition aux rapports sexuels concernent l'abstinence volontaire et involontaire (impuissance, maladies, séparations inévitables mais temporaires) et la fréquence des rapports sexuels en dehors des périodes d'abstinence. Le deuxième type des pratiques expose à la conception et comprend trois sous-facteurs : (i) la fertilité et l'infécondité involontaires, fonction de l'état de santé, (ii) le recours ou non aux méthodes de contraception (mécaniques et chimiques ou autres méthodes naturelles, retrait ou toutes sortes de simulation sans pénétration, etc.), et (iii) la fertilité et l'infécondité volontaires (stérilisation, subincision, traitement médical, etc.). Le troisième type inclut les facteurs affectant la gestion et le succès de la parturition ; il prend en compte les deux types de mortalité fœtale, spontanée et provoquée.

Bongaart (1978) définit également trois types de comportements qu'il assimile aux déterminants directs ou variables intermédiaires de la fécondité (Avdeev A., 2013). Il s'agit des facteurs d'exposition (premier type) mesuré à travers la proportion des femmes mariées, le mariage étant considéré ici comme toute union sexuelle. Le deuxième type est relatif aux facteurs de contrôle délibéré de la fécondité à travers la contraception et l'avortement provoqué⁶. Le troisième et dernier type regroupe les facteurs de la fécondité naturelle et renvoie à l'infécondité post-partum (récupération et allaitement), à la fréquence des rapports sexuels, à la stérilité ou l'infécondité, à la mortalité intra-utérine spontanée et à la durée de la période fertile. Il ressort de cette définition, pour Bongaart, quatre (4) facteurs comportementaux majeurs inhibiteurs de la fécondité, à savoir : l'allaitement, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et le mariage.

Ces deux schémas conceptuels fournissent une base permettant de restructurer la typologie des pratiques reproductives au moins en trois groupes : les pratiques d'exposition à la sexualité concernant la formation et la dissolution des unions ; les pratiques relatives au

⁶ Ou interruption volontaire de grossesse (IVG)

contrôle délibéré de la fécondité et, enfin, les pratiques post-natales ou post-partum dont l'allaitement, l'espacement inter-général et l'abstinence post-partum. Cette classification apporte un éclairage sur les facteurs biologiques de la reproduction (mortalité fœtale ou intra-utérine spontanée, stérilité ou infécondité involontaire, durée de la période fertile,...) qui ne relèvent pas d'un comportement induit par l'environnement externe, plus ou moins pensé ou conscient, pouvant avoir un effet sur la fécondité.

La classification ainsi suggérée pourrait s'accorder avec les trois réquisites de Coale cités par Romaniuk (2011:12), à savoir: « *that fertility must be within the calculus of conscious choice, that reduced fertility must be perceived as advantageous, and that effective techniques must be known and available*⁷ ». Il semble même, pour Romaniuk que, « *of the three paths to limiting births-later start of childbearing, longer birth spacing, and earlier termination – the third is the most crucial* » et que « *the real breakthrough for Africa's fertility transition will arrive when stopping behaviour becomes widely practiced*⁸ ».

En effet, les comportements reproductifs, dans cette recherche, seront inscrits dans la perspective et la capacité pour les individus, comme pour les Etats, d'agir et d'adopter avec une conscience plus ou moins claire des pratiques susceptibles d'infléchir la fécondité dans le contexte africain où celle-ci peine à suivre les évolutions à la baisse observées dans l'histoire des autres peuples du monde. Ces comportements seront saisis au travers de trois groupes, à savoir : (i) les comportements sexuels et nuptiaux qui sont des facteurs d'exposition aux rapports sexuels et à la conception ; (ii) les comportements de contrôle délibéré de la fécondité résumés par la pratique contraceptive, le recours à l'avortement (qui est l'un des facteurs affectant la gestation et le succès de la parturition), les attitudes et préférences en matière de fécondité exprimées à travers le désir d'avoir des enfants ou non, le nombre idéal d'enfants désirés, l'approbation ou désapprobation de la planification familiale, etc.; et (iii) les pratiques post-natales (ou post-partum) résumées par l'allaitement, la longueur des intervalles inter-général, etc. Il va de soi que ces comportements qui sont les facteurs ou variables intermédiaires de la fécondité en déterminent les caractéristiques, c'est-à-dire le

⁷ Lire : « que la fécondité doit être comprise dans le calcul des choix conscients, que la réduction de la fertilité doit être perçue comme avantageuse, et que les techniques efficaces de contraception doivent être connues et disponibles »

⁸ Lire : « des trois axes de limitation des naissances-le début tardif de la procréation, les longs espacements des naissances, et l'arrêt précoce - le troisième est le plus crucial » et que « la véritable percée pour la transition de la fécondité en Afrique interviendra lorsqu'un comportement visant à l'arrêter deviendra largement pratiquée ».

calendrier défini par l'âge des mères à la naissance des enfants et l'étendue de la période de procréation, l'intensité et le profil.

1.2. Etat de la question

L'état actuel des connaissances décrit un monde caractérisé par deux types de processus démographiques : les processus marqués par un déclin prononcé de la fécondité, atteignant parfois des niveaux en-dessous du seuil de remplacement dans les pays développés (Dumont et Zaninetti, 2005 :12-13, 29-31) et ceux prévalant dans les pays en développement aux évolutions variables. Le premier type de ces processus, amorcé précocement en France et étendu par la suite à l'ensemble des autres pays occidentaux selon Poulalion (1984:202) ou, en tout cas déclenché « en Europe du Nord-Ouest en Grande Bretagne, aux Pays-Bas et, dans une certaine mesure en France » selon Dumont et Zaninetti (2005 :7), s'est achevé depuis les années 1960 dans le monde « développé ». En effet, « la baisse de la fécondité est générale dans la plupart des pays d'Europe occidentale depuis le milieu des années soixante ». Le taux de remplacement y est aujourd'hui inférieur au niveau requis de 2,1 enfants par femme, ce qui fait courir au continent européen le risque d'un déclin démographique. Ce processus s'est étendu depuis la décennie 1970 à la plupart des pays émergents, asiatiques (Chine, Singapour...) et latino-américains (Brésil, Argentine...).

Le second type concerne les pays en développement, principalement ceux d'Afrique subsaharienne, marqués par deux évolutions majeures : d'une part, une chute parfois brutale passant de plus de six à moins de trois enfants par femme dans la majorité des pays et, d'autre part, un maintien des niveaux élevés de fécondité dans 33 pays représentant 10% de la population mondiale (Grinblat, 2008).

Ces processus démographiques dont l'évolution trouve l'explication dans le cadre théorique de la transition démographique, sont causés par les mutations intervenues au cours de l'histoire dans les comportements reproductifs. Les populations, en réaction aux différentes situations historiques, politiques, économiques, sociales voire idéologiques et culturelles, ajustent leurs comportements en matière de procréation.

Par-delà quelques variations selon les pays, en Occident, en général, les processus de la transition démographique correspondent à une forte diminution de la fécondité maritale, impliquant l'affaiblissement de la valeur du lien entre mariage et procréation, un recul de

l'âge au mariage, un célibat grandissant, une généralisation de la pratique de la contraception et de l'avortement provoqué (ou IVG), une diminution de la durée de l'allaitement maternel, une migration massive vers les villes et à l'étranger (Van de Walle, 1969). Ces évolutions sont à « mettre en relation avec d'autres transformations de la société qui lui furent contemporaines : déclin de la mortalité, évolution de la nuptialité, phénomène d'ordre économique et social tel que l'urbanisation, l'industrialisation, la diffusion de l'instruction et le relèvement du niveau de vie » (Van de Walle, 1969:272).

Dans la majorité des cas, en Europe, les premiers fléchissements de la fécondité « ont été le résultat de décisions individuelles prises par des millions de couples, afin de faire face aux problèmes aigus, résultant du processus de modernisation » (Dourlen Rollier, 1969). Toutefois si, comme le souligne Freedman (cité par Dourlen Rollier, 1969 : 27), « dans les pays hautement développés, tels que l'Europe occidentale et les Etats-Unis, aucun déclin de la fécondité n'a eu pour point de départ un programme de planning familial organisé par le gouvernement ou par des associations privées », il en va tout autrement dans le reste du monde constitué par les pays en développement. Les mesures coercitives dont la politique de l'enfant unique mise en œuvre en Chine, souvent sous l'instigation et avec la bénédiction des institutions promotrices des valeurs eugénistes, se sont généralisées aux autres pays asiatiques et ont engendré un recul de l'âge au mariage, ainsi que l'adoption massive de la contraception et de la pratique de l'avortement.

L'Afrique dans sa partie nord, maghrébine, est marquée également par de nombreuses mesures ou politiques aussi coercitives de réduction de la fécondité, mises en place pour accélérer les changements des comportements reproductifs : d'une part, la réforme du droit de la famille incluant l'augmentation de l'âge légal au mariage qui a fortement contribué à la limitation des naissances et d'autre part, la promotion effective de la contraception par les pouvoirs publics, dans le cadre des politiques de planning familial (Yaakoubd, 2001). La mise en œuvre de ces mesures a entraîné l'affaiblissement du modèle culturel traditionnel fondé sur un mariage précoce et une descendance nombreuse, et l'émergence d'« une société plus moderne, où l'émancipation féminine, le rééquilibrage entre les rôles masculins et féminins ont conduit inévitablement à une diminution importante de la fécondité » (David, 2004). En effet, à la suite de ces mesures, la fécondité en 2000 oscille déjà en Afrique du nord entre 2,4 enfants par femme en Tunisie et 3,3 en Egypte, en passant par les valeurs de 3,2 en Lybie, environ 3 en Algérie et 2,7 enfants par femme au Maroc (Yaakoubd, 2001).

La situation semble plus relâchée et diversifiée dans les pays africains au sud du Sahara, où les comportements reproductifs ne semblent pas évoluer au même rythme par rapport aux autres parties du monde. Par exemple, Philippe Antoine (2003) note que les comportements matrimoniaux traditionnels, vecteurs de fécondité, restent vivaces malgré les profondes mutations qui caractérisent les différentes sociétés africaines du fait de l'urbanisation et du changement de mode de production lignager. Parmi ces comportements, le phénomène de polygynie permet encore de maximiser la descendance et de concilier la sexualité de l'homme avec certains interdits post-partum qui imposent l'abstinence sexuelle. L'allaitement et l'abstinence post-partum sont encore, en effet, des pratiques majoritairement utilisées pour espacer les naissances en Afrique subsaharienne. Le recours aux contraceptifs modernes diffusés par les programmes publics de planification familiale, eux-mêmes développés dans le cadre des politiques de population lancées entre 1960 et 1970 et renforcées en 1980, se justifie encore en grande partie à cette fin d'espacement plutôt que de limitation des naissances.

L'incidence même du Sida, qui devrait s'étendre aux déterminants bio-comportementaux (avortement, allaitement, abstinence post-partum, stérilité pathologique, morti-naissances, mortalité, etc.) susceptibles d'influencer les niveaux de fécondité, n'est pas encore mis suffisamment en évidence (Garenne et al., 1995) pour sous-tendre l'émergence de comportements devant restreindre les possibilités pour les femmes d'être enceintes : limitation des rapports sexuels avant le mariage, retard de l'âge au premier rapport sexuel, recul de l'âge au mariage, choix du célibat, divorces, limitation des partenaires sexuels, baisse de la polygamie, utilisation des contraceptifs dont le préservatif, etc. (Ntozi, 2001).

L'analyse de la situation dans quelques pays africains révèle, cependant, un tableau variable avec des tendances similaires : recul de la nuptialité, faible recours à la contraception, allaitement prolongé et longs intervalles inter-génésiques au Sénégal (Charbit et Ndiaye, 1994) ; vieillissement de l'âge au premier mariage, infécondabilité post-partum, allaitement maternel et abstinence sexuelle au Togo (Vignikin et Gbetoglo, 2001) ; ajournement progressif de l'âge au premier mariage des femmes et des hommes, célibat prolongé des hommes, précocité des mariages des femmes, forte fréquence de mariages consanguins, polygamie, forte fréquence des ruptures d'unions à Djibouti (Belbéoch, Charbit et Hassan Houssein, 2008) ; recul de l'âge au premier mariage néanmoins précoce, recours à la

contraception encore modeste, maintien d'une insusceptibilité post-partum relativement longue, recours à l'avortement au Cameroun (Nouetagni, 2010).

La pluralité des formes et des conditions de la transition démographique est remarquable en Afrique, mais de façon générale la baisse de la fécondité est amorcée, probablement, en raison du recul de l'âge au premier mariage, s'accompagnant d'un accroissement des naissances prénuptiales et par conséquent d'un découplage croissant entre nuptialité et fécondité (Vimard, Fassassi, et Talman, 2003:3-8). Cette transition embryonnaire de la fécondité intervient dans un contexte encore caractérisé par une faible prévalence contraceptive moderne et la fragilisation des « autres facteurs de réduction de l'exposition au risque de grossesse dits 'traditionnels', comme l'allaitement maternel prolongé et l'abstinence post-partum, ainsi qu'une évolution des régimes matrimoniaux, avec le recul de l'âge au premier mariage et l'instabilité croissante des unions », sans oublier « les avortements provoqués (Vimard, Fassassi et Vignikin, 2010:10).

1.3. Cadre théorique

Pour mieux orienter la réflexion sur les comportements reproductifs, cette partie présente les principales théories, ainsi que les grands courants de pensée et paradigmes qui sous-tendent le débat démographique. On s'interrogera, également, sur les modalités et le niveau de prise en compte de l'apport théorique et paradigmatique des autres sciences en démographie.

1.3.1. Principales théories en démographie

Il apparaît, à travers la littérature, que la démographie fait face aux « difficultés à interpréter et à comprendre les transitions démographique passées ou actuelles, à prévoir les changements à venir ou encore à préciser les éléments requis dans la mise en œuvre de politiques et de stratégies d'intervention » (Tabutin, 1999:10). Ces difficultés sont dues à l'absence d'une « théorie générale de la reproduction humaine [...] qui permettrait d'expliquer les changements (période, rythme, décalage...) dans tout espace ou toute culture [...] ». Pour Tabutin (1999 :10), bien qu'« utopique et dangereuse [...], une telle théorie générale, ou méta-théorie », est fortement attendue par plusieurs observateurs.

Selon Chesnais (cité par Hubert, 2011:27)), « la démographie est une science dans laquelle les théories générales sont rares ». Dans cette même perspective, Wakam (2004:7) fait observer que si l'on convient que «...la théorie est un système d'hypothèses qui se réfère à un objet

factuel déterminé tel que chaque élément du système est soit une proposition initiale (axiome, postulat, donnée), soit une conséquence logique d'une ou plusieurs de ces propositions initiales [...] », il se trouve, selon une déclaration de Hubert Gérard, que, «...quand on examine les travaux publiés dans le champ de la démographie, on y repère peu de "choses" qui prétendent être des théories, et lorsque c'est le cas, ces "choses" paraissent relever des registres bien différents et leur statut de théorie paraît quelque fois même de précaire ».

Bien avant Tabutin et Wakam, Schultz (1983:37) fait remarquer que, « jusqu'à présent, la recherche démographique s'appuie [...] essentiellement sur une théorie quantitative de la population et, à part celles d'un petit groupe d'économistes, les tentatives visant à élaborer une théorie à la fois quantitative et qualitative ont été rares. La raison principale de cette lacune est la croyance répandue selon laquelle la croissance démographique rapide des pays à faible revenu excluait toute possibilité d'élévation de la qualité de la population ».

Ainsi, pour Schultz (1983:36), « du point de vue de l'économiste [...], les prévisions portant sur la croissance de la population pèchent par un excès des statistiques et un défaut de théorie. Les projections démographiques pour les pays à faible revenu sont en général caractérisées par un pessimisme excessif ». Pour lui encore, « une mise en perspective historique de la démographie nous fait également défaut. Nous nous contentons d'extrapoler à partir de statistiques globales et nous sommes terrifiés par les conclusions que nous en tirons, à savoir, pour l'essentiel, que les plus démunis se reproduisent comme des lemmings qui courent à leur propre perte ».

Dans cette perspective, «...l'image de la démographie demeure bien malgré tout celle d'une science solide dans la quantification, et faible dans la conceptualisation, l'explication ou la théorisation » (Tabutin, 1999:10). Toutefois, «...malgré le fait que la recherche causale n'occupe globalement qu'une place encore relative en démographie, on ne manque point de paradigmes, de courants explicatifs ou de théories, tant en fécondité, en mortalité qu'en migrations. Cela va des théories macro-structurelles (historiques ou récentes) aux théories les plus individualistes, des approches les plus économiques aux approches purement culturelles, des courants néolibéraux aux courants matérialistes..."on frise le trop plein [...] avec la coexistence aujourd'hui d'explications opérant à des niveaux tout à fait différents, plus ou moins vérifiés empiriquement, plus ou moins contradictoires, sans qu'aucun n'ait un

consensus scientifique minimal et ait pu remplacer la vieille théorie classique de la transition démographique [...] » (Tabutin, 1999:10).

Chaline (1998 : 25) reconnaît, pour sa part, que «...vouloir trouver une explication rationnelle des faits démographiques et de leur articulation avec d'autres phénomènes historiques est certes une prétention légitime de l'esprit ; mais rappeler les limites des schémas trop simplistes ou trop déterministes n'en constitue pas moins un devoir pour l'historien conscient de la complexité des choses ». D'autres, comme Tur (2011 :8), considèrent même que la démographie est « tout à la fois, une science, une croyance et un discours politique ». Elle est, selon Véron (cité par Tur, 1998 :8), « une science [...] lorsqu'elle révèle des régularités ou des relations de dépendance. Mais elle n'est parfois que croyance, que conjectures, qu'interprétations hasardeuses, voire même simples convictions. Il lui arrive aussi de se confondre avec des opinions politiques ou, du moins, de leur servir de caution ». Loungoulah (1995 :9) renchérit dans cette perspective, en écrivant que « le champ des positions en démographie économique est devenu plus explosif, mais les analyses en la matière n'en demeurent pas moins idéologiques ».

En effet, le construit paradigmatique a tendance à tuer la dynamique nécessaire et inhérente aux faits et comportements démographiques. On ne pourrait, somme toute, condamner à perpétuité les faits et comportements dans des clichés statiques et individualisés, qu'ils soient macro-structurels voyant éternellement « dans la prolifération du Tiers-monde et de l'Afrique noire en particulier, un simple reflet, ou presque, de leur mode de production archaïque et de leur pauvreté économique », ou micro-économiques sous l'angle de l'utilité (bénéfice) ou de la "désutilité" (coût) de l'enfant supplémentaire, ou encore sous celui des théories du flux des richesses « pour lesquelles la fécondité est élevée dans les sociétés où le flux des richesses est au bénéfice des parents, c'est-à-dire là où, en définitive, les enfants rapportent au cours de leur vie (par le service, le travail, le revenu, les biens, les garanties...) plus qu'ils n'ont coûté » (Wakam, 2004:25). Aucun de ces clichés pris individuellement et bien d'autres, basés sur la théorie marxiste des stratégies de classe et de survie, ou sur les théories plus féministes visant à « expliquer le niveau de l'évolution de la fécondité par la condition de la femme », ne semble épuiser la persistance des comportements reproductifs au milieu des mutations à la fois sociétales et sociales qui caractérisent l'Afrique contemporaine (Tchicaya-Oboa., Kouvouama & Missié, 2014). Ces mutations qui se font sur fonds de difficultés de la vie quotidienne, notamment en milieu urbain, ne manquent pas de faire prendre conscience

sur « les difficultés d'entretenir une famille, les enfants, 'le deuxième bureau' » ; le marché, l'obsession des moyens à mettre en œuvre pour vivre au quotidien sous-tendent les paroles rythmées », rapporte Kouvouama (2013), en traitant de l'*Anthropologie de la chanson congolaise de variétés. Imaginaire, production du sens*.

Il nous faudra revisiter le terrain de la démographie africaine avec d'autres grilles, en se basant sur des théories modernes plus dynamiques et contextuelles, débarrassées des préjugés scientifiques hérités des clichés paradigmatiques classiques et occidentaux. En effet, parmi les théories modernes envisageables, l'approche contextuelle et dynamique positiviste permet de nuancer, notamment en Afrique, la portée de l'héritage culturel, et de « mettre en exergue la perte de l'influence des règles sociales des conduites existantes sur les membres de la société » (Massugueu Siaka, 2012 : 83 ; Boungou et al., 1989). Dans cette perspective, la théorie de la désorganisation sociale « *social desorganisation* », qui tire ses fondements à travers l'étude de Thomas et Znanieck en Europe et aux Etats-Unis en 1918-1921, permet de désacraliser la ou les traditions africaines. En effet, à cause du processus de modernisation et de l'urbanisation, les sociétés africaines se caractérisent par de profonds « changements structurels », se traduisant entre autres par une nucléarisation des ménages, une autonomie de plus en plus croissante des femmes, une diminution graduelle du poids social et par l'émergence de nouveaux comportements humains orientés plus « vers la satisfaction personnelle (l'individualisme) que vers la responsabilité familiale, de sorte que les individus vivent de moins en moins pour la société » (Massugueu Siaka, 2012 :88). Cette théorie, pour reprendre Kalambayi-Banza (2007 :21), considère que « la scolarisation, l'urbanisation et la religion chrétienne affaiblissent les structures traditionnelles par un relâchement du contrôle des adultes (parents, tuteurs) sur les cadets », entraînant le non-respect des normes traditionnelles et la perte de l'intérêt à l'égard de l'initiation coutumière de la sexualité des jeunes ».

Une telle orientation théorique permet de mieux saisir l'impact de la modernisation en tant que l'un des éléments essentiels entraînant des changements en matière de sexualité et de procréation, de l'évolution des structures des ménages et de la parenté justifiant l'affaiblissement des structures d'encadrement des enfants, de l'action politique et institutionnelle développée en la matière et d'autres processus religieux déstructurant ou restructurant les normes sociétales et sociales à tous les niveaux local et global.

1.3.2- L'exception africaine

L'actualisation de la grille d'observation et d'analyse des faits démographiques est d'autant plus nécessaire en Afrique que celle-ci présente des singularités propres liées à son histoire et aux mutations en cours. En effet, « la baisse de la fécondité africaine fait, depuis plusieurs décennies, l'objet d'une observation particulière des institutions internationales comme des milieux scientifiques. L'attente d'une baisse des niveaux de fécondité est née d'une prise de conscience de la rapidité de la croissance des populations africaines consécutive à l'amélioration de la survie des enfants et, dans une moindre mesure, de celle des adultes » (Vimard, Fassassi et Vignikin, 2010:9). Notestein (cité par Pearce, 2011:75), affirmait déjà « que l'on ne pourra parvenir à une stabilisation de la population mondiale que si les habitants d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du sud s'enrichissent en suivant la voie adoptée par la plupart des sociétés occidentales ».

Or, tandis que les populations d'Asie et d'Amérique du sud ont déjà adopté les schémas transitionnels des sociétés occidentales, l'Afrique subsaharienne est la « dernière région à entamer son processus de transition démographique » (Beaujeu et al., 2011:5). Fargues (1988), comme d'autres, a, jusqu'à une certaine époque, affiché un scepticisme quant à l'évolution de la fécondité africaine. Pour lui, en effet, « la progression du poids démographique de l'Afrique ne ralentira effectivement à partir de 2005-2010 qu'à condition que s'infléchisse au préalable sa fécondité [...]. Or les signes avant-coureurs de cet infléchissement restent aujourd'hui bien tenus. Par une démarche du plus pur évolutionnisme, on suppose simplement que, tôt ou tard, les schémas africains de croissance se rapprocheront de ceux des régions en développement qui sont plus avancées dans leur transition démographique, puis de ceux des pays industrialisés, seule expérience que l'histoire nous offre d'une transition achevée » (Fargues, 1988:74).

Toutefois, la particularité de l'Afrique pourrait-elle être liée au fait qu'elle ait été « plus durement ponctionnée par la mort et par l'exode que les autres continents au cours des trois derniers siècles », et qu'elle serait « en voie de rattraper un retard démographique lentement accumulé » comme l'insinue encore Fargues (1988 :74). Loungoulah (1995 :8) semble aller dans ce sens, quand il propose que, « dans le procès démographique que l'on fait aujourd'hui au continent africain, il ne faut pas oublier l'incidence démographique de la traite des noirs qui a sans conteste repoussé la phase de la transition africaine ». Toujours est-il que Fargues (1988 :89) reconnaît que « la première phase de la transition africaine s'est déclenchée

tardivement, et dès lors elle s'accélère sans conteste. C'est au rythme de l'importation de techniques déjà éprouvées ailleurs, plutôt qu'au gré de découvertes médicales successives, que sont survenus les déclin de la mortalité. Les facteurs qui ont permis à l'Afrique au sud du Sahara d'entrer dans cette première étape de transition furent ainsi largement exogènes. Il n'en est plus de même pour la seconde étape où s'enclenche le déclin de la natalité. L'histoire récente des autres continents nous en a montré le caractère fondamentalement endogène ».

Ainsi, pour Fargues (1988 :87), le schéma africain de transition observe trois grandes variantes régionales : (i) une variante orientale et occidentale, à natalité et mortalité élevées ; (ii) une variante centrale, à natalité modérée et mortalité élevée ; et (iii) une variante australe, à natalité et mortalité modérées. La plupart des sociétés africaines, selon Vimard et al (2002 :26), sont encore dans la première phase transitionnelle, amorcée au cours de la décennie 1980 fortement « marquée [...] par une récession économique qui va d'une simple stagnation [...] à des crises plus ou moins sévères » ; « période de baisse de revenu des ménages, d'augmentation des coûts d'éducation des enfants et, pour certains pays, de réduction des budgets publics de fonctionnement, d'investissement, concernant particulièrement les services scolaires et de santé ».

Cette période de récession renforce, pour reprendre encore Vimard et al. (2002), « l'affaiblissement du contrôle social traditionnel sur la fécondité et l'émergence d'une conceptualisation par les couples eux-mêmes de leur régulation familiale, déterminant dans la baisse de la natalité [...] dans les groupes socio-économiques les plus instruits et les plus engagés dans l'économie marchande ». Car, avec « la réduction des budgets des programmes de Planning Familial comme celle qui touche les revenus des familles [...], les groupes pauvres ne peuvent véritablement accéder aux moyens de régulation de leur fécondité ». En conséquence, à cause de cette situation, « les individus plus démunis demeurent quant à eux intégrés dans des cadres idéologiques de reproduction démographique traditionnels ». Il nous revient de démontrer, dans ce travail, les limites de cette conception, qui a tendance à occulter les dynamiques qui caractérisent les cadres traditionnels de reproduction, ainsi que le besoin des changements en Afrique.

Cette démonstration est également nécessaire, dans la mesure où, Vimard et al (2002 :26-27) considèrent, en outre, qu'en Afrique, la « première phase de transition de la fécondité correspond davantage à une transition de crise concernant les couches moyennes et aisées

qu'à un réel malthusianisme des plus démunis ». Pour eux, en effet, « la fécondité diminue en Afrique Subsaharienne, alors que les liens intergénérationnels et les flux de ressources qu'ils sous-tendent se maintiennent [...], et que la famille nucléaire ne devient pas la forme familiale dominante [...]. En ce sens, la transition de la fécondité n'est pas la conséquence ou la manifestation concomitante d'une nucléarisation de la famille qui n'est pas la règle. Elle résulte davantage d'une modification plurielle des projets familiaux des différentes formes de familles, sous la pression des contraintes sociales et économiques ». S'il est possible que la famille élargie demeure la forme familiale dominante pour des raisons des solidarités mécaniques, notamment dans les villes, ce n'est pas le cas au Congo, en ce qui concerne particulièrement les relations intergénérationnelles et les flux des ressources ; car on peut y noter un fort relâchement des liens intergénérationnels et le coût de plus en plus croissant de l'enfant (éducation, santé, alimentation et nutrition, etc.) pour les parents qu'il n'était dans le contexte lignager.

En effet, le contexte actuel requiert une certaine prudence dans l'énonciation des convictions théoriques, d'autant plus que, pour aller dans le même sens que Beaujeu et al. (2011 :7), « à long terme, le futur démographique de l'Afrique » n'est pas « encore écrit. Il dépendra des progrès socio-économiques mais également de l'action politique qui sera mise en œuvre au cours des prochaines années en matière démographique ». Il dépendra également de l'orientation et de la mise en œuvre de la gouvernance politique et économique dans les pays africains. Pour Beaujeu et al. (2011 : 40 et 169), en effet, dans la mesure où « le processus de transition démographique a pour enjeux principaux l'évolution de la structure par âge de la population et les défis à chaque étape de ce processus », un certain malthusianisme spécifique s'impose à l'Afrique confrontée à une explosion démographique sans précédent, pour lui permettre d'éviter le risque de paupérisation massive suite à la croissance rapide de la population, et de bénéficier des « germes d'une dynamique de développement (« dividende démographique », dynamique de la demande intérieure, etc.) ».

Cohen (2012 :101) note, non sans raison, qu'« au XXI^e siècle, avec la diffusion plus rapide des technologies, le poids des populations recommence à dicter sa loi dans l'équilibre des richesses mondiales. Les pays pauvres, qui ont longtemps connu une démographie plus vigoureuse, s'appêtent à cumuler population et richesse ». Dans son éditorial à la revue Géopolitique africaine n° double 53-54, Lopes (2015 :5) cite cinq (5) bonnes nouvelles pour l'Afrique, parmi lesquelles la croissance continue de sa population.

Ainsi, la théorie de la transition démographique devrait être utilisée comme une grille de lecture et un outil d'aide à l'action, dans la recherche et le maintien de l'équilibre entre la fécondité et la mortalité, la population et les ressources. Car l'action humaine, indiquent Beaujeu et al (2011 :171), « peut être fortuite, spontanée et décelée à postériori, mais elle peut aussi être volontaire, concertée, et destinée à produire des effets soigneusement prévus ». L'histoire des transitions démographiques achevées et en cours fournit des enseignements éclairants, qui permettent de gérer plutôt que de subir l'action humaine et ses effets en matière démographique.

Toutefois, il sied de reconnaître, avec Cohen (2012 :152-153), que la réflexion doit demeurer soutenue, dans la mesure où « la science est aléatoire et les Etats sont dirigés par des gouvernements attachés à réduire le mécontentement des peuples, ici et maintenant, davantage qu'à anticiper les crises futures ». D'abord sur le seuil de renouvellement des générations et les conditions d'équilibre des variables fécondité et mortalité dans les phases transitionnelle finale et post-transitionnelle pour éviter les désagréments de la phase implosive. Comme l'observe Pearce (2011 :220), le seuil de renouvellement des générations, généralement situé à 2,1 enfants par femme, est une moyenne qu'on applique même aux pays « où de nombreux enfants meurent jeunes », sans compter que tous les adultes ne souhaitent pas avoir des enfants quand ils ne sont pas simplement, physiologiquement et socialement voire psychologiquement, incapables d'en avoir. Les valeurs du seuil de renouvellement des générations recalculées en 2003 (Pearce, 2011 :220), par les démographes de l'université de Princeton, tenant compte des différents taux de mortalité de chaque pays, se situent dans une large fourchette allant de « moins de 2,1 à presque 3,5 enfants par femme ». Ce niveau de fécondité étant fortement associé aux comportements individuels sur lesquels les états ont une faible prise, est peu prévisible. Les expériences allemandes, chinoises et singapouriennes, illustratives, montrent à quel point les états peinent à faire remonter la fécondité dans un contexte où très peu de femmes, ou de couples, souhaitent avoir des enfants, car de plus en plus déterminés par d'autres aspirations socioprofessionnelles et/ou le besoin d'une plus grande liberté.

Par ailleurs, il semble apparaître, au regard des facteurs caractérisant chaque société, une diversité des schémas de la transition. Ainsi, les facteurs à la base du processus de transition démographique dans les sociétés occidentales ne se retrouvent pas ailleurs. Vimard et al

(2002 :3) notent dans cette perspective que : (i) « le lien entre le progrès économique et social et la baisse de la fécondité, qui a caractérisé certains pays d'Asie du Sud-est, ne se retrouve pas dans des pays pauvres ou en pleine crise économique (Bangladesh, Colombie...) ou dans certaines populations démunies d'Amérique Latine », (ii) «le contrôle de la nuptialité, par le retard de l'âge au mariage, facteur majeur de baisse de la fécondité au Maghreb, est absent des transitions des pays latino-américains », et (iii) « le rôle de la baisse de la mortalité comme élément initiateur de la diminution de la fécondité, mis en avant pour beaucoup de population, semble plus incertain dans certains pays d'Afrique subsaharienne (Ghana, Côte-d'Ivoire) où la transition de la fécondité s'amorce alors que la mortalité des enfants y est encore élevée et a tendance à stagner, voire à augmenter dans certaines régions ou à certains âges ». Van de Walle (1998:157) renchérit, en stipulant que, « contrairement à ce que la théorie de la transition démographique avait trop facilement supposé, il n'y a pas de séquence obligée entre la baisse de la mortalité et celle de la natalité, ni de relation nécessaire entre l'évolution de la nuptialité et celle de la fécondité légitime ».

Enfin, au-delà de la nécessité de prendre en compte les facteurs contextuels, une certaine prudence épistémologique s'impose, pour éviter les pièges évolutionnistes, eugénistes voire néo-malthusiens. Ce n'est pas un processus linéaire, à l'image de la loi des trois états de Rostow. Ceci d'autant plus que, comme l'observe Dupâquier (1998 :14), « il est bien difficile d'assigner des dates précises à chacune des phases successives de la transition démographique : la baisse de la mortalité avait commencé partout en Europe avant 1750 ; celle de la fécondité s'est poursuivie, avec des soubresauts, jusqu'à nos jours ». Ainsi, la transition démographique, sur le continent européen, « a été beaucoup plus longue et moins brutale que celle qui affecte le tiers-monde depuis la seconde guerre mondiale ». A tout le moins, « la transition démographique, passage irréversible des équilibres démographiques anciens à de nouveaux, s'est accompagnée d'une lente mutation des structures générales de la population européenne » (Bois, Lequin et Troyansky G., 1998:161). Mais l'Afrique, à son rythme, s'est sans doute aussi engagée, de façon irréversible, dans le processus de transition démographique.

1.3.2. Paradigmes explicatifs en démographie

Le paradigme, ou plutôt la matrice disciplinaire d'une science, correspond à l'ensemble des croyances, des valeurs reconnues et des techniques qui sont communes aux membres d'une communauté scientifique donnée (Courgeau, 2002:6). Selon qu'on s'intéresse aux variations

et à l'état des populations humaines aux différents niveaux (individu, famille, population d'une commune ou de l'ensemble d'un pays), on peut distinguer trois grandes catégories de paradigmes en démographie : le holisme, l'atomisme et l'approche contextuelle (Courgeau, 2002:3-9).

Le holisme est « l'approche qui explique l'évolution d'une société à partir de ses finalités globales, sans faire intervenir de volonté individuelle » (idem :6). Cette approche a bénéficié d'une forte influence de la démarche durkheimienne, pour qui « les faits sociaux sont indépendants des fonctions qu'ils remplissent dans la société et que, tout en restant les mêmes, ils peuvent servir à des fins différentes ». Pour montrer qu'un phénomène est cause d'un autre, Durkheim propose une méthode comparative, celle des variations concomitantes. Adolphe Landry (cité par Courgeau, 2002:6), qui abonde dans le même sens, suggère une analyse de régression pour mettre en évidence un rapport de concomitance entre les phénomènes étudiés. Cette approche permet de définir « une causalité qui trouve son origine dans la société elle-même et non dans l'individu et dont les effets se font sentir sur l'ensemble de la population ». Toutefois, les modèles estimés sur la base de cette approche, quelle que soit sa variante, s'appuient sur les caractéristiques individuelles, qui peuvent ou ne pas « conduire à des résultats équivalents à ceux que l'on obtiendrait avec des analyses agrégées » (ibidem : 7). Elle nie « l'existence d'entités individuelles pour ne retenir que des comparaisons entre groupes homogènes » (op cit : 9).

Cependant, l'atomisme, opérationnalisé à travers l'approche biographique, est basé sur l'individualisme méthodologique « qui montre que le comportement d'un individu est à rattacher à son histoire de vie passée, sans rechercher dans la société des raisons de ses actes » (Courgeau, 2002:14). Globalement, cette approche permet d'étudier les interactions entre différents phénomènes compétitifs ou concurrents, qui sont en fait des modalités d'un même événement vécus par l'individu et offre une perspective dynamique à l'analyse des populations dans leurs hétérogénéités. Toutefois, l'approche ne prend pas en compte le contexte (milieu familial, entourage plus ou moins étendu tel que quartier ou commune de résidence, etc.) dans lequel les conduites humaines se produisent.

En fin, l'approche contextuelle et multi-niveau vise à corriger l'erreur atomiste et écologique des précédents paradigmes, en travaillant simultanément à divers niveaux d'agrégation, « pour expliquer un comportement qui est toujours individuel » (Courgeau, 2002:15). Elle peut utiliser les caractéristiques de types très différents : les caractéristiques du moment avec le

modèle de type logit, les caractéristiques biographiques, etc. Dans les modèles biographiques contextuels, on a la possibilité d'introduire des périodes historiques, par exemple une guerre, une crise économique, etc. L'approche permet ainsi de combiner une approche transversale à une approche longitudinale de la vie d'un individu, dans un même modèle. Toutefois, cela suppose que les comportements des individus à l'intérieur d'un groupe soient interdépendants entre eux et qu'en pratique, il soit plus vraisemblable que le risque encouru par un individu dépende des risques rencontrés par les individus du même groupe (Courgeau, 2002:17).

En dehors de ces trois grands paradigmes, Poirier et Piché (1999 : 41-64) proposent plusieurs autres découpages possibles pour l'analyse démographique, selon qu'ils concernent l'objet de la recherche, le niveau d'analyse, les facteurs explicatifs, les courants théoriques critiques ou autres. Les paradigmes portant sur l'objet de la recherche privilégient la méthode analytique, qui repose sur l'idée qu'« il est impossible de parvenir à comprendre les systèmes complexes si l'on ne commence pas au préalable par isoler les diverses parties qui les composent » (p.42). Cette idée a donné lieu à une lourde tendance à la spécialisation, ayant ainsi éclipsé « en démographie la logique de synthèse, l'objet de la discipline se trouvant extrêmement morcelé » (p.43).

Face à cette tendance, se développe « une perspective plus large, plus synthétique, plus systémiste », visant à mettre en évidence les propriétés d'un ensemble par « l'étude de l'ensemble que par celle des parties qui le constituent ». Cette perspective se propose ainsi de « reconstruire le puzzle issu du processus de fragmentation des transitions démographiques, en prenant soin de le réinsérer dans le cadre des mutations globales des sociétés » (p.44).

Ces paradigmes ont inspiré trois autres approches, en plus de l'approche analytique. Il s'agit de : (i) l'approche de l'ajustement multiphasique qui propose d'étudier, par exemple les transformations de la fécondité dans un cadre qui inclut l'analyse des interactions avec la nuptialité et la migration ; (ii) l'approche intégrant la fécondité, la nuptialité, la mortalité et la migration et centrée sur l'économie familiale ; (iii) l'approche en termes de stratégie de reproduction, basée sur l'analyse biographique, visant à « restaurer dans l'analyse l'unité des phénomènes démographiques, mais aussi économiques et politiques, qui sont presque toujours appréhendés [...] en ordre dispersé » (p.45).

Les paradigmes centrés sur le niveau d'analyse inspirent au moins quatre courants. Le premier est celui des tenants de la macroanalyse pour qui « les phénomènes démographiques sont d'abord et avant tout des phénomènes collectifs qui nécessitent une explication sur le plan collectif » (p.45). C'est sans doute dans ce cadre que s'inscrivent « les formulations classiques de la théorie de la transition démographique », où « la chaîne causale opère à l'échelle macroscopique » (p.46). Le deuxième courant, celui des tenants des approches de la microanalyse, influencent largement les études de la fécondité. Entre ces deux extrêmes, s'inscrivent les tenants des approches portant sur le niveau mésoscopique et adoptant « le ménage ou le réseau familial comme unité d'analyse », mais accordant peu de « place aux forces macro structurelles ». C'est la perspective de l'approche des flux intergénérationnels des richesses (p.47). Le quatrième courant se veut intégré, promouvant les analyses contextuelles ou multiniveaux et institutionnelles, avec pour objet de « prendre en compte des structures situées entre les deux extrêmes que constituent l'individu d'un côté et le système monde de l'autre » (p.47). L'approche intégrée permet ainsi l'étude « des stratégies de reproduction, située à la croisée de plusieurs courants de recherche » et de « saisir l'articulation entre les comportements des individus et les structures institutionnelles avec lesquelles ils interagissent » (p.47). Elle constitue une réponse au « problème de l'interaction entre variables décrivant des propriétés individuelles et variables qui recouvrent des propriétés collectives » (p.47).

Les paradigmes portant sur les facteurs explicatifs introduisent une partition entre les tenants du déterminisme culturel et ceux du déterminisme socio-économique dans l'analyse des tendances démographiques. En effet, « en réaction aux formulations classiques de la théorie de la transition démographique, aux modèles micro-économiques ainsi qu'aux approches institutionnelles, qui toutes accordent une place prépondérante aux déterminants socio-économiques, plusieurs chercheurs ont proposé des explications culturalistes des comportements de fécondité ».

Toutefois, une tendance à l'intégration se dessine depuis, suite aux propositions de Rudolph « qui considère les facteurs économiques et écologiques comme des paramètres qui délimitent, contraignent et orientent les réponses des ménages et des individus, mais à l'intérieur desquels subsiste une grande marge de manœuvre soumise au jeu des influences institutionnelles et culturelles » (p.50).

Les paradigmes liés aux courants théoriques critiques, qui intègrent une vision conservatrice ou radicale du changement social, permettent de définir plusieurs écoles de pensées en démographie : l'école américaine, l'école francophone, l'école latino-américaine, l'école africaine...L'école américaine s'appuie sur « le fonctionnalisme au niveau macro et le culturalisme au niveau micro », avec pour caractéristique principale la non prise en compte de la contribution du féminisme et du marxisme (p.54). L'école francophone, elle, se caractérise par deux traditions, d'une part la démographie formelle, dominante, accordant une place centrale à l'analyse démographique au sens strict du terme et, d'autre part, la démographie sociale, plus critique, revendiquant un « dépassement du réductionnisme des modèles explicatifs individualistes en faveur d'une approche systémique, dynamique à l'échelle macro-sociale et ouverte à l'apport d'autres disciplines. Contrairement à l'école américaine, l'école francophone reconnaît une place centrale aux femmes dans l'étude de l'articulation du régime démographique. L'école latino-américaine, quant à elle, est un courant « engagé » dit de libération nationale ; elle comporte deux sous-courants théoriques : d'une part les approches historico-structurelles, fortement influencées par la théorie de la dépendance, qui considèrent que « l'histoire et les institutions sociales, politiques et économiques jouent un rôle prépondérant dans l'explication des phénomènes démographiques » et que ceux-ci sont indissociables de l'ensemble des autres dimensions politiques et économiques. D'autre part, les approches des stratégies de survie, visant le niveau microscopique qui, en réaction aux approches culturelles, interprètent les comportements démographiques « comme des stratégies de survie face à un environnement de sous-développement ». A la démographie sans classe et sans visage, caractérisant la démographie dominante, l'approche latino-américaine oppose une démographie de classe.

En fin, l'école africaine se caractérise par deux tendances ; la première critique l'approche planning familial considérée comme « importée de l'extérieur » et non respectueuse de la spécificité africaine. Elle insiste sur l'importance des logiques africaines pour comprendre les complexités du mariage et de la procréation, ainsi que celle de la famille pour l'étude de la fécondité africaine. La deuxième approche de l'école africaine est proche de l'école de la dépendance dans sa « version africanisée par Amir » et a particulièrement marqué le champ des migrations (p.58).

1.3.3. Les apports extérieurs

La démographie pourrait utilement tirer aussi profit des apports d'ordre épistémologique, reposant sur trois solutions : le réalisme, l'idéalisme et le constructivisme. Le réalisme postule que le réel est effectivement déjà là, en dehors de nos esprits, doté de lui-même d'une signification en soi, tout aussi universelle qu'univoque. Tandis que l'idéalisme stipule que le réel intrinsèquement idéal, ne reçoit pas sa signification du dehors, mais n'a de sens que du dedans. Les démographes, selon Singleton (1999 :15-31), sont « plus tentés par le réalisme que l'idéalisme ».

L'attitude du réalisme s'associe au constructivisme, et à la recherche d'un objectivisme, y compris dans le cas des réalités culturelles qui « ne représentent que la coloration superficielle des substances naturelles sous-jacentes », des significations substantielles, des constantes transculturelles, aussi universelles qu'univoques. Alors que « la science, la démographie incluse, a beau, par définition, ne traiter que du général, ce dernier est tout aussi et souvent plus réel que le particulier ». Par ailleurs, plus qu'une abstraction scientifique est supposée incarner une quintessence, substantielle ou structurelle, elle est souvent prise pour la cause profonde des cas concrets. En effet, « les démographes ont tendance à classer, voire essentialiser des réalités qui, épistémologiquement parlant, ne peuvent qu'être des angles d'approche purement analytique ». Le réalisme s'associe un naturalisme fréquent qui évacue des aspects accidentels pour « atteindre une essence, un quintessentiel explicatif, aussi bien des strates traversées, que des phénomènes superficiels de la ligne de départ ». Le nominalisme court le même risque, lorsqu'il abandonne la primauté du statut « qu'il accorde aux singuliers de départ ».

Du point de vue philosophique, Dupâquier et Hélin (1998) proposent trois courants ayant « participé d'une façon indirecte mais efficace à développer la connaissance de la société par la société : rationalisme, individualisme, et mythe de l'homme moyen ». En effet, l'activité statistique qui fournit des outils à la démographie « postule [...] un substrat idéologique ou plutôt une certaine vision du monde ». Mais, « pour atteindre son objectif, elle procède par suite d'opérations logiques et contrôlées : construction de nomenclatures, de codes, de questionnaires ; établissement de plans d'échantillonnage, vérifications, extrapolations, etc. ». Historiquement donc, la victoire du rationalisme s'est traduite par son extension aux secteurs de la recherche et par son application à la science, d'abord dans le domaine de la nature, puis

dans celui de la "société", en vue d'une connaissance quantitative » (Dupâquier et Hélin, 1998).

Dans le même temps, l'individualisme envahit également tous les secteurs politiques, philosophiques et économiques. Il participe à « l'atomisation des structures économiques et sociales légitimées par la Révolution Française et le Code Civil, avec accent mis sur le droit de propriété et se traduit, au début du XIXème siècle, par la montée du libéralisme ». C'est ainsi que, « au niveau démographique, l'unité choisie est l'individu de préférence au ménage ». Ce choix se justifie par le « lien qui s'établit au XIXème siècle entre la représentation de la société comme une somme d'individus et la méthodologie statistique qui égalise tous les individus pour les incorporer dans ses classements » (Dupâquier et Hélin, 1998). Cette tendance pense la société à travers l'individu sans que la somme des individus reflète véritablement la société. D'où des écarts inévitables entre les observations réalisées sur les individus et la réalité de la société. Il se pourrait ainsi, dans le cas de nombreuses études démographiques, malgré le soin apporté aux questions d'échantillon, que les choix stochastiques effectués ne portent pas toujours sur les individus moyens, représentatifs de la société étudiée.

L'anthropologie dynamique, qui se développe au lendemain de la deuxième guerre mondiale grâce aux travaux de Balandier (1971 : 13-16), se propose de combler le manque de l'histoire dans le champ explicatif des modèles dominants, le fonctionnalisme et le structuralisme, eux-mêmes nés en réaction aux dérives de l'évolutionnisme et du diffusionnisme. En effet, l'anthropologie dynamique se préoccupe de mettre en évidence l'histoire et le changement dans un contexte particulier, la décolonisation, qui engendre de profondes mutations. Ainsi, elle se donne pour perspective d'appréhender la réalité sociale à travers l'histoire, perspective qui va à l'encontre du fonctionnalisme et du structuralisme qui, en soutenant une conception statique des sociétés, entretiennent l'illusion de leur longue permanence. Dans la perspective de l'anthropologie dynamique, le changement n'est plus considéré comme faisant partie de l'accidentel, mais se trouve dans la nature même des sociétés. Elle porte son objet sur le changement et le dépassement des courants du changement en vigueur : l'évolutionnisme, attentif au passage d'un stade à un autre, et le diffusionnisme plutôt attentif au processus de diffusion envisagé comme moteur des sociétés.

Or, au sens où l'entend Balandier (idem), la dynamique sociale est inhérente aux structures mêmes de la société ; elle est active en permanence et s'inscrit dans la nature de toute société. Toutefois, cette dynamique sociale est fonction de deux groupes de facteurs : d'une part les facteurs externes relevant du système des relations avec d'autres cultures par exemple dans le contexte colonial et, d'autre part les facteurs internes qui relèvent du cycle de vie propre des sociétés. Par cette approche dynamique, les catégories de statique/dynamique, stable/instable et de tradition/modernité fortement valorisées par le fonctionnalisme et le structuralisme, sont remplacées par une approche dialectique entre forces de rupture et de continuité. Car toute société est génératrice d'ordre (continuité) et de désordre (rupture). Il n'y a ainsi aucune société inscrite en permanence dans le présent, statique, sans histoire ni changement. L'anthropologie dynamique n'exclut pas, cependant, une certaine tension, aussi bien qu'une certaine inertie, dans le contexte des situations de crises transitionnelles.

En somme, la démographie est traversée par une diversité de doctrines, théories et paradigmes, qui se justifie par la sensibilité et la complexité de son objet : l'étude des populations humaines, de leurs variations et de leur état (Courgeau,2002:2). Cette diversité des doctrines et paradigmes rend difficile toute tentative visant à transcender les clivages idéologiques, et à saisir les phénomènes démographiques dans une perspective à la fois systémique, dynamique et épistémologiquement neutre. Ce n'est sans doute pas de mauvaise foi ; mais comme le note Bourdon (1947 : 481), « l'histoire des doctrines de la population est surtout l'histoire des erreurs qui ont été émises au sujet de la population », ce qui incite à une vigilance constante, même en situation d'apogée qui « est toujours, dans l'histoire, le terme d'un mouvement ascensionnel d'expansion, et le début du déclin » (Bois, Lequin et Troyansky, 1998 : 166).

L'évolution des populations occidentales se trouvant dans la phase implosive, dément les prévisions optimistes des premiers théoriciens sur l'équilibre entre la mortalité et la fécondité dans la phase finale de la transition démographique. Toujours est-il qu'on continue à s'étonner du caractère tardif et inachevé du processus transitionnel, particulièrement en Afrique au sud du Sahara. Cela montre à quel point les différents apports fournis par les propositions épistémologiques, philosophiques et d'autres disciplines, particulièrement l'anthropologie dynamique, ainsi que la diversité des contextes, sont faiblement mis à contribution. Car, comme on le sait, même en Europe, « la transition démographique [...] s'est accompagnée d'une lente mutation des structures générales de la population [...] » (

Bois, Lequin et Troyansky, 1998: 161). Dans cette perspective, Sauvy (1947 : 222) note bien pour la France que le « malthusianisme démographique [...], si étendu et si ancien dans la pratique, n'a eu, relativement, qu'une faible importance. L'application ayant précédé la théorie, les dangers de la dépopulation sont apparues avant même que les conceptions eugéniques ou néomalthusiennes aient pris une force suffisante. [...] Dans les pays anglo-saxons, au contraire, la baisse de la natalité a été beaucoup plus tardive, et peut-être considérée comme l'œuvre d'une avant-garde doctrinale. [...] Cette différence d'évolution tient sans doute à diverses causes, parmi lesquelles le facteur religieux doit tenir une place importante ».

1. 4. Problématique et questions de recherche

1.4.1- Problématique

Il ressort du débat sur la démographie africaine que, pour la plupart des observateurs, la fécondité africaine demeure trop élevée, traduisant un certain acharnement des Africains à procréer sur des bases traditionnelles, malgré un contexte économique, social et politique de plus en plus changeant et même dramatique, notamment dans les cités urbaines (Romaniuk, 2011). Les Africains semblent, ainsi, sourds aux menaces de l'explosion démographique pour l'avenir de la planète et les conditions d'existence (crise du logement, coûts de l'éducation et de la santé, rareté des emplois décents se traduisant par de forts taux de chômage et des activités informelles aux revenus précaires, etc.).

Plusieurs autres observateurs inscrivent même la tendance actuelle vers la baisse de la fécondité africaine, de plus en plus remarquable et dont on ne peut prédire l'irréversibilité, dans le cadre d'une simple transition de crise, qui se fait « sans qu'il y ait au préalable l'amélioration des conditions socio-économiques selon la théorie classique de la transition démographique » (Vimard et al., 2002).

La variabilité, ainsi que la lenteur qui caractérisent le rythme de baisse de la fécondité africaine, sont très probablement associées aux mutations, sur fonds d'ambiguïtés, introduites par les différentes turbulences ayant marqué l'histoire de l'Afrique, accélérées ou à tout le moins, renforcées par la mondialisation des échanges socioculturels face aux facteurs endogènes. Ces mutations créent une situation sociétale dont l'orientation est encore faiblement maîtrisée. En effet, comme l'écrit Elikia Mbokolo (cité par Kuyu, 2005 : 99), « la complexité africaine est aussi caractérisée non seulement par des tactiques de bricolage,

conscientes ou volontaires, entre les réalités locales et étrangères, mais aussi par des pratiques souterraines probablement involontaires, inconscientes, qui bien sûr s'inscrivent dans la longue durée, et par des pratiques de réappropriation et de métissage ».

Il est possible de convenir ou non avec Romaniuk (2011:1) pour qui, traitant du cas spécifique de la République Démocratique du Congo, « *reproductive behavior in much of the region (tropical Africa) is, metaphorically speaking, in a kind of no man's land, where tensions between the forces resisting the transition and those propelling it are at an impasse with no resolution yet insight. Even though world experience and elementary reasoning tell us that fertility transition is inevitable, we can only speculate on how it will happen in Congo* »⁹.

Les populations africaines pourraient être, *in fine*, porteuses d'une troisième voie, qui reste à configurer, étant donné que « l'homme des sociétés dites dualistes », écrit Balandier (1984 : 210), « n'organise pas son existence en se situant alternativement face à deux secteurs séparés, et régis, l'un par la tradition, l'autre par la modernité...La dialectique qui opère entre la tradition (dégradée) et la modernité (imposée de l'extérieur)...fait surgir un troisième type de système socioculturel, dont l'origine est liée à l'affrontement des deux premiers ».

Dans cette optique, la réponse démographique africaine actuelle au sud du Sahara pourrait-elle à terme inspirer une troisième voie en matière de gestion démographique ? La question est ouverte, d'autant plus que face à la crise, les populations africaines développent des stratégies et de nouvelles formes de solidarité qui pourraient avoir des implications en matière de réduction de la fécondité, traduisant ainsi leur capacité d'adaptation mais aussi leur ingéniosité en matière de gestion démographique. Toutefois, il reste à déterminer, d'une part, les ressorts qui entourent les comportements reproductifs à l'origine du maintien des niveaux élevés de la fécondité, au regard de la désagrégation continue des valeurs traditionnelles et de l'ampleur des crises sociopolitiques et économiques chroniques, caractérisant les pays africains au sud du Sahara. Il convient, d'autre part de mettre en évidence les facteurs accélérateurs des changements, qui dans leur émergence pionnière, ont tendance à être relégués dans le résiduel ou l'accidentel.

⁹ Lire : « Le comportement reproducteur dans une grande partie de la région (Afrique tropicale) est, métaphoriquement parlant, dans une sorte de « zone neutre », où les tensions entre les forces résistantes à la transition et celles qui la propulsent sont dans une impasse sans résolution encore en vue. Même si l'expérience du monde et le raisonnement élémentaire nous disent que la transition de la fécondité est inévitable, nous ne pouvons que spéculer sur la façon dont elle va se passer au Congo ».

Le questionnement structurant cette recherche nécessite ainsi une approche dynamique, et une analyse contextuelle du comportement reproductif. L'approche dynamique permet de ressortir les changements qui s'opèrent dans les sociétés africaines, étant entendu que la dynamique sociale, comme le suggère encore Balandier (1971), inscrite dans la nature de toute société, est active en permanence.

L'analyse contextuelle est retenue pour « tenir compte du fait que les comportements des individus dépendent des contextes et notamment de considérer que les relations entre les variables peuvent varier d'un contexte à un autre » (Schoumaker, 1991:334). Elle servira à isoler au moins deux types d'effets contextuels : « les effets liés aux structures d'appartenance et ceux liés aux normes sociales », étant entendu que « les caractéristiques des contextes servent à établir une structure d'opportunités dans laquelle les individus prennent leurs décisions de reproduction, et un climat général normatif qui guide ces décisions » (Schoumaker, 1991:336).

Cette approche a l'avantage de s'appliquer y compris aux données du moment, car, comme le suggère Boudon (1970), « la photocopie instantanée que représente un sondage effectué en un instant donné peut être interprétée de façon statique comme celle d'un système en équilibre ou, selon le cas, de façon dynamique, comme celle d'un système en évolution. Dans certaines situations, l'analyse de cet instantané peut permettre de reconstituer le processus en cours, si le système est en état d'évolution, ou le processus accompli, si le système a atteint son état d'équilibre. Elle pourra alors, en termes de processus, fournir l'explication sociologique des caractéristiques d'une distribution ou d'un ensemble de distributions observées à un instant donné ». Les conditions de formation de l'inconscient qui fonde les théories de l'inconscient dans la gestion de la fécondité (Mbambi, 2003), pourraient également tirer profit de l'interaction entre les caractéristiques individuelles et contextuelles.

1.4.2 - Questions de recherche

La présente recherche est ainsi portée par une question principale : quels sont les processus susceptibles de contribuer plus efficacement au changement ou, à contrario, de justifier le maintien des comportements reproductifs dans le contexte africain en général et congolais en particulier ? Comment, dans l'ensemble, ces contextes agissent-ils sur le maintien et/ou le changement des comportements reproductifs au Congo ?

Les processus envisagés, historiques et contextuels, sont-ils susceptibles de justifier les permanences ou les changements des comportements reproductifs en Afrique et, particulièrement, au Congo ? Ces processus se caractérisent par une variété infinie des contextes. Il s'agit, d'abord, sur le plan historique, des processus aussi divers que la colonisation et la décolonisation, la popularisation de l'école, l'émergence de la pandémie du Sida, l'introduction des services de planification familiale, les réformes macroéconomiques avec les programmes d'ajustement structurel, les conflits sociopolitiques récurrents ayant jalonné l'histoire du pays, etc. Il s'agit, ensuite, des contextes liés aux structures d'appartenance, de niveau macroscopique, représentant des systèmes de valeurs qui guident les décisions individuelles. Ces systèmes sont forgés, notamment, par l'ethnie, la religion et le milieu de résidence ou de socialisation. Enfin, les contextes spécifiques liés aux caractéristiques des ménages et de la famille (par exemple : structures et taille du ménage, fratrie, travail des enfants, survie des enfants, scolarisation, travail des femmes du ménage, sexe du chef de ménage, proportion des membres du ménage exerçant une activité économique) et aux caractéristiques individuelles pertinentes, permettant d'étudier les comportements des différentes catégories de la population qu'ils déterminent.

1.4.3 - Hypothèses de recherche

Cette recherche inspirée par la théorie de la désorganisation sociale et l'approche dynamique au sens où l'entend Balandier, prend le contrepied des propositions habituelles attribuant une résistance mythique aux systèmes des valeurs « traditionnelles » africaines (Bambi, 2004 :27-63), en considérant que la ou les « traditions africaines », désintégrées, ne sont plus la référence en matière de reproduction pour les jeunes générations. Cette hypothèse se justifie, en raison de l'inhérence de la dynamique porteuse de changements dans toute société. Elle réfute ainsi l'idée d'une société ou d'une culture africaine statique, immobile, dépourvue de changement et sourde aux évolutions internes et alentours y compris en matière de reproduction.

Par conséquent, les comportements reproductifs des Africains au sud du Sahara notamment, déconnectés des systèmes de valeurs ancestrales longtemps désagrégés, sont de plus en plus déterminés par les contextes historiques et structurels contemporains, marqués par des tensions entre les contraintes et les opportunités existentielles. Ainsi, l'écart entre le rythme souhaité et la réalité de la transition de la fécondité des pays africains au sud du Sahara, n'est

pas l'expression d'une absence de changement des comportements en matière de procréation nécessaire à cette transition.

Cette orientation théorico-hypothétique aboutira sur la démonstration à partir du cas de la République du Congo, d'une déconnexion nette entre les comportements reproductifs de plus en plus similaires à ceux des pays occidentaux et le niveau de la fécondité dont les ressorts dans cette phase de confusion restent à démêler autrement que suivant les clichés traditionnalistes.

1.4.4 – Cadre conceptuel

Les comportements reproductifs sont déterminés par des contextes fondés par les caractéristiques collectives et individuelles. Les différentes variables contextuelles agissent, tout en observant inévitablement des relations d'interaction entre elles, en tant que variables explicatives des comportements reproductifs.

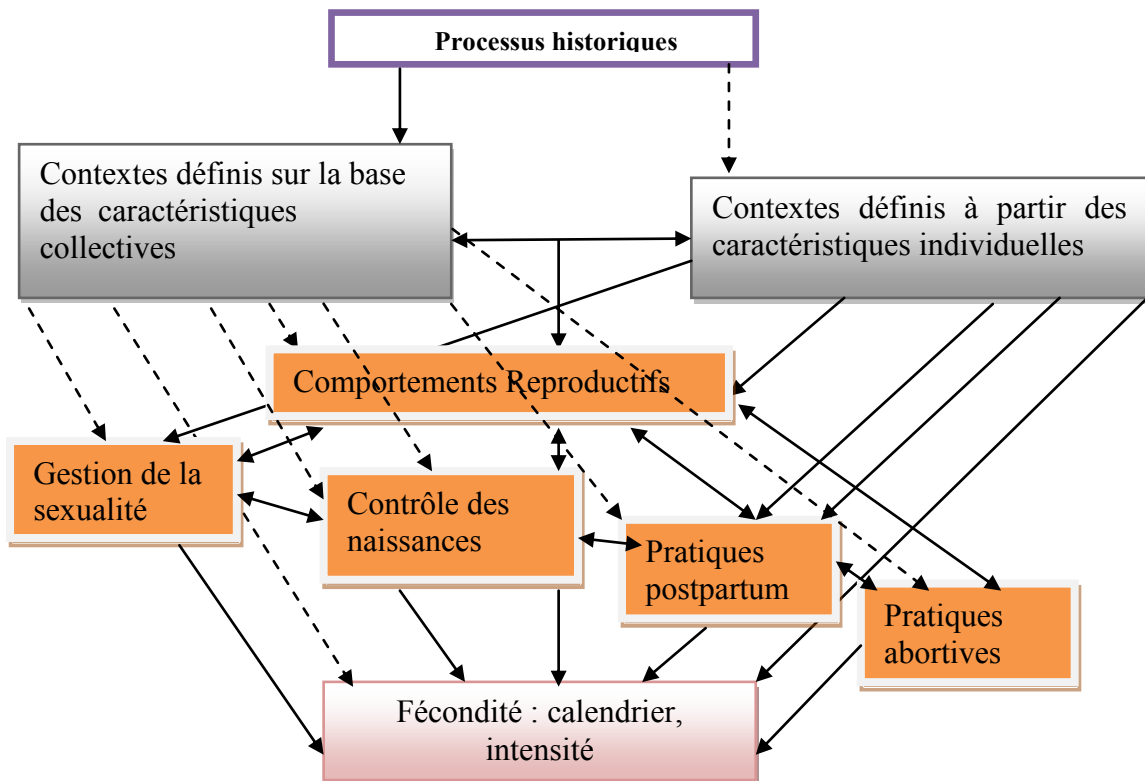
Cependant, les contextes collectifs ou de niveau macroscopique, sous l'effet des processus historiques, sont de plus en plus en perte d'influence sur ces comportements qui ont trait à la gestion de la sexualité y compris en période de post-partum, au contrôle des naissances et aux pratiques abortives (figure 1).

Ainsi, les ressorts qui déterminent plus fortement le calendrier et l'intensité de la fécondité sont à rechercher dans les contextes individuels qui renvoient à la capacité pour chacun des individus à opérer des choix parmi les opportunités et autres possibilités fournies par l'environnement global ou le modèle culturel contemporain.

Ce cadre conceptuel vise à tester l'hypothèse de la fragilisation actuelle des mécanismes qui sous-tendent la résistance des prescriptions ancestrales en matière de fécondité, étant donné que le poids du groupe garant de ces mécanismes est davantage moins contraignant au profit des choix individuels en matière de gestion de la sexualité qui, pour les jeunes générations, n'est plus forcément associée à la procréation, en plus du fait qu'elles « s'adonnent à l'activité sexuelle [...] sans précautions, s'exposant dangereusement non seulement au risque d'IST/VIH, mais aussi à celui de grossesses non désirées » (Loumouamou, 2012 :18). D'où l'ampleur des pratiques abortives qui sont elles-mêmes l'expression d'un besoin de contrôle des naissances, le contraire d'un comportement anti-contraception. La fécondité ne pourra

décliner véritablement que lorsque les populations, individuellement, entre autres adopteront les méthodes efficaces de contrôle des naissances. En effet, la complexité du cadre est telle qu'il soit possible que même la roue de la fécondité africaine tourne sans ses ressorts traditionnels d'essence ancestrale, ainsi que le postulent les différentes théories déjà rappelées.

Figure 1 : cadre conceptuel des effets contextuels sur les comportements reproductifs



Chapitre 2 – Méthodologie de la recherche

Pour mener cette recherche, plusieurs sources de données (historiques et récentes) sont mises à contribution. Ces sources, tirées de plusieurs domaines (anthropologie, sociologie, démographie notamment), sont exploitées dans une perspective interdisciplinaire. Aucune enquête complémentaire, faute de temps, n'a été réalisée sur le terrain. Pour la période récente, la recherche s'appuie principalement sur les deux enquêtes démographiques et de santé (2005 et 2011). Elle tire également profit des opérations de collecte réalisées dans les contextes colonial et postcolonial immédiat, ainsi que des récents recensements généraux de la population et de l'habitation (1974, 1984, 2007).

Dans ce chapitre, sont présentées d'une part la portée et les limites de l'ensemble de ces sources, tout en montrant, d'autre part, leur intérêt dans la résolution de la problématique de l'évolution ou de la dynamique des comportements reproductifs au Congo.

2.1- Sources des données sociodémographiques

Avant 1950, comme on peut s'y attendre, les études sociodémographiques étaient faibles en République du Congo. On note, par la suite, un développement progressif des programmes de recherche sociodémographique, mis en place notamment par l'Institut d'Etudes Centrafricaines¹⁰. La recherche sociodémographique traverse ainsi deux moments importants de l'histoire du Congo : les périodes coloniale et postcoloniale.

2.1.1 – Les données coloniales

Les études coloniales concernent la période allant jusqu'aux années 1960. Avant la Seconde Guerre mondiale, les sources de données utilisées pour la connaissance de la démographie des populations indigènes sont fournies par les recensements administratifs. L'état-civil est encore très embryonnaire, presque inexistant. Aucune enquête scientifique d'une envergure nationale, couvrant l'ensemble du territoire, n'a été réalisée au cours de cette période. Une

10 Créé par décret ministériel n°46-1495 du 18 juin 1946, promulgué le 17 septembre 1947, cet institut avait à charge d'organiser au niveau de l'Afrique Equatoriale Française, des centres locaux de recherches scientifiques pour : (i) susciter, promouvoir et exécuter les travaux scientifiques de toute nature se rapportant à l'Afrique Centrale; (ii) Organiser et coordonner les recherches scientifiques relatives à l'AEF en dressant les programmes de travail et en assurant la liaison et la collaboration entre les organismes scientifiques de la Métropole, des pays voisins, de l'étranger et ceux de l'AEF ; (iii) Procéder à la constitution d'archives, de bibliothèques, de collections scientifiques et de la documentation nécessaire à l'étude des questions intéressant l'AEF et l'Afrique Centrale en général; (iv) Assurer la publication des études et des travaux scientifiques se rapportant à l'objet de ces recherches.

telle enquête aurait pu corriger les défauts des recensements administratifs qui eux-mêmes n'avaient pas d'objectifs démographiques, mais visaient à évaluer le potentiel des recettes à tirer de la collecte des impôts de capitation, ainsi que le nombre de personnes valides nécessaires aux travaux et à la défense de la colonie. Ils comportaient, en cela, un biais énorme : en plus de la dispersion des populations dans de petits villages inaccessibles, les populations avaient fini par mettre en place des stratégies pour échapper à la surveillance de l'administration coloniale ; ainsi, de nombreuses personnes n'ont pas été enregistrées et/ou comptées dans les recensements administratifs coloniaux.

La Seconde Guerre mondiale a marqué un tournant important dans le développement des colonies françaises. Tous s'accordent, pour écrire, que l'Afrique et le Congo vont connaître un essor démographique à partir de 1945, avec le début de la baisse de la mortalité grâce aux campagnes mises en œuvre par l'administration coloniale visant à éradiquer, pour le bien de la métropole en quête de bras valides nécessaires au développement de ses territoires d'outre-mer, les pandémies séculaires sévissant dans les populations africaines. C'est dans ce contexte que va naître le besoin d'une connaissance approfondie des populations des territoires sous administration coloniale, sur tous les plans y compris sociodémographique¹¹. Trochain (1960 : 128), alors Directeur de l'Institut d'Etudes Centrafricaines indiquait bien, « qu'au lendemain des guerres, l'expérience mondiale a prouvé que l'établissement de plans répondant au développement économique et social devait s'appuyer sur une connaissance profonde du milieu sous tous ses aspects, non seulement humain, mais aussi physique (climats et sols) et biologique (végétation, faune et leurs interactions), qu'en conséquence des études scientifiques poussées devaient précéder, puis accompagner l'exécution de ces plans ». Il rapporte que c'est « surtout pour lancer les études démographiques en Afrique Equatoriale que M. Soret avait été détaché, en 1950, à Brazzaville...chargé d'y compléter les études entreprises entre autres par M. Balandier et par M. Sautter » (idem : 172).

Selon Duboz (1983), « pour améliorer la connaissance de la structure et de l'évolution de la population, diverses enquêtes démographiques ont été réalisées au Congo. La première a été réalisée par Jean Crocquevielle en 1952. Elle portait sur quelques villages de la région de la

11 La mise en valeur rationnelle des Territoires d'Outre-Mer ne saurait se réaliser sans la possession d'un inventaire complet de leurs possibilités humaines et matérielles, biologiques et physiographiques. Et, nécessairement, pendant que se poursuivait le développement de ces Territoires, la recherche scientifique s'y organisait In Marcel SORET, 1954, Démographie et problèmes urbains en AEF. Poto-Poto-Bacongo-Dolisie, p.137.

Likouala. Par la suite, divers travaux se sont déroulés en République Populaire du Congo ». Toutefois, on peut noter, au cours de cette période post-guerre, un certain nombre d'études d'une envergure scientifique plus étendue : celles de Soret à partir de 1950, Vennetier depuis 1958 et Sautter de 1948 à 1953, en complément des études socio-anthropologiques principalement menées par Balandier (1948-1950), Hausser (1950-1952), Devauges (1959), Pauvert (1950-1952) et Jacquot (depuis 1956).

En plus du premier recensement exhaustif de Brazzaville en 1955 (Duboz, 1983 : 1), cette période a également connu le lancement de la première enquête démographique du Congo, précédée par la réalisation en 1958 du premier recensement exhaustif de la ville de Pointe-Noire. Les travaux de Lierdeman sur Pointe-Noire : *évolution d'un modèle de croissance démographique urbaine (1958-1970)*, sont menés dans un contexte transitoire entre la période coloniale et postindépendance.

2.1.2 – Les études postcoloniales

Il s'agit des études réalisées après l'accession du Congo à l'indépendance politique depuis 1960. Cette période traverse cinq décennies et peut être entrecoupée en quatre sous-périodes. La première concerne la décennie (1960-1969) ayant suivi immédiatement l'indépendance, au cours de laquelle a été réalisée la première enquête démographique de portée nationale, inscrite dans le programme de l'Institut d'études centrafricaines, et ainsi d'inspiration coloniale, et effectuée entièrement avec l'appui technique et financier du gouvernement français à travers l'Institut National français de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et le service de la coopération. Les principaux travaux de recherche complémentaires au cours de cette période sont dominés par ceux de Bernard Guillot pour ses réflexions sur les problèmes démographiques à propos du plateau Koukouya publiées en 1960¹², Pierre Vennetier (1963) et Garbriel Althabé (1962), pour leurs travaux respectifs sur les hommes et leurs activités dans le nord du Congo-Brazzaville et les Problèmes socioéconomiques du nord Congo.

La deuxième décennie couvre la période 1970-1979, au cours de laquelle les premiers démographes congolais formés ont apporté un appui appréciable dans l'organisation du tout premier recensement général de la population et de l'habitat en 1974 et de quelques enquêtes sociodémographiques. Toutefois, durant cette période, le Congo a continué à bénéficier de

¹² Cahier ORSTOM, Série Sciences Humaines, IV, n°1 - 1967.

l'appui de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (Orstom), pour produire plusieurs enquêtes ayant fait l'objet d'un certain nombre d'études complémentaires, parfois sous forme monographique : *aspects démographiques de la région de la Lékoumou* par Pierre Duboz publiée en 1975, *étude d'un centre urbain secondaire au Congo Brazzaville* par Alain Auger (1973), *étude sur l'enregistrement des naissances et des décès à Brazzaville (1974-1975)* par Pierre Duboz et Claude Herry, *évolution économique et sociale en Afrique centrale, l'exemple de Souanké en République populaire du Congo* où Claude Robineau (1971) traite « de tous les aspects de l'activité humaine », y compris démographique, des populations forestières du nord du Congo à la recherche des facteurs de leur développement.

La troisième décennie (1980-1989), après les indépendances, se caractérise par la réalisation du deuxième recensement général de la population et de l'habitat du Congo en 1984. Les démographes congolais y ont consacré l'essentiel de leur temps, à la production du rapport d'analyse des résultats finalement publiés en 1992. Au cours de cette période, on peut noter aussi l'étude de Pierre Duboz (1983) sur *l'évolution de la fécondité de Brazzaville*, où il compare les résultats de l'enquête démographique de 1961, avec ceux du recensement exhaustif de Brazzaville réalisé en 1974 en parallèle au recensement général de la population et de l'habitat et de l'enquête à passage répété effectuée par l'ORSTOM jusqu'en 1977. Cette étude de Pierre Duboz tire également profit des résultats du premier recensement exhaustif de Brazzaville effectué par l'administration coloniale en 1955.

La quatrième sous-période caractérisant les études postcoloniales couvre les deux dernières décennies : 1990-1999, 2000-2012. La décennie 1990-1999 se particularise par un vide notoire en matière d'activité liée à la recherche démographique. C'est la période parmi les plus tumultueuses du Congo marquée par les conflits sociopolitiques de 1993, 1997 et 1998 ayant occasionné, entre autres, la destruction puis la fermeture du centre ORSTOM (actuel IRD) de Brazzaville, qui était, à cette époque, l'un des plus grands d'Afrique. Ce vide a été accentué avec l'invalidation des résultats du recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1996. Il a fallu attendre 2005, pour avoir la première enquête démographique et de santé de l'ère postcoloniale, 2007 pour le troisième recensement général de la population et de l'habitation validé en République du Congo, 2011 pour la deuxième enquête démographique et de santé. Ainsi, la période allant de 2003 à 2012 a été relativement active en matière de collecte de données sociodémographiques, incluant les enquêtes de séroprévalence du VIH/SIDA (2003 et 2009) et sur la pauvreté des ménages (2005 et 2011).

Par conséquent, le Congo dispose désormais d'une série d'enquêtes, dont les deux enquêtes démographiques et de santé (2005 et 2011), sur lesquelles s'appuie principalement la présente recherche. Il est également mis à profit les données historiques disponibles, faiblement mises en valeur : enquêtes démographiques de Brazzaville et Dolisie en 1950-1952 ; recensement de Pointe-Noire en 1958, l'enquête démographique 1960-1961 et le recensement de Brazzaville en 1961, réalisés, comme il a été indiqué, dans le cadre du programme de recherche sociodémographique mis en place par l'Institut d'Etudes Centrafricaines¹³. Les recensements généraux de la population et de l'habitat de 1974, 1984 et 2007 contribuent également à dégager les tendances démographiques générales en situation postcoloniale.

2. 1.3 - Les enquêtes démographiques et de santé

Romaniuk (2011 : 16-17) note que, « *surveys like the DSH do not provide a social profile of fertility that might enable us to gain some insights into the question* » qui est : « *how these various circumstances of city –economic hardship, deviant conduct, and escape into obscurantism- are reflected in marital and reproductive behavior* ¹⁴ »?

Les enquêtes démographiques et de santé comportent malgré tout de données pertinentes qui permettent d'étudier les principales dimensions du comportement reproductif et leur évolution. En effet, les deux enquêtes démographiques et de santé (2005 et 2011), situées à intervalle de cinq ans, offrent de possibilités pour approcher les tendances de ces comportements au cours d'une période récente en termes d'évolution du risque d'exposition à la sexualité et à la conception, des pratiques liées au contrôle délibéré de la fécondité et des comportements postnataux. Elles fournissent également des informations faiblement valorisées sur les caractéristiques, c'est-à-dire le calendrier et l'intensité de la fécondité.

¹³ Créé par décret ministériel n°46-1495 du 18 juin 1946, promulgué le 17 septembre 1947, cet institut avait à charge d'organiser au niveau de l'Afrique Equatoriale Française, des centres locaux de recherches scientifiques pour : (i) susciter, promouvoir exécuter les travaux scientifiques de toute nature se rapportant à l'Afrique Centrale; (ii) Organiser et coordonner les recherches scientifiques relatives à l'AEF en dressant les programmes de travail et en assurant la liaison et la collaboration entre les organismes scientifiques de la Métropole, des pays voisins, de l'étranger et ceux: de l'AEF ; (iii) Procéder à la constitution d'archives, de bibliothèques, de collections scientifiques et de la documentation nécessaire à l'étude des questions intéressant l'AEF et l'Afrique Centrale en général; (iv) Assurer la publication des études et des travaux scientifiques se rapportant à l'objet de ces recherches.

¹⁴ Lire : « Les enquêtes comme les EDS ne fournissent pas un profil social sur la fertilité pouvant nous permettre d'acquérir des éclaircissements sur la question » qui est : « comment ces diverses circonstances de la ville - difficultés économiques, comportements déviants, et refuge dans l'obscurantisme- sont-elles reflétées dans le comportement matrimonial et reproductif?»

Le risque d'exposition à la sexualité et à la conception peut être défini à partir de plusieurs éléments : l'âge au premier rapport sexuel, l'entrée et le statut dans l'activité sexuelle, d'autres caractéristiques de la sexualité dont l'écart d'âge avec le premier partenaire, le caractère désiré ou non des rapports sexuels, l'utilisation du condom lors des rapports sexuels, la fréquence des rapports sexuels, le fait d'avoir plusieurs partenaires ou non, le lien de parenté avec les partenaires, les opinions sur le moment et l'éducation à la sexualité et à l'utilisation des condoms. A ces variables s'ajoutent toutes celles liées au statut matrimonial, aux formes et ruptures des unions, aux écarts d'âge entre conjoints, à l'intensité de la polygamie et rang de la femme dans le mariage et aux opinions sur la fidélité.

Les pratiques liées au contrôle délibéré de la fécondité sont saisissables à travers la pratique contraceptive impliquant les variables relatives à la bonne connaissance des méthodes contraceptives et à leur utilisation ; aux types de méthodes utilisées ; aux raisons de la non-utilisation ; aux intentions d'utilisation et types de méthodes envisagées, ainsi qu'aux raisons des intentions. Elles incluent également les opinions, le dialogue social et les sources d'information sur le planning familial ; les attitudes et préférences en matière de fécondité exprimées à travers le désir d'avoir des enfants ou non, le nombre idéal d'enfants désirés et la pratique de l'avortement provoqué.

Les enquêtes démographiques et de santé fournissent aussi des données qui permettent d'analyser les comportements postnatals à partir de l'allaitement, la reprise des rapports sexuels après l'accouchement, la survenue des grossesses et/ou d'autres naissances en postpartum et des caractéristiques des intervalles inter-génésiques. Les informations fournies sur les caractéristiques (âge, nombre d'enfants nés vivants, histoires génésiques des femmes...) de la fécondité, permettent d'en étudier le profil et de dégager l'importance des naissances prénuptiales, l'écart d'âge entre l'entrée en union et la première naissance, l'écart d'âge entre les mères et leurs enfants survivants, etc.

Ces enquêtes disposent, enfin, des données susceptibles d'agir comme variables indépendantes, circonstances contextualisant les comportements reproductifs du moment. Il s'agit des caractéristiques collectives (ethnie, religion, département ou milieu de résidence ; structures et taille des ménages, fratrie) et individuelles (âge, statut migratoire, niveau

d'instruction, temps passé à l'école, statut économique et gestion de revenus des femmes, parité...).

2. 1.4- Les recensements de la population et autres enquêtes démographiques

Les recensements de la population de 1974, 1984 et 2007 fournissent des données de même nature, notamment en rapport avec les facteurs d'exposition à la sexualité et à la conception (statut matrimonial et nuptialité, fécondité et stérilité) et à leurs déterminants sociodémographiques, économiques et culturels : le sexe et l'âge, le niveau d'instruction et de fréquentation scolaire, la situation dans l'activité économique, la mortalité dont l'indice observe une baisse entre 1974 et 1984, les migrations y compris l'exode rural qui dévitalisent les campagnes, les caractéristiques des ménages résumées par la taille, le sexe et l'âge du chef de ménage. Les résultats de leur analyse permettent de dégager les tendances des différents comportements entre 1974 et 2007 et de valider ou non les tendances observées à partir des échantillons fournis par les EDS. Seules les données sur l'ethnie et la religion ne sont pas analysées parce que non exploitables en ce qui concerne les recensements de 1974 et 1984.

Les anciens recensements et enquêtes démographiques réalisés dans le contexte colonial et postcolonial immédiat sont également mis à contribution. Il s'agit d'une part du recensement réalisé à Pointe-Noire en 1958, de l'enquête démographique 1960-1961 et du recensement de Brazzaville en 1961 et, d'autre part des enquêtes démographiques et problèmes urbains effectuées en AEF à Brazzaville (Poto-poto, Bacongo) et Dolisie en 1951

Les recensements de Pointe-Noire (1958), Brazzaville (1961) et l'enquête démographique 1960-1961 ont porté sur les variables relatives à l'évolution de la population par zone d'habitation, à la structure de la population (âge et sexe, groupes ethniques, instruction, religion, catégorie socioprofessionnelle), à la mortalité, aux mouvements migratoires et aux caractéristiques des ménages (nature et composition, taille et activités). Ces enquêtes mettent en évidence le caractère dispersé de la population, l'inégal peuplement du territoire congolais et son sous-peuplement ; elles révèlent également la faiblesse de l'élément féminin, justifiant un niveau élevé du célibat des hommes, notamment dans les villes. Y apparaissent, enfin, des inquiétudes concernant l'urbanisation accélérée avec une forte concentration des populations à Brazzaville et Pointe-Noire. La fécondité, estimée à 4,85 enfants par femme, quasi identique à celle fournie par la première enquête démographique et de santé (EDS C I-2005), est

inférieure au niveau obtenu aux autres recensements et enquêtes postcoloniaux, à savoir : 7,1 en 1974, 6,3 en 1984, 4,9 en 2007 et 5,1 enfants par femme en 2011.

L'étude sur la Démographie et les problèmes urbains en Afrique Equatoriale Française (AEF), réalisée par Soret (1954), fournit des informations importantes sur le profil démographique des villes de Brazzaville (Poto-poto et Bacongo) et Dolisie dans le contexte colonial (1950-1952). C'est la toute première enquête démographique d'une certaine envergure réalisée par l'administration coloniale sur le territoire de l'actuelle république du Congo. Les thèmes de l'étude concernent le développement ou l'extension des villes prises d'assaut par les migrants ruraux, la structure par sexe dominée par l'élément masculin, le brassage interethnique remarquable dans les villes en particulier ; l'instruction scolaire définie en termes de connaissance de la langue française encore faiblement répandue, les mariages plus tardifs pour les hommes (25 ans) que pour les filles (20,5 ans). L'étude fournit également des informations utiles sur la morbidité et la mortalité, la fécondité y compris la fécondité pré-nuptiale et les activités économiques.

Cependant, les données des anciens recensements et enquêtes démographiques ont été reprises à partir des rapports publiés et disponibles. Les tableaux sur certaines variables pertinentes ont été reconfigurés, en vue de calculer certains indicateurs nécessaires pour des besoins de comparaison sur l'ensemble de la période coloniale et postcoloniale.

2. 2 - Qualité des données

2.2.1-Données coloniales et postcoloniales immédiates

Les données coloniales et postcoloniales immédiates (voir §2.1.1) sont utilisées telles qu'elles sont présentées dans les rapports exploités. Sans vouloir les prendre comme « argent comptant », elles se donnent comme d'importants repères, souvent faiblement valorisés, dans le but de saisir les évolutions des comportements reproductifs. La qualité et l'étendue des connaissances anthropologiques et historiques qu'elles fournissent est elle-même justifiée par la rigueur et la réputation scientifiques des auteurs des rapports consultés, sans autre alternative, pour approcher les faits démographiques sous l'angle historique depuis la période précoloniale. Au Congo et en Afrique en général, c'est en effet dans cette période qu'il est possible de rechercher les bases de comparaison pour constater les évolutions attendues par rapport aux comportements reproductifs et mécanismes traditionnels qui les canalisent.

Ces connaissances alimentent particulièrement l'émergence de la conscience sur les processus de peuplement en situation coloniale, impliquant les grands phénomènes comme l'exode rural d'expression coloniale, associé à l'urbanisation et à la scolarisation, et ayant contribué fortement, aux côtés des différents processus d'évangélisation ou de christianisation, au développement des syncrétismes inévitables non seulement sur le plan culturel, mais aussi socioéconomique et démographique. Ces connaissances pourraient mieux refléter les réalités précoloniales congolaises que celles qu'auraient fournies les entretiens avec de personnes vivantes même parmi les plus âgées aujourd'hui, en raison d'une désarticulation très avancée des mécanismes de transmission des valeurs basés sur l'oralité, dans un contexte de faible culture de documentation et d'archivage.

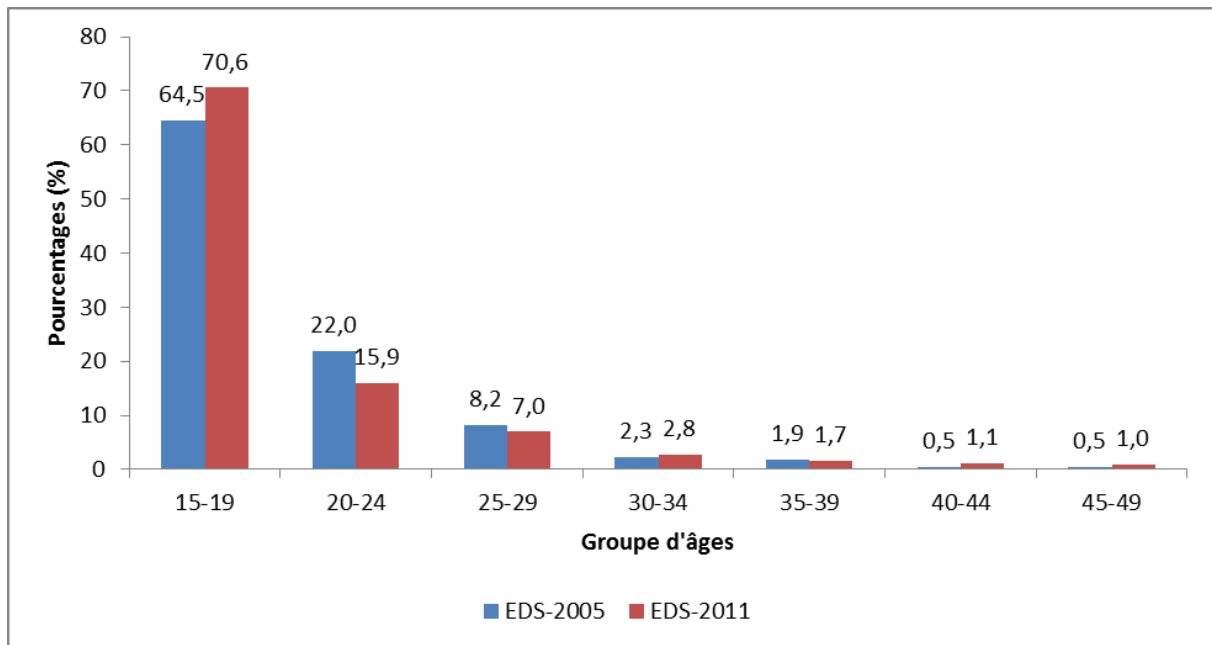
2.2.2- Données des enquêtes démographiques et de santé

La présente réflexion a l'avantage de s'appuyer également sur les données des deux récentes enquêtes démographiques et de santé (EDS-2005 et 2011) validées. Les bases des données ont été extraites du site de Macro-International. Le tableau 43 en annexe récapitule les taux des non réponses sur les variables clés ciblées par l'étude. Il en ressort que les taux de non réponses sur les principales variables contextuelles de niveau macroscopique (milieu de résidence, région, ethnie et religion) et microscopique (niveau de vie, âge, statut matrimonial, niveau d'instruction et situation dans l'activité économique des femmes) sont largement inférieurs à 10 %.

Cependant, à cause sans doute de la sensibilité des données sur les pratiques abortives, la question sur l'avortement provoqué a reçu un pourcentage de non réponses supérieur à 10 % en 2005; soit précisément 16,4 % contre 0,1 % en 2011. Mais on peut considérer que les réponses obtenues permettent de fournir une indication exploitable dans un contexte très pauvre en information sur ces questions.

Il convient de noter enfin que les pourcentages des valeurs manquantes (27,3 % en 2005 et 18,8 % en 2011) sur l'âge à la première naissance est influencée par le groupe des nullipares de la tranche 15-19 ans comme le montre la figure 2. Etant entendu que l'ensemble des femmes ayant déclaré avoir eu un enfant au cours de leur vie a indiqué l'âge auquel chacune a eu son premier enfant, cette situation est assez normale par rapport à la réalité des femmes sans enfants qui diminue régulièrement avec l'âge.

Figure 2 Pourcentages des valeurs manquantes sur l'âge à la première naissance selon le groupe d'âges des femmes



2. 3. Schéma, variables et méthode d'analyse

2.3.1 – Schéma d'analyse

Dans la mesure où l'étude porte sur les dimensions du comportement reproductif lié à la sexualité, au contrôle délibéré des naissances incluant les pratiques abortives et post-partum, les circonstances et les cadres de la fécondité, le schéma d'analyse combine deux niveaux explicatifs. Le premier niveau recherche l'influence des effets contextuels sur les comportements reproductifs. Le second se préoccupe des effets de ceux-ci sur le niveau de la fécondité observée, en tenant compte des contextes étudiés au premier niveau.

Ce schéma d'analyse tire profit des enseignements de l'approche contextuelle, avec l'idée d'étudier l'influence du niveau supérieur (ou contexte) sur l'individu (ou ses comportements). Il devrait se prêter au principe de l'analyse de la causalité descendante, considérant que les individus (unités de niveau inférieur) appartiennent à des unités de niveau supérieur, c'est-à-dire à des entités sociales ou spatiales regroupant les individus selon certains critères jugés pertinents (Schoumaker B., 1999 :p.333).

2.3.2- Les variables et facteurs

a) Les variables explicatives

Les contextes considérés sont définis par les variables ou facteurs relevant des caractéristiques collectives et individuelles (Lazarsfeld, P, 1966)¹⁵ :

- Les Contextes macro et mésoscopiques : ethnie, religion et milieu de résidence. En référence à l'approche institutionnelle, sont également mis à contribution les effets des politiques et programmes de développement mis en œuvre incluant les politiques et programmes en matière de planification familiale, les campagnes sur le Sida, les politiques de scolarisation ; les réformes socio-économiques, les crises ou conflits socio-politiques ; l'existence ou l'effectivité des lois et textes nationaux visant à régir les comportements en matière de reproduction. Ce niveau d'analyse prend aussi en compte certaines caractéristiques pertinentes des ménages, notamment l'indice de bien-être.
- Les contextes de niveau microscopique sont saisis à travers les variables individuelles : âge, statut matrimonial, niveau d'instruction, statut économique, parité, survie et placement des enfants. L'hypothèse majeure est que les facteurs de ce niveau aient tendance à avoir plus d'impact sur les différentes dimensions des comportements reproductifs étudiés comme variables dépendantes.

b) Les variables dépendantes

Il s'agit dans un premier temps d'étudier les trois dimensions des comportements reproductifs (gestion de la sexualité ou exposition à la conception, contrôle délibéré des naissances et pratiques abortives) en fonction des différents contextes définis aux niveaux macro et microscopiques.

Les comportements liés à la gestion de la sexualité ou exposition à la conception sont étudiés à travers les variables liées au statut dans l'activité sexuelle (saisie au travers de l'âge au premier rapport sexuel), à la durée de la sexualité prémaritale (écart entre l'âge au premier rapport sexuel et la première union) et aux formes des unions matrimoniales.

Les comportements de contrôle délibéré des naissances sont saisis à travers les pratiques contraceptives, post-partum et abortives.

¹⁵ Lazarsfeld, P, 1966, Relations entre propriétés individuelles et propriétés collectives, In Boudon R. et Lazarsfeld P, idem, pp 41-54.

Dans un second temps, l'étude recherche les sources et les facteurs actuels de la fécondité, selon le cas à travers l'indice synthétique de fécondité, la parité atteinte, le désir et le nombre idéal d'enfants.

2.3.3- Méthode d'analyse

L'approche contextuelle ou multi-niveaux, initialement envisagée dans le cadre de cette étude n'a pas pu être appliquée directement car elle implique de comparer plusieurs contextes globaux. Les deux bases des données disponibles sur le Congo, espacées de cinq (5) ans, ne semblent pas se prêter à une telle approche d'analyse, qui s'est finalement concentrée sur trois (3) méthodes : (i) l'analyse factorielle des correspondances multiples pour la définition des profils des comportements reproductifs ; (ii) la méthode de la décomposition pour la recherche des sources des changements de la fécondité ; (iii) la régression logistique multinomiale pour l'analyse des facteurs actuels de la fécondité et de la demande d'enfants (désir et nombre idéal désiré).

En plus de ces méthodes d'analyse multivariée, il a été assez souvent fait recours à l'analyse descriptive s'appuyant dans certains cas sur les tests non paramétriques du khi².

a) **L'analyse factorielle des correspondances multiples** avec choix des modalités a été retenue compte tenu de la nature qualitative et du nombre des variables ciblées pour l'établissement des profils des comportements reproductifs de contrôle délibéré de la fécondité à travers les pratiques contraceptives et abortives. Le principe général de cette méthode repose sur p variables qualitatives ($p \geq 3$) $\{X^j ; j=1, \dots, p\}$, possédant respectivement c_j modalités, avec $c = \sum_{j=1}^p c_j$, observées sur les mêmes n individus affectés chacun du poids $1/n$. Les résultats en application de cette méthode ont été générés grâce à la fonction COREM du logiciel SPAD, toutes les modalités des variables ayant été sélectionnées comme actives.

Les modalités retenues pour caractériser les premiers axes factoriels sont celles qui présentent la plus forte contribution à l'explication de l'inertie totale. L'analyse a porté sur les plans factoriels les plus représentatifs.

b) **La méthode de la décomposition** consiste à quantifier les contributions relatives de deux ou plusieurs facteurs du changement social quantifiable : les effets de performance et de

composition. L'effet de performance ou de comportement reflète le changement dans la performance des groupes, tandis que l'effet de composition indique les changements dans la taille relative des groupes. L'expression de la performance et de la population nationale comme une moyenne pondérée des performances dans les diverses sous-populations est la suivante :

$$\bar{y} = \sum w_{it} Y_{it}$$

Avec ;

y la variable substantive ;

i diverses catégories des variables de classification ;

t temps ;

w effectif relatif des diverses sous-populations

Dans le cadre de cette étude, Y représente l'indice synthétique de fécondité ou la parité moyenne et les W les proportions de femmes dans chaque catégorie sociale.

Le changement dans la performance moyenne des populations peut être décomposé en deux éléments qui représentent respectivement, l'effet de composition et l'effet de performance (changement dans la fécondité des diverses catégories sociales), ainsi qu'il suit :

$$\Delta y = \sum \bar{y} * \Delta w_{it} + \sum \bar{w} \Delta Y_{it}$$

Les deux effets peuvent faire l'objet d'une décomposition affinée ou avancée. Il suffit dans cette perspective, en prenant le cas de la performance d'estimer la relation statistique entre la performance (fécondité des femmes congolaise) et les différentes variables de classification (l'âge, le niveau de vie du ménage, la religion, le lieu de résidence, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, etc.) ; soit :

$$Y_{it} = \alpha + \beta * X_{jt} + U_{jt}$$

La différentiation de cette performance est donc :

$$\Delta Y_{it} = \Delta \alpha + \beta * \Delta X_{jt} + \Delta U_{jt}$$

Cette différentiation est incorporée dans l'équation de base donnée plus haut pour obtenir le résultat de la décomposition complète, ainsi qu'il suit :

$$\Delta \vec{y} = \sum \vec{y} \Delta w_i + \vec{w} \Delta y_i$$

Composition

Performance

Le résultat est donc une décomposition plus complète

$$\Delta \vec{y} = \underbrace{\sum \vec{y} \Delta w_i}_{\text{Composition(B)}} + \underbrace{\vec{w} \Delta \alpha}_{\text{performance de base (A1)}} + \underbrace{\sum \vec{w} \vec{x} \Delta \beta}_{\text{différenciation par classe (A2)}} + \underbrace{\sum \vec{w} \Delta E_i}_{\text{facteur résiduel (A3)}}$$

Performance

La relation entre la variable substantive et la variable de classification, est ensuite estimée sous EXCEL, en utilisant les valeurs α et β de la régression linéaire. Les résultats des calculs permettent de désagréger l'effet de comportement, en trois (3) sous-composantes, notamment la baisse de la fécondité de toutes les catégories sociales (A1), l'effet de la différenciation de la fécondité selon les différentes catégories sociales (A2), et l'effet des facteurs résiduels (A3).

c) **La régression logistique multinomiale** est utilisée pour l'analyse des facteurs susceptibles d'influencer le statut dans l'activité sexuelle, la parité, le désir et le nombre idéal d'enfants des Congolaises. Elle est adaptée aux variables qualitatives de plus de deux modalités, lorsqu'une variable à expliquer représente pour un individu $M + 1$ possibilités ou modalités de choix ou de préférences.

Ainsi, en considérant un échantillon de n individus, répartis dans les $M + 1$ catégories disjointes (par exemple $M = 3$), chaque individu i appartient à une catégorie j ($j=0$ à M) parmi les $M = 3$ possibles. Cet individu est décrit par un ensemble de K caractéristiques x_{ik} à $k = 1$ à K .

La probabilité du choix j pour l'individu i est donnée par :

$$P(y_i = j) = \frac{\exp(x_i a_j)}{\sum_{k=0}^M \exp(x_i a_k)} = \frac{1}{1 + \sum_{\substack{k=0 \\ k \neq j}}^M \exp(x_i (a_k - a_j))}$$

Avec x_i le vecteur des caractéristiques de l'individu i et a_j le vecteur caractéristique de la modalité j .

Dans la mesure où la probabilité d'apparition de la $j^{\text{ème}}$ modalité dépend de la différence $a_k - a_j$, on peut poser sans restriction que $a_0 = 0$.

Les probabilités peuvent s'écrire, dans le cas de $M=3$ modalités, de la façon suivante :

$$P(y_i = 0) = \frac{1}{1 + \exp(x_i (a_1 - a_0)) + \exp(x_i (a_2 - a_0))}$$

$$P(y_i = 1) = \frac{1}{1 + \exp(x_i (a_0 - a_1)) + \exp(x_i (a_2 - a_1))}$$

$$P(y_i = 2) = \frac{1}{1 + \exp(x_i (a_0 - a_2)) + \exp(x_i (a_1 - a_2))}$$

Or, par construction $\sum_{i=0}^2 P_i = 1$ et comme que $a_0 = 0$, les deux paramètres a_1 et a_2 peuvent alors être estimés.

Cette méthode repose sur une autre caractéristique fondamentale : la propriété d'indépendance, par rapport aux autres évènements, du rapport des deux probabilités associées aux deux possibilités j et k :

$$\frac{P(y_i = j)}{P(y_i = k)} = \frac{\exp(x_i a_j)}{\exp(x_i a_k)} = \exp(x_i (a_j - a_k))$$

Dans le cadre de cette étude, sont analysés les odds ratios $e^\beta = P / (1 - P)$, encore appelés rapports de risque ou encore risques relatifs dont l'interprétation dépend du signe de β . Ce qui offre trois (3) cas possibles :

- Si β est positive, alors $e^\beta > 1$: on dit que les individus de la modalité considéré ont $(e^\beta - 1)$ plus de chance que les individus de la modalité de référence de présenter la caractéristique de la modalité considéré de la variable dépendante ;

- Si $\beta=0$, $e^\beta=1$: pas de relation ;
- Si β est négative, alors $e^\beta < 1$: signifie que par rapport aux individus de la modalité de référence de la variable indépendante, les individus de la modalité considérée ont $(1 - e^\beta)$ moins de chance de présenter la caractéristique de la modalité considérée de la variable dépendante.

L'influence de chacun des facteurs explicatifs a été hiérarchisée en application de la formule $((X^2_{mf} - X^2_{sm}) / X^2_{mf}) \times 100$ où $\{X^2_{mf} = \text{chi}^2 \text{ du modèle final ; } X^2_{sm} = \text{chi}^2 \text{ sans la variable dans le modèle}\}$. De même que les modalités d'une même variable ont été hiérarchisées ; $CTR = (z_i / \sum z_i)$, z_i étant le chi^2 de chaque modalité i fournie par le modèle, en application de la commande (mlogit) du logiciel Stata.

Partie II – Processus et contextes de transformation des comportements reproductifs

Les éléments constituant le contexte de la recherche ont été recueillis par une revue détaillée de la littérature existante sur le sujet. Cette recherche s'inscrit dans le cadre du débat sur la menace que constitue l'explosion démographique dont l'Afrique subsaharienne, en particulier, est porteuse face aux autres continents du monde ayant déjà, dans leur plus grande partie, achevé ce processus de transition. Il s'agit dans cette partie de résumer les processus historiques (chapitre 3) ayant marqué le Congo et susceptibles d'influencer les comportements reproductifs et les profils sociodémographiques actuels (chapitre 4).

Chapitre 3 – Les processus historiques

Les comportements reproductifs sont des faits historiques, évolutifs et dynamiques. Ils dépendent des contextes historiques et contemporains qui les caractérisent. Au Congo, comme en Afrique, les contextes historiques se confondent avec l'histoire coloniale, dont les effets continuent de déterminer les comportements. Les contextes historiques sont ainsi caractérisés par les périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale. Dumond (1973 : 67) suggère, si justement, de « tirer toutes les leçons possibles de cette expérience historique [...], afin de cesser de [...] prolonger ses errements, pour profiter de ses privilèges, notamment en matière de reproduction ».

3.1 – Les processus précoloniaux

L'Afrique précoloniale a été marquée par plusieurs épisodes historiques, aussi bien tumultueux que traumatisants, avant et après l'arrivée des Européens. Sur le territoire de l'actuelle république du Congo, comme dans d'autres pays africains ayant partagé la même histoire, les traditions aborigènes ont été fortement bouleversées, y compris en matière de reproduction, pour justifier d'incontestables syncrétismes ou, en tout cas, de profondes mutations inévitables.

3.1.1 – Avant l'arrivée des Européens

L'occupation du territoire de l'actuelle république du Congo est consécutive aux grands courants migratoires bantouphones qui se sont déroulés entre 3 000 ans avant Jésus-Christ et le début de notre ère (Boungou et al, 1989 : 15). Les grands changements climatiques ayant entraîné des périodes d'aridité et de désertification du Sahara (Lolke, 2010), conjuguées à une forte poussée démographique, ont justifié la recherche des nouvelles terres cultivables. Les

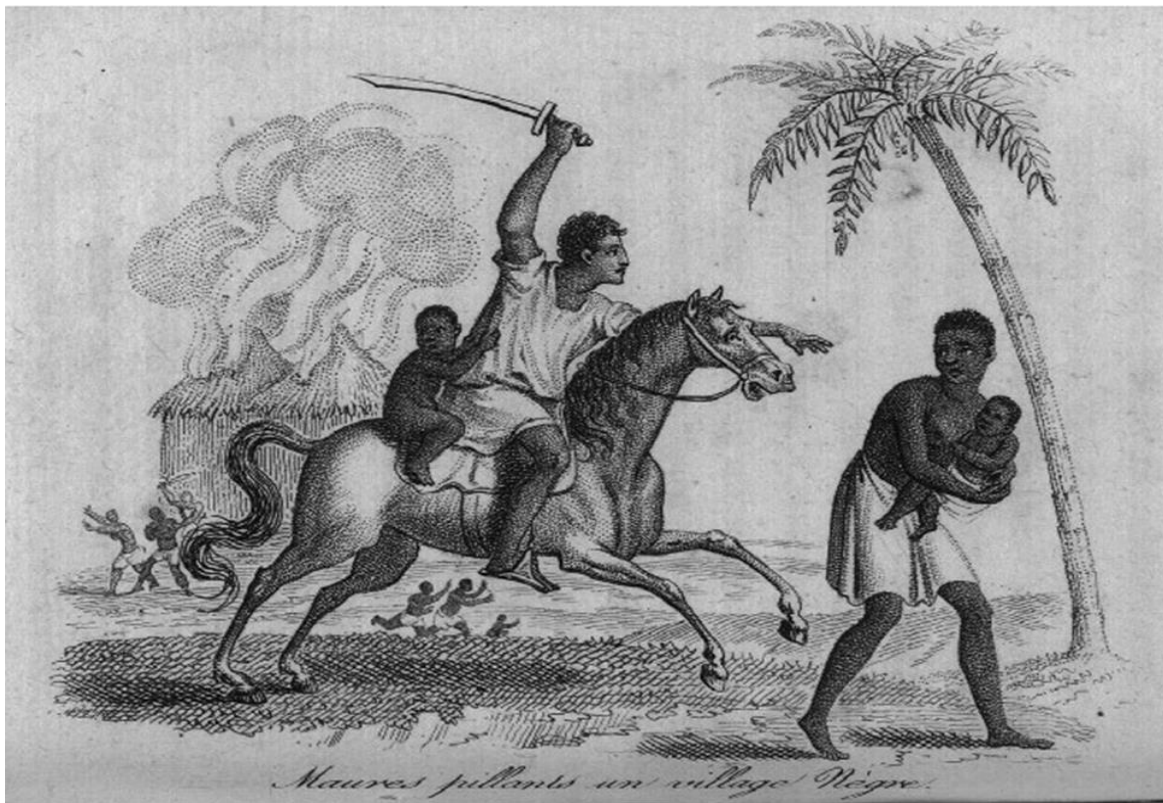
premières vagues des populations bantouphones sont ainsi parties de l'actuel Nigéria entre 2000 avant et 500 ans après Jésus-Christ, pour déferler en Afrique centrale et australe, où elles ont développé des formations politiques largement connues dont les royaumes Kongo, Loango, des Anziques et Batéké (Boungou et al, 1989 : 15), et les chefferies Mbosi. Ces sociétés politiques, apparues dès le III^e siècle de notre ère, ont longtemps été organisées dans un « cadre agraire prémoderne », auquel correspondait un rapport « relativement stable, entre un sol pauvre, une démographie modeste et un ordre social lignager » (Coquéry-Vidrovitch, 2011 : 67-68). La vie au sein de ces formations politiques était basée sur l'« autorégulation sociale » (idem : 68), dont dépendait la stabilité du système face aux chocs éventuels, en l'occurrence ceux provoqués par la guerre, le surpeuplement et les catastrophes naturelles. Cette vie essentiellement paysanne, était alors organisée dans des villages, moins « pour produire que pour survivre » (ibidem : 64-65).

Les formes d'organisation politique développées au Congo médiéval traduisent en elles-mêmes le degré de sédentarité des populations congolaises avant la Renaissance, qui, à l'instar du royaume Kongo, en plus des ressources naturelles et l'ivoire, fondaient et commerçaient déjà le cuivre, l'or, les vêtements de *raffia* et la poterie. Elles pratiquaient aussi déjà une agriculture sur-brûlis. Les communautés villageoises, uni ou pluri-lignagères étaient en général organisées autour de la communauté des langues et de deux principaux systèmes de filiation, matrilineaire dans les royaumes Téké et Kongos et patrilinéaire dans la cuvette congolaise jusqu'à l'extrême Nord du Congo.

Les règles d'éducation initiatique étaient à la fois fermées et spécifiques. Cependant, la socialisation courante était ouverte ; l'enfant appartenait avant tout à son lignage, mais lorsqu'il sortait du cercle familial, la société toute entière avait le devoir de son éducation. Celle-ci, lorsqu'elle ne s'inscrivait pas dans le cadre initiatique, ne relevait pas d'écoles formelles ; le processus de socialisation mettait à contribution tous les acteurs et espaces pour l'éducation des enfants. La prise en charge sociale de l'enfant était collective. Dans ce contexte, la participation de l'enfant à la vie économique, très précoce, s'inscrivait dans le cadre de son éducation à la vie, sans recours à d'autres formes, en tenant compte des rôles sexistes : les garçons étaient éduqués par le cercle des hommes (pères, frères, oncles, grands-pères) à la vie masculine, à laquelle correspondaient des rôles typiquement masculins. Tandis que les filles l'étaient par le cercle féminin (mères, sœurs, tantes, grand-mères) pour les rôles et tâches féminins.

On imagine que, pour mieux faire face aux aléas et autres menaces de la vie, les communautés en présence ont eu recours à des protections divines, de l'ordre du religieux, d'inspiration locale : cultes des ancêtres et des morts, totémismes/animismes, fétichismes, etc. Cette vie, qui s'est ainsi formée dès la période « pré-médiévale », a sans doute commencé à enregistrer des modifications extérieures d'ampleur significative vers le milieu du moyen âge, avec l'arrivée des arabo-musulmans au VIII^e siècle. En effet, à partir de cette période, l'Afrique est dominée par les Arabes dans sa partie nord d'où ils vont répandre l'islam, jusque vers le sud du continent par le Nil et par les pistes du désert. Cette installation à l'origine de la traite arabe, a duré du Moyen-âge jusqu'au début du XX^e siècle, et a occasionné le prélèvement ainsi que la déportation de « près de 8 millions d'esclaves [...] vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient entre le VIII^e et le XIX^e siècle » (Thierry Lombry,...)¹⁶.

Figure 3 : Maures pillant un village nègre, planche de René Geoffroy de Villeneuve (1767-1831)



"Maures pillant un village nègre", planche de René Geoffroy de Villeneuve (1767-1831), L'Afrique, ou histoire, mœurs, usages et coutumes des Africains. Le Sénégal, orné de quarante-quatre planches, exécutées la plupart d'après les dessins originaux inédits, faits sur les lieux In http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Traite_musulmane_medievale.svg

¹⁶ Thierry Lombry, L'esclavage en Afrique et dans le monde arabe, In <http://www.astrosurf.com/luxorion/esclavage2.htm>.

Il n'est pas possible d'estimer le nombre de personnes déportées du territoire de l'actuelle république du Congo, mais les Arabo-musulmans y ont bien précédé les Portugais et les Européens arrivés au XV^e siècle, dans le cadre de leurs «...expéditions maritimes d'envergure mondiale, connues sous le nom de grandes découvertes »¹⁷.

La traite des noirs Africains, par les Arabo-musulmans, a mis ainsi en place un terreau sur lequel s'est alimentée plus tard la traite négrière, comme le souligne si bien Coquery-Vidrovitch (2011 :119) : « le commerce atlantique se greffa et se déploya sur l'héritage de nombreux réseaux de traite antérieurs qui traversaient le Sahara et se poursuivaient du centre du continent jusqu'aux côtes asiatiques ».

Ainsi, avant l'arrivée des Européens au XV^e siècle, le mode d'existence de la population noire africaine connut sa première perturbation à cause de la traite arabo-musulmane qui a duré environ sept siècles. Sur le territoire de l'actuelle république du Congo, les Arabo-musulmans avaient trouvé des groupements humains, à la vitalité variable, organisés en chefferies (cas des Mbosi) ou en royaumes (cas des Kongo, Loango et Téké)¹⁸. On pourrait penser que, sous la pression des conquêtes et razzias justifiées par la recherche d'esclaves, cette traite arabo-musulmane ait été à l'origine de la fuite et de la dispersion des communautés autochtones, désireuses de protection et de sécurité, dans les profondeurs du pays à la nature parfois très hostile.

Cependant, sur le plan religieux, les contacts avec les Arabo-musulmans ont laissé très peu de traces. A l'arrivée des Européens, les religions totémistes/animistes sont encore dominantes, avec une forte croyance à la sorcellerie, au « *nkissi* » ou fétiches antidotes de la sorcellerie. Les premiers grands changements en matière de croyances religieuses interviennent suite à la découverte du Congo au XV^e siècle par les Portugais qui sont à l'origine de la première

¹⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Renaissance_%28p%C3%A9riode_historique%29.

¹⁸ Soret note que «...lors de la découverte, en 1482, de l'embouchure du Zaïre, le pays formait une série d'Etats organisés, connus sous le nom de Royaumes de Congo et qui comprenaient le Congo proprement dit, divisé en six provinces et les trois royaumes de Ngoyo, Kakongo et Loango, plus ou moins soumis au premier. Le dernier de ces royaumes qui intéressait la zone côtière de l'actuelle République du Congo 'couvrait vraisemblablement de son autorité le Mayombe Français et une partie du Mayombe Portugais'. Un *no man's land* d'une centaine de kilomètres le séparait sans doute, à l'origine, des Téké dont le Royaume (dit du Makoko) s'étendait quelques 200 km plus à l'ouest qu'à l'heure actuelle. Les royaumes de Congo, fortement centralisés, étaient divisés en provinces, subdivisés en chefferies base politico-sociale et hiérarchisées du clan primaire au lignage. L'évolution qui n'a cessé de s'accélérer du XV^e siècle à nos jours a progressivement dispersé le pouvoir des mains du 'Roi' entre des chefs des lignages plus réduits » In Biebuyck Daniel, 1963, African Agrarian systems. Studies presented and discussed at the second international african seminar, Lovanium university, Leopoldville, January 1960 ; Oxford university press, pp 281-296 ; p.282.

christianisation des populations congolaises, notamment celles de la côte méridionale. C'est le début de l'émergence de ce que Binet (1950) appelle « coutume chrétienne ».

3.1.2 – De l'arrivée des Européens à la colonisation

Diego Cao, premier Portugais et Européen arrivé en 1482 sur l'embouchure du Congo a trouvé un territoire peuplé par des groupements humains dotés d'une organisation sociale fort impressionnante (Coquéry-Vidrovitch, 2011 : 133). Mais l'histoire renseigne comment ces groupements humains ont été déstructurés avec la première christianisation dès 1491, et comment s'est installé le malaise entre les valeurs culturelles locales et celles d'origine chrétienne. En effet, cette première christianisation comme les suivantes s'est consacrée à la conversion des populations autochtones au christianisme. Dans ce contexte, les mœurs relevant des traditions propres des populations congolaises, comme la polygamie, certaines règles matrimoniales (lévirat, sororat, etc.) et la sorcellerie se sont révélées incompatibles avec l'idéologie et la vie chrétiennes. Un programme de leur destruction a ainsi été soigneusement mis en œuvre, y compris la lutte contre les « *n'kissi* », fétiches et autres idolâtries, au prix de quelques résistances dont les plus remarquables sont celles opposées par la reine Ana Nzinga (1628-1648), le roi Nvita Kanda (bataille d'ambuila du 29 octobre 1665) contre l'esclavagisme, ainsi que le mouvement de la prophétesse Ndonga Kimpa Vita née en 1684, condamnée par le « tribunal ecclésiastique portugais »¹⁹ et brûlée en 1706.

Cette première christianisation, portée par les Portugais, a duré toute la fin du XV^e siècle et a touché particulièrement le royaume Kongo. Au cours de ce processus s'est développé en parallèle un secteur commercial florissant, basé sur l'échange de produits manufacturés européens (alcool, tabac, sel, vêtements, armes à feu, etc.) contre l'or, le cuivre, l'ivoire, etc. avec pour conséquence, entre autres, la transformation des modes de consommation des Africains.

Les Portugais ont par la suite contrôlé, en coalition avec les Néerlandais et les Britanniques, la traite et le commerce des noirs du royaume Kongo et alentours (y compris les royaumes Téké et Loango), pendant environ deux siècles ; soit du XVI^e jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Pour mieux contrôler ce commerce, les Portugais ont inspiré des guerres intestines qui se sont multipliées jusqu'au début du XIX^e siècle, pour obtenir le déclin du royaume. En plus de l'hémorragie humaine, estimée entre 40 et 100 millions d'hommes au niveau africain, cette

¹⁹ ¹⁹ http://www.associationarchive.com/?page=persos&ID_perso=46.

expérience historique est sans doute parmi celles qui y ont « arrêté le processus du progrès politique et économique, freiné l'évolution vers de grands empires, favorisé le démantèlement de ceux qui existaient » (Dumont R., 1973 : 24.). La densité du royaume Kongo, estimée à 35 habitants au kilomètre carré au XVI^e siècle, tomba à 5 au début du XIX^e siècle. L'impact de la traite négrière et son ampleur sur la démographie africaine ont donné lieu à des débats contradictoires. Il n'en demeure pas moins que, pour se protéger contre les négriers, les populations se sont davantage repliées et dispersées dans des zones inaccessibles, notamment sur le territoire de l'actuelle république du Congo. Au point que l'administration coloniale aura même, par la suite, d'énormes difficultés pour accéder à ces communautés humaines, isolées les unes des autres à l'intérieur du territoire. Face à cette situation, conjuguée à la faiblesse des effectifs d'hommes valides nécessaires à l'accomplissement des besoins du développement colonial, cette administration mettra en place un système d'incitations à la reproduction calquée sur la métropole (nous y reviendrons !).

En effet, à la suite des Portugais, les autres conquérants Européens anti-esclavagistes, Français et Britanniques, arrivèrent sur le territoire congolais dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Henry Morton Stanley parvint sur le fleuve Congo par Kinshasa en 1877 et plus tard, en 1880, Savorgna de Brazza atteignit l'actuel site de Brazzaville. On sait que, conscient de la menace représentée par les Arabo-musulmans, les Portugais et d'autres conquérants déjà sur place, Savorgna de Brazza signa aussitôt en 1880 un traité resté célèbre avec le souverain des *Tékés* qui croyait placer ainsi son royaume sous la protection française.

Cette nouvelle ère fut une épreuve supplémentaire pour les peuples Tékés, Kongos et leurs voisins, dont le territoire a fini par être partagé entre les Français, les Belges et les Portugais à la conférence de Berlin (15 novembre 1884-26 février 1885). Cette période marque aussi, en réalité, le début de l'installation coloniale, motivée par la nécessaire lutte contre la traite des esclaves, en vue d'assurer la protection des populations déjà exsangues et d'améliorer leurs conditions de vie. Selon Dumond (1973 : 23), « les estimations sur le nombre d'esclaves prélevés en Afrique du XVI^e au XIX^e siècles, avec des maximum au XVII^e et surtout au XVIII^e siècles, principalement dans la seconde moitié, varient entre 8 et 20 millions ». Pour Coquéry-Vidrovitch (2011 :47), la population africaine qui « demeura étonnamment stable pendant des siècles », connut une baisse significative, passant de 100 000 000 habitants au XVI^e siècle, soit 20 % de la population mondiale, à 95 000 000 habitants ; soit seulement 9 % de la population mondiale à la fin du XIX^e siècle. Quoique Malthus se félicita de ce que « la

démographie pouvait combler les pertes humaines causées par la traite », les abolitionnistes européens affirmaient que « ces prélèvements dépeuplaient l’Afrique ». Jules Verne, en 1878, abondait dans le même sens que les abolitionnistes dans son roman *Un capitaine de quinze ans*.

Dans les faits, l’effectif de la population africaine s’est affaibli considérablement et s’est dispersé géographiquement en de petites communautés dans des zones difficiles d’accès. Les rapports de genre et de générations des populations y sont également, fortement déséquilibrés, puisque la traite « visait de façon privilégiée les jeunes adultes (mâles ou femelles selon les cas) les plus vigoureux et les plus féconds » (Coquéry-Vidrovitch, 2011 : 127). L’absence évidente de voies de communication ne mérite, en réalité, pas d’être évoquée ; seules les populations situées le long des rivières navigables (cuvette congolaise, océan atlantique) et des voies caravanières ont pu être d’accès relativement plus facile.

Dans ce contexte, où la question du rapport entre l’effectif de la population et les ressources (effectives et potentielles) est moins préoccupante, les Africains ont continué, dans leurs refuges, à vivre suivant un mode d’existence basé sur la petite agriculture, les activités de prédation (cueillette, chasse et pêche), et le commerce de moins en moins florissant suite à l’arrêt de la traite des esclaves.

3.2 - Les processus coloniaux

3.2.1- Portage et travaux forcés

Le système colonial s’est mis insidieusement en place, suite à la conférence de Berlin de 1884-1885, à l’insu des africains qui aspiraient, épuisés et fragilisés, à une protection contre les razzias arabo-musulmanes et portugaises et celles des négriers, écumant encore la zone jusqu’aux alentours des années 1920 (Coquéry-Vidrovitch, 2011 : 157.). Ainsi, la colonisation du territoire de l’actuelle république du Congo s’est étendue de 1898 à 1960. Coquery-Vidrovitch (2011 : 14 et 66) considère que cette période correspond à « une époque charnière : celle où fut rompu un fragile équilibre interne, où les sociétés et l’économie ‘traditionnelle’, surtout en Afrique équatoriale où elles étaient moins cohérentes, furent littéralement brisées par l’impact colonial [...]. A l’issue de cette expérience, même les paysans africains les plus fidèles à leurs idéaux et à leurs rites ancestraux sont intégrés à l’économie mondiale, ne serait-ce qu’au travers de l’agriculture d’exportation ».

Certes, certains colons comme David Livingston et même Savorgnan de Brazza étaient de bonne foi, et guidés par le noble objectif de « lutter contre l'esclavage interne en offrant aux Africains d'autres sources de profit » (Coquéry-Vidrovitch, 2011) et d'autres perspectives.

Cependant, l'administration coloniale se préoccupa d'autres questions, notamment celles relatives aux modalités de rentabilisation de l'entreprise coloniale. La mission civilisatrice est sans doute cohérente avec cette préoccupation. Dans tous les cas, la nécessité de transformer les modes de vie des populations indigènes, en vue de conformer leur profil aux objectifs économiques de la métropole, l'emporta sur les autres objectifs humanistes. Car dès 1897, un débat sur la politique coloniale éclate et entraîne le rappel de Savorgna de Brazza à Paris. André Lebon, ministre français des colonies, indiquait alors que « le moment était venu d'entrer dans une voie nouvelle et de chercher ce qu'on peut retirer au point de vue économique de nos possessions congolaises » (Monsieur Marc Michel, 1967 : 181).

Face aux difficultés de transport, un autre fardeau aussi lourd que les précédents (esclavagisme...) fut imposé aux Africains, le portage sur de longues distances et des voies difficiles. De Brazza lui-même, cité par Coquéry-Vidrovitch (1972 :23), notait, en 1887, à propos du long et pénible portage pratiqué dans les plateaux Batéké, que « l'usage abusif des porteurs locaux paralysa bientôt la région ; ils étaient morts tellement de faim, de fatigue, de misères et surtout d'abandon [...] ». André Gide, cité par René Dumont (1973 :25-26), écrivait en 1902 dans son ouvrage *Voyage au Congo* : « depuis plus d'un an, la situation devient de plus en plus difficile. Les Mandjas, épuisés, n'en peuvent plus et n'en veulent plus. Ils préfèrent tous actuellement même la mort au portage...depuis plus d'un an, la dispersion des tribus est commencée. Les villages se désagrègent, les familles s'égaillent, chacun abandonne sa tribu, son village, sa famille et ses plantations, va vivre dans la brousse, comme un fauve traqué, pour fuir le recruteur. Plus de cultures, partant plus de vivres. La famine en résulte et c'est par centaines que, ces mois derniers, les Mandjas sont morts de faim et de misère ». Il en fut de même pour les populations Loango, épuisées et décimées par la maladie du sommeil et les Kongos rendus vulnérables à cause du portage sans interruption entre la côte et Brazzaville (510 kilomètres) à la fin du XIX^{ème} siècle (Coquéry-Vidrovitch, 1972 : 74). Sur cette route des caravanes, presque les mêmes porteurs spécialisés furent puisés dans la population Loango et Kongo, obligeant ceux-ci à abandonner leurs habitudes économiques et/ou « commerciales séculaires » (Monsieur Marc Michel, 1967 : 156). Il a fallu attendre les ravages (épidémies de trypanosomiase) induits dans la population par sa généralisation entre

1898 et 1912 (Auger, 1976 : 1), pour que le portage soit réglementé et limité à 15 jours par an et par homme et ce seulement en 1915.

Les Africains ont continué à ployer sous le régime du travail forcé à la solde des compagnies concessionnaires installées dès 1899, et sous le poids de l'impôt de capitation instauré à partir de 1887 dans le cadre de la généralisation du système de l'indigénat à l'ensemble de l'empire colonial français. La contribution à l'effort colonial était hors de proportion au regard de la capacité de la population congolaise fortement fragilisée. A titre d'illustration, sur la base des premières estimations de 1901 établies à 10 millions d'habitants, la population congolaise devait produire 10 000 tonnes de caoutchouc et 200 000 pointes d'ivoire (Coquéry-Vidrovitch, 1972 : 72.). Cependant, le premier sondage sérieux réalisé en 1914 montre que ce chiffre était largement au-dessus de l'effectif réel de 2,5 millions d'habitants.

3.2.2 – Entre guerres et grands travaux

D'autres contributions incommensurables à l'effort de guerre (1914-1918 et 1939-1945), à la réalisation de grands travaux mis en chantier par l'administration coloniale (chemin de fer Congo-Océan amorcé en 1921, ports fluvial de Brazzaville et maritime de Pointe-Noire, etc.), permettent d'apprécier à quel point les populations congolaises et/ou africaines ont été perturbées au cours de l'histoire. En tout état de cause, on ne peut pas s'empêcher d'admirer avec une fois de plus Coquéry-Vidrovitch (2011 :56), « la capacité de résistance des Africains qui ont, depuis tant de siècles, su résister victorieusement à tant de handicaps et de conquêtes ».

Cette résistance a consisté en une série de stratégies pour la survie. Ainsi, pour échapper à l'effort de guerre qui « s'est traduit par des prestations de travail accrues » entre 1940 et 1945, « les hommes adultes autochtones n'avaient que deux possibilités : d'une part, émigrer à Brazzaville ou à Pointe-Noire pour y trouver du travail, ce qui leur permettait d'y rester grâce à leur certificat d'embauche ; d'autre part, s'engager dans un processus de nomadisme clandestin pour échapper à la surveillance de l'administration » (Auger, 1968 : 14).

Le faible peuplement de la colonie, conséquence des différents handicaps et conquêtes historiques déjà soulignés, deviendra une préoccupation récurrente de l'administration coloniale, face à l'immensité du territoire (342 000 km²) à couvrir et aux besoins humains nécessaires à son développement. L'effort colonial s'est aussi soldé par des épidémies, et de

grandes famines dans les populations autochtones en raison d'une désorganisation avancée de leur système interne d'autorégulation sociale.

Face à cette situation (faible peuplement, épidémies, famines...), l'administration a fini par engager des mesures nécessaires pouvant favoriser la reprise démographique. Parmi ces mesures, on peut citer celle qui dispensait du paiement de l'impôt de capitation, les femmes ayant 3 enfants au moins et les hommes en ayant plus de 5, ainsi que l'extension après la première guerre mondiale de 1914-1918, de la loi française de 1920 interdisant toute campagne anticonceptionnelle aux colonies. L'idéologie coloniale a ainsi encouragé la natalité, en s'inspirant du système familial français qui prévoit des allocations familiales pour les travailleurs salariés et certaines mesures de sécurité sociale, notamment en matière de santé pour les couches vulnérables de la population (enfants, indigents, femmes...). Dans le cadre du Fonds d'Investissement et Développement Economique et Social (FIDES), adopté à la conférence de Brazzaville en 1944, les Français vont engager une « politique de prévention (et de vaccination), préalable au boom démographique des années 1950-1960 » (Coquéry-Vidrovitch Catherine, 2011 : 178). Même si, dans l'ensemble, ces mesures se mirent en place en l'absence des Africains eux-mêmes, il n'en demeure pas moins que ceux-ci finirent par prendre conscience de leurs bienfaits.

3.2.3 – Histoire d'urbanisation et de scolarisation

Pour remédier à la dispersion géographique de la population, notamment dans l'hinterland, l'administration coloniale a également eu recours à l'installation de pôles administratifs, autour desquels se sont progressivement regroupées les populations. C'est dans ce contexte que vont naître les agglomérations plus significatives et attractives de Brazzaville (1880), Pointe-Noire (1883), Dolisie (1887), Jacob (actuellement Nkayi) et d'autres où se sont développées des factoreries et compagnies concessionnaires. L'urbanisation est ainsi un fait historique lié à la présence coloniale en République du Congo comme dans plusieurs autres pays africains. En 1917, Brazzaville ne comptait encore, comme le montre les résultats du tableau 1, que 10 200 habitants dont 600 européens et Pointe-Noire 1 200 habitants. En 1937, soit environ 20 ans après, ces effectifs étaient respectivement pour Brazzaville et Pointe-Noire, 18 600 et 900 habitants. Ils sont passés à 46 500 habitants pour Brazzaville et 19 150 pour Pointe-Noire en 1945 (Auger, 1976 : 23)

Tableau 1: Effectifs des populations de Brazzaville et Pointe-Noire entre 1917 et 1945

Villes	1917	1937	1945
Brazzaville	10 200 dont 600 européens	18 600 dont 1 100 européens	46 500
Pointe-Noire	1 200	900	19 150
Total	11 400	19 500	65 650

Source : Auger, 1976, p. 23.

A l'échelon national, le taux d'urbanisation a continuellement progressé, passant de 10 % seulement en 1945 à 27 % en 1962, 34,4 % en 1965 et 54,9 % en 1974, après une relative baisse en 1968 (33 %). Cette évolution croissante du taux d'urbanisation a été causé par l'« appel de main-d'œuvre en villes », notamment Brazzaville et Pointe-Noire, deux terminus du chemin de fer, alors premiers pôles de développement et d'attraction (Auger, 1976 :36), à l'origine de l'exode rural qui dévitalisa les villages en hommes valides.

Plusieurs conséquences sont historiquement renseignées, dont l'accentuation du déséquilibre dans la distribution spatiale de la population, « entre un petit Congo méridional (31 % de la superficie totale), mais peuplé (75 % de la population totale) et concentrant la totalité des équipements et des moyens de productions et un vaste Congo septentrional, sous-peuplé et sous-équipé » (Auger, 1976 : 33). Par-delà les raisons économiques liées à la recherche de l'emploi, l'exode rural va contribuer à la déstructuration des valeurs et de la culture traditionnelles ; la plupart des candidats à l'exode rural qui sont essentiellement jeunes et masculins, ont sans doute besoin de se soustraire du joug de la coutume locale, contraignante et révolue pour les nouvelles générations, ou de se valoriser sur des bases autres que celles proposées par le système et l'imaginaire endogènes.

Toutefois, les africains se sont vite retrouvés face à de nombreux abus de la société urbaine : ségrégation des espaces de vie, discriminations, inégalités sociales, individualisation et marchandisation des rapports sociaux... Ecartelés entre la ville, espace libérateur avec ses nouvelles contraintes et le village, les Africains ont réagi en créant des syncrétismes axiologiques qui vont se transformer au fil des temps. En effet, « les villes ne sont pas pour les Africains des lieux d'adaptation. Ce sont (comme ce fut le cas toujours et partout) des lieux de syncrétismes et d'échanges... » (Coquery-Vidrovitch, 2011 : 207).

Les autres conséquences majeures de l'urbanisation sont relatives au déséquilibre numéraire hommes-femmes dans les villes et les villages, avec moult implications sur le marché

matrimonial. En effet, les femmes, plus nombreuses que les hommes mariables dans les villages, étaient très rares dans les nouvelles agglomérations urbaines en raison du caractère masculin de l'exode rural. Le déficit des hommes valides, mariables et non mariés versus une surabondance relative des femmes non mariées dans les villages mirent ainsi à mal l'idéologie africaine sur le rôle de la femme et la fécondité. Ceci a sans doute contribué à renforcer la place de la polygamie, qui permit d'absorber le surnombre des femmes mariables et non mariées dans les villages. Cependant, dans les villes où les femmes étaient relativement moins nombreuses que les hommes mariables, la femme prit conscience de sa valeur et revendiqua plus de soins et de liberté ; elle eut de plus en plus tendance à imposer sa liberté de choix, d'accepter ou de refuser un mari, ou de rompre une relation polygamique, créant ainsi un risque élevé d'instabilité des mariages. L'augmentation du coût d'entretien de la femme limita le maintien et l'expansion de la polygamie réservée aux plus nantis dans les villes. En effet, on peut penser, avec Soret (1954 :9), que cette répartition inégalitaire des sexes « a de multiples conséquences sociales, notamment dans les villes où elle fait monter le prix de la dot, multiplie la prostitution, accentue la dénatalité ». En tout état de cause, ainsi que l'observe Auger (1968 : 12), le processus même « du peuplement urbain à l'origine, a pu avoir de sérieuses répercussions sur les taux de nuptialité et de natalité. Il serait donc la cause du déficit des naissances vingt ans après. Ce déficit n'affecte pas seulement les populations urbaines, mais aussi les populations rurales ».

Il apparaît donc que le phénomène urbain qui a créé de nouvelles perspectives sur fonds de brassages interethniques et de contacts directs avec la civilisation occidentale, a contribué à fragiliser fortement les valeurs ancestrales et/ou les mœurs indigènes. Au point où l'Afrique apparaît comme « une extraordinaire terre de synthèse pétrie de l'histoire, qui ne vécut jamais, contrairement à ce que racontèrent et crurent les Européens, dans l'isolement, et ce depuis son origine » (Coquéry-Vidrovitch, 2011 : 53-54). Les africanistes, s'appuyant sur l'approche dynamique et dialectique des sociétés africaines, observèrent dès le milieu de la période coloniale, l'ambivalence des valeurs sociétales et une forte tendance à la récession des valeurs ancestrales, notamment dans les villes.

Les deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1944) vont davantage contribuer à assouplir les rapports entre les Européens et les Africains, notamment dans les villes. L'administration coloniale, en reconnaissance des efforts de guerre des Africains, lança à partir de 1946 un programme (FIDES) de développement de la colonie, et créa dans ce cadre des opportunités

d'emploi pour les jeunes, notamment dans le couloir du chemin de fer Congo-Océan le long duquel se regroupe l'essentiel de la population congolaise. Les Africains sont moins traqués et de nouvelles formes d'expression se développent dans les villes à travers l'art musical notamment, qui puisent dans la culture africaine. L'attrait des villes envahit l'imaginaire africain ; celles-ci furent prises d'assaut (Achikbache et Anglade, 1988 : 7-14), au point d'amener l'administration coloniale à tirer la sonnette d'alarme face à une urbanisation incontrôlée à l'orée des indépendances.

Le contexte colonial est également caractérisé par la mise en place d'un système de scolarisation -qui a aussi contribué au développement de l'urbanisation (Auger, 1968 : 23) - sur le modèle occidental, introduit par les missions chrétiennes catholiques et protestantes. En effet, au Congo jusqu'en 1911, les écoles étaient tenues par les missions chrétiennes (catholiques et protestantes). Celles-ci entretenaient dès 1898, 52 écoles où elles apprenaient à leurs élèves, « outre l'usage de *notre* langue, la lecture, l'écriture et les premiers éléments de calcul [...] Le soin d'enseigner le français aux noirs de la colonie leur était ainsi confié » (Rouget cité par Pannier, 2008 : 178). En 1930, toute l'Afrique Equatoriale Française ne comptait que 7 329 élèves pour les écoles privées essentiellement confessionnelles et 3 372 élèves dans les écoles publiques (Pannier, 2008 : 178).

L'introduction de l'école et de la langue française pour faciliter la communication entre les communautés indigènes elles-mêmes pratiquant différentes langues, et les communautés colonisatrices, est l'un des facteurs supplémentaires importants dans l'évolution des valeurs ancestrales africaines. Au Congo, le taux de scolarisation ne représentait que 8 % en 1939 ; celui-ci est passé à 11 % en 1945, avant de faire un bon extraordinaire pour atteindre 51 % en 1951 puis 68 % en 1960 au moment des indépendances.

Dans la mesure où l'école est l'émanation de la société occidentale, tournée vers l'enseignement des valeurs et savoirs occidentaux, elle a renforcé des tensions entre les valeurs ancestrales africaines, avec une forte tendance à l'extraversion des habitudes vestimentaires, voire alimentaires et spirituelles. Les Africains instruits, possédant la langue française, tentent de décrire le malaise axiologique que traverse l'Africain sans voix²⁰. La thématique des conflits de générations va prendre une place importante à côté de celle relative

²⁰ Sembene Ousman, *Vieux Nègre et la Médaille* ; Eza Boto, *Ville cruelle* ; Hamapaté Ba, *Etrange destin de Wangrin*, etc.

à la revendication de la culture négro-africaine à travers la littérature africaniste. Mais l'école, imperturbable, a continué à arracher l'Africain de sa sphère culturelle originelle, en corollaire à l'urbanisation : les premières écoles ayant été implantées en villes, suivant la politique de regroupement pour tenir compte des équilibres géographiques, de nombreux enfants ont été obligés dès l'âge scolaire de quitter villages et parents pour s'y installer.

En plus de l'école, l'administration coloniale a introduit une juridiction écrite : système d'indigénat, décrivant devoirs et droits des indigènes ; instauration de l'état-civil incluant les actes de naissance et l'enregistrement de tous les autres faits démographiques (actes de décès, carnets de soins de santé, fiches familiales, cartes de mariages, cartes de baptêmes...). Le Code pénal français est appliqué, y compris d'autres textes juridiques tels que la loi de 1920 interdisant toute campagne anti-conceptuelle. En réalité, l'Africain est très peu conscient de ces textes, mais ceux-ci sont appliqués par les prestataires des services scolaires, juridiques et de santé, dans les centres et établissements habilités. La charge de l'école va être, entre autres, de vulgariser ces textes.

A côté de leur rôle important dans la scolarisation, les missions chrétiennes, à travers toutes les époques esclavagistes et coloniales, ont continué à renforcer l'installation d'une coutume chrétienne prônant la monogamie et la lutte contre les coutumes ancestrales (Binet, 1950 : 336-341), à la suite de la première christianisation amorcée sous le régime Portugais entre les XV^e et XVII^e siècles. Elles ont, en effet, continué à placer au cœur de leur action la lutte contre la sorcellerie, les fétiches, d'autres valeurs et traditions d'essence locale. Cette action a, cependant, été ressentie comme une agression par certains esprits qui y ont opposé une résistance, à l'origine de syncrétismes religieux et identitaires tels que les mouvements kimbanguiste, « lassiste », « matsouaniste », etc. (Vincent, 1966 : 527-563). Au total, la négation des valeurs ancestrales est évidente, mais la référence a cessé d'y être totale, car elle exprime en même temps un besoin de dépassement, indépendamment de l'agression extérieure. Le mouvement « *Croix-Koma* » né en 1964, après celui des antoniens apparu au XVII^e siècle et mené par Ndonga Kimpa Vita, d'essence également catholique, sur fond d'ambiguïtés, revendique de « lutter contre le relâchement des mœurs particulièrement sensibles depuis une vingtaine d'années, causé par une mercantilisation du mariage et des relations extraconjugales. Ses homélies développent souvent le thème de la bonne entente entre mari et femme et lancent des foudres contre l'adultère (Vincent, 1966 : 527-563). Dans son objectif principal, en réalité, « il ne fait que reprendre à son tour le combat auquel se

livrèrent avant lui, les missions chrétiennes, d'une part, mais surtout, dans une optique toute différente, les mouvements synchrétiques Kongo » : la lutte contre la sorcellerie (Vincent, 1966 : 560 & 561). On peut en conclure que certains fétiches ayant survécu à cet acharnement, l'ont été à cause ou grâce à des stratégies de camouflages inévitables mises en place par leurs détenteurs. Mais pendant combien de temps pourront-ils ainsi résister ?

Enfin, avec l'introduction de l'école qui instaure une séparation nette entre les sphères d'éducation et de production, certains phénomènes inconnus dans les sociétés africaines précoloniales font leur apparition. Il s'agit en l'occurrence du phénomène de chômage qui s'associe à la notion de salariat et des rapports marchands. Trouver une activité salariée devient une préoccupation et un privilège, car cela permet d'assurer une autonomie relative vis-à-vis de la parenté et du lignage et détermine de plus en plus la décision de se marier et de former une famille. La dot, fondement du mariage et de la famille, est revue et intègre victuailles manufacturées et numéraires et devient de plus en plus hors de portée des cadets moins nantis. Rey (1969 : 6-18) parle même de l'émergence d'une idéologie de classes, opposant les cadets, exploités, à leurs aînés, dans le processus du « contrôle des biens de prestige qui ont notamment un grand rôle pour l'acquisition de femmes ». Les aînés, encore dépositaires de ces moyens, sans doute pour obtenir la soumission de moins en moins consensuelle des cadets aux valeurs ancestrales, vont s'accaparer des femmes (Sous l'orage de Seydou Badian) dans la mesure où la polygamie est permise.

Toutefois, les mouvements de revendication à l'autodétermination ne vont pas permettre à l'entreprise coloniale d'achever l'œuvre d'assimilation, du reste très avancée. Les revendications politiques qui vont conduire aux indépendances, sont elles-mêmes porteuses d'ambiguïtés dans la mesure où elles auront constamment pour référence et pour appui la métropole.

3.3 – Les processus post-coloniaux

Comparativement aux ravages dus aux différentes traites (arabo-musulmane et européenne) et à la colonisation, on peut dire que « les Africains nés dans les années 1960 vivent dans un contexte qui n'a rien à voir avec celui qu'ont connu leurs parents nés un siècle plus tôt » (Coquéry-Vidrovitch, 2011 : 181). Mais il n'en reste pas moins que, pour le Congolais, la période postcoloniale n'est pas un moment de répit ; elle est tout aussi tumultueuse et traumatisante, marquée par de profondes et fréquentes ruptures que les deux précédentes, sur

les plans politique, économique et socioculturel. Les raisons de ces bouleversements sont à rechercher d'une part dans la confrontation idéologique contrôlée par les grandes puissances coloniales et néocoloniales et, d'autre part, dans la course à la gestion endogène du pouvoir politique et des ressources publiques.

3.3.1 – Tumultes politico-idéologiques

L'indépendance obtenue en 1960, vécue comme une libération du long et pénible joug esclavagiste et colonial, a connu une première rupture politique due au mouvement révolutionnaire des 13, 14 et 15 août 1963. Cette première rupture politique est imputable à un contexte politico-idéologique instable, créé par une élite techno-administrative et politique fébrile, mal préparée à la gouvernance publique suivant les normes de la modernité. Le nouveau régime politique, d'obédience néolibérale passa trois ans à rechercher la légitimité idéologique et les moyens de sécurisation du pouvoir. Les progrès socio-économiques furent limités, faute de temps et de concentration véritable sur les problèmes de développement économique et social. Le régime vécut sur les prébendes héritées de l'administration coloniale, notamment dans le cadre du FIDES. Il n'eut sans doute pas le temps de se préoccuper de la restauration des valeurs ancestrales, encore qu'il eût fallu s'attendre à la promotion de valeurs chrétiennes compte tenu de l'obédience du premier Président ayant conduit les affaires du pays de l'indépendance à l'insurrection de 1963.

La période qui suivit cette révolution est caractérisée par un autre syncrétisme politico-idéologique, résumé par le socialisme scientifique d'inspiration bantoue, puisant à la fois dans les valeurs socialistes au sens marxiste et dans l'idéologie bantoue sur la gestion de la propriété des biens de production et de consommation. Cette période qui va durer 5 ans, sera toutefois marquée sur le plan économique par la création de nombreuses entreprises privées et étatiques et la promotion de l'initiative privée.

Dans l'ensemble, entre 1960 et 1968, l'urbanisation et la scolarisation se sont renforcées. La scolarisation en particulier se généralise au cours de cette période avec la nationalisation des écoles confessionnelles en 1965 et l'extension des écoles publiques.

Sur le plan du discours démographique, en raison du substrat idéologique (chrétien et socialiste) qui marqua cette première période postcoloniale, la position officielle en matière de fécondité, bien que non explicitement affichée, était pro-nataliste, justifiant l'absence d'une

quelconque campagne anticonceptionnelle. En effet, le Congo est encore présenté comme un pays faiblement peuplé. La préoccupation d'un déficit démographique noté par l'administration coloniale demeure. Mais le développement urbain, créant deux têtes hypertrophiées - Brazzaville et Pointe-Noire, commence à poser d'énormes problèmes de chômage, d'hébergement, d'accès aux autres services sociaux de base. Les politiques aménagistes, comportant un volet de développement rural mais insuffisamment mises en œuvre, ne vont pas y apporter de solution durable. La jeunesse de la population urbaine, sa croissance accélérée et le vieillissement de la population rurale deviennent, comme pour tous les autres pays en développement en général et africains en particulier, une source de préoccupation mondiale majeure (Dumond, 1973). Mais le débat démographique réservé aux élites, n'est pas, pour des raisons religieuses, idéologiques et politiques, élargi opportunément à la masse qui n'est pas pour autant moins concernée par les mutations sociologiques qui traversent la société globale.

3.3.2 – L'emprise du socialisme marxiste-léniniste

La troisième période ayant suivi les indépendances allant de 1969 à 1977, a été caractérisée par un troisième changement de régime politique et l'adoption du socialisme scientifique, d'inspiration marxiste-léniniste. Au cours de ces années, s'est instaurée une propagande anticapitaliste et anticléricale, reprenant le discours marxiste hostile à l'exploitation de l'homme par l'homme et à la religion considérée comme l'opium du peuple. En pratique, ce discours s'est traduit par la nationalisation massive des entreprises privées, la lutte drastique contre l'initiative privée et la limitation des croyances religieuses (seules sept religions sont officiellement reconnues, toutes les autres étant considérées comme des sectes). La croyance à la sorcellerie et aux fétiches est officiellement interdite, en raison de la référence scientiste du discours marxiste-léniniste.

Sur le plan économique, cette période marque le début de l'intensification de l'exploitation pétrolière au Congo. Les autorités se mirent en position de garantir des ressources suffisantes pour leur politique et de renforcer l'idéologie pro-nataliste. L'état providence y est encore fort et est capable de tout promettre à la population : l'éducation, la santé, l'emploi (grâce à une fonction publique encore globalement demandeuse de main d'œuvre pour achever la nationalisation des postes au sein de l'administration), etc.

Le projet *Ecole du peuple* mis en œuvre à partir de 1970 est au service de l'idéologie marxiste-léniniste. L'école est, en effet, conçue par les forces révolutionnaires comme, « non seulement un milieu d'émancipation des individus mais aussi un instrument de lutte politique et un facteur de développement national» (Zika, 2002 : 75). Le slogan « école agréable » est adopté pour inciter les élèves à ne pas quitter l'école. Le résultat fut une augmentation extraordinaire des effectifs scolaires. Dans le secondaire, ceux-ci passèrent de 7 236 élèves en 1962 à 165 000 élèves en 1983 ; soit un accroissement annuel moyen de 16,9 %.

Il convient de noter que l'encadrement politique de la jeunesse, dans le cadre du parti, devint une activité majeure. Toutes les forces vives devaient être mobilisées pour faire aboutir le combat politico-idéologique auquel le régime accorde une place prépondérante. En effet, le régime est globalement soucieux de protéger les adolescentes contre les abus éventuels pouvant les empêcher de continuer la scolarité. Une loi est ainsi prise, la loi n° 60-18 du 16 janvier 1960, dite « Loi Portela », tendant à protéger la moralité de la jeunesse congolaise²¹. Cette loi, très vite tombée en désuétude, n'a cependant pas empêché la flambée des grossesses non désirées, dont un bon nombre est passé sous silence au moyen de la pratique de l'avortement provoqué, pourtant formellement interdit par la loi française de 1920 encore en vigueur²². Ces phénomènes, grossesses non désirées et avortements clandestins associés au besoin de poursuivre les études, ont été amplifiés par la perte du contrôle et l'effritement de l'emprise des parents sur les enfants, ainsi que le non-respect des mœurs sexuelles par les jeunes, de plus en plus détachées du mariage.

Dans ce contexte, un thème commence à préoccuper tous les acteurs, les sociologues et les propagandistes politiques : la délinquance juvénile, notamment avec l'émergence du phénomène « copain/copine » jugé déviant²³. Or, en réalité, ce phénomène de délinquance n'est autre chose que l'expression d'un conflit entre les générations des parents et celles des jeunes au sujet de la gestion de la sexualité, qui n'est pas pour les jeunes forcément liée au

²¹ Le besoin de protection de la jeunesse a fait aussi l'objet d'un décret, le décret 60-93 du 3 mars portant interdiction aux enfants de moins de 16 ans de circuler ou de paraître dans les lieux publics de 20 heures à 5 heures.

²² Cette loi actualisée en 2010 à travers la loi n°17-2010 du 17 novembre 2010 autorisant la propagande anticonceptuelle n'a aboli que les dispositions de l'article 3 de la loi du 31 juillet 1920. Toutes les autres incluant celles relatives à l'interdiction de l'avortement demeurent...

²³ Ceci justifie sans doute la pléthore des lois et décrets autres que ceux déjà cités : décret n°60-94 du 3 mars 1960 réglementant la fréquentation des salles de cinéma et de spectacles par les enfants de moins de 16 ans ; décret n°60-95 du 3 mars réglementant la fréquentation des débits de boissons et dancings par les enfants de moins de 16 ans ; loi n°15/66 du 22 juin 1966 modifiant la loi n°19/64 sur la protection des élèves mineures, loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, etc..

besoin de procréation. Les grossesses non désirées sont considérées comme des accidents, car l'offre contraceptive est très limitée, inaccessible au plus grand nombre de la population et encore moins aux jeunes adolescents pubères démunis ou dépourvus de moyens. Toutefois, Duboz (1983 : 10) note déjà une tendance chez les jeunes « à éviter une grossesse en employant principalement des méthodes qui ne nécessitent aucune médication (pilule) ou utilisation d'appareils spécifiques (stérilet). La tendance à l'abstinence au cours de la période féconde (calcul des cycles, méthode Ogino) est de plus en plus connue et pratiquée ». Le recours aux moyens contraceptifs modernes et efficaces (pilule, stérilet), encore marginal, est le fait d'une petite minorité de femmes exerçant une activité professionnelle ou vivant dans un milieu aisé.

En dépit de l'encadrement politique mobilisé par les autorités, une partie de la jeunesse s'abstrait pour se frayer un chemin intermédiaire : la SAPE, Société des Ambianceurs et Personnes Élégantes, qui reproduit les mœurs vestimentaires du colon blanc devenu la référence. Le « parisianisme », né de ce courant, a été décrit par Justin Gandoulou dans son ouvrage *Entre Paris et Bacongo*²⁴. Il en ressort que le mouvement très populaire dans les années 70, a exercé un attrait évident principalement sur les rejetés du système scolaire et s'est offert à eux comme une opportunité de se détacher des valeurs ancestrales et de se valoriser par rapport aux autres jeunes, scolarisés et instruits. Car le clivage entre les instruits et les non instruits, les citadins « civilisés » et les campagnards aux mœurs rustres est manifeste, justifiant d'importants complexes socio-psychologiques dans les jeunes générations. Le rêve de vivre les valeurs occidentales est sans doute à l'origine de deux processus migratoires majeurs des jeunes, des campagnes vers les villes en premier lieu et ensuite des villes vers l'occident, représenté principalement par la France pour les jeunes Congolais. Avec ce regard tourné vers l'occident, les jeunes générations sont faiblement attachées aux valeurs ancestrales, y compris en matière de reproduction.

3.3.3 – D'une prospérité à une crise macro-économique et sociale

Les années 1977-1985 sont parmi les plus florissantes, marquées dès 1979 par le deuxième boom pétrolier et le lancement du premier plan quinquennal (1982-1986) qui a eu pour but de couvrir les besoins de base en matière d'infrastructures et de services socio-économiques du pays. C'est dans le contexte de ce programme que s'intègre le paradigme des soins de santé

²⁴ Reproduit sous le titre : Au cœur de la SAPE. Mœurs et aventures de Congolais à Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 1989, 213 p. ; (ISBN 2-7384-0352-2).

primaires, recommandés par la conférence internationale d'Alma Ata (12 septembre 1978), qu'émerge le concept de santé maternelle et infantile (SMI) et se développe une série de centres de santé à travers le pays dont l'objectif est d'assurer la survie du couple mère-enfant, au regard d'une forte mortalité infantile (100,6% en 1974²⁵), parmi les plus élevées de l'Afrique. Dans ces centres de santé maternelle et infantile, fréquentés majoritairement par les femmes, se mettent en place, dans le cadre de l'objectif « santé pour tous d'ici à l'an 2000 » fixé par le gouvernement, des programmes d'éducation à la vie familiale, et de prestations des services de planification familiale intégrant la contraception, la lutte contre la stérilité, les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses non désirées et les avortements clandestins ; les consultations prénatales et d'autres pratiques postnatales. (Mokima, 1982)

L'allaitement maternel exclusif, recommandé par l'OMS²⁶, doit être le mode d'alimentation des nourrissons (Unicef, Unesco, Oms et Fnuap, 1993 : 18) et un sevrage plus tardif est préconisé pour éviter les carences nutritionnelles chez les enfants. Pour atteindre cet objectif, on conseille aux mères d'espacer suffisamment les naissances (règle d'or n°2 en rapport avec la planification familiale, p 2). Toutefois, on sait que cette question ne se pose, en réalité, que dans les centres urbains et pour les mères modernes, cohabitant avec leur conjoint après l'accouchement, la pratique de la séparation des lits y étant considérée comme révolue. Les prestataires des services de santé maternelle et infantile vont ainsi développer de nouvelles habitudes très proches de la culture locale en matière d'allaitement maternel, de sevrage et d'espacement des naissances.

Cette période (1983) correspond aussi à l'enregistrement des premiers cas de Sida, ayant conduit à la mise en place d'un comité scientifique, transformé plus tard (1986) en programme national de lutte contre le Sida. Le sida considéré comme une pandémie va amener un tournant important dans la gestion de la sexualité, bien que la plupart des populations n'en croient pas encore les explications scientifiques.

Le débat démographique, instauré au niveau international (conférence de Bucarest en 1974 et Mexico en 1984), trouve de plus en plus quelques résonances au plan national. Cependant, le Congo demeure préoccupé par la faiblesse de l'effectif de sa population (soit 1 319 790

²⁵ Rapport principal de l'EDSC_II, Décembre 2012, p.4

²⁶ La première règle d'or édictée est que « le lait maternel constitue, à lui seul, la meilleure nourriture et la meilleure boisson pour un bébé. Celui-ci n'a besoin d'aucun autre aliment ou boisson jusqu'à 6 mois environ » (p.18).

habitants en 1974, 1 909 248 en 1984 et 3 697 490 en 2007), de surcroît inégalement répartie et dispersée en de petits villages à travers le territoire. De là l'idée, autour des années 1970, du projet des villages centres qui consistait à promouvoir le regroupement des villages pour créer des entités productrices plus dynamiques, contrebalancer la forte concentration urbaine de la population dans les grandes villes et valoriser l'espace rural dans une perspective d'équilibre spatial (Bambi, 1990 : 109-119). C'est aussi au cours de cette période que le Congo adopta un nouveau code de la famille (loi n° 073/84 du 17 octobre 1984) qui reconnaît l'égalité des droits pour les enfants, quelles que soient les conditions de leur naissance, consacrant ainsi une reconnaissance officielle aux naissances hors mariage.

Sous l'impulsion des Nations Unies et à la lumière des résultats des deux premiers recensements généraux de la population (1974 et 1984), il se dessine une volonté de prendre en compte les variables démographiques dans les plans de développement. Ces résultats révèlent la croissance accélérée de la population (3 %), l'inégale répartition de son effectif entre les villes (47,5 % et 61 % de la population respectivement en 1974 et 1984) et les campagnes et à l'intérieur des zones rurales, sa forte jeunesse (44,9 % de moins de 15 ans) impliquant d'importants problèmes en matière de scolarisation. La pléthore des effectifs scolaires, notamment en milieu urbain, dégrade la qualité des ratios (élèves/maîtres, élèves/salles de classes, élèves/tables bancs) du système éducatif qui affiche un taux de scolarisation (100 %) parmi les meilleurs d'Afrique. Ce système éducatif, avec toutefois d'importants taux de redoublement notamment au niveau des classes d'examen (brevet, baccalauréat), se révèle peu performant et des appels à la réforme se multiplient.

A la question liée à la résorption des effectifs scolaires, va bientôt s'ajouter celle de l'emploi des jeunes issus du système éducatif, notamment dans le contexte de crise de la fonction publique, seule pourvoyeuse d'emplois jusqu'au milieu des années 1980. De nombreuses promotions de diplômés vont se retrouver dans un chômage pandémique (12,6 % en 1974, 11,3 %²⁷ en 1984, 12,3 % en 2007), lorsque l'Etat, sous la pression des institutions de Breton Wood, a été amené à se désengager des charges sociales.

Cette crise, due à la chute brutale des cours du pétrole, a plongé le pays dans un malaise généralisé, réduisant fortement sa capacité à défendre ses objectifs sociaux et

²⁷ Il convient de noter la différence de la valeur du taux de chômage calculé pour 1984 (12,8 %) et reporté dans le tableau 85 de la même page 462 du rapport.

démographiques. D'un point de vue démographique, en effet, « l'option congolaise reste profondément nataliste ».

Dans ce contexte, les charges éducatives des enfants, encore considérés comme meilleure ressource pour l'avenir du pays, des familles et des communautés, se sont reportées sur les familles. Ce contexte plonge les populations dans un malaise et un mal être profond. Il renforce les croyances religieuses et à la sorcellerie, malgré leur interdiction par l'idéologie du socialisme scientifique d'obédience marxiste-léniniste.

La nouvelle politique migratoire dans l'espace européen a également eu des répercussions et complexifié la situation socio-économique congolaise, face à la fois aux « diplômés » sortis de l'école, en instance d'emploi, et aux rejetés du système scolaire longtemps résorbés par le circuit non formalisé axe parisianisme tel que le décrit, une fois de plus, Gandoulou (1989). L'adoption des programmes d'ajustement structurel (1985-1990), va amplifier les mouvements sociaux ayant conduit à la conférence nationale souveraine de 1991.

3.3.4 – D'une crise macroéconomique à un conflit sociopolitique sanglant

Le plan quinquennal (1982-1986) est réalisé seulement à 45 % (Attant Ngouari, mai 2006) et la chute des cours du pétrole sur fond d'un endettement hors proportions est impressionnante ; le Congo s'enfoncé dans une crise sociale drastique entre 1985 et 1990. Les populations, sous la mouvance syndicale, deviennent sourdes aux appels et autres slogans du pouvoir qui finit par perdre le contrôle de la situation. Deux faits mondiaux majeurs vont y contribuer : la désagrégation de l'URSS sous le vent de la perestroïka lancé par Gorbatchev lors du 27^e congrès du parti socialiste soviétique en 1986 et le discours de François Mitterrand à la Baule (20 Juin 1990) sur la démocratisation en Afrique. Cette crise va engendrer, à la suite de la conférence nationale souveraine tenue en 1991, une multiplication des associations et partis politiques, des associations et organisations non gouvernementales loi 1901, religieuses ou laïques, et des églises dites de réveil, d'essence pentecôtiste ou baptiste.

Le contexte religieux se développe, depuis lors, sur fonds des contradictions entre les églises dites traditionnelles et les églises de réveil, chacune des obédiences revendiquant l'authenticité de l'enseignement et des principes de vie chrétiens, protecteurs contre les démons et les mauvais esprits, la sorcellerie et la tradition. Ainsi, les églises de réveil

revendiquent la capacité d'exorciser la société de tous les démons, sorciers et charlatans, contre lesquels elles offrent la protection des victimes. Elles sont engagées à restaurer les lois du mariage, à lutter contre certaines mœurs contraires à l'idéologie chrétienne comme la fornication, l'impudicité, l'idolâtrie, (etc.), sur lesquelles les églises reconnues semblent avoir longtemps fermé les yeux. Ces églises, qui drainent la majorité de la population désemparée par l'insécurité de la vie sociale, se donnent aussi pour mission de purifier les mœurs ; elles expriment également une démarcation manifeste par rapport aux valeurs ancestrales qui, pour elles, sont d'inspiration « démoniaque ». En effet, leur discours éthique « manifeste une double revendication de rupture : prise de distance à l'égard de toutes les représentations et pratiques néo-traditionnelles (magie, culte des morts, funérailles somptuaires, mariage coutumier, polygamie) - qui sont systématiquement "satanisées" - et rejet du « matérialisme dialectique » qui a occupé pendant des années le champ politique et culturel, prétendant canaliser le religieux au sein des seules sept Eglises reconnues par l'Etat » (Dorier-Appril et Ziavoula, : 129-156.).

Sur le plan politique, les échauffourées récurrentes, ayant suivi la conférence nationale souveraine, plongèrent le pays dans une situation sociopolitique instable, détournée de toute réflexion structurée sur les questions sociales. Les populations se sont ainsi retrouvées seules, abandonnées à leurs propres destins, dont les perspectives se sont davantage assombries avec la dévaluation du franc CFA en 1994. L'histoire enseigne que cet épisode s'est achevé au prix d'un affrontement armé atroce et meurtrier, de juin à octobre 1997, puis de novembre 1998 à 1999 et 2000.

L'histoire du Congo est, ainsi, caractérisée par des épisodes dramatiques récurrents, répétitifs et multiformes, notamment sur les plans politiques, existentiels et religieux ayant traumatisé les populations et affaibli leur capacité d'auto-construction sur des bases endogènes. Dès la période précoloniale, le mode de vie des Africains en général et des Congolais en particulier est fortement traumatisé par le système esclavagiste et les razzias successifs. Ainsi, les velléités commerciales basées sur les échanges de biens contre biens (troc) ou au moyen de l'utilisation d'une monnaie (cauris, raphia, etc.) n'ont pas pu se structurer et donner lieu à un ensemble théorisé, construit. L'absence d'écriture n'a sans doute pas permis de documenter les connaissances et les capacités des Africains en la matière ; aucun document écrit décrypté, portant sur un corps de savoir endogène théorisé n'est à ce jour connu en tout cas en ce qui concerne le territoire de l'actuelle république du Congo. Les populations congolaises, au

cours de ces longs processus historiques (pénétration arabo-musulmane, esclavagismes, christianisations, etc.), ont constamment vécu de manière défensive, en situation d'évitement, face à une présence qui ne leur a pas permis de s'organiser sur des fondements intrinsèques, propres à leurs cultures et traditions originelles. Sur le plan démographique, il est même déjà admis « que le continent africain est le seul au monde où la population n'a pas augmenté sur la longue période qui s'étend du début du XVI^e siècle à la fin du XIX^e siècle » (Coquéry-Vidrovitch, 2011 : 127).

La tradition locale pure apparaît, au regard de ces contextes, un mythe déraciné des réalités contemporaines, résultantes des syncrétismes développés au cours des processus ayant marqué cette histoire²⁸. On peut lire, à travers elle (histoire), que les cadres juridiques formels, depuis la période coloniale et après, sont dominés par une idéologie pro-nataliste. Aussi, la scolarisation, autant que l'urbanisation qui se présentent comme des facteurs clés pour la réduction de la fécondité, ne pourront jouer pleinement ce rôle qu'en leur associant d'autres facteurs : revenu raisonnable des familles, amélioration significative de l'état de santé, réduction sensible de la mortalité infantile, absence des guerres et stabilité politique, adoption et mise en œuvre effective des cadres de référence appropriés, etc.

²⁸ Pour Ngoïe-Ngalla, « L'Afrique vaincue dut rendre les armes. [...] elle prit le parti de tourner le dos à la tradition », voir sa communication : « La famille Congolaise hier et aujourd'hui » In Conférence Episcopale du Congo, 2014, La famille Congolaise et le Dessein de Dieu : Défis, enjeux et perspectives pastorales, 42^{ème} Assemblée Plénière annuelle de la CEC, 4-11 mai, Actes-Episcopat, Brazzaville, pp 39-42.

Chapitre 4 – Caractéristiques de la population actuelle

Les processus historiques décrits au chapitre 3 sont incontestablement à l'origine de caractéristiques particulières de la population congolaise qu'il importe de résumer, pour mieux dessiner les fondements actuels des comportements reproductifs, en référence à l'approche contextuelle et dynamique retenue pour cette étude. Il s'agit, dans cette perspective, de présenter dans ce chapitre, sur la base de caractéristiques pertinentes, le profil sociodémographique, culturel et économique de cette population.

4.1. Profil sociodémographique

4.1.1. Evolution et structure de la population

Situé en Afrique centrale (voir carte n°1), entre l'Océan Atlantique et le Gabon à l'ouest, le Cameroun et la République centrafricaine au nord et la République Démocratique du Congo à l'est et au sud, le Congo-Brazzaville²⁹ est l'un des pays faiblement peuplés d'Afrique au sud du Sahara. En effet, malgré une augmentation perceptible de l'effectif de sa population (1 909 248 habitants en 1984, contre 1 319 790 en 1974³⁰ et 3 697 490 en 2007), le Congo, avec une superficie de 342 000 km², demeure dans « une sphère de pays encore sous-peuplé » (RGPH-84, 1992 : 66). La densité moyenne, située à 10,8 habitants au km² en 2007 (contre 3,8 en 1974 et 5,6 en 1984), est largement en dessous de celles de la Côte d'Ivoire (63,9 habitants/km²), du Burkina Faso (51,4 habitants/km²) et du Sénégal (50 habitants/km²) moins étendus (RGPH-07, vol. 2, 2012 : 19). Ce chiffre, extrêmement bas, traduit un « état de sous-peuplement presque généralisé », déjà remarqué dans le contexte colonial et qui, pour les autorités et de nombreux observateurs, pourrait faire « obstacle au déploiement d'un réseau complet d'infrastructures » de base (RGPH-1984, 1992 : 293). On peut comprendre, dans ce contexte, l'attitude globalement favorable des autorités congolaises depuis la période coloniale pour une grande natalité.

Depuis le boom démographique des années 1950, cette population congolaise est en grande partie jeune. Ainsi, les agglomérations de Brazzaville et Dolisie, en 1951-1952, comptaient déjà 68 à 76 % des personnes de moins de 30 ans, avec 70 à 80 % chez les femmes et 65 à 66 % chez les hommes (Soret, 1954 : 39). L'indice de jeunesse est passé de 41,5 % dans

²⁹ Officiellement République du Congo.

³⁰ Soit une augmentation absolue de 589 458 habitants et une variation relative de 44,7 % entre 1974 et 1984 (RGPH-1984, 1992, p.65).

l'ensemble en 1960-1961³¹ (41,4 % dans les villages, 41,3 % dans les centres semi-urbains et 45 % pour Brazzaville³²) à 45,9 % en 1974³³, 44,9 % (44,8 % en milieu urbain, 45 % en milieu rural) en 1984³⁴ et 38,6% (36,8 %, 42,7 % respectivement pour les milieux urbain et rural) en 2007³⁵. Il ressort de ces données une tendance à la baisse de l'indice de jeunesse, annonçant un possible recul de la fécondité. A partir des années 1980, une tendance au vieillissement de la population, plus prononcée dans les zones rurales (soit un indice de vieillesse de 8,5 % contre seulement 2,3 % en zones urbaines), est perceptible, notamment chez les femmes (indice de vieillesse = 9 % contre 8 % chez les hommes)³⁶. La population congolaise a ainsi, globalement, la même « caractéristique des états africains, pour laquelle une mortalité et une natalité élevées déterminent une forte proportion d'enfants et un déficit de personnes âgées [...] » (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 23).

C'est une évidence de dire que le Congo se caractérise aussi par une forte concentration urbaine de sa population. Le poids démographique remarquable des villes de Brazzaville et Pointe-Noire³⁷ (33,5 % de la population en 1974, 46,2 % en 1984 et 56,5 % en 2007) et de l'ensemble des communes (47,5 % en 1974, 61 % en 1984³⁸ et 62 % en 2007³⁹), en dit long sur l'importance du degré d'urbanisation du pays. Celle-ci est effectivement très accélérée, avec des taux situés à 37,9 % en 1974, 52,5 % en 1984 (RGPH-84, 1992 : 75) et à 61,8 % en 2007 (RGPH-07, vol 2, 2012 : 21). En réalité, cette urbanisation accélérée accentue les inégalités spatiales de peuplement déjà décrites sous l'administration coloniale entre les régions méridionales et australes (82,1 % de la population et 31,3 % de la superficie du pays) d'une part, septentrionales et centrales (17,9 % de la population et 68,7 % de la superficie totale)⁴⁰ insuffisamment mises en valeur d'autre part (RGPH-84, 1992 : 67).

On note toujours par-dessus un « émiettement de la population » à « travers le pays et l'existence de vastes zones complètement vides d'hommes » (RGPH-1984, 1992 : 71). La population congolaise demeure ainsi dispersée dans des localités de petites tailles, avec moins

³¹ Consent, Dom et Larosa, 1965, p.23.

³² Larosa, 1965, p.17.

³³ RGPH, 1992, p.42

³⁴ RGPH-1984, 1992, 32.

³⁵ RGPH-07, Vol. 2, 2012, p.12

³⁶ RGPH-1984, 1992, p.32

³⁷ Brazzaville et Pointe-Noire représentent à peine 0,04% de la superficie du Congo (RGPH-07, vol. 2, p.21)

³⁸ RGPH-84, 1992, p.71

³⁹ Calculé sur la base des effectifs du tableau 1.19, RGPH-07, vol 2, p.23

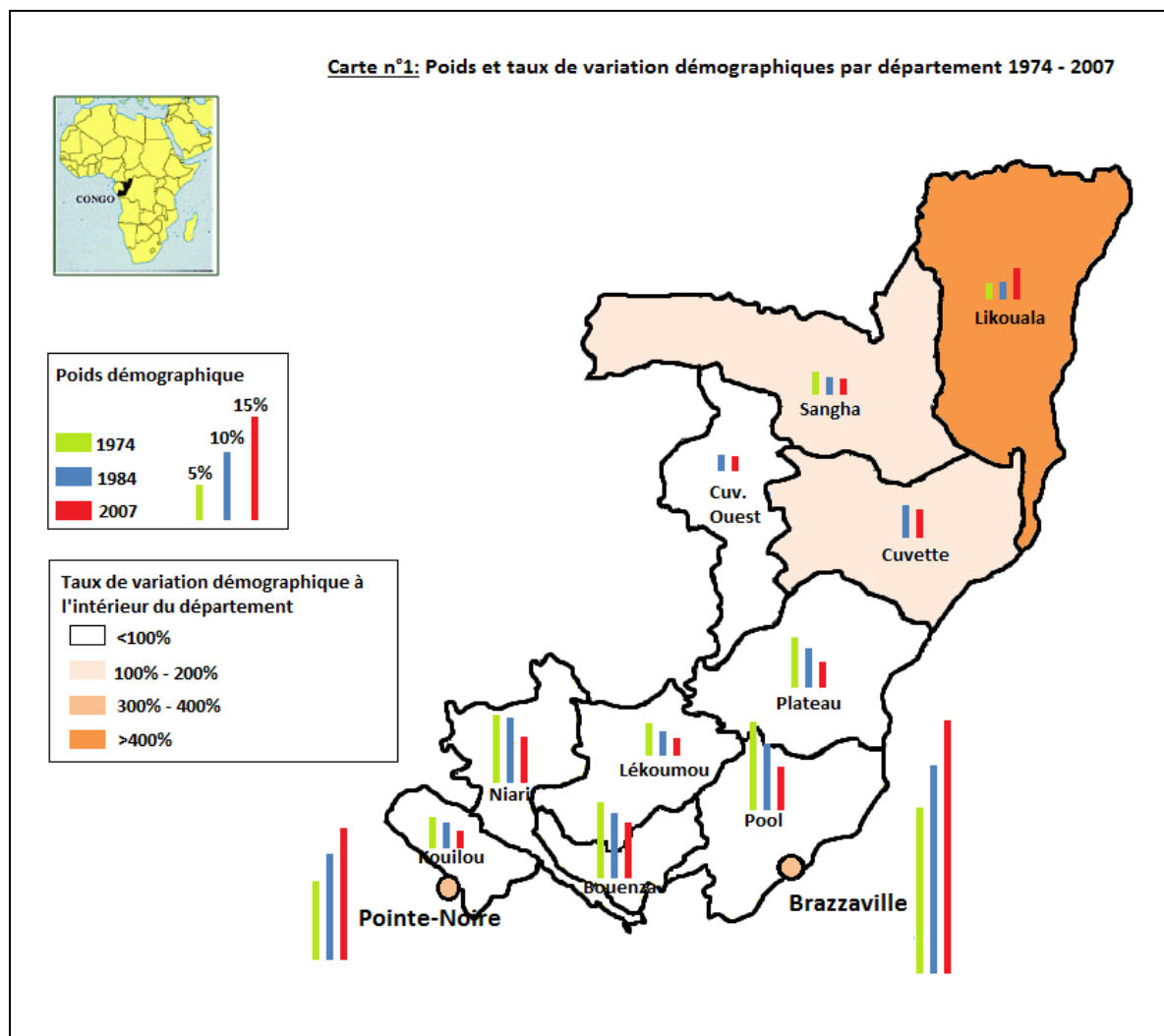
⁴⁰ Idem, p.293

de deux cents habitants (80 % de l'ensemble des localités regroupant moins de 15 % de la population totale en 1984, 78,8 % des localités en 2007 avec 15,5 % de la population⁴¹). Les localités de plus de 5 000 habitants ne représentent que 0,4 % de l'ensemble des localités en 1984, contre 0,7 % en 2007 (RGPH-07, vol. 2, 2012 : 24). L'opération « regroupement des villages », réalisée autour des années soixante-dix, était, eu égard à la persistance de « l'inégalité dans la répartition des individus sur le territoire national » (Bambi, 1990 : 109-119), une réponse à cet éparpillement des localités qui rend difficiles les actions d'aménagement du territoire (RGPH-1984, 1992 : 65).

Cependant, « la population rurale accuse une baisse assez marquée [...] » (RGPH-1984, 1992 : 77). En effet, malgré une tendance globale à l'augmentation de la population entre 1974, 1984 et 2007, plusieurs régions perdent, en termes relatifs, leur poids démographique au profit des deux grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire (carte n°1 ; figure 4).

⁴¹ RGPH-07, vol. 2, p.24.

Figure 4 : Poids et taux de variation démographique par département 1974-2007



Source : RGPH-1984 et 2007

C'est ainsi que, à l'exception du département de la Likouala, tous les autres se caractérisent par une baisse de leur poids démographique relatif, tandis que ceux qui sont fortement urbanisés (Pointe-Noire et Brazzaville), observent plutôt une forte tendance à la hausse de leur population due à l'exode rural. La situation générale contraste par rapport à 1960-1961 où, malgré un taux d'urbanisation déjà remarquable, la population congolaise est encore, dans l'ensemble, principalement rurale⁴². En effet, quoi que le séjour urbain occupe déjà la première place, notamment chez les hommes (18,4 % contre 6,9 % de femmes) au cours de

⁴² On peut aussi noter que la plupart des Congolais (88,5% des femmes de 15 ans ou plus contre 72,2% pour les hommes) n'ont jamais séjourné hors de leur canton de naissance au cours de cette période 1960-1961 (Consent, Dom et Larosa, 1965, tableau 1-41, p.60).

cette période, les villages regroupent encore plus de population (86,3 % de résidents et 76,2 % de visiteurs), comparativement aux centres extra-coutumiers ou semi-urbains (seulement 11,6 % de résidents et 18,9 % des visiteurs).

La population congolaise, à forte composante jeune, vit ainsi majoritairement dans les villes, où elle est exposée, sous l'influence des nouvelles technologies de communication (masses média, média sociaux, téléphonie mobile, internet, moyens de transport de plus en plus développés et rapides, etc.), à des mutations sociétales toutes aussi accélérées que la dynamique mondiale que ces technologies impulsent.

4.1. 2. Migration interne et structure spatiale de la population

L'exode rural qui connaît son essor, comme déjà souligné au chapitre 3, dans le contexte colonial au Congo comme ailleurs en Afrique, pourrait être l'une des principales causes de la croissance urbaine actuelle. En effet, l'exode rural « joue [...] un rôle majeur [...] dans le maintien et le renforcement du processus d'urbanisation [...] » (RGPH-07, vol.3, 2012 : 69). Au Congo, ainsi qu'il apparaît à travers les résultats du tableau 2, il représente 47,8 % de la migration interne (contre 9,9 % pour l'exode urbain et 27 % pour la migration rural-rural). Les zones rurales y fournissent ainsi, dès 1984, 74,9 % des migrants internes, dont 63,9 % « s'orientent vers une zone urbaine, 27 % vers la zone rurale de départ (retour) et seulement 9 % s'installent dans une autre zone rurale » (RGPH-1984, 1992 : 93). Les zones urbaines, elles, sont à l'origine de 25,7 % des flux migratoires orientés essentiellement vers d'autres zones urbaines (61 % contre seulement 10 % pour les zones rurales et environ 29 % pour les zones urbaines de départ). L'importance de l'exode rural, incontestable, se traduit ainsi par « un solde positif (+280627) pour les zones urbaines et un solde négatif (-280627) pour les zones rurales » (RGPH, 1992, vol. IV, p.93).

Les congolais, en réalité globalement moins mobiles (56 % des non migrants et un indice de mobilité résidentielle de 41 %⁴³ en 1984), sortent très peu hors des frontières du Congo (5 % seulement sont concernés par la migration internationale contre 39 % pour la migration interne parmi 44 % des migrants en 1984). Cette tendance est également notée dans le rapport de l'enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté qui stipule que : « [...] la migration des Congolais est surtout interne, avec comme destinations principales les communes (52,1 %) et les districts (37 %). Seulement 13,5 % des personnes qui migrent vont

⁴³ RGPH-1984, p.91.

à l'étranger » (CNSEE, 2006 : 36). Les Congolais sont ainsi majoritairement (94,6 %) natifs du Congo (RGPH-1984, 1992 : 91).

Tableau 2: Types et bilan des migrations internes

1. Type des migrations internes				
	Durée de vie ⁴⁴	Retour	Effectifs	Pourcentages (%)
Rural-rural	51850	148166	200016	27,04
Rural-urbain	353706	0	353706	47,83
Urbain-urbain	67222	45555	112777	15,25
Urbain-rural	73079	0	73079	9,88
Total	545857	193721	739578	100,00
2. Bilan des migrations internes				
Flux migratoires	Zones urbaines	Zones rurales		
Entrées	466483			273095
Sorties	185856			553722
Solde	280627			-280627

Source : RGPH-1984, 1992, Vol. IV, p.93

Les grandes villes (Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie), vers lesquelles se dirigent de nombreux candidats à l'exode rural, exercent déjà entre 1957 et 1961 un attrait certain sur les populations congolaises. En effet, au cours de cette période, sur 65 000 personnes ayant quitté l'ensemble des villages, seulement 15 400 ont été retrouvées dans les centres extra-coutumiers ou semi-urbains ; 49 600 autres, soit un pourcentage de 76,3 %, se sont installées dans les grandes villes (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 17). Brazzaville⁴⁵ et Pointe-Noire, en particulier, ont connu, dans la même période, « une augmentation annuelle de l'ordre de 6 000 à 7 000 habitants » (idem : 18). Au risque de se répéter, au Congo, « c'est surtout pendant et depuis la guerre que les centres urbains se sont notablement développés » (Soret, 1954 : 24). Cependant pour Brazzaville, l'immigration s'est intensifiée après 1945, avec un maximum au cours des années 1951-1955 correspondant à la période de mise en œuvre du plan post-guerre de développement du Moyen-Congo. Les difficultés économiques ayant suivi cette période pourraient expliquer la relative décroissance subséquente entre 1956 et 1960.

⁴⁴ « La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à la date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, cercle, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, cercle, région et pays) de naissance » (Cissé et Doumbia, 2012, p.9).

⁴⁵ Le recensement estimait pour la seule ville de Brazzaville en 1961, une population d'environ 135 000 habitants, dont 6 000 européens

Dans l'ensemble, les non natifs⁴⁶ sont déjà majoritaires, au cours de la période 1950-1960, dans les centres extra-coutumiers (63,2 % contre 25 % dans les villages⁴⁷) qui regroupent les villes en formation, désormais habités principalement par une population immigrante en quête de meilleures conditions de vie, à tout le moins en transit vers les grandes métropoles.

Par-delà les multiples motifs évoqués (scolarisation, regroupement familial, visites familiales, recherche du travail, etc.), l'exode rural semble, toutefois, fortement lié au désir, « peut-être inconscient, de se libérer des contraintes traditionnelles, de goûter d'une vie plus facile en un lieu où l'on croit pouvoir se procurer tout ce que l'on désire » (Soret, 1954 : 29). En effet, les candidats à l'exode rural, qui sont essentiellement adolescents et jeunes⁴⁸, sont « entraînés par cet amour du changement qui sera la caractéristique principale des travailleurs urbains » (idem : 27). En résumé, pour reprendre Soret (1954 : 29-30), la ville est d'abord un marché du travail « car trouver un emploi y apparaît plus aisé [...]. C'est aussi un centre où l'on vient compléter son instruction, où l'on pense pouvoir mener une vie plus agréable grâce à un travail plus facile et à des distractions plus variées ». La ville apparaît, enfin, comme le centre de regroupement familial de ceux qui ne se sentent plus à l'aise dans les contraintes traditionnelles, ou qui ont dû quitter leur village pour diverses raisons. D'autres raisons plus profondes se résument à travers la pauvreté de l'arrière-pays. Il convient de noter, pour les femmes, des causes relatives au mariage (85 % à Bacongo). On peut y voir, en dernière analyse, les bases des mutations susceptibles d'agir sur l'évolution des comportements reproductifs.

4.1.3. Quelles conséquences tirer de l'actuelle urbanisation ?

Dans la mesure où l'exode rural a touché dans sa première phase principalement les personnes valides, dès leur adolescence et jeunesse⁴⁹, il est évident qu'il ait contribué à dévitaliser y compris culturellement les zones rurales, qui ne retiendront plus qu'une population vieillissante et majoritairement féminine. Il a été ainsi à l'origine, en amplifiant de surcroît les conflits aînés-cadets, de la déstructuration et de la rupture des mécanismes de transmission intergénérationnelle des valeurs de la société traditionnelle au Congo. L'exode rural a également favorisé brassages et syncrétismes interculturels susceptibles de faire évoluer les

⁴⁶ Ils sont définis à partir de la différence entre le lieu de naissance et le lieu du recensement.

⁴⁷ Consent, Dom et Larosa, 1965, p.57

⁴⁸ Les premiers immigrants urbains, à leur arrivée en ville, étaient principalement jeunes ; leur âge se situait généralement entre 13 et 23 ans.

⁴⁹ Soret établit une moyenne d'âge de 20,5 ans pour Poto-poto ; 16,5 ans et 14,5 ans respectivement pour les hommes et les femmes à Bacongo (1954, p.26).

comportements reproductifs. En général, comme le souligne encore Soret (1954 : 27), l'installation urbaine de la population a entraîné de façon variable mais inévitable l'évolution des lois traditionnelles ou règles claniques régissant la vie. Dans les années 1950, celles-ci avaient déjà beaucoup perdu de leur importance, notamment chez les citadins de Poto-poto. Plus près de nous, Boungou et al (1989 : 4) observent que « les coutumes traditionnelles s'effritent et se modifient, au fur et à mesure que les mentalités changent. Les sociétés traditionnelles disposaient d'un droit coutumier transmis de génération en génération ; et ce n'est pas sans difficultés que ces traditions survivent face aux transformations socio-économiques ».

Avec l'évolution des fondements du style de vie en milieu urbain (individualisme ou construction d'autres types de solidarités plus larges⁵⁰, pas forcément biologiques, rendues nécessaires par la réalité urbaine), on s'attend à une nucléarisation et à la réduction de la taille des ménages en Afrique comme au Congo. Il est, à tout le moins sûr, que « les familles africaines changent, les structures anciennes craquent [...] »⁵¹ (RGPH-07, vol. 5, 2012 : 5). Il est sans conteste que ces évolutions si lentes soient-elles, ne manqueront pas d'influer, encore une fois, sur les comportements reproductifs.

En tout état de cause, les structures familiales congolaises sont dominées, quasiment depuis 1960, par les ménages à noyau unique (31,9 % des cas en 1960-1961⁵², 33,8 % en 1984⁵³) et à noyaux multiples (26 % des cas en 1984), plus fréquemment administrés par les hommes (plus de 42 % des cas en 1984). Les ménages isolés observent toutefois une évolution croissante (12,2 % chez les hommes et 7 % chez les femmes en 1960-1961⁵⁴, 14,7 % en 1984 et 17,8 % des cas en 2007⁵⁵), avec une prépondérance en milieu rural (19,2 % contre 17,8 % en milieu urbain en 2007, 14 % à Brazzaville en 1961⁵⁶ et 15,8 % dans l'ensemble des

⁵⁰ A l'image de la « social-famille » évoquée par Bikindou-Milandou, dont les objectifs dépassent ceux des solidarités traditionnelles telles qu'elles s'expriment en milieu rural. Les solidarités développées sur la base de la social-famille visent en effet à aider les citadins désemparés à faire face aux réalités existentielles de la vie urbaine : l'accès aux services administratifs, sanitaires, socio-économiques (emplois, avancements, pensions,...), etc. Cependant elles obéissent aux mêmes principes que les solidarités mécaniques au sens où Durkheim les définit pour toutes les sociétés (Bikindou-Milandou, 1990, pp 91-108).

⁵¹ Thérèse Locoh citée dans ce même rapport dans le vol 5 du RGPH-07.

⁵² Consent, Dom et Larosa, 1965, p.67, tableau 11-1.

⁵³ RGPH-1984, 1992, p.501.

⁵⁴ Consent, Dom et Larosa, 1965, p.67, tableau 11-1.

⁵⁵ RGPH-07, vol. 5, p.14.

⁵⁶ Les ménages y sont dans 49% des cas à noyaux multiples, 37% à noyau unique et 14% isolés ou composés du chef de ménage seul (Larosa, 1965, p.37)

villages en 1960-1961). Le pourcentage des ménages dont le chef n'a ni conjoint ni enfant est moins important (18,9 % des cas) dans les villages par rapport à Brazzaville et aux centres extra-coutumiers⁵⁷ (21,1 % des cas contre 13,7 % des ménages isolés), où les solidarités mécaniques, au sens durkheimien du terme, s'imposent un peu plus au regard des réalités urbaines coupées de celles qui prévalent dans les villages. En effet, les ménages ont tendance à être plus larges dans les villes (4,4 personnes dans les centres extra-coutumiers en 1960-1961, 5,5 en 1974, 5,4 en 1984 et 4,2 en 2007) que dans les zones rurales (4,8 en 1974, 5,0 en 1984, et 4,2 en 2007). Par exemple, « les difficultés de trouver un logement, qui contraignent les individus à se regrouper sur la base de l'appartenance familiale » (RGPH-84, 1992 : 498), seraient à l'origine des ménages plus larges dans les communes congolaises au cours des décennies 1970 et 1980.

Dans l'ensemble, toutefois, la taille des ménages tend à baisser au Congo (4,5 en 1960-1961⁵⁸, 5,03 en 1974, 5,22 en 1984 et 4,2 personnes en 2007), justifiant un accroissement des unités résidentielles de petites tailles (moins de 5 personnes par ménage)⁵⁹. On soupçonne même déjà que les structures traditionnelles y soient « [...] en voie de nucléarisation sous l'effet d'un contexte socio-économique de plus en plus difficile pour les familles, mais aussi en raison des changements socio-culturels qui diminuent l'emprise de la famille sur les choix individuels » (RGPH-07, vol. 5, 2012 : 5). Ainsi, « les ménages au Congo suivent le chemin conduisant à la famille nucléaire », signe d'une possible baisse, encore une fois, de la fécondité (idem : 14).

4.2. Profil socioculturel

4. 2.1- Une société dominée par la coutume chrétienne

L'appartenance religieuse, définie sur la base de la religion déclarée, est un des acteurs du processus de socialisation et elle présente un intérêt certain pour l'étude des faits démographiques. En effet, la religion est un acteur important d'encadrement des actes de la vie au sein de la société ; elle est productrice de valeurs morales, voire éthiques, et contribue à déterminer les normes de conduite et les comportements sociaux dans différentes sphères de l'existence.

⁵⁷ Ou semi-urbains

⁵⁸ Consent, Dom et Larosa, 1965, p.70

⁵⁹ RGPH-07, vol. 5, p.14

De façon globale, le Congo et, plus généralement l'Afrique, connaissent, depuis l'arrivée des européens, deux types de croyances religieuses : le premier est fourni par les « religions révélées, à vocation universelle » dont l'islam et le christianisme, et le second par les religions dites traditionnelles, localisées, concrètes et fortement ritualisées (Mercier, 1968 : 354-357), qui tirent leur essence dans l'ancestralité ou la tradition ancestrale⁶⁰. Entre ces deux ensembles de croyances, les compromis sont possibles et nombreux. Dans la mesure où les frontières religieuses ne sont pas intangibles, notamment pour les religions africaines (Mercier, idem), des échanges entre les religions en présence sont nés des syncrétismes qui pourraient déterminer différemment les individus.

Les résultats des deux dernières enquêtes démographiques et de santé (2005 et 2011), résumés dans le tableau 3, révèlent une prépondérance des églises chrétiennes classiques, avec une première place pour les églises catholiques (30,6 % des femmes et 31,3 % des hommes) et protestantes (26,7 % et 18,5 %) en 2005. Ces églises classiques sont, cependant, de plus en plus concurrencées par les églises pentecôtistes⁶¹ dites de réveil également chrétiennes, qui représentent dans leur ensemble 25,1 % des femmes en 2005 contre 34,1 % en 2011 et 24,3 % des hommes en 2005 (27,4 % en 2011). Ainsi, en 2011, les églises de réveil viennent en première position chez les femmes (34,1 % des adeptes contre 25 % pour les catholiques et 23,2 % pour les protestantes) et en deuxième place chez les hommes (27,4 % des adeptes contre 33,4 % pour les catholiques et 14 % pour les protestants). Elles occupent également en 2007 la deuxième position (22,3 % des adeptes) après l'église catholique (33 % des adeptes), reléguant la religion protestante au troisième rang (19,9 % des adeptes) au Congo (RGPH-07, Vol. 2, 2012 : 64). Or les églises de réveil contribuent fortement au nivellement et à la déconstruction culturels, dans la mesure où elles imposent aux Congolais d'afficher leur identité religieuse pour se distinguer des non croyants et autres porteurs des démons, déconstruisent la notion traditionnelle de la famille africaine et vont « jusqu'à tiédir voire briser les liens familiaux entre individus, sous prétexte de lutter contre les esprits ou la coutume, arguant que la véritable fraternité n'existe qu'en leur sein » (Mvuzolo Bazouzi,

⁶⁰ Mvuzolo Bazouzi (2013) du centre d'Etudes Politiques de l'université de Kinshasa, dans un article les « Eglises de réveil » de Kinshasa à l'ombre du mouvement pentecôtiste mondial : entre nivellement et déconstruction culturels, rappelle qu'« avant la « découverte » du Congo par Diego Cao en 1492, les peuplades qui vivaient dans cet espace, en l'occurrence le peuple du Royaume Kongo, avaient une certaine religiosité liée à la pratique des religions dites « traditionnelles », dans lesquelles l'Être Suprême portait un nom : Nzambi-a-Mpungu c'est-à-dire Dieu Tout Puissant chez le peuple Kongo; il en est de même chez les Ngbandi (Nzapa), chez les Luba (Mvidi Mukulu), chez les Mongo (Nzakomba), voir <http://fr.scribd.com/doc/152208238/Bazonzi#scribd>

⁶¹ Le mouvement pentecôtiste est très ancien. Il se développe dans l'ancien espace Kongo, dès 1921 avec Simon Kimbangu. mais prend de l'ampleur à partir des années 1980 sous l'influence des missionnaires américains. (Mvuzolo Bazouzi, 2013).

2013). Les autres églises chrétiennes, dont l'armée du salut, viennent en quatrième position avec 9,6 % des femmes et 8,7 % des hommes en 2005, contre respectivement 10,8 % et 6,9 % en 2011.

Il ressort de ces données que les religions d'essence locale, dites traditionnelles, représentées par les animistes (0,2 % des femmes et 0,5 % des hommes en 2005 ; 0,5 % des femmes et 0,2 % des hommes en 2011) ont une importance plutôt résiduelle, presque autant que les personnes « sans religion » représentant les non croyants (6,2 % des femmes et 14,8 % des hommes en 2005 ; 4,6 % des femmes et 13,3 % des hommes en 2011). En effet, les animistes et autres fétichistes, encore relativement importants en 1951-1952 à Poto-poto (15,9 %), à Dolisie (15,1 %) et dans une certaine mesure à Bacongo (8,6 %), occupent une place de plus en plus résiduelle sur l'ensemble du Congo en 2005 (0,2 % des femmes et 0,5 % des hommes enquêtés), 2007 (environ 1 % des adeptes quel que soit le milieu de résidence) et en 2011 (0,5 % des femmes et 0,2 % des hommes). Le fétichisme (1,7 %), qui incarne les valeurs ancestrales locales, ainsi que les religions syncrétiques dont les « matsouanistes » (0,2 %) et, dans une certaine mesure, les bougistes⁶² (8,3 %), représentent dans l'ensemble 10 % de la population congolaise. La religion musulmane ne touche que 1,2 % des femmes et 2 % des hommes (contre 0,9 % des femmes et 3,5 % des hommes en 2011). En 2007, elle ne concernait que 1,5 % des adeptes (RGPH-07, vol. 2, p.64).

Tableau 3 : Religion d'appartenance des femmes et des hommes

Religions	Femmes				Hommes			
	EDSC-2005		EDSC-2011		EDSC-2005		EDSC-2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Catholique	2159	30,6	2710	25,0	985	31,3	1717	33,4
Protestant	1881	26,7	2514	23,2	581	18,5	718	14,0
Musulman	88	1,2	102	0,9	62	2,0	179	3,5
Autres églises chrétiennes	677	9,6	1167	10,8	274	8,7	357	6,9
Animiste	13	0,2	52	0,5	15	0,5	11	0,2
Eglises de réveil	1771	25,1	3686	34,1	764	24,3	1411	27,4
Autre	0,0	0,0	87	0,8	0	0,0	65	1,3
Sans religion	461	6,5	497	4,6	464	14,8	682	13,3
Non Déclaré	0	0,0	4	0,0	0	0,0	5	0,1
Total	7051	100,0	10819	100,0	3146	100,0	5145	100,0

Source: EDSC-2005 & EDSC- 2011.

⁶² Le «Matsouanisme» est une doctrine politique, sociale et religieuse née des idées de André Grenard Matsoua (17 janvier 1899 – 13 janvier 1942). Ces idées fondent les valeurs spirituelles de l'Eglise Ngounza au Congo (voir <http://congomikale.over-blog.com/article-matsouanisme-116486902.html>). Le bougisme ou « Nzambi ya bougie » est une idéologie politico-religieuse née vers 1953 des idées du prophète Lassy Zephirin (07-04-1905- 24-03-1974) et basé sur l'utilisation de la bougie, de l'eau bénite et le linge blanc barré de rouge (mpémvè) pour chasser les démons, détruire les fétiches, désenvouter et soigner les malades (voir <http://pointenoire.unblog.fr/>). Enfin, le kimbanguisme est « le christianisme résultant de l'ensemble des actions et enseignements de Simon Kimbangu » et développé au sein du christianisme depuis 1921 (voir <http://www.kimbanguisme.net/kimbanguisme/kimbanguisme1.htm>).

Les résultats du RGPH-2007 (vol. 2, 2012 :64) permettent de noter aussi que « l'implantation des religions est pratiquement identique dans les différents milieux de résidence. En effet, quel que soit le milieu, la religion catholique reste la plus pratiquée au Congo (entre 23,8 % et 38,5 %), tandis que l'animisme est celle qui se pratique le moins (environ 1 % des adeptes) [...] ». Les individus sans religion représentent, toutefois, des proportions non négligeables de 7,5 % en milieu urbain contre 18,1 % en milieu rural et 16,7 % en milieu semi-urbain.

L'influence des religions chrétiennes est aussi déjà remarquable, en 1960-1961, quels que soient le sexe et la zone d'habitation. Celles-ci ont ainsi conquis la population congolaise, reléguant toutes les autres formes de croyances, incluant celles d'essence musulmane (1,5 % des Congolais en 2007, 0,3 % en 1960) dans des positions marginales. Elles sont prépondérantes dans toutes les aires culturelles du Congo, avec une forte adhésion au catholicisme dépassant 30 % voire 60 % chez les Kota, alors qu'elle atteint plus de 50 % de la population totale au cours de la décennie 1960. Le protestantisme n'est pas en reste, même s'il n'atteint pas 10 % chez les Kota et chez les Mbosi majoritairement catholiques. Les « sans religion » (7,2 %) comprennent « surtout des individus à religion très relâchée, qui n'ont pas su choisir entre les religions principales » (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 41), traduisant ainsi une crise de référentiel religieux de plus en plus dominé par les valeurs d'essence chrétienne. Il pourrait en être de même pour les « non déclaré » (4,5 %), assimilables à des non croyants, du fait de leur indécision à répondre de façon précise. Leur analyse par ethnie montre la prédominance des Makaa (29,6 %), suivi des Mbosi (20,9 %) et des Sangha (19,8 %). Les fétichistes sont un peu plus nombreux chez les Téké (4,8 %) et chez les Mbosi (3,8 %), tandis que les bougistes le sont chez les Echira (14,9 %), chez les Kongo (11,2 %) et dans une certaine mesure chez les Téké (9 %). Le matsouanisme ne touche qu'une infirme portion de la population congolaise et uniquement les personnes appartenant au groupe Kongo (0,3 %).

On peut noter, ainsi, qu'au développement du christianisme correspond une baisse en importance des systèmes de croyances locales (fétichisme, animisme, etc.). Les églises de réveil, quasi absentes dans le contexte des années 1950, commencent à concurrencer aussi solidement les églises chrétiennes classiques. Dans ce contexte, les valeurs de référence en matière de reproduction risquent fort d'être sous influence, selon l'expression de Binet (1950 :

336-341), de la « coutume chrétienne », à moins d'un extrême décalage entre les valeurs religieuses d'appartenance et celles de référence. Dans le cas d'un tel décalage, il faudrait tout de même admettre l'hégémonie de l'idéologie chrétienne, ce pourquoi les Congolais auraient honte de déclarer leurs véritables valeurs religieuses. En tout état de cause, l'idéologie chrétienne, bien qu'exogène à l'imaginaire ancestral africain et/ou congolais, semble bien en cohérence avec les « traditions » natalistes ou pro-natalistes endogènes. Il semble même qu'elle prône, autant que les traditions africaines, le primat des parents ou de la famille, et donc du groupe sur l'individu, à en croire certains passages bibliques. Dans ce contexte, il n'est pas aisé d'isoler, dans le domaine des comportements reproductifs, ce qui relève proprement des valeurs traditionnelles africaines.

4.2.2- Rôle des structures ethniques et pratiques linguistiques

Dans le domaine démographique, bien que certaines études aient « montré à plusieurs reprises la primauté du facteur géographique sur le facteur proprement ethnique » (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 24), il n'est pas moins vrai que la notion même d'ethnie comporte une consonance sociologique digne d'intérêt. En effet, ce thème permet au plan sociologique et local, d'anticiper des brassages interculturels, dans la mesure où chaque groupe ethnique représente un ensemble de valeurs spécifiques, « un groupement d'individus appartenant à la même culture (partageant notamment la même langue, les mêmes coutumes, la même mythologie) et se reconnaissant comme tels » (Maquet, dnr: p.159). Ainsi défini, le Congo présente un éventail diversifié d'au moins soixante-quatorze champs culturels basés sur l'appartenance ethnique (Boungou et al, 1989 : 16). Il est, en effet, composé d'« une mosaïque d'ethnies très diverses d'origine mal connue » (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 24) qui, même réduite à 10 groupes majeurs, commande un regard analytique et dynamique soutenu pour en saisir les influences sur les attitudes et comportements de reproduction. Les principaux groupes ethniques (tableau 4), au regard de leurs caractéristiques, peuvent se résumer en trois grands groupes : les groupes à filiations matrilineaire et patrilineaire unilineaires, et ceux à filiation dysharmonique.

Les groupes à filiation matrilineaire unilineaire, attribuant les enfants et leur résidence à la lignée maternelle (Nicole, 2011 : 6), occupent le dixième du territoire congolais dans sa partie méridionale, où le devoir de l'homme est de féconder pour l'intérêt de la famille de son épouse, à qui incombent les obligations et charges subséquentes et reviennent les avantages liés à la puissance et à la respectabilité familiales. Les négociations et compensations

matrimoniales, qui influencent les devoirs de l'épouse dans le mariage, en sont fortement déterminées. Cette filiation concerne ainsi le groupe Kongo (51,5 % des femmes et 50,3 % des hommes en 2005 ; 47 % de la population de Brazzaville en 1951-1952 contre 67 % en 1961⁶³). C'est le groupe le plus diversifié, car il comprend 15 sous-groupes : Lali ou Lari, Kongo, Soundi, Bémbé, Kamba, Dondo, Cougni, Vili et autres Kongo non spécifiés (Soret, 1954) qui, eux-mêmes, conservent des singularités linguistiques et coutumes propres (les rites de virginité et de mariage pratiqués chez les Vili ne sont pas généralisés au sein du groupe Kongo). Le groupe téké (deuxième position, avec 15,1 % aussi bien pour les femmes que les hommes en 2005 ; 20,1 % de la population de Brazzaville en 1951-1952 contre 14 % en 1961 à Brazzaville ; plus de 13 ethnies), pratique principalement la filiation matrilineaire dysharmonique, caractérisée « pour chaque individu, par une tension permanente entre son groupe de filiation matrilineaire et l'unité de résidence patrilocale dans laquelle il vit et travaille » (Dacher, 2007 : 2). Dans cette filiation, l'individu « hérite de l'argent et de tous les biens monnayables [...] », tout en ayant de son appartenance à l'unité de résidence de son père « un droit d'usage héréditaire à la terre » et d'accès à « des positions d'autorité distinctes dans chacune des deux unités » (idem). Le groupe téké se trouve ainsi dans une situation intermédiaire et au centre entre les groupes à filiations matrilineaire et patrilinéaire unilinéaires.

Les groupes à filiation patrilinéaire unilinéaire, occupant la partie septentrionale du territoire, sont dominés par les Mbosi (plus de 13 ethnies ; 12,6 % des femmes et 14,3 % des hommes en 2005 ; 9 % de la population en 1961 à Brazzaville). Les enfants y sont rattachés à la lignée et à l'unité de résidence du père et le bénéfice pour ceux aspirant à la reconnaissance sociale, économique et politique au sein des chefferies, pourrait justifier une tendance plus accentuée de la polygamie. Les autres groupes ethniques à filiation patrilinéaire, d'importance non négligeable sont les Sangha-Likwala (5,7 % des femmes et des hommes en 2005, 2 % à Brazzaville en 1961), les Echira (3,9 % de femmes et 3,4 % des hommes), les Mbétis (2,1 % et 2 %), les Kotas (0,9 % et 0,8 %) et les Makaa-ndjem (0,6 % et 0,8 %). Les autochtones ne représentent que 0,7 % des femmes et 0,5 % des hommes. L'ensemble de ces groupes ethniques, composé de plus de 34 ethnies, constitue une diversité irréfutable d'aires culturelles, une hétérogénéité de valeurs liées à la reproduction.

⁶³ Larosa, 1965, p.27

Tableau 4 : Répartition des femmes et des hommes selon l'appartenance ethnique

Groupe ethnique	Femmes		Hommes	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Kongo	3633	51,5	1583	50,3
Téké	1094	15,5	476	15,1
Mbosi	891	12,6	450	14,3
Mbétis	147	2,1	63	2,0
Kotas	62	0,9	26	0,8
Sangha-Likwala	403	5,7	180	5,7
Makaa-Ndjem	40	0,6	24	0,8
Echira	274	3,9	107	3,4
Autochtones	46	0,7	15	0,5
Autres congolais	4	0,1	4	0,1
Autres africains	447	6,3	206	6,5
Autres	10	0,1	12	0,4
Total	7051	100,0	3146	100,0

Source : EDSC-I, 2005

Dans ce contexte, caractérisé par une multiplicité des ethnies et donc des cultures, à laquelle s'associe une diversité des dialectes, deux langues véhiculaires ont connu un essor : le Lingala (97 % de la population à Poto-Poto) et le « monokoutouba » ou le kituba (62 % de la population⁶⁴). Le français, parlé au cours des années 1950 par 47 % de la population, essentiellement les adultes masculins, est en expansion généralisée, grâce à une scolarisation de plus en plus massive. Les langues véhiculaires et le français sont ainsi des facteurs importants de confrontation interculturelle ; elles permettent aux populations linguistiquement différentes de communiquer et ainsi d'échanger des valeurs, particulièrement dans les villes⁶⁵, où, comme on l'a déjà montré, s'entasse l'essentiel de la population congolaise.

4.2.3- Le niveau de scolarisation

Depuis l'introduction de l'école, le Congo se caractérise aussi par une scolarisation massive des enfants. C'est ainsi que 90,4 % des garçons et 78,5 % des filles sont scolarisés à Brazzaville en 1961 (Larosa, 1965 : 33), 9 enfants sur 10 allaient à l'école dans l'ensemble du Congo en 1984, avec des taux de scolarisation de 94,1 % en milieu urbain et 86,8 % en milieu rural (RGPH-84, 1992 : 306-307). Ceux-ci ont ainsi évolué de 82,3 % en 1974 à 90,5 % en 1984 (92 % pour les garçons et 89 % pour les filles)⁶⁶. En 2007, le taux de scolarisation, bien qu'en relative baisse (soit 70,8 % impliquant que 7 sur 10 enfants congolais vont à l'école)

⁶⁴ L'origine de ces deux langues reste à étudier.

⁶⁵ Cette question des langues parlées n'a pas été reconduite au cours de l'enquête démographique 1960-1961. Pour des raisons d'idéologie politico-nationaliste, les variables langue, ethnie et religion, considérées comme étant sensibles, bannies et interdites par le discours officiel n'ont pas été non plus reconduites au cours des recensements de la population de 1974 et 1984 Bien que collectées au recensement de 2007, les données sur l'ethnie n'ont pas été analysées..

⁶⁶ RGPH-84, vol. IV, p.313

par rapport aux décennies 1970 et 1980, demeure important (77,2 % en milieu semi-urbain, 68,5 % en milieu urbain et 58 % en zones rurales ; 51 % de garçons contre 49 % de filles⁶⁷). C'est une tendance sans doute liée à l'évolution de la structure scolaire dominée par le secteur public (49,9 %), mal pris en main, et le secteur privé (20,6 %)⁶⁸ inaccessible aux couches des populations vulnérabilisées par la pauvreté⁶⁹. En 2005, du reste, « [...] le manque de moyen financier ou le coût trop élevé d'accès à l'école » est « la principale raison de la non scolarisation des enfants [...] » (CNSEE, 2006 : 45). On peut toutefois noter, pour comparaison, qu'à Brazzaville, en 1961, 45,1 % des garçons (pour 38,7 % des filles) fréquentaient un établissement public ; les établissements privés qui y représentaient 57,9 % du secteur de l'enseignement, étaient fréquentés un peu plus par les filles (61,3 % contre 54,9 % pour les garçons), ce qui pourrait s'expliquer par le caractère confessionnel de l'enseignement privé au cours de cette période.

Par-delà son évolution conceptuelle, on peut considérer, *in fine*, une nette amélioration du niveau d'instruction, saisi désormais « à l'aide de deux variables : la dernière classe suivie et le diplôme le plus élevé obtenu » (RGPH-1984, 1992 : 295), au regard de l'évolution de la proportion des « sans niveau » : 76,8 % de la population (60,5 % des hommes et 90,6 % des femmes) en 1960⁷⁰, 89,3 % des femmes et 51,3 % des hommes à Brazzaville en 1961⁷¹, 68,3 % des femmes et 27,4 % des hommes en 1958 à Pointe-Noire⁷² contre 30,8 % (22 % pour les hommes et 39,1 % pour les femmes) en 1984⁷³ et 13,8 % (9,4 % pour les hommes et 18,1 % pour les femmes) en 2007⁷⁴. En outre, si les diplômes les plus élevés demeurent le certificat d'étude primaire élémentaire (20,2 % en 1984⁷⁵ alors que 37,6 % ont le niveau du collège en 2007) et le brevet d'études du premier cycle (14,5 % en 1984, tandis que 16,2 % ont le niveau du lycée en 2007), le baccalauréat se généralisera à partir de la décennie 1970 (2,6 % ayant le Bac ou plus en 1984 et 6,7 % en 2007⁷⁶). Cependant, l'école, présentée comme « meilleur instrument de développement de la civilisation », comporte un revers préjudiciable : le refus des « lettrés », même s'ils ne sont pas titulaires du Certificat d'études primaires élémentaires

⁶⁷ RGPH-07, vol. 4, p.19

⁶⁸ Voir RGPH-07

⁶⁹ 50,1% de la population congolaise en dessous du seuil de pauvreté en 2005 contre 46,5% en 2011 (Kane Dia et Mondongou Camara, 2014, p.2).

⁷⁰ Consent, Dom et Larosa, 1965, p.39.

⁷¹ Larosa, 1965, p 31.

⁷² Calculé à partir des données du tableau 51 (Ganon, 1958, p88),

⁷³ RGPH-1984, 1992, pp316-317.

⁷⁴ RGPH-07, 2012, p.11.

⁷⁵ RGPH-1984, 1992, Vol. 4, p.318.

⁷⁶ RGPH-2007, 2012, Vol. 4, p.60.

(Cepe), de s'adapter à un travail manuel » (Soret, 1954 : 72) et, par extension, à la culture locale.

4.3. Evolution de la structure de l'activité économique

A la lumière du contexte historique décrit, encore une fois au chapitre 3, il va sans dire que la structure économique du Congo a fortement évolué. Son analyse permet de comprendre les conditions de vie actuelles des populations, dans lesquelles s'insèrent les comportements reproductifs, objet de la présente recherche. En effet, le Congo dispose d'une quantité importante de données sur les variables relatives à l'activité économique et à la population active qui permettent d'en résumer ci-dessous les caractéristiques pertinentes, susceptibles de contribuer à l'évolution des comportements reproductifs.

4.3.1 – Niveau de participation à l'activité économique

Les Congolais, dans une part importante, ne travaillent pas, soit parce qu'ils sont économiquement inactifs (31,3 % en 1961 à Brazzaville⁷⁷ ; 18,4 % en 1960-1961⁷⁸ pour l'ensemble du Congo, 38,9 % en 1984 et 47,3 % en 2007), ou parce qu'ils sont en chômage (25,9 % en 1961 à Brazzaville⁷⁹ ; 10 % pour l'ensemble du Congo en 1960-1961⁸⁰, 6,6 % en 1984 et 6,5 % en 2007⁸¹). Or, les chômeurs, autant que les élèves/étudiants (5,3 % de la population en âge de travailler en 1961 à Brazzaville, 20,6 % en 1984, 28,4 % en 2007), les ménagères (14 % en 1984, 12,8 % en 2007), les retraités/rentiers (1,3 % de la population en âge de travailler en 1984, 2,2 % en 2007), ou autres inactifs (2,4 % en 1984, 4 % en 2007), outre qu'ils ne participent pas à l'activité économique, représentent une charge pour les parents, la famille et la société toute entière⁸². Cet état de choses qui s'associe aux nouveaux fondements de la conception du travail, sur fonds d'une scolarisation de masse comme déjà décrit et d'un développement urbain dont le rythme, au risque de se répéter, est très accéléré, crée un contexte favorable à la « désaffectation des jeunes » (Soret, 1954 : 80) pour les activités traditionnelles principalement agricoles⁸³. En effet, le niveau de prise de conscience de nouvelles opportunités de gain, déterminées par des logiques de production extra-lignagères,

⁷⁷ Larosa, 1965, p.34.

⁷⁸ Consent, Dom et Larosa, 1965, p.42

⁷⁹ Larosa, 1965, p.35.

⁸⁰ Consent, Dom et Larosa, 1965, p.43

⁸¹ Pour les données de 1984, voir p.477 du vol IV RGPH-1984 (1992), celles de 2007 p.44 du vol. 4 (2012).

⁸² En 2007, la charge de dépendance se situe à 116,8% (RGPH-2007, 2012, vol. 4, p.51).

⁸³ On peut aussi utilement noter que, « sans nul doute le niveau de scolarisation croissant des jeunes filles les conduit à développer des comportements nouveaux en matière d'activité économique, notamment la recherche d'emplois salariés dans le secteur moderne de l'économie, ou d'activités rémunératrices en dehors de l'agriculture traditionnelle » (RGPH-1984, 1992, p.449).

est tel que, les nouveaux diplômés, en nombre sans cesse croissant, cherchent un travail digne de « lettrés » (Soret, 1954 : 86). Ainsi, depuis la période coloniale, l'inactivité autant que le chômage, soit un taux de 25 % (Kane Dia et Mondongou Camara, 2014 : 2), touchent particulièrement les jeunes générations (15-19 ans), de plus en plus scolarisées et tournées vers de nouvelles aspirations professionnelles, en même temps que se prolonge leur adolescence sociale (les âges moyens des chômeurs n'ayant jamais travaillé étant 24,8 et 23 ans respectivement pour les hommes et les femmes en 1984⁸⁴ ; 30,5 ans dans l'ensemble du Congo, 31,1 ans pour les hommes et 29,4 pour les femmes en 2007⁸⁵). L'allongement de l'adolescence sociale au sein des jeunes générations, tout en réduisant la période de mise en valeur de leur potentiel, contribue sans conteste à retarder la décision de prendre des responsabilités sociales et/ou familiales, particulièrement en matière de mariage et de procréation. Il réduit, par-dessus tout, l'opportunité pour elles de tirer profit de leur progéniture, mettant en cause l'efficacité de la théorie du flux des richesses. Toutefois, la participation à l'activité, sans doute en raison de la structure économique, semble au Congo plus importante en zones rurales (3,7 % des actifs non occupés contre 52,4 % des actifs occupés dans l'ensemble des régions en 1984), qu'en zones urbaines (7,7 % des actifs non occupés contre 45,2 % des actifs occupés dans l'ensemble des communes en 1984).

4.3.2 - Structure économique

La structure économique, définie à travers le statut dans l'emploi des actifs occupés, le secteur et la branche d'activité, permet de noter l'importance croissante du salariat au Congo (50,5 % des cas en milieu semi-urbain contre 12,9 % dans les villages et 19,1 % dans l'ensemble en 1960-1961, 54 % à Brazzaville en 1961 ; 30,8 % dans l'ensemble, 58,5 % dans les communes et 11,9 % dans les régions en 1984⁸⁶ et respectivement 23,3 %, 37,6 % et 3,7 % en 2007⁸⁷). Dans la mesure où au salariat s'associent des avantages familiaux, variables selon les régimes et conventions en matière de sécurité et d'allocations sociales, ainsi que selon les secteurs privés ou public de l'activité, il pourrait avoir joué, à l'initial tout au plus, un rôle incitatif à la procréation.

Cependant, le salariat demeure moins important au Congo, par rapport aux activités non salariées, relevant essentiellement du secteur informel au revenu précaire et exercées, en

⁸⁴ RGPH-1984, 1992, p.452.

⁸⁵ RGPH-2007, 2012, vol.4, p.66.

⁸⁶ RGPH-1984, 1992, Vol. IV, p.416.

⁸⁷ RGPH-07, 2012, vol. 4, p.54.

dehors des systèmes de sécurité sociale, par des indépendants (67,4 % dans les villages contre 32,4 % pour les centres semi-urbains et 61,6 % dans l'ensemble du Congo en 1960-1961⁸⁸, 65,8 % pour l'ensemble du Congo en 1984⁸⁹ dont 85,6 % en milieu rural et 37 % en milieu urbain et respectivement 68,5 %, 91,5 % et 51,6 % en 2007⁹⁰). L'économie congolaise, qui intègre ainsi largement le salariat en milieu urbain, demeure portée, en majeure partie, par les acteurs indépendants en milieu rural.

Cette structure reflète en toute vraisemblance la nature agricole des activités exercées dans les régions représentant le milieu rural au Congo. En effet, l'analyse de la structure professionnelle des actifs économiques occupés, en 1984⁹¹, met en relief l'importance des activités agricoles en milieu rural (95,4 % des actifs féminins et 63,8 % des actifs masculins) et des activités liées à la vente, exercées principalement par les femmes (37,6 % contre 7,5 % pour les hommes) en milieu urbain comme le montre la figure 5. Les autres catégories sont d'une importance variable, mais encore mineure aussi bien en milieu urbain que rural. Cette structure est quasiment identique en 2007, où 36,3 % des actifs économiques sont occupés dans les activités agricoles (agriculture, chasse et activités annexes) au Congo, entre 42,6 % (Cuvette) et 81,8 % (Pool) dans les départements, contre seulement 2,5 % et 2,9 % respectivement à Brazzaville et Pointe-Noire (RGPH-2007, vol.4, 2012 : 58). Les activités commerciales sont inversement plus importantes à Brazzaville (34,1 %) et à Pointe-Noire (33,6 %), par rapport à l'ensemble du Congo (21,9 %) et aux départements (entre 5,9 % dans les Plateaux et 23,6 % dans la cuvette-ouest)⁹².

⁸⁸ Consent, Dom et Larosa, 1965, p.42.

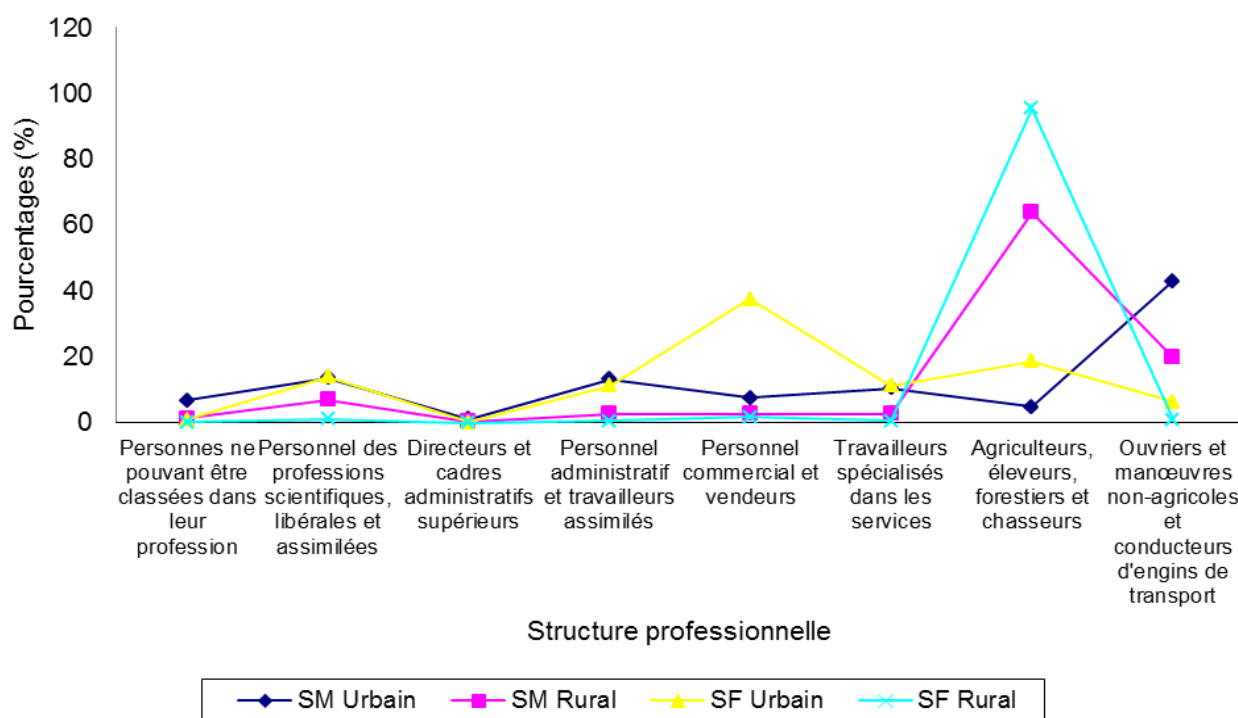
⁸⁹ RGPH-1984, 1992, Vol. IV, p.419

⁹⁰ RGPH-07, 2012, vol. 4, p.54.

⁹¹ RGPH-1984, 1992, vol. IV, p. 410.

⁹² Idem, p.58

Figure 5 : Structure professionnelle des travailleurs par sexe et milieu de résidence (Congo, RGPH-1984, p.410, tab n°41)



La structure selon la branche d'activité montre une économie encore peu diversifiée, dominée par le secteur primaire en 1960-1961 (54 % dont 42,5 % des actifs agricoles), en 1974 (94 % des actifs occupés), en 1984 (73 % des actifs occupés) comme en 2007⁹³ (40,3 % des cas). Ce secteur qui observe une tendance à la baisse, comprend l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture et consiste en une gamme d'activités agricoles et de prédation relevant de la sphère locale. La base industrielle, représentée par l'industrie extractive (0,4 % des actifs occupés en 1974 et 1,3 % en 1984) et l'industrie manufacturée (7,3 % en 1984 et 6,9 % en 1984), est encore faible (7,7 % des actifs occupés en 1974, 8,3 % en 1984). Ce secteur secondaire représentait, toutefois, dans son ensemble, 13,4 % en 1960-1961 et 12,7 %⁹⁴ en 2007. L'économie congolaise repose ainsi essentiellement sur le secteur tertiaire qui se résume à la production des services sociaux et services personnels (11,4 % des actifs en 1974 contre 15,2 % en 1984) destinés à la collectivité, au commerce de gros et détail, restaurants et hôtels, activités des institutions financières, affaires immobilières et production des services destinés aux entreprises (3,9 % des actifs en 1974 et 12,5 % en 1984), aux transports et télécommunications (4,1 % des actifs en 1974 et 5,1 % en 1984), aux bâtiments et transports

⁹³ RGPH-2007, 2012, vol. 4, p.55.

⁹⁴ RGPH-2007, 2012, vol. 4, p.55.

publics (2,1 % en 1974 et 4,3 % en 1984). Ce secteur occupe 13,5 % des actifs économiques du Congo en 1960-1961, 47 % en 2007.

Enfin, au Congo, le contexte économique général est caractérisé par une pauvreté élevée et préoccupante (50,1 % et 46,5 % de la population respectivement en 2005 et 2011⁹⁵), en contraste avec les indicateurs macroéconomiques plutôt alléchants dont un PIB par habitant de 4 600\$ US en 2011⁹⁶. L'incidence de la pauvreté est ressentie particulièrement dans les centres urbains, où, « plus un homme sera riche, plus il achètera de femmes et surtout, plus il aura de parents et d'amis qui s'accrocheront à lui » (Soret, 1954 : 88). Ceci accroît, ainsi, la pression sur le salaire devant prendre en charge un nombre toujours croissant d'individus⁹⁷ (en moyenne 1,2 personne à charge en 2007), notamment à Brazzaville et Pointe-Noire (1,5 personne à charge également en 2007⁹⁸). Cette situation justifie le recours à plusieurs stratégies pour la survie, incluant le travail des femmes et des enfants.

4.3.3 - Travail des femmes et utilisation de leur revenu

En Afrique, en général, la tradition est fréquemment évoquée pour expliquer une tendance naturelle à ranger les femmes dans la catégorie des ménagères. Dans tous les recensements et enquêtes réalisés au Congo, voire en Afrique, cette catégorie est toujours au féminin. C'est du reste une aberration qu'un homme y soit classé, aberration utilisée parmi les critères d'évaluation de la qualité des données sur la situation dans l'activité économique. Or, on peut noter que les ménagères sont, de tout temps, un peu plus nombreuses dans les villes (38,7 % contre 17,5 % en milieu rural et 27,8 % de la population en âge de travailler dans l'ensemble du Congo en 1984⁹⁹ ; 29,5 % des inactifs contre 21,6 % en milieu rural et 27,4 % dans l'ensemble du Congo en 2007¹⁰⁰), qui sont censées représenter l'espace de la modernité. En réalité, il conviendra de tirer la source de ce statut de ménagère du contexte colonial, et de se l'approprié comme résultat des mutations introduites dans la perception des unités de production et de la distribution des rôles économiques et domestiques entre les femmes et les hommes sous l'angle occidentaliste.

⁹⁵ Kane Dia et Mondongou Camara, 2014, p.2.

⁹⁶ www.indexmundi.com/fr/congo/produit_interieur_brut_%28pib%29_par_habitant.html.

⁹⁷ Selon l'enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté, un Congolais occupé a en moyenne deux personnes inactives à sa charge (ECOM2005, 2006, p.67). Malheureusement, cette valeur n'a pas encore été calculée sur les données de l'ECOM-2011.

⁹⁸ RGPH-2007, 2012, vol. 4, p.50.

⁹⁹ RGPH-1984, 1992, vol. IV, p.368.

¹⁰⁰ RGPH-2007, 2012, vol. 4, p.74. Noter aussi à la page 44 du même rapport pour l'ensemble du Congo un pourcentage des ménagères de 12,8% de la population en âge de travailler.

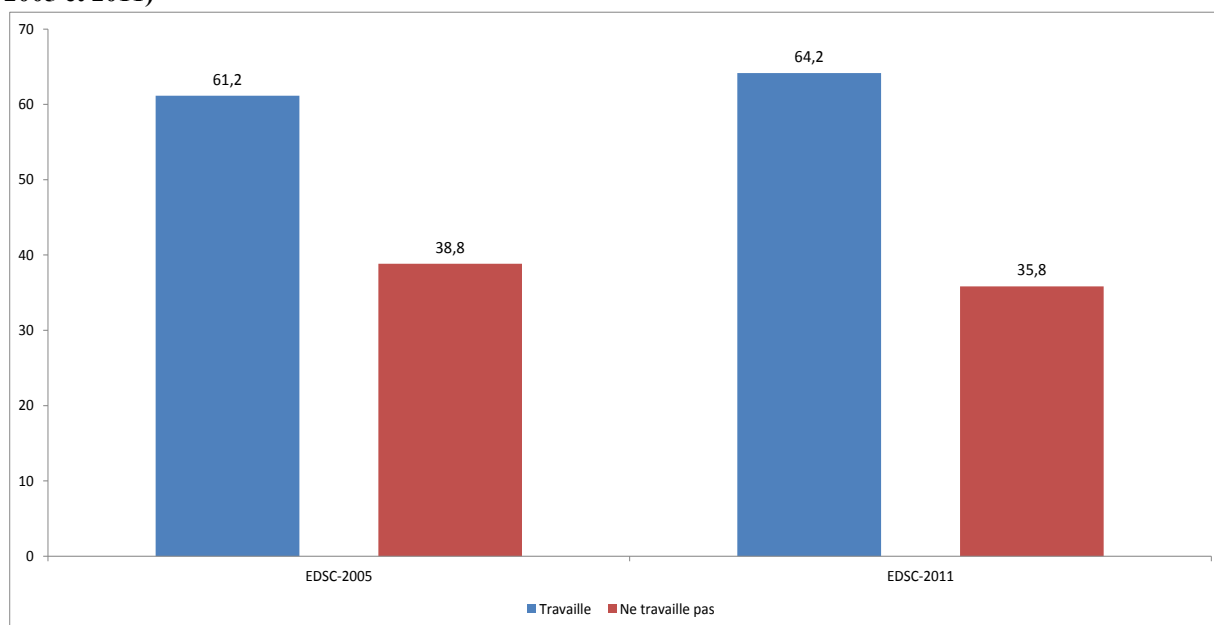
Ainsi qu'il apparaît dans le rapport du RGPH-1984 (1992 : 368), les Congolaises ménagères pourraient être de femmes «[...] mariées ou non, qui ne ressentent pas la nécessité d'accomplir des activités économiques, notamment les activités agricoles en milieu rural, pour subvenir aux besoins fondamentaux de leur ménage. Il peut s'agir aussi des femmes qui, désireuses de trouver une activité économique, n'en recherchent pas une parce que manifestement les possibilités d'emploi sont presque nulles [...]. Dans certaines régions, il peut s'agir beaucoup plus des jeunes femmes "libres" qui se livrent plus ou moins ouvertement à la prostitution [...]. Dans tous les cas, en milieu rural, les proportions de femmes ménagères sont très élevées dans les régions où l'agriculture vivrière n'est pas l'activité économique prépondérante ». Soret (1954 : 75) avait même noté, pour la période 1951-1952, que « fort peu de femmes ont indiqué une profession, une sur mille à peine : couturières, commerçantes, cultivatrices, institutrices, infirmières, etc. [...], plus du tiers des femmes accroît les ressources du ménage en cultivant un petit champ aux alentours [...], ou bien en vendant quelques produits [...] ; une sorte de semi-prostitution est aussi une source de revenus pour nombre de femmes célibataires ou divorcées...».

Comme on le voit, la notion de travail retenue évacue les formes locales et ne permet pas de valoriser la contribution économique des femmes encore tournées vers les métiers agricoles d'essence aborigène.

Cependant, la participation des femmes à l'activité économique est remarquable, soit 43,8 % des actifs occupés en 2007 (RGPH-2007, vol. 4, 2012 : p.51). En 1984, seulement 79,7 hommes pour 100 femmes s'étaient déclarés économiquement occupés en milieu rural (contre 208 hommes pour 100 femmes en milieu urbain) (RGPH-1984, 1992 : 365). Ceci traduirait le fait que les femmes sont plus actives que les hommes en milieu rural, sans doute en raison du caractère agricole des activités exercées pour la survie quotidienne des ménages. Selon les résultats de la figure 6, en 2005 et 2011, les femmes congolaises travaillent dans leur majorité, dans des pourcentages respectifs de 61,2 % et 64,2 %. Elles travaillent principalement à leur propre compte (52,7 % en 2005 et 54,9 % en 2011¹⁰¹). Cependant, dans un contexte fortement caractérisé par le secteur informel en villes et le secteur agricole dans les zones rurales, l'importance des indépendants parmi les actifs occupés donne une indication sur le niveau de précarité des revenus tirés par les femmes de leurs activités économiques.

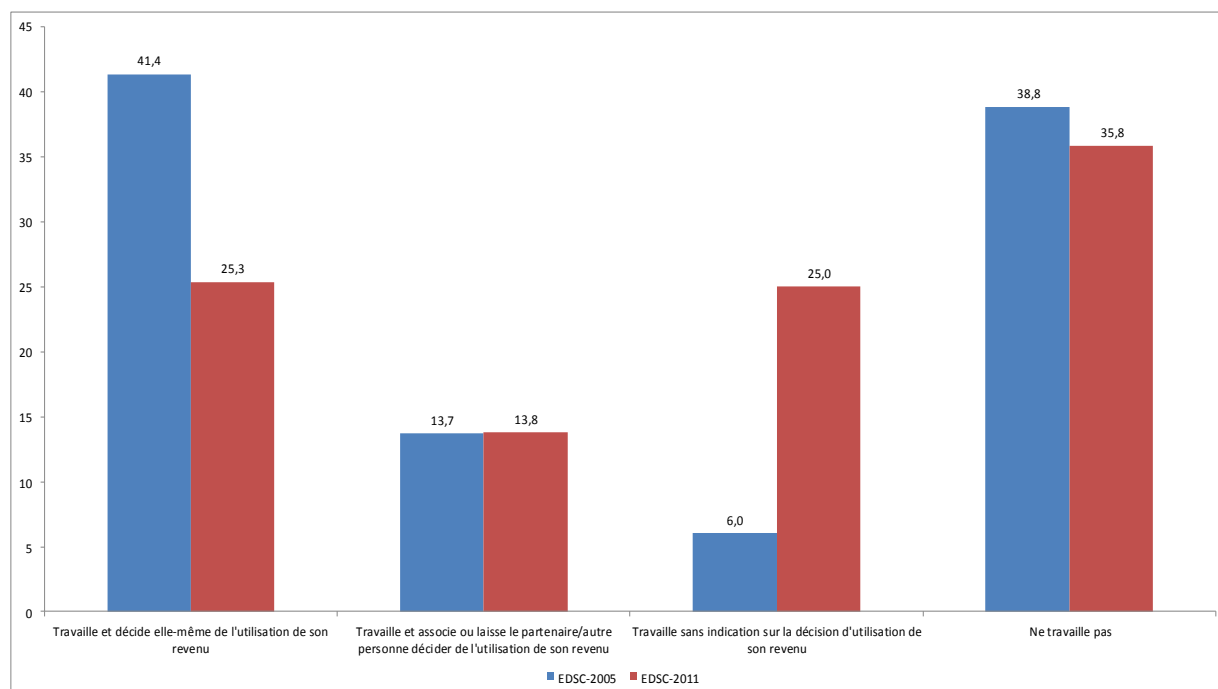
¹⁰¹ Calculé sur la base des données EDSC-2005 et EDSC-2011.

Figure 6 : Répartition (%) des femmes enquêtées selon le statut dans l'activité économique (Congo, EDS-2005 et 2011)



Toutefois, le rôle économique de la femme congolaise s'accroît avec sa capacité à contrôler ses revenus, qui est un facteur important susceptible de faire évoluer le niveau de sa participation aux décisions au sein des couples et en famille, y compris en matière de reproduction. La décision de l'utilisation des revenus en fournit un indicateur appréciable. En effet, les résultats de la figure 7 montrent que les femmes congolaises décident elles-mêmes de l'utilisation des revenus de leurs activités économiques dans 41,4 % et 25,3 % respectivement en 2005 et 2011. Elles n'associent leur conjoint ou une tierce personne que dans 13,7 % en 2005 et 13,8 % en 2011. Au regard de cette capacité de décider par elles-mêmes de l'utilisation de leurs revenus, dont la baisse relative entre 2005 et 2011 reste à clarifier, les femmes congolaises interviennent dans une certaine mesure à un niveau déterminant dans l'orientation de leurs investissements : l'éducation des enfants, deuxième priorité après la santé, qui s'inscrit dans les stratégies de promotion féminine au Congo. En effet, selon les résultats d'une étude publiée en 1990, « la société s'étant ouverte à d'intense mobilité sociale, verticale et horizontale, et face à un avenir devenu incertain, les cadres féminins, dans leur grande majorité, soit 74,5 % souhaitent que leurs enfants réussissent dans la vie [...] » (Nzaba, 1990 : 133). Faire des enfants pour les voir réussir dans la vie est, pour les congolaises, non seulement une stratégie de leur propre promotion, mais devient un devoir raisonné dans un contexte de forte valorisation de la réussite par l'école.

Figure 7 : Répartition (%) des Congolaises selon la décision d'utilisation de leurs revenus des femmes (Congo, EDS-2005 et 2011)



4.3.4 - Travail des enfants

Le populationnisme (ou natalisme) africain, justifiant une forte propension pour la natalité, est généralement expliqué, entre autres, par l'apport des enfants dans la main-d'œuvre domestique et familiale au profit des parents. La problématique du travail des enfants revêt ainsi une importance certaine dans l'analyse des comportements reproductifs. Elle apporte un éclairage sur la charge actualisée des enfants dans le contexte du moment, marqué par un engouement pour l'éducation scolaire (Toto, 1993). Estimés à 0,7 % de la population active occupée au Congo en 1984 (RGPH-1984, 1992 : 396), « les jeunes travailleurs de la tranche d'âge de 10 à 14 ans, au nombre de 14 098, représentent 1,1 % » de cette population en 2007 (RGPH-2007, vol. 4, 2012 : 60). Le travail des enfants pourrait concerner seulement 7 % des 9-17 ans, plus de filles (7,9 %) que de garçons (5,8 %) ¹⁰². Ce pourcentage est établi à 3 % des actifs occupés pour l'ensemble des enfants de 7 à 14 ans, sur la base des résultats de la deuxième enquête congolaise auprès des ménages pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté réalisée en 2011 (CNSEE, 2012 : 56). Le niveau de participation des enfants congolais à l'activité économique est ainsi relativement faible, en raison de leur occupation massive par

¹⁰² RGPH-07, vol. 6, p.19

l'école (CNSEE, 2006, p.66 ; RGPH-2007, vol. 4, 2012, p.60). Déjà au cours des années 1960-1961, la population économiquement inactive est principalement composée par les adolescents de 15-19 ans massivement scolarisés (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 43). A tout le moins, 80 % des enfants de 6-17 ans sont élèves en 2007 (RGPH-07, vol. 6, 2012 : 19). Les enfants, dans ce contexte, représentent plutôt une charge pour les parents en termes de coût de scolarisation qui finira par contrebalancer les bénéfices immédiats attendus. Cette charge se prolongera du reste au regard de faibles opportunités d'insertion économique et professionnelle, pour les jeunes générations, marquées par un chômage préoccupant (12,7 % en 2007 dans l'ensemble du Congo ; 17,1 % en milieu urbain, 7,9 % en milieu semi-urbain et 4,2 % en milieu rural) qui, tout en grignotant une grande partie de leur espérance de vie active, touche particulièrement les jeunes ayant un niveau d'étude supérieur (15,8 %), comparativement à ceux n'ayant pas suivi d'études (5,5 %) ¹⁰³. La théorie des flux des richesses, en particulier, risque d'être mise à mal dans ce contexte, où les écarts d'âge de plus en plus longs entre les parents et les enfants, ne garantissent même plus la théorie de la sécurité vieillesse pour les parents (faiseurs d'orphelins en bas âges !).

4.4. Synthèse et conclusion partielle

En définitive, d'abord sur le plan sociodémographique, le Congo présente encore un profil de pays à très faible peuplement, dont la population, majoritairement urbaine, est à forte composante jeune. La dispersion de cette population dans des localités de petites tailles, couplée à l'essorage des zones rurales par un fort courant ininterrompu de l'exode rural, accroît les inégalités de peuplement du pays qui rendent difficiles les actions d'aménagement du territoire. Il en résulte une baisse marquée de la population rurale, une désarticulation des zones rurales y compris culturellement et une déstructuration conduisant à la rupture des mécanismes de transmission intergénérationnelle des valeurs ancestrales. Les transformations induites, sur fonds de brassages et syncrétismes interculturels, sont répercutées sur les structures familiales avec une tendance à l'augmentation des ménages isolés dans les zones rurales, et le développement de nouvelles solidarités à l'origine des tailles des ménages plus larges dans les villes, malgré un frémissement tendanciel global à la nucléarisation qui devrait annoncer la baisse de la fécondité.

¹⁰³ RGPH-07, vol. 4, p.70

Ensuite, sur le plan socio-culturel, les nouveaux syncrétismes qui déterminent les nouveaux fondements des comportements collectifs et individuels, sont renforcés en raison de la prééminence, face aux systèmes de croyances aborigènes plutôt résiduels, de la culture chrétienne avec une consolidation de la présence de plus en plus remarquée, quelle que soit la zone de résidence, des églises pentecôtistes ou de réveil farouchement agressives vis-à-vis des valeurs de la coutume ancestrale locale. La scolarisation, qui s'accompagne de la désaffection des jeunes pour les valeurs produites par les systèmes ancestraux et accroît les conflits aînés-cadets, contribue à ce processus, tout en rallongeant l'adolescence socio-économique des jeunes générations.

Enfin, le profil économique du Congo est déterminé, dans un contexte de pauvreté quasi généralisée de la population, par une extraversion des logiques de production et de la perception du travail, justifiant un niveau préoccupant du chômage. Toutefois, les femmes, bien que principalement actives dans le secteur agricole, ont de plus en plus, notamment dans les villes, le contrôle du revenu même précaire de leurs activités. Leur habituelle inscription dans la catégorie des ménagères, en réalité en déconnexion avec les systèmes traditionnels locaux, est un archétype occidentaliste. Les enfants, cependant faiblement impliqués dans les activités de production pour des raisons de scolarisation, sont davantage une charge pour les parents et les familles.

En s'appuyant sur la théorie de la désorganisation, il sera dans ce contexte attendu qu'il y ait plus de changements que de permanences, susceptibles d'annoncer des évolutions encore moins bien définies mais irréversibles des comportements reproductifs en Afrique et particulièrement au Congo. La transition démographique se fera dans ce contexte, sans doute sur des bases ou fondements autres que ceux ayant prévalu au moment où elle a eu lieu en Occident. Le bon sens pourra alors lui retirer le qualificatif de transition de crise.

Partie III –Evolution des comportements reproductifs : sources et facteurs

On peut convenir avec Lenclud (1987 : 12) que « pour vouloir changer, sinon nécessairement changer de facto [...], il faut disposer d'une référence aussi assurée que possible à ce par rapport à quoi l'on entend changer ». C'est le principe qui guide cette partie. Il s'agit, dans cette perspective, tout en étant conscient que « tout changement, si révolutionnaire puisse-t-il apparaître, s'opère sur fond de continuité, toute permanence intègre des variations » (Lenclud, 1987 :4-5), de proposer une synthèse des évolutions et des permanences en matière de comportements reproductifs, en comparant les modèles ayant prévalu au Congo avant la première christianisation au XV^e siècle par les Portugais avec ceux d'aujourd'hui.

Cette partie est ainsi sous-tendue par un postulat, contraire à ce qu'aurait pensé Rey (1969 : XXI) pour qui « la permanence ou la résistance des structures sociales précoloniales [...] n'est pas due à l'immutabilité de leur essence mais à des mécanismes ou à des procès qui leur permettent de se reproduire même quand il faut intégrer un certain nombre d'éléments extérieurs ». Cette perspective qui mythifie la résistance des traditions ancestrales africaines, ne tient pas compte de l'impact, comme l'observe Vennetier (1963 : 3), de la « [...] très nette coupure » entre la génération des « anciens » qui détient l'autorité traditionnelle et celle des jeunes, largement scolarisés, qui rejette ce qu'elle considère comme un passé périmé. La prise en compte des profondes mutations qui s'opèrent actuellement en Afrique en général et au Congo en particulier, notamment sur le plan religieux, permet de revisiter la communication sur les repères culturels qui sous-tendent les comportements des Congolais en matière d'exposition à la conception (chapitre 5) d'une part et, d'autre part ceux liés au contrôle délibéré de la fécondité (chapitre 6). En effet, pour reprendre Vennetier (1963 : 5), si « certaines coutumes se perpétuent en villes, elles y sont bien moins contraignantes, et l'on assiste même à la disparition progressive de beaucoup d'entre elles ».

En tout état de cause, l'hypothèse inverse de maintien des comportements reproductifs sous-tendus par les traditions ancestrales, n'est envisageable que dans le cadre des comportements aléatoires, comme dans un modèle cybernétique, « lorsque précisément, la capacité du guidage de l'homme ou de la machine est insuffisante pour répondre aux variations du milieu et où ils sont si l'on peut dire débordés par la situation » (Devauges, 1969 : 11).

Chapitre 5 : Evolution et facteurs de changements des comportements d'exposition à la conception

Les évolutions qui caractérisent les comportements d'exposition à la conception ou à la procréation, sont intimement liées à celles relatives aux cadres (nuptialité) et à la gestion de la sexualité. Ainsi que le notait déjà Soret (1954 : 89) pour le Congo des années 1950, « l'évolution de plus en plus rapide, qui a marqué ces cinquante dernières années, a modifié, surtout dans les villes, la conception du mariage ». On s'attend à une remise en cause profonde des prescriptions ancestrales en matière de gestion de la sexualité, dans ce contexte où, comme le disait aussi déjà Venetier (1963 : 88) «...se dessine [...], au moins en milieu urbain, une offensive très nette en faveur d'une réforme » du système de la dot, « surtout en ce qui concerne le montant des sommes à payer ». Dans cette perspective, ce chapitre s'articule autour de deux axes : d'une part réaliser la synthèse des évolutions et analyser, d'autre part, les facteurs des changements des comportements d'exposition à la conception ou à la procréation dans le contexte actuel du Congo.

5.1. Evolution des comportements d'exposition à la conception

5.1.1. Situation de référence : les modèles traditionnels

Dans le contexte traditionnel congolais, le premier trait caractéristique majeur des comportements reproductifs est sans doute la quasi-confusion entre sexualité, nuptialité et procréation. L'absence d'une sexualité de plaisir est évidente, en ce sens qu'elle a toujours eu pour but la procréation. L'âge au premier rapport sexuel correspond, quasi toujours, notamment pour les filles, à l'âge au premier mariage, le plus souvent autour de 15 ans. En effet, très peu d'écart s'écoulait entre les premières règles (autour de 13 ans) et l'établissement dans le mariage, soit « trois ans pour la femme et 18 à 20 ans pour l'homme » chez les *Téké* de l'Est (Soret, 1970 :158)¹⁰⁴. Ainsi, 30 % des femmes *téké* étaient déjà mariées à 15 ans, 76 % entre 16 et 20 ans, 87,3 % entre 21 et 25 ans, 95 % en moyenne au-dessus (Soret, 1970 : 196). A Pointe-Noire, en 1959, la plus jeune des filles demandées en mariage avait 4 ans, avec une moyenne de 14,8 ans et des valeurs médianes et modales respectivement de 14 et 15,5 ans (Devauges et Biffot, 1961 : 228), alors que le mariage y intervenait autour de 16 ans, soit la même année (61 % des cas), soit l'année suivante (21 %), soit encore deux

104 Selon Soret (1970 : 158), « l'évolution aidant, les fiançailles sont maintenant généralement retardées au moins jusque vers 8 ou 10 ans pour les filles et 20 à 25 ans pour les garçons

ans (6 %) ou au minimum trois ans (13 %) après les fiançailles (Devauges et Biffot, 1961 : 229). Le mariage des filles était, également, extrêmement précoce chez les *Djem* et les *Bakwélé* de la Sangha, comparé au célibat relativement « prolongé des jeunes gens » (Robineau, 1971 :170). Dans ce contexte, les filles nubiles sans maris au-delà de 18 ans constituaient une préoccupation pour la société ancestrale ou traditionnelle. Car cette situation était assimilable à une mauvaise réputation du clan de la fille dans la communauté. Le choix d'une fille à épouser répondait en effet à un faisceau de critères rigoureux, dont l'image de son clan.

A contrario, l'âge au premier rapport sexuel était plus tardif chez le jeune garçon (20 à 25 ans), en raison du fait que son développement biologique est relativement décalé par rapport à celui de la fille. Ce décalage est amplifié par le développement social tardif du garçon qui doit faire preuve d'une maturité sociale suffisante avant de s'engager, ou d'être autorisé à s'engager par la société, dans la vie sexuelle associée intimement au mariage et à la procréation. Robineau (1971 : 170) observe à propos des *Djem* et *Bakwélé* de la Sangha que « si le nombre des jeunes gens mariés d'âge 15-20 ans est peu important, celui des adolescentes mariées de 15 à 20 ans est extrêmement important et diffère selon les ethnies (Bakwélé 46 %, Djem 73 % contre respectivement 8 et 4 % pour les garçons) ». Lierdeman cité par Soret (1970 :196) a pu calculer pour Pointe-Noire 2,2 % des hommes mariés entre 16 et 20 ans, 34,6 % entre 21 et 25 ans, 73,4 % de 25 à 30 ans, 84,3 % de 30 à 35 ans et toujours plus de 90 % au-delà de 35 ans. Il était, en effet, inimaginable qu'un garçon bien constitué dépassât la trentaine sans être marié, à moins d'être taré ou de mauvaise réputation dans la communauté de par le clan ou la famille. Comme le souligne Soret (1954 : 89), « le caractère marquant de cette civilisation centrafricaine est que l'on ne conçoit pas d'individus adultes qui ne soient mariés [...] », en tout cas, « le célibat était considéré comme une tare pire que la démence ou la lèpre parce que celles-ci sont indépendantes de la volonté de l'homme ».

En raison du décalage des âges aux mariages des filles et des garçons et de la pratique du sororat définie comme l'héritage par un homme de la sœur de sa défunte épouse (Bernot, 1965 :105), les femmes étaient en général moins âgées que les hommes. Celles qui étaient plus âgées que leur mari se trouvaient, dans la plus-part des cas, dans des situations de lévirat, c'est-à-dire « transmission de la veuve à un frère du défunt » (Bernot, 1965 :105). Ces pratiques (lévirat et sororat) étaient même tellement générales, qu'elles avaient fait l'objet d'une interdiction ou d'un recadrage par l'administration coloniale (Binet, 1950 : 336).

Chez les Téké de l'est (Soret, 1970 : 198), par exemple, une proportion plus élevée (28 %) de femmes était de 5 ans, de 10 (19 %) ou 15 ans (15 %) plus jeunes que leurs maris, alors que seulement 13 % avaient le même âge. Les écarts moyens d'âge entre les époux oscillaient entre 5 ans et demi à Dolisie et 8 ans à Brazzaville pour les mariés monogames ou les polygames par rapport à leur première épouse, 14 ans pour l'ensemble des polygames ; 10 ans par rapport à la deuxième épouse, 14 et 18 ans respectivement par rapport à la troisième et la quatrième épouses à Dolisie (Soret, 1954 : 103). Ces écarts d'âges créent des déséquilibres sur le marché matrimonial, « dans la mesure où les hommes appartenant à une classe d'âges supérieure (par exemple 40-44 ans) épousent les femmes d'une classe d'âges inférieure de 5 à 15 ans d'un effectif plus important (par exemple 20-24 ans) [...] » (Meslé, Toulemon et Véron, 2011 : 350-351).

Les droits sexuels, de mariage et donc de procréation avec une femme étaient strictement conditionnés par le versement complet, partiel ou progressif d'une compensation matrimoniale (dot) à ses clans maternel et paternel. Cette « compensation a un caractère impératif : effectué par le clan, elle valide du point de vue de la société l'union socialement reconnue, notamment l'appartenance au clan des enfants à naître » (Robineau, 1971 : 92), ou, comme chez les *ngala*, « occasionnait essentiellement les rapports de paternité présents ou à venir qui s'établissaient entre le père et ses enfants » (Mobombi, 1985 : 82). Les sociétés *Djem* et *Bakwélé* allaient jusqu'à « disjoindre la paternité sociale de la paternité biologique » (Robineau, 1971 : 92), alors que chez les *Téké*, « l'homme ne pouvait semer le grain dans le jardin d'une femme que si une relation publiquement reconnue était établie entre les deux par les liens du mariage » (Ebiatsa Hopiel, 1990 : 21).

Les comportements reproductifs traditionnels sont ainsi caractérisés par une forte restriction de la vie para-matrimoniale qui renvoie à l'activité sexuelle pré et extra matrimoniale ou hors mariage (Devauges et Biffot, 1961 : 99). Chez les *Téké*, par exemple, « la chasteté était [...] rigoureusement exigée » pour la femme comme pour l'homme et ainsi les cas d'adultère moins fréquents (Soret, 1970 : 161). La sévérité des sanctions suffisait à décourager tous les candidats à l'adultère¹⁰⁵. C'est ainsi une entreprise délicate que de dénombrier les partenaires para-matrimoniaux pour une femme ou un homme africains ou congolais typiques. Le thème

105 L'administrateur de la circonscription des Batékés indiquait, en 1911, que « si un indigène est pris en flagrant délit d'adultère, il est souvent gratifié d'un coup de sagaie ou de couteau. Au cas où l'amende n'a pas pu être payée l'indigène est vendu comme esclave »

occupe très peu de place dans la littérature démographique coloniale et postcoloniale. Même dans l'optique des ruptures ou de la mobilité des unions matrimoniales, une congolaise traditionnelle avait en moyenne 1,4 mariage pour l'ensemble du pays, contre 1,5 dans les plateaux Koukouya, avec une valeur modale de 2 et 3 au cours de toute la vie sexuelle (Soret, 1970 : 198). On pouvait ainsi observer une polyandrie temporelle qui, en réalité, exprime une certaine liberté attestée de la femme congolaise traditionnelle à changer de partenaire matrimonial ou sexuel, traduisant le fait qu'elle n'était pas, en toute vraisemblance, sans conscience de ses droits à la vie. En effet, de tout temps, la femme congolaise ne se présente pas comme une cire molle ; elle a toujours su obtempérer tout en s'affirmant dans le respect des normes de la société.

Pour les hommes, il est tout aussi vraisemblable d'assimiler le nombre de leurs partenaires sexuels au nombre total d'épouses, dans la mesure où la polygynie est ouvertement reconnue dans toutes les sociétés traditionnelles du Congo. Chez les *Téké* de l'est, la moyenne des partenaires est estimée à 1,7 épouse par homme marié (Soret, 1956 : 196-197), contre 1,9 pour les *Téké Koukouya* et 1,5 pour ceux vivant dans « des contreforts du Chaillu », actuel département du Niari, avec un taux moyen de 1,6 pour l'ensemble de la région (Service Statistique, 1954). Vennetier (1963 : 90) rapporte pour le nord Congo que « le nombre des épouses dépasse souvent la demi-douzaine et monte jusqu'à 15, 20 et parfois davantage ». Dans tous les cas, 74 %, soit les 2/3 des femmes mariées dans les années 1967 au Congo, vivaient dans des unions polygamiques (Guillot, 1967 : 60). Les pourcentages des polygames s'établissaient à 37 % et 31 % des hommes mariés respectivement chez les *bakwélé* et les *Djem* de la Sangha (Robineau, 1971 : 170). Ces chiffres traduisent, toutefois, à l'échelle nationale, une faible ampleur de la polygamie dans la société traditionnelle congolaise. Bien plus, la polygamie, qui exige au départ « une certaine fortune puisque, pour obtenir une épouse, il faut verser la dot » (Robineau, 1971 : 196), n'est pas toujours ressentie comme une source d'enrichissement.

Pour réaliser l'ensemble des modèles traditionnels de gestion de la sexualité et de la procréation, les sociétés congolaises s'appuyaient sur un certain nombre de rites dont ceux entourant la puberté et le mariage, y compris le contrôle de la virginité et le choix des conjoints.

5.1.2. Les rites de puberté et de mariage ou contrôle de la sexualité

Les rites de puberté concernent la circoncision pour les garçons, une pratique à caractère universel et actuel. Elle intervient selon les sociétés dans les 15 premières années de la vie de l'enfant comme chez les *Loango*, ou beaucoup plus tard, vers 20 ou même 30 ans, comme chez les *Kota*. C'est un rite de passage, qui, quel que soit le moment où il se réalise, fait entrer le candidat dans la cours des hommes adultes, mariables, prêts à faire des enfants et dignes de prétendre au droit à la parole dans les instances sociopolitiques régissant la société globale. En effet, le mariage était pour le garçon, au même titre que le rite de puberté, un rite de passage. C'était le signe que « les anciens reconnaissaient sa majorité en lui procurant une femme, ordinairement vers 20 ou 25 ans, lorsqu'il avait construit sa case, lorsqu'il était capable d'abattre sa part de gibier à la chasse » (Soret, 1954 : 87). Le jeune homme accédait ainsi à un nouveau statut auquel correspondait un ensemble de rôles et responsabilités sociaux : car « le mari prend sa femme en charge ». Au-delà du devoir sexuel et reproductif, il était responsable pour toutes les situations fâcheuses qui peuvent arriver à sa ou ses femmes, comme les maladies et devait les loger, « construire et entretenir leurs cases, les vêtir, leur fournir les outils de culture et les produits alimentaires autres que ceux produits par les champs et notamment la viande », tout en ayant le devoir d'« aider et d'assister sa belle-famille ». En tout cas, les membres de la belle-famille « viennent à tour de rôle et tous les mois, en moyenne, le voir lui demandant continuellement quelque chose, à titre de prêt... » (Soret, 1970 : 160).

D'autres pratiques rituelles entourant la puberté étaient organisées pour les filles, dont la plus connue au Congo est le *Tchikumbi* dans la société *Loango ou vili*, qui visait aussi à « permettre à la fille d'achever sa nubilité et d'embellir [...] ». Elle consistait à interner celle-ci dès l'apparition des premières règles, généralement vers 13 ans. Ce n'est qu'à la fin de cette retraite qu'elle devenait mariable et ainsi digne de rapports sexuels pour la procréation. Dans la plupart des cas, une deuxième retraite était organisée pour elle, afin de structurer ses fiançailles et de mieux la préparer au mariage. Cette deuxième retraite se présente, entre autres, comme une instance de contrôle de la virginité de la fille. En effet, celle-ci couvrait sa famille d'opprobre si elle n'avait pas su gérer sa virginité. Au cas où cela arrivait, à défaut d'utiliser de subterfuges, la communauté, dans le but d'éviter de s'attirer le courroux des esprits qui régissent les lois de la société, avait prévu des rites de réparation bien définis.

En effet la société congolaise, dans son essence traditionnelle pure, n'autorise pas des rapports sexuels pré-nuptiaux ou hors mariage. Les institutions en vigueur ne laissent pas de place, notamment pour les filles, à la vie sexuelle en dehors du mariage. L'âge de la nubilité, ou de la puberté, attesté par l'apparition des premières règles, signifie pour la communauté sensibilisée à travers des rites en vigueur, que la fille est désormais prête pour le mariage et la procréation. Selon Hagenbucher-Sacripanti (1973 : 35), «...parvenue à l'âge nubile, la jeune fille accède à un nouvel état physiologique et social dont les significations ne sont pas sans rappeler l'assimilation générale de la féminité (sexualité, fécondité) à la chaleur et au feu effectuée par D. Zahan dans son analyse des travaux de Junod sur une tribu sud-africaine ». Cela est aussi vrai chez les *Bakota* du Gabon dont le territoire déborde sur le Congo : « quand la fillette est devenue nubile, c'est-à-dire après ses premières règles et dès que ses seins ont atteint un volume suffisant, elle va vivre avec son mari dans la famille de celui-ci » (Perrois, 1968 : 30).

Les quelques rares exceptions enregistrées dans certains groupes ethniques où il est fait mention des cas de naissances issues des rapports sexuels pré-nuptiaux tolérés s'inscrivent dans le cadre de la gestion de la fécondité des filles mariables. Par exemple, « chez les '*lari*', la fille doit subir l'acte sexuel avant le mariage [...] ; encouragée par ses parents, la fille *Bonguili* jouit d'une grande liberté sexuelle », elle est ainsi poussée vers les garçons avant l'apparition des règles, l'acte sexuel étant « considéré comme un facteur d'épanouissement » (Madzouka et Nzaba, 1989 : 21). Dans tous les cas, les situations accidentelles enregistrées dans les sociétés interdisant formellement les rapports sexuels pré-nuptiaux, font l'objet de réparations rituelles, dans le respect des prescriptions traditionnelles. Chez les *Pounou*, pour retrouver la « chasteté », il suffisait « d'utiliser la veille du mariage, sous forme d'ovules, les écorces pilées d'un arbre appelé *mouabi*, mélangées à l'eau et déposées au fond du vagin » (Madzouka et Nzaba, 1989 : 21). Pour les *Loango*, dans la mesure où « certains écarts particulièrement graves, comme un délit sexuel accompli par une *tchikumbi* ou un circoncis, concernent la totalité de la province où ils se sont produits, et parfois l'ensemble du royaume, dans les limites desquels les génies affectent pêches, chasses et récoltes, stérilisent les femmes et accablent les populations de maux divers...le processus de réparation, qui nécessite l'intervention des plus hautes instances politico-religieuses, est effectué en des lieux particuliers, selon un rite consacré » (Hagenbucher-Sacripanti, 1973 : 47). Il apparaît ainsi, encore une fois, en raison de ces processus et rites rigides, que les rapports sexuels pré-nuptiaux non autorisés, classés parmi les déviances graves, eussent été de très faible

fréquence dans la plupart des sociétés traditionnelles congolaises. Les cas d'adultères, lorsqu'ils se sont produits au sein de la fratrie ou des alliances sociales, étaient gérés dans la pure discrétion qu'imposent les traditions. Toutefois, étant donnée la très faible densité humaine des villages traditionnels africains en général et congolais en particulier, le regard social toujours alerte finissait par exiger *in fine* une réparation formelle. La fréquence de ces délits n'est pas cependant connue, simplement à cause de l'absence d'études sur cette période noire que l'on peut situer avant l'arrivée des Européens.

Le mariage constituait également dans les sociétés traditionnelles africaines comme ailleurs, un événement majeur pour les communautés qui méritait bien d'être célébré. Le thème de la célébration du mariage en Afrique est bien connu. Les rites qui l'entourent sont des institutions dépositaires des valeurs à respecter par les deux époux dans leurs rapports notamment avec la société, la belle famille, les coépouses et les enfants. Leurs rapports en tant qu'époux sont codifiés, en termes de droits et devoirs sexuels réciproques, droits et devoirs en matière de logement, de prise en charge alimentaire, sanitaire et de protection.

Ces rites, très prégnants dans la société traditionnelle, exerçaient ainsi un contrôle soutenu de la sexualité. Le regard social fortement sollicité répond d'abord des impératifs religieux qui déterminent la société africaine. Celle-ci avait tout intérêt à bien canaliser les adolescents et les jeunes, et de les préparer à bien se comporter et à se conformer aux prescriptions sociales à la fois sacrées et sacralisées, y compris en ce qui concerne le choix du partenaire. Ainsi, le consentement des individus, pour conclure définitivement une union, n'était pas un enjeu capital¹⁰⁶. Dans la mesure où le mariage devait unir deux communautés lignagères, ou claniques, préoccupées de construire entre elles une alliance, le choix du conjoint incombait avant tout à la société (Desjeux, 1987 : 79). Bien plus qu'une affaire individuelle, la probabilité de se marier était fortement liée à l'image et au comportement des clans ou familles concernés. Balandier (1955) écrit, par-dessus tout, que « le mariage, tout en alliant deux clans, fonde un nouvel ensemble de parenté : le groupe des alliés [...] ». Dans ce contexte, l'importance du mariage, comme le souligne de son côté Soret (1970 : 156), « n'est pas tellement économique, sexuelle, etc. Mais que, avant toutes choses, il crée de nouvelles

¹⁰⁶ L'administration coloniale même avait cru bon d'intervenir pour interdire le mariage entre impubères « à la fois pour des raisons physiologiques et pour des raisons juridiques : ils ne peuvent donner un véritable accord librement consenti » (Binet, 1950 : 336).

alliances ». Il va de soi que ce type de mariage traditionnel basé sur les règles coutumières de l'alliance étaient observés ailleurs en Afrique comme au Togo (Thiriat, 1998 :47-64).

Pour les communautés désireuses d'alliances matrimoniales, deux possibilités s'offraient à elles : soit consigner pour mariage un enfant à naître, ou passer par des tractations visant une fille déjà nubile (Duprée, 1982 ; N'Kaloulou, 1984 : 53). Dans le premier cas, si l'enfant est effectivement une fille, celle-ci est prise en charge dès l'âge de 10 ans par sa future belle-famille et son mari. Ceci explique, dans la plupart des cas, que les adolescentes congolaises des temps traditionnels eurent leur premier rapport sexuel dans le mariage. Dans le cas où la fille était déjà nubile, le test de virginité s'avérait nécessaire, et ce dans le cadre des rites entourant la célébration du mariage. L'exigence de contrôle de la virginité est variable selon les sociétés ; mais, en général, elle a conditionné la conclusion du mariage dans la plupart des cas (Madzouka et Nzaba, 1989 :19-20). En effet, la sexualité était une valeur sacrée et un sujet tabou, réservée uniquement aux initiés, c'est-à-dire à la classe des adultes. Les jeunes devaient attendre de subir les rites de passage pour l'apprendre. Ceux (les jeunes) ayant connu des aventures sexuelles avant l'initiation sont d'une exception notable. Dans le cas où leurs forfaits étaient connus de la société, ils faisaient l'objet d'autres types de rites de réparation qui n'encourageaient pas les autres à s'y risquer.

On peut dire, à présent, sans le risque de se tromper, que la situation est toute autre, les jeunes n'étant plus soumis à l'ensemble de ces rites des temps révolus. Il pourrait bien avoir existé une vie sexuelle hors mariage dans la société traditionnelle congolaise. Mais l'intensité de cette vie était en toute vraisemblance fortement réduite en raison de l'austérité et de la prégnance des normes sociales qui y régissaient la vie sexuelle. Car la société disposait des instruments et des mécanismes consacrés, lui permettant d'exercer sa fonction de régulation, pour sinon canaliser les comportements du moins réparer des situations causées par les cas de déviations enregistrés par rapport aux normes établies pour la gestion de la sexualité.

5.1.3. Synthèse des évolutions actuelles

La société congolaise est sans doute parmi celles qui ont moins d'outils et le souci de la conservation littérale du passé, sans capacité réelle, pour emprunter la formule de Lenclud (1987 :12), « sinon de changer du moins de projeter le changement ». L'intérêt de synthétiser les évolutions en cours réside dans la nécessité pour les Africains en général et les Congolais en particulier, d'anticiper plutôt que de subir les changements, notamment en matière de

contrôle de la sexualité qui détermine toute société. Il ne s'agit pas, en tout cas, de rechercher ici le présent dans le passé, « mais de trouver dans celui-ci l'esquisse de solutions que nous croyons justes aujourd'hui non parce qu'elles ont été pensées hier mais parce que nous les pensons maintenant » (Lenclud, 1987 : 8). En effet, de nombreux Congolais revendiquent possiblement encore une certaine identité sexuelle, dont le substrat serait fourni par les traditions, alors que s'en écartent de plus en plus les pratiques faisant émerger d'autres modèles (innovants ?) de gestion de la sexualité.

Par rapport aux modèles traditionnels décrits au sous-chapitre 5.1.1., à la confusion d'antan s'oppose une déconnexion remarquable entre sexualité, nuptialité et procréation. Le droit à la sexualité, à caractère universel, en a aussi refondé les cadres et mécanismes de gestion, autres que les anciens rites et normes ayant fait leur temps dans les sociétés ancestrales ou traditionnelles. Mais ces nouveaux cadres et mécanismes, encore moins bien définis, échappent au contrôle des institutions primaires comme la famille et les disciplines de base. Les institutions secondaires (la religion, l'école, la loi) y ont un rôle plus important, à côté d'autres acteurs (la rue, les bandes ou clubs d'amis, les associations, le milieu du travail, les confréries, la fratrie, etc.), faiblement contrôlables. Il découle de ce droit à la sexualité, un des acquis de la lutte pour l'épanouissement, la liberté individuelle de choisir son conjoint et de disposer librement de son corps. Ce serait possiblement faire fausse route que d'envisager, dans le contexte actuel, la restauration des anciens rites de puberté, de virginité, de mariage, de chasteté et de réparation des déviances associées à leur non observance.

En effet, ainsi que le montrent les résultats du tableau 6, l'importance des célibataires sexuellement actifs (71,4 % des femmes et 80,9 % des hommes en 2005, 69,9 % et 79,2 % en 2011), confirme la déconnexion entre le mariage et la sexualité au Congo¹⁰⁷. Cependant, s'il apparaît une certaine inversion probable de la situation dans l'entrée des femmes et des hommes dans la vie sexuelle entre 2005 (âge moyen au premier rapport sexuel = 9,6 ans chez les femmes et 10,2 ans chez les hommes) et 2011 (10,6 ans chez les femmes contre 9,5 ans pour les hommes)¹⁰⁸, l'âge à la première union demeure plus précoce, avec une tendance au

¹⁰⁷ On peut aussi noter que les célibataires étaient sexuellement très actifs au de la période récente ayant précédé chacune des ESD du Congo ((33,3% au cours des quatre dernières semaines et 27,1% au des 12 derniers mois en 2005 (voir p.109) ; respectivement 33% et 28,6% en 2011 (voir p.64))

¹⁰⁸ Les âges moyens au premier rapport sexuel sont calculés sur l'ensemble des groupes d'âges des femmes et des hommes. Ils sont inférieurs par exemple en 2011, aux âges médians (16,9 ans pour les hommes et 16,2 ans pour les femmes) calculés pour le groupe des 25-49 ans, étant donné que respectivement 95% et 97% des hommes et des femmes de ce groupe ont déjà leurs premiers rapports sexuels (EDS II, p62).

rajeunissement, chez les femmes (19,4 ans en 2005 et 18,9 ans en 2011) que chez les hommes (24,5 ans en 2005 et 24,7 ans en 2011). La tendance globale, telle que observée à partir des résultats des recensements est, toutefois, au vieillissement du calendrier de la nuptialité (âges moyens au premier mariage = 19,4 ans en 1974, 22,1 en 1984 et 23,4 ans en 2007 pour les femmes ; respectivement 26,6, 27,6 et 28,5 ans pour les hommes).

La proportion des célibataires va croissante (15,3 % des Congolaises et 36,2 % des Congolais en 1974, respectivement 30,6 % et 46 % en 1984, 42,4 % et 53,3 % en 2007), de même que le taux de célibat définitif (1,4 % pour les Congolaises et 4,1 % pour les Congolais en 1974, respectivement 6,8 % et 6 % en 1984, 14,5 % et 13,3 % en 2007) [tableau 7], traduisant une tendance à la réduction de l'intensité de la nuptialité, au demeurant encore élevée.

Le taux de polygamie, à contrario, observe une tendance à la baisse bien marquée, passant de 21,5 % en 1974 à 16 % en 1984 puis 6,1 % en 2007, avec toutefois une intensité peu variable (autour de 2 épouses par polygame). Or on sait que la baisse de la polygamie contribue à la réduction de l'intensité des mariages (Meslé, Toulemon et Véron, 2011 : 350-351).

L'importance des unions consensuelles ou unions libres (46 % des Congolais en union en 2007), non sanctionnées par le versement partiel ou complet de la dot, est aussi une des évolutions quasi nouvelles qui transgressent les coutumes matrimoniales, chrétiennes et traditionnelles congolaises. Ces pratiques (unions libres) sont utilisées par les populations « *pour maîtriser les situations de crise (stratégies sociales)* », voire comme une « *des astuces [...] pour tirer avantage de ces situations (manipulations sociales)* » au sens où l'entend Hochegger (1968 : 8). C'est une forme d'adaptation des pratiques matrimoniales au contexte actuel marqué par une rupture entre l'ordre culturel ancien et l'évolution des valeurs du fait de nouvelles circonstances imposées par les changements liés au mode de production¹⁰⁹. En effet, au Congo, les unions libres prennent une importance notable à partir des années 1970, jusqu'à dépasser celle du mariage légitime dans la deuxième moitié des années 1990. Dès 1984, le code de la famille, adopté sous la loi n°073/84 du 17 octobre 1984, en tient déjà compte pour garantir, notamment, le droit à la parenté et de succession des enfants nés de ces unions qui sont en déconnexion avec les formes ancestrales que les traditionnalistes africains

¹⁰⁹ Idée déjà exprimée dans ma communication présentée aux 7èmes journées scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF en 2007 sur Processus matrimoniaux et transition de la nuptialité au Congo.

continuent sinon de mythifier du moins de revendiquer, alors qu'elles n'ont plus qu'une valeur symbolique. A tout le moins, à y regarder de près, l'Africain et notamment le Congolais des temps nouveaux, aura du mal à s'y retrouver lui-même.

Tableau 5 : Statut dans l'activité sexuelle, statut matrimonial, âges au premier rapport sexuel et à la première union

Sources	Statut dans l'activité sexuelle	Situation matrimoniale				Ensemble		Age moyen au premier rapport sexuel		Age moyen à la première union	
		Célibataire		A déjà été ou est en union							
		F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
EDSC I – 2005	Inactifs	28,5	19,1	0,0	0,0	8,4	8,0	*	*	*	*
	Actifs	71,4	80,9	100,0	99,5	91,5	91,7	9,6	10,2	*	*
	ND	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,3	*	*	*	*
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,1	9,6	10,2	19,4	24,5
EDSCII- 2011	Inactifs	30,1	20,8	0,0	0,0	7,8	8,3	*	*	*	*
	Actifs	69,9	79,2	100,0	100,0	92,2	91,7	10,6	9,5	*	*
	ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	*	*	*	*
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	10,6	9,5	18,9	24,7
RGPH-2007 ¹¹⁰	*	*	*	*	*	*	*	*	23,4	28,5	
RGPH-1984 ¹¹¹	*	*	*	*	*	*	*	*	22,1	27,6	
RGPH-1974	*	*	*	*	*	*	*	*	19,4	26,6	

* Non applicable ou données non disponibles

¹¹⁰ Voir RGPH-2007, 2012, vol.3, p.22.

¹¹¹ Voir pour 1984 et 1974, RGPH-1984, 1992, vol. iv, p. 139.

Tableau 6 : Quelques caractéristiques de la nuptialité selon les sources

Quelques caractéristiques de la nuptialité		Sources									
		RGPH-1974		RGPH-1984		EDSC I-2005		RGPH-2007		EDSC II-2011	
		F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Statut matrimonial	Célibataires (%)	15,3	36,2	30,6	46,0	29,5	42,0	42,4	53,3	25,9	29,5
	Mariés (%)	67,5	59,8	55,0	51,0	66,1	56,6	46,3	44,6	71,0	58,1
	Divorcés (%)	7,0	2,6	6,1	2,1	2,3	0,8	3,9	1,2	1,2	1,1
	Veufs (%)	10,2	1,4	8,3	0,9	2,1	0,6	7,4	0,9	1,9	0,8
Formes des unions	Religieux (%)	*	*	*	*	*	*	6,6	*	*	*
	Etat civil (%)	*	*	*	*	*	*	6,5	*	*	*
	Coutumier (%)	*	*	*	*	*	*	40,9	*	*	*
	Union libre (%)	*	*	*	*	55,2	62,1	46,0	*	66,7	69,2
	Mariés (%)	*	*	*	*	30,2	27,2	*	*	15,1	19,1
	non cohabitant (%)	*	*	*	*	14,6	10,7	*	*	18,2	11,7
Taux de célibat, incidence et intensité de la polygamie	Taux de célibat (%)	1,4	4,1	6,8	6,0	7,2	45,0	14,5	13,3	10,2	20,8
	Taux de polygamie (%)	*	21,5	*	16,0	*	7,5	*	6,1	*	6,8
	Nombre d'épouses par polygame	*	2,3	*	2,2	*	2,1	*	2,2	*	2,1

* Non applicable ou données non disponibles

5.1.4 - Opinions sur les cadres de la sexualité et la vie para-matrimoniale

Pour un nombre encore important des Congolais (tableau 8), le mariage demeure le cadre légitime de la sexualité : 40,9 % des femmes et 51,9 % des hommes encore sexuellement inactifs en 2005 souhaitaient attendre d'être en union avant d'avoir des rapports sexuels. Ceux qui n'avaient pas l'intention, ou n'étaient pas sûrs d'attendre le mariage (respectivement 37,5 % et 21,6 % des femmes ; 34 % et 14,1 % des hommes), tiennent sans doute compte de l'environnement et de l'évolution actuels du marché matrimonial. En effet, le présent contexte congolais, caractérisé par une perturbation et une absence significatives des repères et des normes y compris dans les domaines sexuel et matrimonial, ne permet pas aux jeunes d'être sûrs de garder ou de conserver leur virginité jusqu'au mariage.

De façon générale, les Congolais recommandent toutefois que les enfants (74,2 % des femmes et 72,8 % des hommes), les jeunes garçons (déclarations de 53,6 % des femmes et 41,8 % des hommes) comme les filles (56,5 % des femmes et 43 % des hommes), soient éduqués dès l'âge de 12-14 ans de manière à les amener à attendre le mariage avant d'avoir des rapports

sexuels. Cet appel à l'idéal est cependant difficile à réaliser au regard du contexte actuel, dépourvu des cadres structurés d'éducation à la sexualité, comme le *tchikoumbi* déjà décrit chez les *Vilis*. C'est pourquoi, sans doute, une autre partie importante des Congolais ne pense pas, ou en tout cas est moins sûre de l'efficacité d'une telle recommandation qui pourrait être considérée aujourd'hui comme une atteinte au droit à l'épanouissement. En effet, le contraste est grand entre la réalité actuelle et les opinions idéelles désacralisées par les référentiels dits modernes, édictés par les nouvelles normes de liberté ou d'épanouissement. Dans un contexte de démocratisation généralisée, incluant dans le domaine sexuel, les voix s'élèveront très vite pour revendiquer la levée des restrictions du contrôle de la sexualité. Cette situation est elle-même source de conflits des générations, entre les parents et leurs enfants, entre les aînés et les cadets, comme en témoignent les grands récits des romanciers africains du temps des indépendances (Sous l'orage de Seydou Badian, Villes Cruelles de Eza Boto, Etrange destin de Wangrin de Hampaté Ba, etc.). Ces opinions ont toutefois le mérite d'exprimer un désarroi, un appel à assistance dans un contexte de laisser-faire généralisé au nom de la modernité.

Cependant, ce contexte, marqué également par la pandémie généralisée du Vih/Sida (taux de prévalence=3,2 % en 2009 au Congo), pourrait être traité comme une opportunité, ou un argument pour restructurer l'éducation à la sexualité des jeunes générations. La majorité des Congolais (78,6 % des femmes et 85,7 % des hommes en 2005, respectivement 77,2 % et 75,3 % en 2011) serait en effet favorable à ce que les enfants soient éduqués à l'utilisation des condoms.

L'éducation à l'utilisation des condoms est d'autant plus recommandable, que les Congolais dans leur majorité sont conscients que la fidélité est, dans le contexte actuel, difficile à réaliser même au sein des couples, où ceux-ci sont plus fréquemment exposés à d'importants risques d'infidélité. A l'inverse de ce qu'elle était dans le contexte traditionnel, la vie paramatrimoniale serait plus intense actuellement au Congo, au regard de la faiblesse des taux de fidélité des hommes (8,1 % selon les femmes et 9,4 % pour les hommes) et des femmes mariées (15,2 % des femmes et 12,7 % des hommes). Les hommes congolais actuels, qui ont eu un nombre moyen plus élevé de partenaires sexuels au cours de leur vie sexuelle (1,2 partenaire en 2005 et 0,6 en 2011 dans les 12 derniers mois ayant précédé chacune des enquêtes ; respectivement 11,2 et 12,4 partenaires dans la totalité de leur vie sexuelle), seraient plus infidèles que les femmes (0,7 partenaires en 2005 contre 0,2 en 2011 au cours

des 12 mois ayant précédé les enquêtes ; 4,1 et 3,9 partenaires au total de leur vie sexuelle respectivement en 2005 et 2011).

Ces évolutions ont lieu dans une société congolaise de plus en plus tolérante, où se développent des mécanismes émergents (maisons closes ou hôtels de passes en prolifération notamment dans les villes) pour la gestion de la sexualité, objet d'une banalisation généralisée, en rupture avec la coutume locale et même chrétienne.

Tableau 7 : Répartition (%) des Congolaises et des Congolais selon leurs opinions sur les cadres de la sexualité

Opinions/nombre de partenaires	EDSC I-2005			EDSC II-2011	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
▪ Intentions de retarder le rapport sexuel jusqu'au mariage	Oui	40,9	51,9	*	*
	Non	37,5	34,0	*	*
	NSP	21,6	14,1	*	*
▪ Les enfants (12-14 ans) doivent attendre le mariage avant d'avoir des rapports sexuels	Oui	74,2	72,8	*	*
	Non	18,6	18,2	*	*
	NSP	7,2	8,9	*	*
▪ Les jeunes garçons doivent attendre le mariage avant d'avoir des rapports sexuels	Oui	53,6	41,8	*	*
	Non	39,9	47,7	*	*
	NSP	6,5	10,5	*	*
▪ Les jeunes filles doivent attendre le mariage pour avoir les rapports sexuels	Oui	56,5	43,0	*	*
	Non	37,3	46,1	*	*
	NSP	6,2	10,8	*	*
▪ Les enfants doivent être éduqués à l'utilisation des condoms	Oui	78,6	85,7	77,2	75,3
	Non	13,8	10,1	18,6	22,3
	NSP	7,6	4,2	4,2	2,3
○ Nombre moyen de partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois, non compris le mari		0,7	1,2	0,2	0,6
○ Nombre moyen de partenaires au cours de la vie		4,1	11,2	3,9	12,4

* Non applicable ou données non disponibles

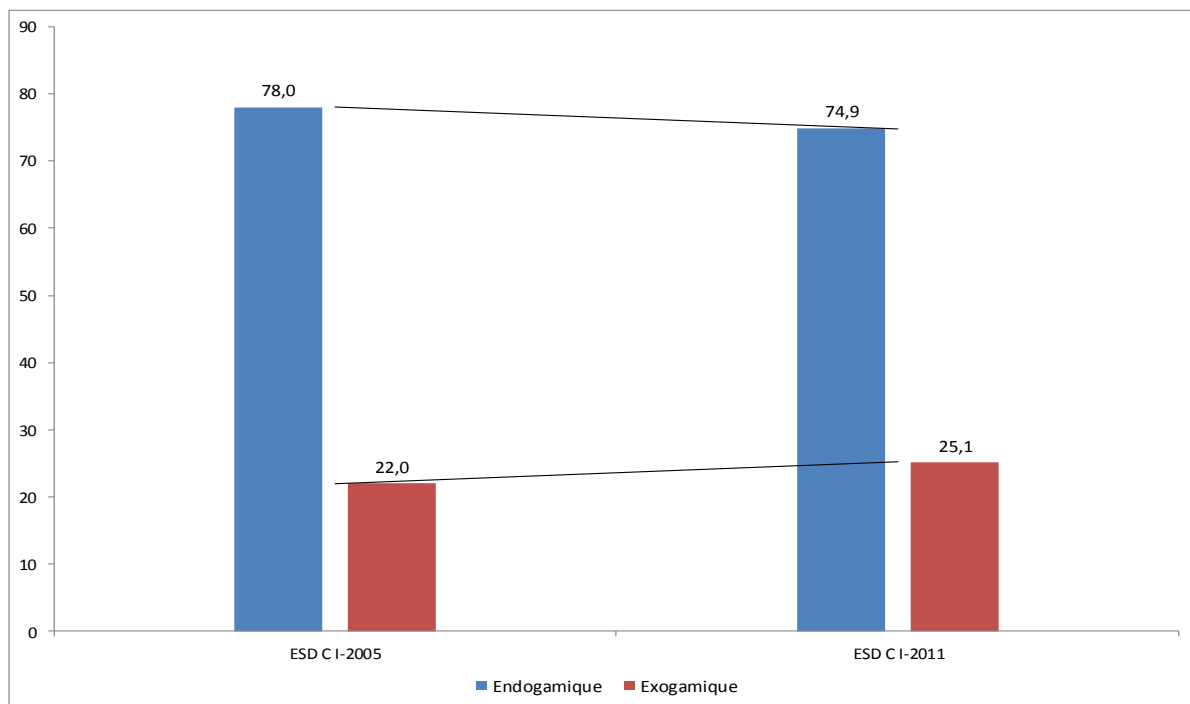
Tableau 8 : Répartition (%) des Congolaises et des Congolais selon leurs opinions sur la fidélité

Opinions sur les pratiques	Les hommes mariés ne devraient avoir des rapports sexuels qu'avec leurs épouses							
La plupart des hommes mariés ont des rapports sexuels seulement avec leurs épouses	Respondents		Oui	Non	NSP	ND	Total	
	Femmes	Oui		8,1	1,2	0,2	0,1	9,6
		Non		70,1	8,7	1,3	0,0	80,2
		NSP		8,0	0,4	1,7	0,0	10,0
		ND		0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
		Total		86,2	10,4	3,3	0,1	100,0
	Hommes	Oui		9,4	1,0	0,1	0,0	10,6
		Non		66,1	11,2	2,5	0,0	79,8
		NSP		7,3	0,7	1,6	0,0	9,6
		ND		0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Total			82,8	12,9	4,2	0,1	100,0	
Les femmes mariées ont des rapports sexuels seulement avec leurs maris	Married women should only have sex with their husbands							
	Femmes	Oui		15,2	1,0	0,2	0,1	16,5
		Non		57,9	7,1	0,9	0,0	65,8
		NSP		14,2	0,8	2,6	0,0	17,6
		ND		0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
		Total		87,4	8,9	3,7	0,1	100,0
	Hommes	Oui		12,7	0,7	0,2	0,0	13,6
		Non		65,9	8,2	1,5	0,0	75,5
		NSP		8,3	0,6	1,7	0,0	10,7
		ND		0,1	0,0	0,0	0,1	0,2
Total			86,9	9,5	3,4	0,1	100,0	

5.1.5 - Les mariages inter-ethniques ou mixtes: une évolution additionnelle

Les mariages exogamiques (22 % des couples en 2005 ; 25,1 % en 2011), définis par rapport à chaque groupe ethnique structuré selon le système de filiation (patrilinéaire, matrilinéaire et dysharmonique), confirment les évolutions sans doute irréversibles au Congo dans le choix du conjoint (voir figure 8), impliquant de moins en moins les clans ou les familles. Dans la mesure où les membres des couples concernés ne sont pas issus des mêmes systèmes régissant la filiation, ces mariages doivent contribuer à renforcer les perturbations dans les valeurs de référence au sein des familles ainsi constituées, notamment en matière de sexualité et de procréation. Toutefois, la tendance globale, la plus lourde malgré une baisse relative, demeure que les Congolais épousent les femmes ou les hommes de même système de filiation (78 % des couples en 2005, 74,9 en 2011).

Figure 8 : Caractère endogamique ou exogamique des unions matrimoniales (EDS-2005 et 2011)



Les résultats du tableau 9 permettent de se faire une idée des couples appartenant à la sphère de filiation matrilinéaire (43,5 % des cas en 2005 ; 50,7 % en 2011), par rapport à ceux relevant des systèmes patrilinéaire (23,7 % en 2005 et 9,8 % en 2011) et dysharmonique (10,8 % en 2005 et 7,4 % en 2011). Les couples mixtes partagent les systèmes matri-patrilinéaires

(8,4 % des cas en 2005 et 4,6 % en 2011), patri-dysharmonique (7 % en 2005 et 6,5 % en 2011) et matri-dysharmonique (6,5 % en 2005 et 6,2 % en 2011).

Les évolutions en matière de gestion de la sexualité pourraient ainsi être déterminées en partie du moins par les dynamiques endogènes liées, notamment, aux différents brassages inter-ethniques d'une part et, d'autre part du fait de l'environnement supranational marqué par les nouveaux moyens de communication de plus en plus performants.

Tableau 9 : Evolutions de l'importance des unions inter-ethniques

Croisements	EDS C I -2005		EDS C II -2011	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
• Matri-matrilinéaire	554	43,5	1139	50,7
• Patri-patrilinéaire	302	23,7	221	9,8
• Dysharmo-dysharmonique	137	10,7	167	7,4
• Matri-patrilinéaire	107	8,4	110	4,9
• Matri-dysharmonique	84	6,6	162	7,2
• Patri-dysharmonique	89	7,0	145	6,5
• Autres nat-autres nationalités	0	0	155	6,9
• Matri-autres nationalités	0	0	71	3,1
• Patri-autres nationalités	0	0	41	1,8
• Dysharmo-autres nationalités	0	0	19	,9
• Matri-non déclaré	0	0	3	,1
• Matri-non déclaré	0	0	3	,1
• Dysharmo-non déclaré	0	0	1	,0
• Autres nat-non déclaré	0	0	11	,5
Total	1272	100,0	2248	100,0

En définitive, malgré un fort et constant désir pour le mariage, les comportements d'exposition à la procréation connaissent d'importants changements au Congo. D'abord, on peut convenir d'une nette déconnexion entre sexualité, nuptialité et procréation. Les anciens rites de contrôle de la puberté, de la virginité et de la chasteté sont désormais dépassés ou périmés (on n'a plus besoin d'être marié avant d'avoir des rapports sexuels, pas forcément pour des besoins de procréation), alors que les cadres de la sexualité évoluent vers d'autres formes (dont les unions libres, les mariages interethniques, les relations prémaritales, etc.) anciennement inacceptables. L'activité sexuelle péri ou para-matrimoniale très fortement réduite dans le contexte traditionnel, est ainsi actuellement manifeste.

Ensuite l'affaiblissement de l'exigence de mariage avant la sexualité, entre autres, justifie sans doute le développement croissant du célibat définitif (depuis les années 1970 pour des

raisons socioéconomiques) et une nette baisse de la polygamie, qui pourraient engendrer celle de l'intensité de la nuptialité.

En fin, dans le contexte actuel, les comportements d'exposition à la conception dépendent de plus en plus de l'individu et, de ce fait, ne s'inscrivent plus dans le cadre des alliances mobilisant les clans, les familles ou les groupes. La responsabilité individuelle du choix du moment d'avoir un rapport sexuel, de choisir un partenaire ou un conjoint est sans doute pour de nombreux acteurs une évolution positive dans la promotion du droit à l'épanouissement.

Il convient toutefois d'analyser les facteurs à la base de ces changements, dans le but d'identifier les nouveaux fondements qui les déterminent en référence aux comportements d'exposition à la procréation déjà décrits, fournis par les traditions ancestrales africaines.

5.2. Facteurs des changements des comportements d'exposition à la conception

Cette analyse se limite à trois variables susceptibles de résumer l'évolution des facteurs explicatifs des comportements d'exposition à la procréation. Il s'agit du statut dans l'activité sexuelle, de la durée de l'activité sexuelle prémaritale ou avant le mariage et des formes d'unions matrimoniales.

5.2.1 –Statut dans l'activité sexuelle

Cette analyse s'appuie sur les résultats d'une régression multinomiale. Le statut dans l'activité sexuelle est ainsi organisé en deux modalités dont une de référence (le fait pour les Congolaises d'être sexuellement inactives). Il est associé à une série de cinq (5) facteurs qualitatifs : milieu de résidence, système de filiation, religion pour les macro-contextes ; le niveau de vie des ménages pour les contextes de niveau mésoscopique ; le groupe d'âges, le statut matrimonial, le niveau d'instruction et la situation dans l'activité économique pour les caractéristiques individuelles. Le pseudo R^2 obtenu aussi bien en 2005 (0,5169 ; $\alpha=0,0000$) qu'en 2011 (0.5379 ; $\alpha=0,0000$) valide l'efficacité du modèle utilisé.

Les résultats de ce modèle (tableau 10) montrent que le statut dans l'activité sexuelle semble déterminé par le niveau de vie des ménages d'appartenance des femmes, leur groupe d'âge, le niveau d'instruction et la situation dans l'activité économique avec une influence significative (au seuil de 1-5%) en 2005 comme en 2011. Celle du milieu de résidence et du statut matrimonial est significative seulement en 2011. Alors que le système de filiation et la

religion n'ont pas d'effet significatif sur le fait pour les Congolaises d'être ou non sexuellement actives.

Tableau 10 : Rapports des risques du statut dans l'activité sexuelle (Congo, EDS-2005 et 2011)

Facteurs explicatifs	EDS-2005	EDS-2011
• Milieu de résidence	0.8209393 (-)	1.428837 **
• Filiation	0.9783388 (-)	1.009636 (-)
• Religion	0.9625174 (-)	0.9289591 (-)
• Niveau de vie	0.88882 **	0.873294 ***
• Groupe d'âges	6.321935 ***	7.771168 ***
• Statut matrimonial	7986766 (-)	6.54597 ***
• Niveau d'instruction	1.300287 **	1.319619 ***
• Situation dans l'activité économique	0.5903724 ***	0.6319044 ***

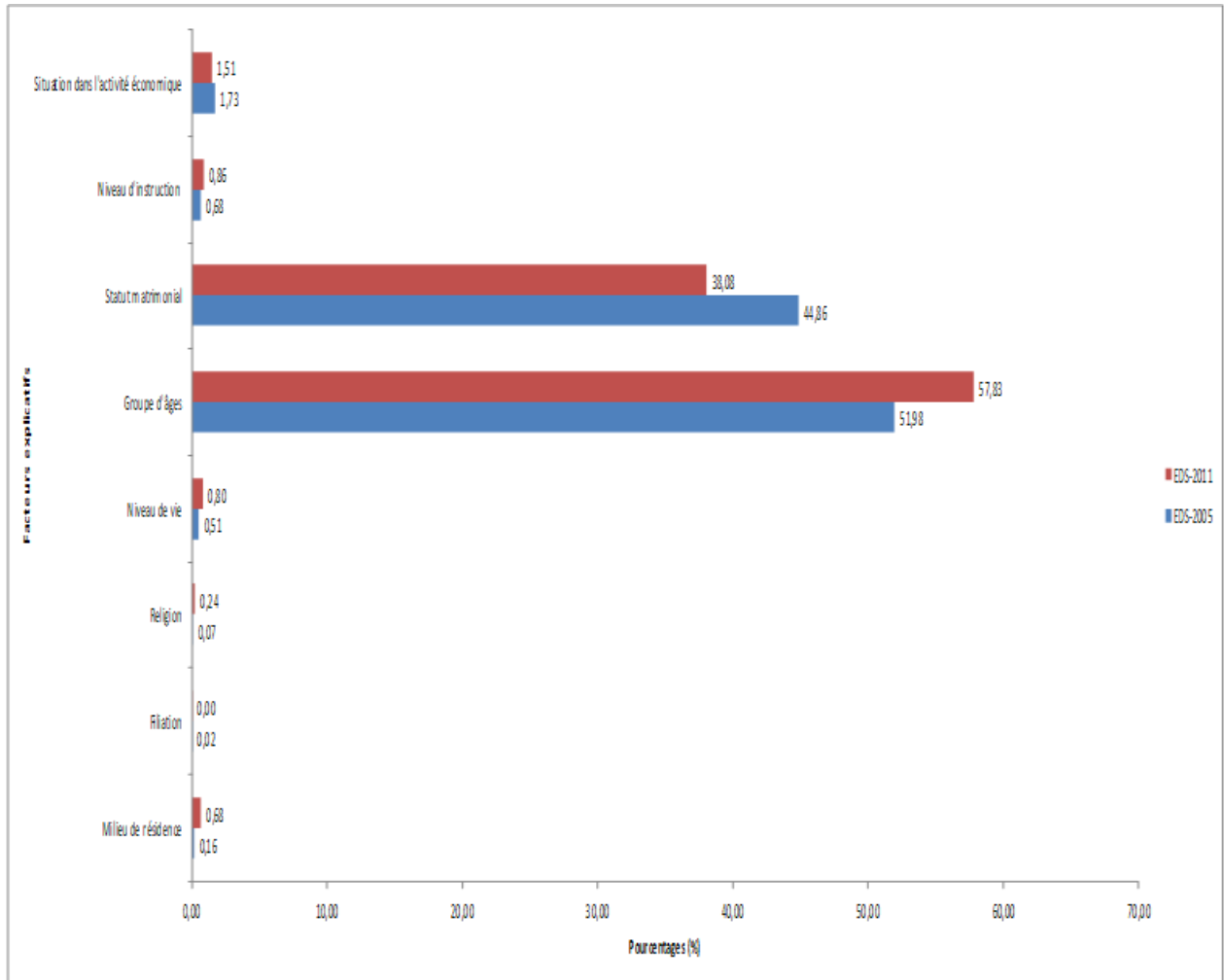
NB : (-)=non significatif ; ** Significatif au seuil de 5 % ; *** Significatif au seuil de 1 %

Les résultats de la figure 9 issus de la hiérarchisation de l'influence des facteurs explicatifs mobilisés, montrent que le groupe d'âges (1^{er} rang avec 52 % et 57,8 % du khi² respectivement en 2005 et 2011) et le statut matrimonial (2^{ème} rang, 44,9 % et 38,1 % du khi² respectivement en 2005 et 2011) apportent une contribution majeure dans la détermination du statut dans l'activité sexuelle. Ces résultats tendent ainsi à confirmer la prépondérance des variables individuelles, dans un environnement où s'affaiblit le poids direct des mécanismes et cadres traditionnels de gestion et de contrôle de la sexualité. En effet, dans le contexte actuel, l'individu est de plus en plus, pour reprendre Kaufmann cité par Chaté (2009, 67), « incité à s'auto-définir, sommé de choisir, choisir, et choisir encore, à chaque instant, dans tous les domaines. Choisir sa vérité [...]. Choisir sa morale [...]. Choisir ses liens sociaux [...].... ». Le Congo n'échappe pas à cette exigence de la modernité pour chaque individu à compter sur ses propres compétences quant à opérer des choix parmi les propositions fournies par le modèle culturel contemporain, notamment dans le domaine de la sexualité, dans la mesure où le groupe a longtemps perdu le contrôle des aspirations individuelles y afférentes. On peut se rappeler avec Vennetier (1963 :88) que « l'autorité coutumière des anciens ne peut guère se maintenir que dans une société peu ouverte sur l'extérieur, ou qui doit faire face à une menace permanente latente ou immédiate ; le groupe se serre alors autour de ses chefs ; leur expérience lui est une garantie de survie. Ces deux conditions ont, depuis 75 ans, petit à petit disparu » au Congo.

Il se pourrait par conséquent que le statut dans la sexualité dépende, dans le contexte actuel du Congo, davantage de la capacité et des choix individuels plutôt que des mythes

prescriptions à la résistance inébranlable des traditions ancestrales répondant aux préoccupations du groupe.

Figure 9 : hiérarchisation des facteurs explicatifs du statut dans l'activité sexuelle, EDS-2005 & 2011



5.2.2 - Durée de l'activité sexuelle prémaritale

Même sur une courte durée de 5 ans ayant séparé les deux premières enquêtes démographiques et de santé (EDS-2005 et 2011) de l'ère moderne, les comportements d'exposition à la conception ont subi d'importants changements. La durée de l'activité sexuelle prémaritale, calculée sur la base des âges au premier rapport sexuel et à la première union, a permis de visualiser l'évolution de la sexualité pré-nuptiale - contraire dans le contexte du Congo aux prescriptions traditionnelles, voire chrétiennes- et de montrer la nécessité de rechercher de nouveaux fondements des comportements actuels.

Il ressort en première approximation que la majorité des femmes (78,9 % en 2005 et 91,4 % en 2011) et des hommes (92,1 % en 2005 et 99,6 % en 2011) congolais entrent en activité sexuelle avant leur première union matrimoniale, quelle que soit sa forme. On note d'ailleurs que ce comportement va se généralisant de 2005 à 2011 (tableau 11).

Tableau 11: Moment d'entrée en activité sexuelle par rapport à la première union matrimoniale, EDS-2005 et 2011

Moment d'entrée dans l'activité par rapport à la première union	EDS C I – 2005				EDS C II – 2011			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Avant la première union	3876	78,9	1650	92,1	1888	91,4	2999	99,6
Dans le cadre de la première union	751	15,3	79	4,4	110	5,3	4	,1
Après la première union	285	5,8	62	3,4	68	3,3	8	,3
Total	4912	100,0	1791	100,0	2066	100,0	3011	100,0

Cette tendance, visible aussi bien en 2005 qu'en 2011 (tableau 45, annexe), est marquée par une réduction de la durée de l'activité sexuelle avant l'entrée en union. Ceci pourrait bien refléter le besoin pour les individus de raccourcir cette durée, dénommée fornication, en cohérence avec les enseignements – particulièrement - des églises de réveil (3,8 ans en 2005 et 2,9 en 2011) et des églises syncrétiques (3,9 ans en 2005 et 3,2 en 2011). De façon dominante toutefois, elle est plus longue (avec un écart moyen entre la première union et le premier rapport sexuel de -4,1 ans en 2005 contre -3,5 en 2011) chez les fidèles des églises classiques ; ce qui est contraire aux prescriptions traditionnelles et morales.

En rapport avec le système de filiation, les femmes appartenant à des ethnies à filiation matri (4,1 ans en 2005 ; 3,6 en 2011) ou patrilinéaire (4 ans en 2005 et 3,3 en 2011), celles résidant en milieu urbain (4,2 ans en 2005 ; 3,4 en 2011) ou celles appartenant à des ménages très riches (4,7 ans en 2005 et 3,9 en 2011) ont tendance à avoir, dans le même sens que les églises classiques, une durée plus longue de l'activité sexuelle avant le mariage ou l'entrée en union. Cette tendance se retrouve au niveau micro-sphérique chez les femmes en rupture d'union (4 ans en 2005 ; 3,2 en 2011), celles ayant le niveau d'instruction secondaire (4,2 ans en 2005 et 3,4 en 2011) ou supérieur (5,8 ans en 2005 et 4,7 en 2011) ou bien encore chez celles qui ne travaillent pas (4,1 ans en 2005 et 3,5 en 2011).

La durée de l'activité sexuelle prémaritale est ainsi révélatrice d'un comportement sexuel nouveau, fortement influencé, compte tenu des exigences de la modernité (nécessité de scolarisation, aspirations professionnelles, etc.), par l'évolution du marché matrimonial. Elle

confirme à la fois une nette déconnexion entre sexualité et nuptialité et une généralisation de la vie sexuelle prémaritale, menée sans encadrement formel comme dans le passé traditionnel de la plus-part des groupes de populations africaines en général (Thiriat, 1998) et congolaises en particulier.

5.2.3 – Formes des unions matrimoniales

On peut se rappeler que les unions libres, comme déjà mentionné au sous-chapitre 5.1.3., sont depuis les décennies 1970 une réalité courante au Congo, où elles rivalisent sérieusement à la fois le mariage coutumier propre à la culture locale, le mariage religieux d'essence chrétienne et le mariage civil émanation coloniale devenue exigence de la modernité, en réponse aux préoccupations morales et administratives du moment. En réalité, le symbole du mariage coutumier, ou pré-mariage conduisant au mariage à l'état-civil établi à la somme de cinquante mille (50 000) francs cfa, est une disposition du code de la famille de 1984 visant entre autres objectifs à favoriser sa généralisation et ainsi à contrer le développement des unions libres au Congo. Or il a également été mentionné qu'il s'agit d'une adaptation aux exigences non maîtrisées relatives à la perception, à la célébration et à la gestion même du mariage dans le contexte actuel marqué par d'autres types d'aspirations au regard des conditions existentielles. Stratégies ou manipulations sociales, c'est une réponse aux stimuli actuels dans le domaine matrimonial qui nécessite une relecture des pratiques ancestrales, d'autant plus qu'elle devrait concerner toutes les couches de la population congolaise du milieu rural comme du milieu urbain.

En effet, il apparaît globalement, sur la base des résultats d'une régression multinomiale (pseudo $R^2=0,1792$ en 2005 et $0,1993$ significatif au seuil de 1 %) résumés dans le tableau 46 (annexe ; voir aussi figure 10) que les chances pour les Congolaises d'être formellement mariées (état civil et mariage coutumier) plutôt que d'être célibataires, sont plus fortement associées à l'âge (5 fois plus de chances en 2005 et 6 fois plus en 2011), au milieu de résidence (1,9 fois plus de chances en 2005 et 2,1 fois plus en 2011), à la religion et au système de filiation. Le niveau d'instruction et la situation dans l'activité économique diminuent à contrario les chances des Congolaises d'être formellement mariées.

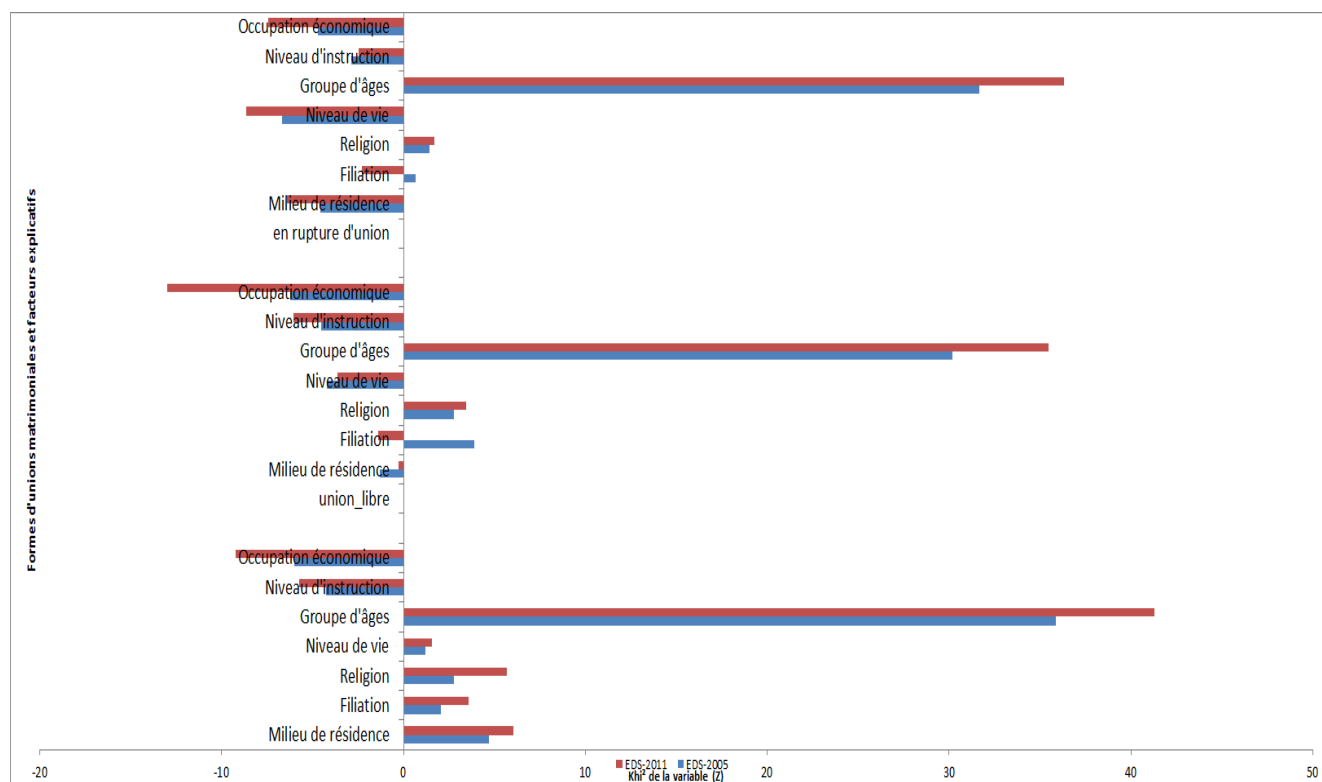
Le groupe d'âge demeure un facteur majeur du fait pour les Congolaises d'être en union libre par rapport au statut de célibataires ; il représente pour elles 3,3 fois plus de chances en 2005 et 3,5 fois plus en 2011 d'être en union libre. La religion intervient dans le même sens que le

groupe d'âges. Les autres facteurs (niveau de vie, niveau d'instruction et situation dans l'activité économique) ayant une influence significative, amoindrissent le risque pour les Congolaises d'être en union libre par rapport à celui pour elles d'être célibataires.

L'âge continue de représenter plus de chances pour les Congolaises (4,3 fois plus) d'être en rupture d'union par rapport à celles d'être célibataires. Les autres facteurs significativement influents (milieu de résidence, niveau de vie, niveau d'instruction et situation dans l'activité économique) agiraient dans le sens contraire, procurant moins de chances pour elles d'être en rupture d'union.

A ce stade d'analyse, l'évidence s'impose sur la généralisation des unions libres par rapport aux pratiques matrimoniales établies par la coutume, le système religieux et le droit civil « modernes ». Leur développement est fortement associé à l'âge et à la religion, alors qu'elles sont limitées, tout comme le mariage formel, par le niveau d'instruction (du fait de la durée de la scolarisation) et la situation dans l'activité économique (expression des aspirations professionnelles en corrélation nécessaire avec le niveau d'instruction).

Figure 10 : Facteurs explicatifs des formes d'unions matrimoniales_Congo-EDS-2005 et 2011



5.3. Conclusion partielle

Ce chapitre enseigne, en conclusion, d'abord une nette déconnexion entre sexualité et nuptialité, ainsi que la désuétude des anciens rites et cadres de contrôle et de gestion de la sexualité. Il apparaît d'autres formes de gestion de la sexualité (par exemple les unions libres, les mariages interethniques, les relations prémaritales de plus en plus croissantes et durables, etc.), désormais prises en charge individuellement. Le choix du moment d'avoir un rapport sexuel, celui d'un partenaire ou d'un conjoint repose en effet de plus en plus et dans la plus-part des cas sur la responsabilité individuelle.

Cet enseignement s'accompagne ensuite de celui lié à l'affaiblissement de l'exigence de mariage avant la sexualité, et de la baisse de la polygamie susceptible d'influencer l'intensité de la nuptialité. Le développement du célibat définitif autrefois jugé grave s'en explique en partie. Celui-ci serait du reste bien plus important sans les unions libres établies, généralement dans la durée, sur la base du consentement individuel des couples plutôt qu'au travers des alliances claniques ou familiales ancestrales.

On peut y noter enfin, la prépondérance de l'âge dont dépend aussi le statut matrimonial, par rapport à la situation dans l'activité sexuelle et au développement des unions libres. L'influence de l'âge sur le statut dans la sexualité et le développement des unions libres est opposée à celles des autres variables (niveau d'instruction et situation dans l'activité économique notamment) ayant une contribution significativement moindre par rapport aux chances pour les Congolaises d'être sexuellement inactives ou en union libre.

Dans ce contexte, le niveau de la fécondité observée, pourrait interpeler d'autres fondements, au regard même des pratiques contraceptives, post-partum et abortives étudiées dans le chapitre 6 suivant.

Chapitre 6 – Evolution des facteurs des changements des comportements liés au contrôle délibéré de la fécondité

Contrairement aux idées répandues, le contrôle délibéré de la fécondité traverse probablement l'histoire de toutes les sociétés mondiales. En effet, ne-serait-ce que le besoin d'espace des naissances, pour garantir la survie des enfants, doit avoir justifié une telle préoccupation quelle que soit la société considérée. Ce chapitre se préoccupe d'en démontrer les manifestations au Congo, tout en mettant en relief, à travers les pratiques contraceptives et abortives (quasi généralisées), ainsi que les comportements post-partum actuels, une tendance de plus en plus marquée vers le besoin de limitation des naissances dont la généralisation pourrait sous-tendre à terme une transition tant attendue, non pas de crise, mais durable ou irréversible de la fécondité des femmes notamment. Cette démonstration tient compte des évolutions déjà synthétisées en matière d'exposition à la procréation (chapitre 5) impliquant de plus en plus la responsabilité individuelle.

6.1. Evolution du contrôle délibéré de la fécondité

6. 1.1 - La pratique contraceptive : les méthodes traditionnelles

La contraception est une pratique en toute vraisemblance très ancienne dans les sociétés traditionnelles congolaises. Seules les méthodes proposées, ou utilisées, ont évolué. Duboz (1983 : 10) indique, pour corroborer, que « la limitation des naissances a toujours été pratiquée en République populaire du Congo¹¹² par les femmes qui ont espacé leurs grossesses en pratiquant l'abstinence sexuelle après une naissance. De par leur comportement, ces femmes ont donc amené la fécondité à un niveau inférieur à son niveau naturel ». La thématique est, toutefois, très accessoirement abordée dans la littérature anthropo-démographique coloniale et postcoloniale immédiate ; mais l'abstinence sexuelle, associée à des interdits sexuels pour la femme pendant la durée de l'allaitement, a joué un rôle contraceptif prééminent dans les sociétés traditionnelles congolaises. Madzouka et Nzaba (1989 : 37) répertorient les termes utilisés par les différentes ethnies congolaises, pour désigner « la femme qui est enceinte rapidement et trop tôt après la naissance de son enfant. Ces appellations impliquent souvent la réprobation, la moquerie ou d'autres connotations négatives ». Ils décrivent également les méthodes utilisées dans le contexte traditionnel congolais pour « protéger l'enfant en lui garantissant dans une large mesure un meilleur état sanitaire, garantir la survie d'un nombre maximum d'enfants, éviter les grossesses

¹¹² Redevenue depuis la Conférence nationale souveraine de 1991, République du Congo.

rapprochées sans avoir recours à l'avortement ; l'enfant étant considéré comme un don divin » (Madzouka et Nzaba, 1989 : 39).

L'abstinence sexuelle prolongée est ainsi l'une de ces méthodes, sous-tendue par la séparation des lits. Cependant, tandis que les hommes pouvaient profiter de la polygynie pendant cette période d'abstinence, les femmes, sur qui pesaient de nombreux interdits, n'étaient autorisées à reprendre les rapports sexuels que « deux ans environ après l'accouchement ». En outre, pour éviter toute malédiction pour elle-même et son enfant, « l'accouchée était tenue d'observer les interdits alimentaires et les totems qui la concernent » (Madzouka et Nzaba, 1989 : 38).

D'autres pratiques (Madzouka et Nzaba, 1989 : 38-39) sont le coït interrompu, le recours aux plantes (racines de papayer, autres racines et feuilles de *quinqueliba*, consommation de certaines écorces, etc.) et aux techniques magico-religieuses (port d'une cordelette protectrice autour des reins avant l'acte sexuel, etc.). Tout ceci pour montrer, en conséquence, que les sociétés traditionnelles habitées par le sempiternel impératif de protéger la survie de l'enfant avaient le souci de contrôler délibérément la fécondité. Elles disposaient des mécanismes visant à protéger une femme allaitante contre des rapports sexuels, à tout le moins contre une nouvelle grossesse dans un délai susceptible de mettre en danger sa propre survie ainsi que celle de l'enfant en cours d'allaitement. Ainsi, de tout temps, le recours aux méthodes en vigueur (abstinence sexuelle, aidée par la séparation des lits et la polygynie, coït interrompu ou retrait, utilisation des plantes, recours aux techniques magico-religieuses) était systématique et généralisé, dans la mesure où il n'y avait pas d'alternatives dans le répertoire culturel que procurait la tradition.

Par conséquent, les questions relatives à la faible prévalence contraceptive se posent pour les méthodes étrangères à cette culture, car la pratique de l'espacement des naissances est aussi ancienne que les sociétés traditionnelles congolaises elles-mêmes. Il est même possible que, dans de nombreux cas, cette culture dite traditionnelle soit étrangère aux perceptions et stéréotypes en vigueur sur les nouvelles méthodes contraceptives. Elles apparaissent, comme le soulignent Lallemand et Jourdain (1985 : 367), dans les centres de santé maternelle et infantile censées les mettre en œuvre, « faire l'objet de dispositions plus ambiguës » ; de même, jusqu'à une certaine époque, « les méthodes officiellement proposées et transmises dans les messages d'éducation sexuelle destinés aux élèves sont les méthodes dites naturelles

ou d'espacement des naissances. La possibilité d'obtenir, dans certains centres, des moyens de contraception hormonaux ou des dispositifs intra-utérins, semble davantage le résultat d'une exigence individuelle plutôt que la volonté de susciter une demande. L'accent est toujours mis sur les inconvénients et les contre-indications de ces méthodes ».

6.1.2 – Les nouvelles méthodes contraceptives et leur perception

La contraception moderne, considérée comme l'un des facteurs ayant facilité la transition démographique en Occident, est une pratique assez récente au Congo qui s'arrime bien avec les mutations en cours. On peut convenir qu'elle y a été introduite dans le cadre des programmes de santé maternelle et infantile, mis en place autour des années 1970 et renforcés à l'issue de la conférence d'Alma Ata (12 septembre 1978), ayant adopté le concept de soins de santé primaires. En effet, ces programmes avaient intégré quelques services de contraception, au départ principalement pour les besoins des premières femmes travaillant dans les secteurs modernes. Les méthodes modernes de la contraception, plus efficaces par ailleurs, s'imposent d'autant plus que, dans le cadre de la campagne pour son épanouissement, la femme africaine et congolaise des temps présents est de moins en moins disposée à accepter de séparer le lit avec son mari, et ainsi de s'abstenir des rapports sexuels pendant deux ans au moins après un accouchement. Par ailleurs, toutes les Congolaises actuelles, en particulier, sont plutôt contre la polygamie alors qu'elles ne sauraient s'accommoder des pratiques magico-religieuses contraires à l'idéologie chrétienne dont on sait dominante au Congo.

Par-delà les questions relatives à la faible efficacité des méthodes contraceptives traditionnelles, le recours à la contraception, quoi que peu variable entre 2005 et 2011 (tableau 12), soit respectivement 44,1 % et 44,3 % des cas, traduit un besoin réel des Congolaises de contrôler leur fécondité, surtout si on y ajoute celles qui, n'utilisant pas actuellement une méthode contraceptive, ont l'intention d'en adopter une, même plus tard (47,6 % des femmes en 2005 et 51,8 % en 2011), ou en ont déjà utilisée une au cours de leur vie (43,4 % en 2005, 21,4 % en 2011). Par rapport au contexte congolais, notamment, la catégorisation même en méthodes modernes (taux d'utilisation = 14 % en 2005 et 22 % en 2011¹¹³), en opposition aux méthodes traditionnelles (31 % en 2005 et 22 % en 2011), ouvre une confusion dans l'attribution du caractère traditionnel ou non à celles-ci. En effet, si parmi les méthodes modernes le condom est le plus représenté (10,4 % en 2005, 16 % en 2011),

¹¹³ Voir pour ces chiffres, les rapports des deux EDS : pp 74 – 75 pour EDS c I – 2005 ; p 97 pour EDSC II -2011

celles dites traditionnelles impliquent principalement la méthode du contrôle du rythme ovarien (24,9 % en 2005, 16 % en 2011) à caractères plutôt naturel et universel et déterminé par l'évolution des connaissances scientifiques sur le cycle folliculaire. Par ailleurs, d'utilisation facile et à moindre coût économique et psychologique pour les femmes, ces méthodes (abstinence périodique, coït interrompu...), compatibles avec l'idéologie chrétienne, ne sont pas propres aux traditions congolaises ou africaines. Mais il semble ici plus important de noter le repli remarquable de ces méthodes, contre un accroissement relatif des méthodes dites modernes entre les deux périodes (2005 et 2011), expression d'une prise de conscience également croissante sur l'efficacité de celles-ci dans le contrôle (espacement ou limitation) des naissances.

En effet, l'utilisation ou non de ces méthodes demeure principalement associée au besoin de procréation ; elle ne signifie nullement le refus de la contraception. Si les femmes congolaises qui n'ont pas l'intention d'utiliser une méthode de contraception sont dans une grande partie en situation de sous-fécondité ou d'infécondité en 2005 (21,5 % contre 2,4 % en 2011 ; soit une forte tendance à la réduction), désirant encore plus d'enfants (9,4 % des cas), elles ont été, en 2011, généralement en aménorrhée post-partum ou allaitante (25,4 %) ou sexuellement inactives, c'est-à-dire sans rapports sexuels (19,4 %). Tout en notant le fort désir de fécondité, on retrouve ainsi un comportement des temps anciens qui proscrit les rapports sexuels chez les femmes allaitantes ou en aménorrhée post-partum¹¹⁴, justifiant pour elles l'inopportunité de recourir à d'autres méthodes de contraception. D'ailleurs, les femmes ménopausées, qui ne se préoccupent plus de la contraception, sont quasiment à la fin de leur vie procréative (soit en moyenne 46,2 ans avec 6 enfants en moyenne en 2005, respectivement 44,1 et 5,5 en 2011).

L'irrégularité des rapports sexuels (13 % des femmes en 2005 et 5,7 % en 2011 ; soit un coefficient de variation de -56 %), pourrait également s'associer à la persistance de l'abstinence sexuelle périodique et volontaire (basée sur le contrôle du cycle ovarien) ou involontaire (absence du partenaire ou conjoint, etc.). Il est même possible que l'opposition personnelle des femmes congolaises, ou des tiers (mari, religion, etc.) à la contraception (16,1 % des femmes en 2005 ; 6,2 % en 2011 ; coefficient de variation = -61,5 %), soit le fait d'une méconnaissance des méthodes proposées, due à la faiblesse des stratégies de communication et/ou au manque d'encadrement suffisant en la matière. Dans cette perspective, on peut

¹¹⁴ Cependant comme on le verra par la suite, la reprise des rapports sexuels est de plus en plus rapprochée, soit 3 mois au plus actuellement contre 2 ans au minimum dans le contexte traditionnel, après l'accouchement (§6.1.3.).

comprendre les évocations du genre : « manque de connaissance des méthodes, sources et lieux » (8,7 % des femmes en 2005 ; 7 % en 2011), « peur des effets, inconvénients et interfère avec le corps » (7,6 % en 2005 ; 8,7% en 2011). Les autres évocations, objectives, liées à l'accessibilité géographique et financière (1 % en 2005 ; 7,7 % en 2011) et à la disponibilité des méthodes (0,9 % en 2011), ajoutée à la faiblesse des stratégies de communication, incriminent, en réalité, plutôt l'insuffisance des capacités d'offre des services de contraception moderne que le comportement des femmes congolaises notamment.

Tableau 12 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises selon le fait ou les intentions d'utiliser une méthode de contraception, Congo, ESD-2005 et 2011

Utilisation ou intentions d'utiliser une méthode contraceptive et type de méthodes utilisées		EDS C I-2005		EDS C II – 2011	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Utilise une méthode de contraception	Oui	3110	44,1	4797	44,3
	Non	3941	55,9	6022	55,7
	Total	7051	100,0	10819	100,0
A l'intention d'utiliser une méthode contraceptive	Oui, mais plus tard	1876	47,6	3116	51,8
	N'est pas sûr	517	13,1	524	8,7
	Non, n'a pas l'intention	1520	38,6	2304	38,3
	ND	27	,7	78	1,3
	Total	3941	100,0	6022	100,0
Méthodes utilisées EDS C I – 2005, p.75 EDS C II – 2011, p. 99	Stérilisation féminine	-	0,2	-	0,1
	Pilule	-	2,0	-	2,6
	DIU/implants	-	0,1	-	0,1
	Injections	-	0,8	-	1,9
	Condom masculin	-	10,4	-	15,5
	Autre méthode moderne	-	0,1	-	2,1
	Allaitement	-	0,6	-	*
	Contenance périodique	-	24,9	-	16,4
	Retrait	-	3,5	-	3,9
Autres méthodes traditionnelles	-	1,6	-	1,7	
N'utilise pas actuellement	-	55,9	-	55,7	

En effet, les évocations (tableau 47, annexe) qui se rapportent au comportement des femmes tendent en général à perdre leur importance en 2011 par rapport à 2005 : c'est le cas des femmes en situation de sous-fécondité, opposées ou sous l'emprise de l'opposition tierce à la contraception, ou celles qui manquent de connaissances (méthodes, sources, lieux). Alors que les situations qui ne sont pas sous le contrôle des femmes (peur des effets, accessibilité géographique et/ou financière, disponibilité des méthodes, etc.), observent plutôt une augmentation au cours de la même période, requerrant le développement et l'extension des

efforts qualitatifs en matière d'offre des services de contraception, incluant l'information de qualité.

Dans tous les cas, on peut convenir, en première approximation, qu'une part plus importante des femmes congolaises, au regard de leurs déclarations empiriques (tableau 13), continuent de recourir à la contraception pour des besoins d'espacement (46,8 % des cas en 2005 ; 48 % en 2011), plutôt que de limitation des naissances (10,2 % des femmes en 2005 ; 8,9% en 2011). Or l'espacement des naissances requiert un niveau de contrôle suffisant, associé à l'impératif de sauvegarde de la survie des enfants, qui permet *in fine* de réduire la fécondité naturelle. C'est un comportement hérité des temps anciens qui du reste tend à prendre une ampleur *crescendo*, entre 2005 et 2011, alors que décroît celle du comportement pionnier explicitement exprimé visant la limitation des naissances.

Les autres situations renvoient, dans l'ensemble, à l'absence des besoins (17,7 % des femmes en 2005 ; 15,5 % en 2011), ou à l'inopportunité de la contraception parce que non mariées ou sans activité sexuelle (10,7 % des cas en 2005 ; 9,1 % en 2011), n'ayant jamais eu de rapport sexuel (6,3 % en 2005 ; 6,9 % en 2011), ou encore parce que ménauposées ou infécondes (8,2 % en 2005 et 11,5 % en 2011).

Il apparaît ainsi, malgré les implications psychosociales (dues par exemple à la longue attente pour la femme avant de reprendre les rapports sexuels après un accouchement) et la faible efficacité de certaines méthodes utilisées (retrait ou coït interrompu, pratiques magico-religieuses), que la société congolaise traditionnelle était préoccupée de réguler la fécondité au moyen d'une contraception adaptée à l'environnement culturel et technologique correspondant. La faible prévalence contraceptive, imputable à une utilisation moindre des méthodes modernes plus efficaces, est moins le reflet d'un comportement défavorable à la contraception que le fait d'une communication qualitativement problématique sur ces méthodes, par-delà leur accessibilité psychologique, économique et géographique. Il se pourrait même que le besoin de limitation des naissances, bien que faiblement évoqué par rapport au besoin d'espacement, puisse prendre de l'ampleur à l'avenir lorsque les femmes congolaises auront des contraceptifs adaptés à leur contexte sur les plans morphologiques, psychologiques, géographiques, voire socioculturels et économiques.

Tableau 13 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises selon les besoins non satisfaits ou raisons associées à la contraception

Besoins	Sources			
	EDS C I – 2005		EDS C II – 2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%
○ Besoin d'espace	3303	46,8	5198	48,0
○ Besoin de limitation	719	10,2	962	8,9
○ Pas de besoin	1248	17,7	1675	15,5
○ N'est pas mariée et pas de sexe	755	10,7	988	9,1
○ Inféconde, ménopausée	576	8,2	1246	11,5
○ N'a jamais eu de rapport sexuel	447	6,3	743	6,9
○ ND/SO	4	0,1	8	0,1
Total	7051	100,0	10819	100,0

6. 1.3 – Les pratiques post-natales

On peut d'ores et déjà comprendre, au regard des développements précédents, que les pratiques post-natales traditionnelles se caractérisent par des longues périodes d'abstinence sexuelle imposées aux femmes après un accouchement. Soret (1954 : 109) pense même que, « l'écart que la coutume met entre les enfants en interdisant les relations avec une femme qui allaite, c'est-à-dire pendant deux ou trois ans », est à l'origine de la faible natalité (ou *peaucinatalité*) des populations africaines dans les agglomérations de Poto-poto, Bacongo et Dolisie des années 1951-1952. Elles se caractérisent aussi par de longues périodes d'allaitement maternel et la reprise tardive par les femmes des rapports sexuels après un accouchement, favorisant de longs intervalles inter-généraliques. Soret (1954 : 110), encore lui, rapporte que, « lorsqu'une nouvelle grossesse ne vient pas interrompre l'allaitement, celui-ci dure au moins deux ans, jusqu'à ce qu'on puisse donner une nourriture presque uniquement solide au bébé ». Robineau (1971 : 181 & 191), de son côté, observe chez les *Djem* que « l'enfant se nourrira du lait maternel jusqu'à un âge variant entre 17, 20 mois ou 2 ans », et que chez les *bakouélé*, « un petit enfant tête jusqu'à l'âge d'un an environ. Après, il commence à manger : des bouillies de taro, de bananes froides ou chaudes, puis des bananes pilées ». Les tétées étaient fréquentes, systématiques et quasi exclusives avant un an. Tandis que Guillot (1967 : 59) établit pour les sociétés du plateau *Koukouya* que « le laps de temps nécessaire pour qu'une femme ait 5 enfants et plus s'élevait à (53X4), environ 212 mois, soit 17 ans et demi ». Il est possible de tirer de cette proposition une moyenne de 3,5 ans entre deux enfants dans ces sociétés. Il note également pour les *Bandzabi* du nord Mayoko que les « écarts entre les enfants sont normaux : 33 mois » (Guillot, 1967 : 48) ; soit 2,8 ans. On peut

en conclure à un intervalle inter-génésique moyen de 2 ans minimum dans les sociétés traditionnelles congolaises.

La situation a considérablement évolué par rapport aux temps actuels. Ainsi, par exemple, comme le montrent les résultats du tableau 14, l'abstinence post-partum (86,5 % des femmes en aménorrhée en 2005, 74,7 % en 2011) est de plus en plus réduite, à 8,2 mois en moyenne en 2005 et 8,9 mois en 2011¹¹⁵. La reprise des rapports sexuels intervient, dans la moitié des cas, 3 mois après un accouchement alors qu'un plus grand nombre de femmes n'attend pas au-delà d'un mois. En tout cas, la plupart des femmes congolaises (49,8 % en 2005, 50,5 % en 2011) reprennent les rapports sexuels dans l'intervalle de 0 à 3 mois après un accouchement. Cette reprise des rapports sexuels sans attendre, après un accouchement, pourrait s'inscrire pour la femme congolaise des temps « modernes », au-delà du besoin de satisfaire le désir sexuel, dans des stratégies de rétention du conjoint, notamment au regard du contexte actuel caractérisé par une certaine généralisation de l'infidélité, la peur et la reprobation de la polygamie. Cette reprise « précoce » des rapports sexuels après un accouchement, autrefois décriée chez les femmes congolaises en aménorrhée, compte tenu de l'âge de l'enfant, les expose à des grossesses inattendues ; l'insusceptibilité¹¹⁶ est passé de 11,8 mois (valeur médiane) en 2005 à 9,9 mois en 2011¹¹⁷. Mais la réduction de plus en plus manifeste de la durée de l'abstinence sexuelle post-partum peut aussi confirmer le fait que les rapports sexuels ne soient plus nécessairement associés au besoin de procréation, au regard de la durée de l'intervalle en nombre de mois par rapport à l'enfant précédent, ou intervalle inter-génésique (durée médiane=39,4 mois, soit 3,3 ans en 2005, presque autant qu'en 2011 avec 38,8 mois c'est-à-dire 3,2 ans)¹¹⁸.

Dans le domaine de l'allaitement maternel, en réalité, la référence n'est plus exclusivement la tradition. C'est aussi l'une des stratégies de protection des nouveaux nés, dans la perspective de la lutte contre la mortalité néonatale et infantile, recommandées par les agences onusiennes spécialisées (Unicef, Oms, Unesco et Unfpa, 1993). Ces recommandations, relayées à travers

¹¹⁵ La durée médiane fournie par les rapports principaux des deux EDS montrent bien une tendance à la baisse de l'abstinence post-partum entre 2005 (durée médiane=5,9 mois, p.112) et 2011 (durée médiane= 4,4 mois, p.78).

¹¹⁶ C'est le temps qui prend en compte la durée de l'aménorrhée post-partum (qui s'étend de l'accouchement au retour de l'ovulation) et celle de l'abstinence post-partum (temps pendant lequel la femme s'abstient des relations sexuelles après l'accouchement). Ce temps protège temporairement la femme au risque de grossesse « parce qu'elle n'a pas repris les rapports sexuels depuis son dernier accouchement (abstinence post-partum et/ou aménorrhée post-partum) » (voir p77, EDS-2011).

¹¹⁷ Voir p.112 pour EDS-2005 et p.78 pour EDS-2011.

¹¹⁸ Voir p.62 pour l'ESDC I-2005 et p.76 pour l'ESDC II-2011.

les programmes de suivi pré et postnatal par les prestataires des services et d'autres acteurs de la santé maternelle et infantile, préconisent l'allaitement maternel exclusif jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 6 mois. Ceci pourrait justifier une pratique de l'allaitement maternel encore quasi généralisée chez les femmes congolaises (93,3 % des femmes en aménorrhée en 2005 ; 91,8 % en 2011), dont on sait qu'elles accouchent majoritairement dans les formations sanitaires (82 % en 2005¹¹⁹ ; 93 % en 2011¹²⁰).

Tableau 14 : Répartition des Congolaises selon les principales caractéristiques des pratiques post-partum (2005 et 2011)

Caractéristiques des pratiques post-partum		EDS C I – 2005		EDS C II – 2011	
	Modalités	Effectifs	%	Effectifs	%
Aménorrhée	Oui	964	13,7	1424	13,2
	Non	6087	86,3	9395	86,8
	Total	7051	100,0	10819	100,0
Abstinence post-partum	Oui	834	11,8	1063	9,8
	Non	6217	88,2	9756	90,2
	Total	7051	100,0	10819	100,0
Durée de l'abstinence post-partum (en nombre de mois)	0-3	1307	49,8	1835	50,5
	4-6	261	10,0	475	13,1
	7-11	365	13,9	486	13,4
	12-24	393	15,0	511	14,1
	25 & +	224	8,5	251	6,9
	ND/SO	72	2,7	76	2,1
	Total	2623	100,0	3633	100,0
	Moyenne	8,2		8,9	
	Médiane	3,0		3,0	
	Mode	1,0		1,0	
Pratique de l'allaitement	Oui	899	93,3	1307	91,8
	Non	64	6,7	117	8,2
	Total	964	100,0	1424	100,0
Intervalle par rapport à l'enfant précédent (en nombre de mois)	Moyenne	48,1		49,1	
	Médiane	40,0		41,0	
	Mode	24,0		27,0	

En somme, les pratiques post-partum, ou post-natales, fortement associées à la problématique liée à la survie du couple mère-enfant, intègrent de plus en plus les évolutions contextuelles et recommandations modernes. Ainsi, les intervalles inter-génésiques demeurent longs ou raisonnables, alors que la reprise des rapports sexuels avec les femmes allaitantes est davantage précoce (soit seulement 3 mois au plus, dans la majorité des cas après l'accouchement) en référence au schéma traditionnel. Enfin, l'allaitement maternel, quasi

¹¹⁹ Rapport EDS C I -2005, p.132.

¹²⁰ Rapport EDS C II -2011, p.133.

général, relève de plus en plus aussi, des nouvelles prescriptions visant la réduction de la mortalité infantile et maternelle. Il se pourrait, dans le contexte congolais caractérisé, comme déjà souligné, par le faible recours aux méthodes plus efficaces de contraception, que, compte tenu de la reprise rapprochée des rapports sexuels après un accouchement, l'avortement provoqué soit une alternative pour justifier les niveaux actuels d'insusceptibilité en période post-natale.

6.1.4- La pratique de l'avortement provoqué ou interruption volontaire de grossesse

Quoi que McLaren (1990)¹²¹ cité par Guillaume (2005 :1) puisse penser que « l'avortement est une méthode ancienne de régulation de la fécondité qui existait et était utilisé bien avant l'apparition des méthodes de contraception », il est encore peu imaginable, dans le contexte traditionnel africain, en général, et congolais, en particulier, d'y recourir, en raison de l'importance attachée à l'enfant et de la faible natalité qui caractérisait de nombreuses familles. En effet au Congo, chez les *Djem* et les *Bakouélé*, par exemple, la faible natalité, la polygamie et le célibat, écrit Robineau (1971 :169), « constituent les aspects essentiels du problème démographique ». Bien qu'il soit difficile de disposer des indications chiffrées pour la période précoloniale, il est à croire que, quelque prolifiques que fussent ces sociétés, les effets de la fécondité de cette période étaient réduits de par la très forte mortalité due au mauvais état sanitaire général. On peut en conclure à une pratique marginale, voire inexistante de l'avortement intentionnellement provoqué¹²², compte tenu du désir généralisé d'enfants en Afrique comme au Congo. Cette pratique (9 % des congolaises y auraient eu recours en 2005 ; 23 % en 2011¹²³), antinomique par rapport au besoin de procréation, relève donc, dans le contexte actuel, d'un comportement des temps nouveaux, mais qui est la résultante de l'échec des mécanismes contemporains de contrôle délibéré de la fécondité. Pr Iloki et al. (1997 : 262), établissent le taux des avortements clandestins, qu'ils qualifient du reste de criminels, à 4,8% des naissances vivantes¹²⁴, dans la seule période du 1^{er} septembre 1991 au 31 août 1992 au CHU de Brazzaville, avec une lourde incidence de 4,98% des décès enregistrés au cours de la même période dans cette formation hospitalière universitaire.

¹²¹ *A history of contraception. From antiquity to the present day.*

¹²² Autrement désigné sous le vocable interruption volontaire de grossesse (IVG).

¹²³ Le rapport de l'EDS-2005 établit (p.87) à 11% le pourcentage des femmes ayant déclaré avoir recouru à l'avortement, contre 23% en 2011 (p.111), soit une augmentation de 12 points.

¹²⁴ Pour Guttmacher institute (2012), « en 2008, on estime à 38 pour mille le taux d'avortement parmi les femmes âgées de 15 à 44 ans en Afrique de l'Est, 36 pour mille en Afrique centrale et à 28 pour mille en Afrique de l'Ouest. Presque aucune des procédures pratiquées dans ces sous-régions n'est médicalisée. Le taux est de 18 pour mille en Afrique du Nord, toutes procédures non médicalisées, sauf pour un petit nombre en Tunisie ».

Par-dessus tout, l'angoisse ou l'état psychologique qui pousse les femmes à s'engager dans cette pratique (tableau 15), de leur propre chef (43 % des cas en 2005 ; 29,7 % en 2011), ou sous la pression d'un tiers (12,6 % en 2005 ; 8,7 % en 2011) ; le risque juridique et pénal¹²⁵, ainsi que la dangerosité des procédés utilisés dont la dilatation ou le curetage (61,1 % des cas en 2005 ; 52,7 % en 2011)¹²⁶, auxquels elles (les femmes) s'exposent dans des conditions clandestines et de sécurité souvent incertaines, pourraient suffire pour justifier pour elles le besoin de limiter ou de retarder les naissances. Une évolution est véritablement en marche par rapport au contexte traditionnel.

Tableau 15 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises selon les pratiques abortives, la prise de décision et méthodes utilisées pour l'avortement

Pratiques de l'avortement	EDS C I – 2005		EDS C II – 2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%
A avorté ou non				
o Oui	646	9,2	2436	22,5
o Non	508	7,2	1193	11,0
o ND	7	0,1	4	0,0
o SO	5889	83,5	7185	66,4
Total	7051	100,0	10819	100,0
Personnes ayant décidé de l'avortement				
o Elle-même	500	43,0	1079	29,7
o Quelqu'un d'autre	147	12,6	315	8,7
o ND	516	44,4	2240	61,6
Total	1162	100,0	3634	100,0
Méthodes utilisées				
o Dilatation et curetage	395	61,1	734	52,7
o Aspiration	53	8,2	246	17,6
o Sonde			74	5,3
o Injection	32	4,9	217	15,6
o Pilule	114	17,7	66	4,7
o Plantes, décoctions	47	7,2	32	2,3
o Autre	-	-	19	1,4
o NSP	5	0,8	6	0,4
Total	646	100,0	1393	100,0

En effet, la décision d'avorter contre vents et marrés, est l'ultime solution pour ces femmes et jeunes filles congolaises, préoccupées de se libérer d'une charge encombrante parce que

¹²⁵ Le Congo fait partie des pays concernés par une interdiction totale ou absence d'exception légale explicite pour sauver la vie de la femme (Gutmacher institute, 2012).

¹²⁶ Une enquête récente en cours de validation, menée par la Direction Générale du Centre de Recherche, d'Information et de Documentation sur la Femme, dénombre les moyens chimiques (intoxication du fœtus à partir des produits chimiques contre-indiqués chez les femmes enceintes ou dilatation du col utérin avec les comprimés de permanganate de potassium) et physiques (perforation du sac liquidien avec des objets de fortune dont tiges de manioc, de balai, de papayer, aiguilles à tricoter, bougies...) (CRIDDEF, 2015, p.39).

survenue à un moment non souhaité. C'est une prise de risque très souvent mal calculée au péril de leur vie (Guillaume, 2005 : 7-13), qui intervient au Congo un peu plus dans les hôpitaux ou centres de santé publics (34,5 % en 2005 ; 39,2 % en 2011), auxquels on peut ajouter les postes de santé public (29,9 % en 2005), et dans les cliniques privées (39,1 % en 2011 contre 11,3 % en 2005). Le fait que l'essentiel des curetages ou avortements par dilatation aient ainsi lieu dans les formations sanitaires publiques ou privées (46,6 % en 2005 et 52,2 % en 2011 dans les hôpitaux publics ; 38,2 % dans un poste de santé public en 2005 ; 11,6 % et 45,2 % respectivement en 2005 et 2011 dans une formation privée), est révélateur d'une situation plus complexe, où les dispositions institutionnelles et juridiques sont contredites par les pratiques des acteurs. Il est possible qu'il y ait un grand écart entre les logiques institutionnelles et celles des acteurs individualisés, dont les actions et les actes sont déterminés par des fins pouvant être en contradiction avec celles de la société institutionnalisée.

La diversité des acteurs institutionnels, mettant en jeu les intérêts privés et publics, complexifie davantage la situation en ce sens que les acteurs institutionnels privés ne poursuivent pas toujours les mêmes fins que les acteurs publics, ou le groupe. Ainsi, les promoteurs des centres de santé privés, et même les cadres du secteur public, dans cette situation, ont tendance, même en utilisant les services publics (hôpital, centre de santé intégré, clinique public, etc.), à prendre des risques pour soulager l'angoisse des femmes qui sont généralement pressées de se débarrasser de cette charge que représente une grossesse non souhaitée. Mais il n'est pas exclu que d'autres en fassent une exploitation pécuniaire à leur propre avantage.

Enfin, il importe d'insister sur le fait que ces femmes désireuses d'avorter sont dans un état psychologique indescriptible au point où, dans un pourcentage relativement important (21 % des cas en 2005 comme en 2011), elles se font avorter à leur propre domicile, chez les avorteurs ou dans une maison non spécifiée, en tout cas en milieu non approprié. Les conditions de lieu ainsi définies exposent à de gros risques que les praticiens et les avortantes, en toute conscience dans de nombreux cas, acceptent de prendre. Au-delà de l'évolution du « nombre de femmes en âges de procréer » (Guttmacher institut, 2012), la hausse du nombre d'avortements provoqués (5,6 millions en 2003 contre 6,4 en 2008 en Afrique) pourrait bien traduire des changements dans la prise de conscience du poids des responsabilités et autres charges socioéconomiques que représentent désormais les enfants en Afrique.

Les principales raisons évoquées (tableau 16) par les femmes pour justifier leur décision de recourir à l'avortement provoqué (ou IVG) traduisent en réalité un besoin de limitation du nombre malgré le désir encore fort d'enfants. Ces femmes pourraient être des pionnières, par rapport à l'idée répandue que les Africaines en général, dont les Congolaises en particulier, feraient autant d'enfants que Dieu donne ou tant que la tradition l'exigerait. En effet, les motifs ou raisons des avortements provoqués sont le fait pour les femmes d'avoir déjà trop d'enfants (23 % des cas en 2005 ; 27 % en 2011), le manque d'argent (16,5 % en 2005 ; 19,5 % en 2011), le refus du mari ou du partenaire de faire des enfants additionnels (13 % des cas en 2005 ; 15 % en 2011) ou le besoin de poursuivre les études (9,1 % en 2005 et 8,4 % en 2011). A côté de ces raisons, une partie des femmes se dit être trop jeune (6,9 % en 2005 et 4,6 % en 2011), ou avoir peur des parents (5,7 % en 2005 et 7,4 % en 2011). Les raisons liées aux problèmes de santé (5,9 % des cas en 2005 ; 7,9 % en 2011) s'inscrivent incontestablement dans des cas d'avortements thérapeutiques autorisés par la loi. La catégorie « autres raisons » (18,2 % en 2005 ; 6,2 % en 2011) n'est pas déchiffrable. Mais l'on peut déjà noter qu'une partie des femmes et des hommes, au Congo, commencent à sortir de la logique d'une procréation à tout prix, qui vise à épuiser toutes les capacités reproductives de la femme.

La « coutume », ou la « tradition », mythifiée, est ainsi de plus en plus déconnectée des pratiques des acteurs sociaux, son action tendant à être davantage accessoire sur les conduites et les perceptions de ceux-ci. L'évocation même du manque d'argent implique une certaine prise de conscience sur le coût de l'enfant, et peut justifier le refus des enfants additionnels par le mari ou le conjoint, en raison sans doute de l'inversion des flux des richesses dans cette société congolaise engagée dans des mutations socio-économiques et culturelles irréversibles.

En tout cas, depuis fort longtemps, au Congo, comme déjà souligné, « les coutumes traditionnelles s'effritent et se modifient, au fur et à mesure que les mentalités changent [...] » (Boungou et al., 1989 : 4). Les transformations socio-économiques ont même depuis fait perdre la valeur sociale des enfants, dont une partie importante (120 millions dans le monde, 30 millions en Afrique¹²⁷ ; 0,1 % des enfants de moins de 18 ans au Congo¹²⁸) errent

¹²⁷ Berrut, Stéphanie, 2011, Les enfants en situation de rue, In Humanium, <http://www.humanium.org/fr/enfants-des-rues/> ; Hafidh, Mimouna, 2010, « Les enfants de la rue » en Afrique : causes d'un triste phénomène In Le Griot.Info, <http://legriot.info/583-%C2%AB-les-enfants-de-la-rue-%C2%BB-en-afrique-causes-d%E2%80%99un-triste-phenomene/>

désormais dans les rues des grandes villes. La problématique des enfants de ou dans la rue, qui participe quasiment du même continuum que l'avortement provoqué ou l'interruption volontaire de grossesse, est un autre révélateur des transformations des structures socio-familiales et des idéologies qui les sous-tendent (Bottollier-Lemallaz et al., 2011). Toto (1993 : 126), dans un article sur *Les enfants de la rue à Brazzaville. Education, famille et stratégies de survie*, en justifie le développement par le fait qu'au Congo « aucune structure ne sert de relais entre l'école et la famille. Les organismes de socialisation, des secteurs public ou privés, sont peu développés [...] ; les enfants se retrouvent seuls face aux nombreuses tentations de la ville ».

On peut noter ainsi, *in fine*, un contraste évident entre le caractère pronataliste de la société congolaise actuelle et l'importance de la pratique abortive au péril de la vie des avortantes et au risque d'exposition aux poursuites pénales pour les praticiens¹²⁹. Le phénomène même dit des enfants de ou dans la rue, qui atteste de la fragilisation continue des solidarités familiales légendaires en Afrique, contribue à renforcer ce contraste. Celui-ci, possible en toute situation de crise transitionnelle, pourrait en dernière instance justifier une tendance irréversible vers l'émergence du besoin de limitation nécessaire des naissances, du fait d'une prise de conscience plus accrue sur la responsabilité parentale dans un contexte où s'allonge de plus en plus le coût des enfants. On peut en effet se rappeler (voir sous-chapitre 4.3.1.), que les jeunes congolais, après des études (scolaires et universitaires) plutôt coûteuses pour les parents, restent au chômage jusqu'à 31 ans en moyenne pour les hommes et 29 ans pour les femmes (RGPH-2007, 2012, vol. 4 : 66), réduisant ainsi, au regard de l'espérance de vie à la naissance (46,7 ans en 1974, 50,9 ans en 1984 et 51,6 ans en 2007¹³⁰), le temps de leur contribution à la richesse parentale, voire familiale, et leur capacité d'accomplissement des responsabilités et rôles sociaux.

¹²⁸ Bodin, J., Juin 2009, Analyse de la cartographie des acteurs travaillant dans le domaine de la prise en charge des enfants de la rue, Rapport final, UNICEF-Ministère de la Santé, des Affaires Sociales et de la Famille, 75 p., p.11.

¹²⁹ Le code pénal (article 317) sanctionne entre autres les auteurs d'avortements d'une amende d'un million deux cents à quatre millions huit cent mille francs CFA s'il est établi que le coupable s'est livré habituellement à la pratique de l'avortement (CRIDF, 2015 :39).

¹³⁰ RGPH-2007, 2012, vol.3, p.58.

Tableau 16 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises ayant avorté selon les raisons des avortements provoqués

Raisons	EDS C I – 2005		EDS C II – 2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%
• Problèmes de santé	38	5,9	112	7,9
• Trop jeune	45	6,9	65	4,6
• Trop vieille	3	,4	3	,2
• Trop d'enfants	149	23,0	381	27,0
• Peur des parents	37	5,7	104	7,4
• Mari ne veut plus d'enfants	84	13,0	211	15,0
• Poursuivre les études	59	9,1	119	8,4
• Continuer à travailler	8	1,2	28	2,0
• Manque d'argent	107	16,5	275	19,5
• Autre	117	18,2	87	6,2
• ND	1	,1	26	1,8
Total	646	100,0	1411	100,0

6.2. Profil des comportements de contrôle de la fécondité

En s'appuyant sur les pratiques contraceptives et abortives, cette partie se préoccupe de dégager les profils majeurs des comportements liés au contrôle délibéré de la fécondité. Alimentée par les résultats de l'analyse factorielle des correspondances multiples avec choix des modalités, elle s'inscrit dans la même hypothèse de changement se traduisant par un besoin de plus en plus manifeste de limitation des naissances. Ainsi, pour toutes les deux dates retenues (2005 et 2011), deux modèles sont construits avec les mêmes variables substantives (type de méthodes utilisées pour les pratiques contraceptives et recours à l'avortement ou non pour les pratiques abortives).

6.2.1 - Profil des pratiques contraceptives

6.2.1.1- Contribution des variables à la formation des axes factoriels

Il a été retenu, pour la contribution des variables à la formation des axes factoriels, toute variable/modalité dont la contribution est la plus forte. Il convient de relever tout d'abord, au regard des résultats du tableau 49 (annexe), que cette contribution a varié d'une année à l'autre, entre 2005 et 2011 au Congo. C'est ainsi le cas des variables qui n'ont pas contribué au même axe factoriel en 2005 et 2011, à l'exemple de l'âge (ayant contribué à 21,4 % à la formation de l'axe 4 en 2005 ; 21,7 % en 2011 à l'axe 3), de la parité (21,2 % en 2005 à l'axe 4 ; 23 % en 2011 à l'axe 1), de la méthode contraceptive utilisée (24,4 % en 2005 axe 2 ; 29,3

% en 2011 axe 4) et bien d'autres (besoins non satisfaits en matière de planification familiale, niveau de vie, milieu de résidence, religion et système de filiation).

Les autres variables ont plus fortement contribué à la formation d'un même axe : c'est le cas du statut matrimonial (35,3 % en 2005 et 31,1 % à l'axe factoriel 1), l'intention d'utiliser une méthode contraceptive (26 % à l'axe 2 en 2005, sa contribution étant non significative en 2011) ; l'occupation économique qui intervient également de façon significative seulement en 2005 pour 9,8 % à l'axe 1 et, enfin, le niveau d'instruction qui représente 13,6 % en 2005 et 6,2 % en 2011 de l'axe 3.

En considérant les trois premiers axes qui représentent 22,5 % et 22,6 % de l'inertie totale expliquée sur les 45 premières valeurs propres, respectivement en 2005 et 2011, la situation se présente ainsi qu'il suit :

a) Axe factoriel 1

Caractérisé par les variables sociodémographiques (tableau 17), c'est-à-dire l'âge, la parité et le statut matrimonial, cet axe factoriel oppose, en 2005, les adolescentes et jeunes (moins de 25 ans) qui n'ont pas encore des enfants (parité zéro) et sont célibataires, aux femmes adultes plus âgées (25 ans ou plus), mariées, en union libre ou en rupture d'union (divorcées, veuves ou séparées) avec au moins un enfant. En 2011, ce sont les femmes célibataires, nullipares ou ayant entre 1 et 3 enfants, qui s'opposent à celles en ayant eus 4 à 6 ou 7 et plus, mariées, en union libre ou en rupture d'union.

Ainsi, par rapport à cet axe factoriel, il est possible d'isoler deux profils sociodémographiques susceptibles d'influencer les pratiques contraceptives : les adolescentes et les jeunes qui sont sans enfants et célibataires d'une part et d'autre part, les femmes plus âgées, mariées, en union libre ou en rupture d'union ayant au moins un enfant pour ce qui est de 2005. En 2011, les deux profils concernent respectivement les femmes ayant 3 enfants au plus et célibataires, contre celles qui en ont 4 ou plus et qui sont en union ou en rupture d'union.

Tableau 17 : Contribution des variables à la formation de l'axe factoriel 1 (EDS 2005 et 2011)

Variables modalités	EDS-2005			EDS-2011		
	CTR	Coord +	Coord-	CTR	Coord +	Coord-
Groupe d'âges						
• 15-17	7,3		-1,31			
• 18-24	2,2		-0,49	-	-	-
• 25-29	0,0	0,06				
• 30-34	0,8	0,44				
• 35-49	7,8	0,99				
Parité						
• P0	10,5		-1,12	14,0		-0,08
• P1-3	0,1	0,08		0,0		-1,51
• P4-6	4,3	0,84		4,2	0,70	
• P7&+	4,6	1,45		4,8	1,20	
Statut matrimonial						
• Célibataire	11,1		-1,10	14,4		-1,39
• Mariée	3,7	0,80		3,2	0,84	
• Union libre	1,0	0,30		1,8	0,34	
• En rupture d'union	0,9	0,45		0,3	0,27	

b) Axe factoriel 2

Cet axe distingue en 2005 les femmes par rapport aux comportements liés à la contraception ou, plus généralement, à la planification familiale (tableau 18). Il oppose d'une part les utilisatrices des méthodes contraceptives (autres méthodes modernes, condom, abstinence périodique) ayant exprimé le besoin d'espacement ou de limitation des naissances et, d'autre part, les non utilisatrices dont certaines ont l'intention d'en utiliser mais pour plus tard, ou ne sont pas sûres ou encore n'ont pas du tout l'intention d'en utiliser, lorsqu'elles ne se sont pas simplement déclarées sans activité sexuelle ou vierges. Les deux profils qui se dégagent en 2011 concernent les non utilisatrices vivant en zones rurales et dans des ménages pauvres voire très pauvres, contre les utilisatrices, ayant leur résidence en milieu urbain et appartenant aux ménages très riches, riches ou d'un niveau de vie moyen.

Tableau 18 : Contribution des variables à la formation de l'axe factoriel 2 (EDS 2005 et 2011)

Variables modalités	EDS-2005			EDS-2011		
	CTR	Coord +	Coord-	CTR	Coord +	Coord-
Méthode type						
• N'utilise pas	11,3	0,77		4,5	0,42	
• Autres méthodes mode	1,5		-1,20	1,5		-1,17
• Condom	3,7		-0,98	3,9		-0,80
• Abstinence périodique	7,9		-0,92	1,3		-0,41
Intention utilisation PF						
• Oui, mais plus tard	3,9	0,64		-	-	-
• N'est pas sur	4,6	1,36				
• Non, n'a pas l'intention	3,9	0,73				
• Pas d'activité sexuelle	13,6		-0,92			
Besoins non satisfaits en PF						
• Besoin d'espacement1	8,1		-0,69			
• Besoin de limitation	1,4		-0,61			
• Pas de BNS	1,8	0,55		-	-	-
• Pas marié/Pas d'activité sexuelle	3,3	0,94				
• Inféconde/ménopause	2,9	1,02				
• Vierge	8,3	1,04				
Milieu de résidence						
• Urbain	-	-	-	7,3		-0,71
• Rural				3,5	0,34	
Niveau de vie						
• Très pauvre				4,6	0,53	
• Pauvre				0,1	0,09	
• Moyen	-	-	-	1,1		-0,44
• Riche				3,4		-0,81
• Très riche				2,0		-0,65

c) Axe factoriel 3

Cet axe est caractérisé en 2005 par les variables socioculturelles et économiques (milieu de résidence, niveau d'instruction, niveau de vie). Il oppose les femmes du milieu urbain qui ont un niveau secondaire ou supérieur et d'un niveau de vie moyen, riche ou très riche, à celles du milieu rural, sans niveau d'instruction ou à tout le moins n'ayant jamais dépassé le primaire, vivant dans des ménages très pauvres ou pauvres (tableau 50, annexe).

En 2011, cet axe se définit plutôt par rapport aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Il distingue d'une part les femmes ayant exprimé le besoin de limitation des naissances qui ont pour niveau d'instruction le secondaire ou le supérieur, sont fidèles des églises chrétiennes classiques, appartiennent aux tranches d'âges extrêmes (15-17 et 35-49 ans) et aux systèmes de filiation matrilineaire. A ce profil appartiennent aussi les

femmes qui se sont déclarées infécondes, ménopausées ou vierges. Il se pourrait ainsi que certaines femmes congolaises, mêmes infécondes ou ménopausées, ainsi que les filles vierges, toute autre chose égale par ailleurs (et par-delà de possibles aberrations méthodologiques), soient de plus en plus sensibles au besoin de limitation des naissances.

Cet axe met en relief, d'autre part, les femmes ayant déclaré à contrario le besoin d'espacement des naissances ; elles sont sans niveau d'instruction ou n'ont que le niveau primaire, appartiennent à des églises non classiques (églises de réveil, syncrétiques, animistes incluant les sans religion), à la tranche d'âges 18-34 ans et aux systèmes de filiation patrilinéaire, dysharmonique ou relevant d'autres nationalités. Ceci montre bien l'influence du niveau d'instruction, mais surtout de nouvelles églises d'obédience chrétienne en rupture avec les professions chrétiennes classiques. Les nouvelles églises chrétiennes, notamment, pourraient devenir et représenter, enfin, les principaux canaux de transmission aux jeunes générations (18-34 ans), des valeurs d'espacement des naissances, du reste cohérentes avec les valeurs ancestrales dans ce domaine.

6.2.1.2- Représentation graphique et apparition de quelques groupes

Le premier plan factoriel (axes 1 et 2) qui apporte plus d'information, met en exergue trois groupes majeurs, par rapport à la pratique contraceptive. Il s'agit, pour 2005, comme le montre la représentation graphique à travers la figure 11, des groupes de femmes ci-après :

- a) **Les non utilisatrices des méthodes contraceptives** (premier groupe), caractérisant les femmes congolaises qui n'utiliseraient aucune méthode quelconque de contraception. Ces femmes vivent en milieu rural. Âgées de 35-49 ans, sans niveau d'instruction ou n'ayant que le niveau du primaire, elles appartiennent à des ménages très pauvres ou pauvres, et à des églises syncrétiques ou animistes et ne représenteraient aucun besoin en matière de planification familiale. Ce résultat est toutefois à nuancer, au regard de la pratique contraceptive plutôt ancestrale, comme déjà souligné aux points 6.1.1 et 6.1.2. où il ressort une négation des comportements d'essence traditionnelle par rapport à ceux induits suite à l'introduction et à la promotion, compte tenu de l'évolution du mode de production qui caractérise la société actuelle, des méthodes modernes de contraception plus efficaces dans la protection des femmes contre les grossesses non désirées. Ce résultat pourrait aussi être influencé par le comportement des femmes qui se sont déclarées infécondes ou

ménopausées et qui ne ressentent pas la nécessité, même d'envisager une méthode de contraception.

- b) **Les utilisatrices du condom ou de l'abstinence périodique pour un besoin d'espacement des naissances** (deuxième groupe). Ce groupe est composé par les adolescentes et jeunes âgées de 18 à 24 ans, et ayant un niveau d'instruction du secondaire ou supérieur. Ces adolescentes et jeunes, vivant en milieu urbain dans des ménages riches voire très riches, sont parmi les groupes d'âges les plus fécondes dans l'ensemble de la période de 1960 à 2011 au Congo. Encore préoccupées par le désir de terminer leurs études, elles représentent en même temps une demande potentiellement plus importante de procréation, justifiant un plus fort besoin d'espacement des naissances, comme on peut le voir au chapitre 7 (§7.1.2 et 7.2) suivant.
- c) **Les utilisatrices d'autres méthodes contraceptives que les méthodes dites modernes pour de besoins de limitation des naissances** (troisième groupe), concernent les femmes âgées de 25 à 34 ans, exerçant une activité économique (elles travaillent), mariées ou en union libre ou encore en rupture d'union et ayant entre 1 et 6 enfants. Ces femmes représenteraient ainsi un comportement pionnier dans le contexte congolais en particulier et africain en général, qui pourrait au cas où il se généraliserait, contribuer irréversiblement à la transition de la fécondité au Congo notamment et plus généralement en Afrique. Au regard de la nature des méthodes envisagées pour des besoins de limitation des naissances, il conviendra dans cette perspective d'adapter les stratégies de communication pour une meilleure promotion des méthodes dites modernes de contraception, ainsi qu'une utilisation efficace du condom et de l'abstinence sexuelle périodique basée sur le contrôle du cycle, à l'intention de ce groupe de femmes.

On retrouve les mêmes groupes en 2011. Cependant, au groupe des non utilisatrices (figure 12), qui ont quasiment les mêmes caractéristiques, s'ajoutent les femmes mariées et celles âgées de 35 à 49 ans qui se sont déclarées par ailleurs, dans une forte proportion (20,5 % en 2005 contre 29,3 % en 2011), ménopausées ou infécondes. On peut ainsi relever, en passant, que la ménopause de plus en plus précoce, ou l'infécondité, observent une tendance à la hausse dans cette tranche d'âges où les femmes, au Congo comme ailleurs, déterminées par l'espoir ou la chance d'avoir ou non un enfant, se préoccupent peu de recourir à une méthode contraceptive.

Le groupe des utilisatrices déterminé par le besoin d'espacement des naissances est caractérisé en 2011 par le recours au condom comme méthode de contraception. Cependant, l'autre groupe des utilisatrices, pratiquant l'abstinence périodique ou une autre méthode quelconque de contraception, est porté par les femmes en union libre avec pour autres caractéristiques les mêmes qu'en 2005.

En résumé, cette analyse fait ressortir, comme on pourrait s'y attendre, une diversité des profils liés à la pratique contraceptive, principale composante du comportement visant le contrôle délibéré de la fécondité. Ceux-ci peuvent être regroupés, aussi bien en 2005 qu'en 2011 dans l'ensemble du Congo, en trois principales catégories : d'abord celle des non utilisatrices, qui sont aussi généralement celles qui, désespérées parce que s'estimant infécondes ou ménopausées (35-49 ans), ne représentent plus une demande de fécondité structurée ou importante¹³¹. Ensuite, le groupe des utilisatrices de la contraception pour des besoins d'espacement des naissances, porté par les jeunes générations (18-24 ans), encore déterminées par la tension entre le désir légitime d'enfants et la nécessité de construire l'avenir par la réussite à l'école. Il se pourrait même que l'avortement provoqué, qui représente, respectivement en 2005 et 2011, 25 % et 26 % parmi ces jeunes (figure 13), soit un artifice souvent mobilisé par elles, comme déjà vu au péril de leur vie, pour atteindre autrement cet objectif de terminer les études sans ou avec moins d'enfants. Enfin, la troisième et dernière catégorie concerne les utilisatrices de la conception, explicitement pour des besoins de limitation des naissances, qui sont généralement des femmes en activité économique, âgées de 25 à 34 ans et le plus souvent ayant déjà à leur actif entre 1 et 6 enfants.

¹³¹ Comme on le verra dans le chapitre 7 (§7.2.2.), 78,3% et 90,8% des femmes déclarées infécondes ou stériles ont déjà des enfants, respectivement en 2005 et 2011.

Figure 11 : profils liés aux pratiques contraceptives_EDS-2005

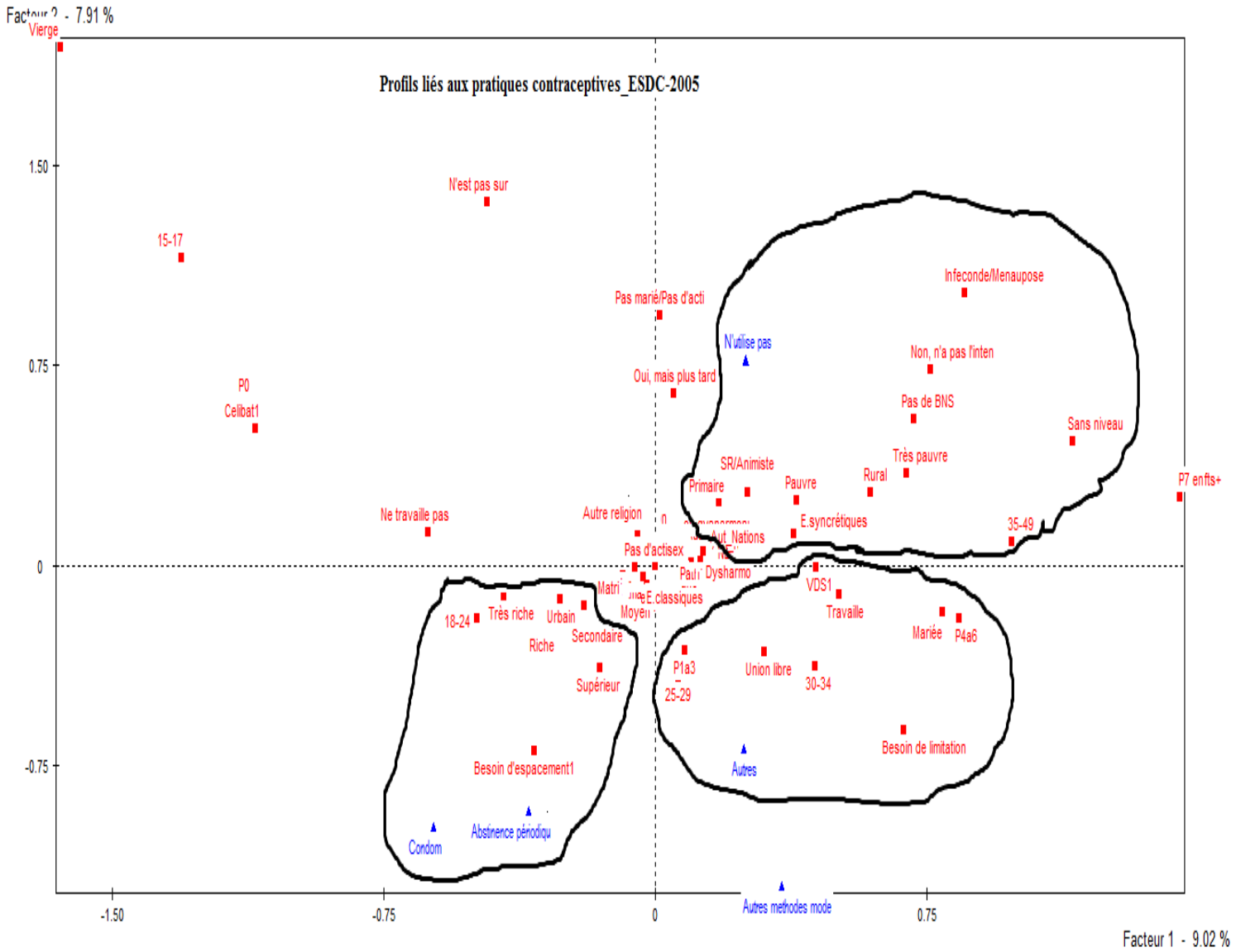


Figure 12 : profils liés aux pratiques contraceptives_ESD-2011

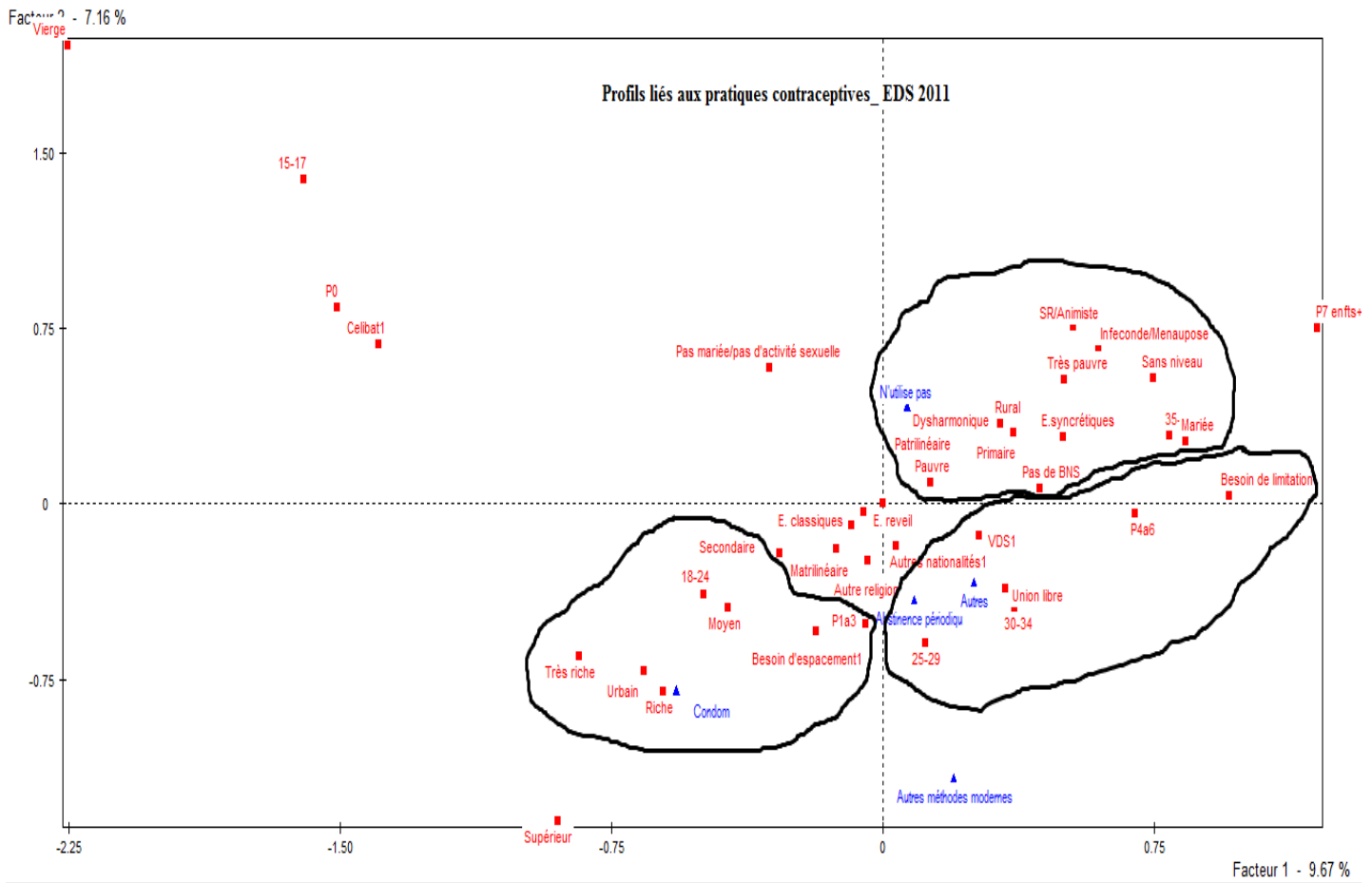
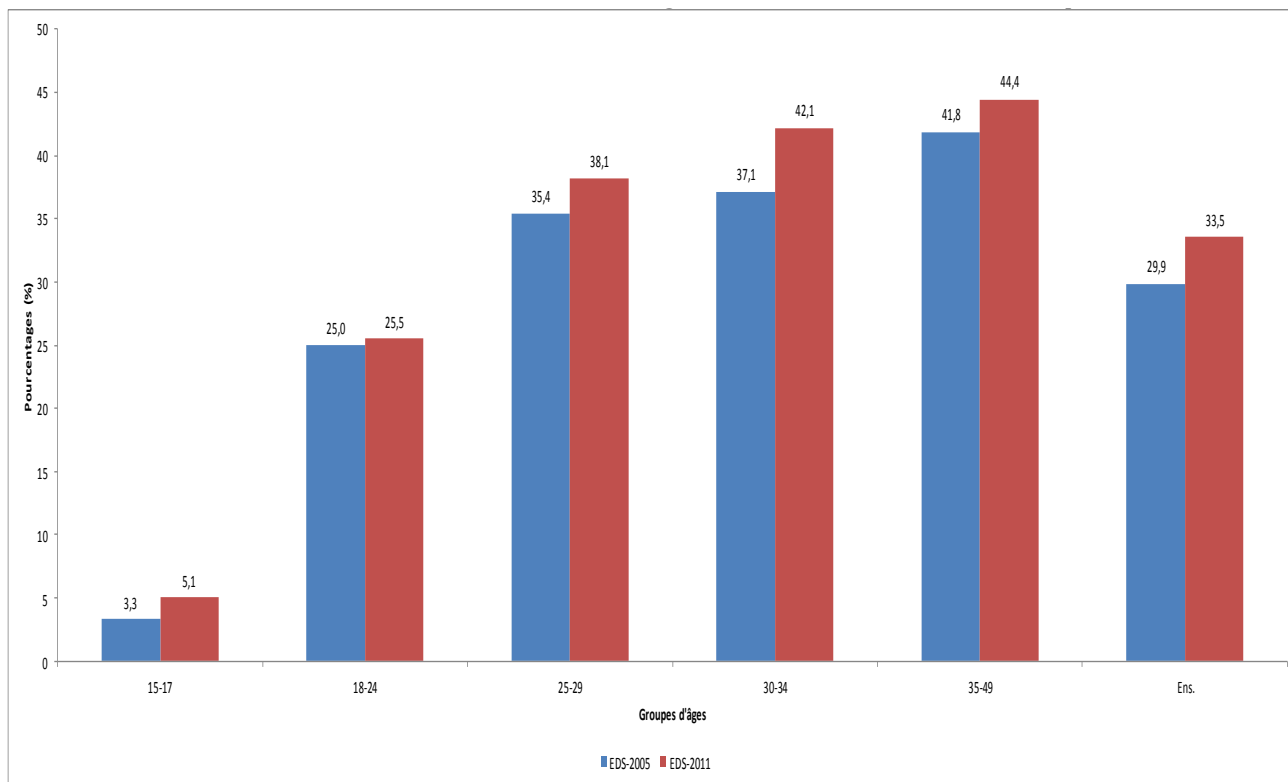


Figure 13 : Répartition (%) des Congolaises ayant avorté par groupe d'âges (EDS-2005 et 2011)



6.2.2 - Profils des pratiques abortives

Pour l'analyse des profils liés aux pratiques abortives, le recours ou non à l'avortement a été retenu comme variable substantive. Les pratiques contraceptives (type de méthodes, intentions d'utiliser ou non une méthode de contraception, les besoins en matière de planification familiale) ont été, elles, intégrées parmi les variables actives. Dans cette perspective, il revient en réalité de dégager, en dernière instance, les profils des comportements en matière de contrôle délibéré de la fécondité au Congo, l'hypothèse du reste plausible étant que le recours à l'avortement, qui est un comportement de limitation des naissances, est justifié par la non utilisation d'une méthode efficace de contraception.

6.2.2.1- Contribution des variables à la formation des axes factoriels

La contribution des variables (tableau 19), comme dans le cas des pratiques contraceptives, n'est pas non plus ici uniforme sur les 5 premiers axes factoriels, entre 2005 et 2011. Les variables sociodémographiques contribuent à la formation des axes 1 (20,5 % en 2005 et 20 % en 2011 pour la parité,), 3 (22,2 % pour l'âge en 2011), 4 (21,7 % pour l'âge en 2005) et 5 (35 % en 2005 et 31,5 % en 2011 pour le statut matrimonial).

Les variables socioculturelles et économiques concourent principalement à la formation des axes 1 (9,9 % pour l'occupation économique en 2005 contre 12,4 % en 2011), 2 (13 % pour le milieu de résidence en 2011), 3 (24,2 % pour le milieu de résidence en 2005 ; 13,5 % pour le niveau d'instruction en 2011 ; 25,1 % pour le niveau de vie en 2005) et 5 (2,5 % pour la religion en 2005 ; 4,2 % pour le système de filiation en 2005 contre 4,8 % en 2011).

Cependant, les caractéristiques relatives aux pratiques abortives ou plus généralement aux comportements visant le contrôle délibéré de la fécondité, ont une contribution majeure dans la formation des axes factoriels 2 (3,4% pour l'avortement en 2005 contre 2,5% en 2011 ; 27,1% pour l'intention d'utiliser ou non une méthode contraceptive dans le futur), 4 (31% pour le type de méthode contraceptive utilisée) et 5 (38,9% pour les besoins non satisfaits en matière de planification familiale).

L'analyse des trois premiers axes factoriels, permettra d'affiner les profils majeurs en ce qui concerne les femmes ayant eu recours ou non à l'avortement, compte tenu de leur pratique contraceptive.

Tableau 19 : Contribution des variables à la formation des 5 premiers axes factoriels (EDS 2005 et 2011)

Axes factoriels	EDS-2005	EDS-2011
Axe 1	Groupe d'âges (19,5 %) ; parité (20,5 %) ; avortement (2,6 %) ; statut matrimonial (18,3 %) ; occupation économique (9,9 %)	Parité (20,0 %) ; Avortement (2,5 %) ; Occupation économique (12,4 %) ; Groupe d'âges (18,1 %) ; Statut matrimonial (18,0 %)
Axe 2	Avortement (3,4 %) ; Méthode type (26,5 %) ; Intention d'utiliser une méthode (27,1 %) ; Besoins non satisfaits (24,8 %)	Milieu de résidence (13,0 %) ; Niveau d'instruction (6,7 %) ; Niveau de vie (13,7 %) ; Avortement (2,5 %) ; Méthode type (12,7 %)
Axe 3	Milieu de résidence (24,2 %) ; Niveau d'instruction (13,5 %) ; Religion (2,2 %) ; Niveau de vie (25,1 %)	Milieu de résidence (9,7 %) ; Niveau d'instruction (6,2 %) ; Religion (1,9 %) ; Niveau de vie (10,6 %) ; Groupe d'âges (22,2 %) ; Ethnie (4,7 %) ; Besoins non satisfaits (22,8 %)
Axe 4	Groupe d'âges (21,7 %) ; Parité (19,7 %) ; Besoins non satisfaits (26,5 %)	Religion (1,8 %) ; Méthode type (31,0 %) ; Besoins non satisfaits (39,5 %)
Axe 5	Religion (2,5 %) ; Ethnie (4,2 %) ; Statut matrimonial (35,0 %) ; Besoins non satisfaits (38,9 %)	Ethnie (4,8 %) ; Statut matrimonial (31,3 %) ; Besoins non satisfaits (42,6 %)

a) Axe factoriel 1

Ce premier axe factoriel, au regard des résultats du tableau 20 est caractérisé par les variables sociodémographiques et économique (âge, parité, statut matrimonial et occupation économique). Il distingue en 2005 d'une part, les adolescentes et les jeunes, encore sans enfants, célibataires et sans occupation économique et d'autre part, les femmes adultes (25-49 ans), ayant au moins un enfant, en union ou en rupture d'union et exerçant une activité économique.

En 2011, les femmes nullipares auraient le même profil que celles qui sont célibataires et ne travaillent pas et ayant entre 1 et 3 enfants. Elles se distinguent dans leur ensemble de celles qui sont en union ou en rupture d'union et travaillent, avec 4 à 6 ou 7 enfants et plus.

Tableau 20 : Contribution des variables à la formation de l'axe factoriel 1 (EDS 2005 et 2011)

Variables modalités	EDS-2005			EDS-2011		
	CTR	Coord +	Coord-	CTR	Coord +	Coord-
Groupe d'âges						
• 15-17	9,2		-1,49			
• 18-24	1,9		-0,46	-	-	-
• 25-29	0,1	0,13				
• 30-34	1,0	0,49				
• 35-49	7,3	0,97				
Parité						
• P0	11,9		-1,21	12,9		-1,55
• P1-3	0,2	0,13		0,0		-0,01
• P4-6	4,3	0,85		3,6	0,69	
• P7&+	4,0	1,38		3,5	1,10	
Statut matrimonial						
• Célibataire	12,4		-1,18	13,4		-1,44
• Mariée	3,7	0,80		2,4	0,78	
• Union libre	1,3	0,34		1,8	0,36	
• En rupture d'union	0,9	0,46		0,4	0,30	
Occupation économique						
• Travaillent	4,4	0,51		3,5	0,41	
• Ne travaillent pas	5,5		-0,64	8,9		-1,06

b) Axe factoriel 2

Cet axe factoriel est déterminé (tableau 51, annexe) en 2005 par les variables liées aux pratiques contraceptives, alors qu'il est caractérisé en 2011 par les variables socio-culturelles (milieu de résidence, niveau d'instruction et niveau de vie). En effet en 2005, il se dégage principalement deux profils majeurs, d'une part celui des non utilisatrices qui envisagent pour plus-tard, ou n'envisagent pas du tout, l'utilisation d'une méthode de contraception et ne représentent aucun besoin en matière de planification familiale, probablement du fait qu'elles ne soient pas sexuellement actives, parce qu'elles ne sont pas mariées ou sont simplement infécondes, ménopausées ou vierges. On retrouve ici, soit dit en passant, la persistante confusion traditionnelle entre sexualité et procréation sans doute reproduite par les prestataires des valeurs chrétiennes. Il se dégage d'autre part, le groupe des femmes utilisatrices d'une méthode de contraception (abstinence périodique, condom ou préservatif, toute autre méthode moderne de contraception) pour des besoins d'espacement ou de limitation des naissances.

Les résultats de 2011 montrent que les non utilisatrices, encore une fois, résident en milieu rural et qu'elles sont sans niveau d'instruction ou n'ont que le niveau primaire, ou sont très pauvres ou pauvres. Elles ne pratiquent pas l'avortement. Comme on peut s'y attendre, les femmes congolaises utilisatrices d'une méthode de contraception, qui ont plus de chance d'avoir eu recours à l'avortement, sont du milieu urbain, avec le niveau d'instruction secondaire ou supérieur et vivant dans des ménages de niveau de vie moyen, riche voire très riche.

c) Axe factoriel 3

L'axe factoriel 3 (tableau 52, annexe), caractérisé en 2005 par les variables socio-culturelles, distingue d'une part les femmes fidèles des églises chrétiennes classiques ou de réveil, résidant en milieu urbain, ayant avorté au moins une fois. Ces femmes qui ont le niveau d'instruction secondaire ou supérieur, appartiennent aux systèmes de filiation matrilineaire et vivent dans des ménages moyens, riches voire très riches. Cet axe met en relief, d'autre part, les femmes qui n'ont pas eu recours à l'avortement, vivant, à contrario, en zones rurales ; elles sont sans niveau d'instruction ou n'ont que le niveau primaire, appartiennent aux églises syncrétiques ou animistes, aux ménages pauvres ou très pauvres et aux systèmes de filiation patrilinéaire, dysharmonique ou relevant d'autres nationalités.

En 2011, les profils majeurs sont portés sur cet axe factoriel par les femmes fidèles des églises chrétiennes classiques, de filiation matrilineaire, ayant exprimé le besoin de limitation des naissances alors qu'elles se situent aux âges extrêmes (15-17 ans ; 35-49 ans). A ces femmes s'opposent les fidèles des églises chrétiennes non classiques ou églises de réveil, syncrétiques ou animistes, appartenant aux systèmes de filiations patrilinéaire, dysharmonique ou relevant d'autres nationalités et préoccupées par le besoin d'espacement des naissances sans doute en raison de leur âge (18-34 ans) de forte fécondabilité.

6.2.2.2- Identification de quelques groupes

Dès le premier plan factoriel (axes 1 et 2), apparaissent, en 2011, deux groupes distincts de pratiques liés au contrôle délibéré de la fécondité. Il se dégage d'une part, le groupe de femmes ayant eu recours à l'avortement, qui déclarent avoir pratiqué l'abstinence périodique ou une autre méthode quelconque de contraception. Ces femmes qui sont en union libre ou en rupture d'union appartiennent aux tranches d'âges (25-29 et 30-34 ans) où la fécondité

devrait être maximale. En effet, elles ont une grande parité (4-6 enfants nés vivants) et ont les contributions à la fécondité parmi les plus élevées (voir §7.1.2), notamment en 2005 (20,9 % pour le groupe 25-29 contre 19,3 % pour les 30-34 ans) et en 2011 (22,7 % pour les 25-29 contre 20,3 % pour les 30-34 ans). Toutefois, en se déclarant, curieusement, ne pas avoir de besoins non satisfaits en planification familiale, ces femmes semblent déterminées par leur appartenance à des valeurs religieuses syncrétiques dont on sait qu'elles sont nées, dans une perspective revendicative en situation coloniale, d'une tension entre les prescriptions chrétiennes et les croyances religieuses aborigènes. On pourrait, dans une certaine mesure, invoquer également l'ignorance du fait de la faiblesse de leur niveau d'instruction (primaire).

Le groupe de femmes qui n'ont pas eu recours à l'avortement provoqué, d'autre part, est caractérisé par celles qui utilisent notamment le condom pour le besoin d'espacement des naissances. Ce sont des femmes relativement jeunes (18-24 ans), vivant dans des ménages riches voire très riches ou d'un niveau de vie moyen. Elles pourraient être parmi celles qui sont le mieux informées au regard de leur niveau d'instruction (secondaire), et du niveau de vie de leur ménage d'appartenance.

On retrouve les mêmes groupes en 2005 au deuxième plan factoriel (axes 1 et 3). Toutefois, il importe de relever clairement que les femmes qui ont eu recours à l'avortement provoqué expriment le besoin de limitation des naissances ; tandis que celles qui n'ont pas pratiqué l'avortement sont simplement déterminées par le besoin d'espacement.

Il ressort, en résumé, d'abord une tendance pour les non utilisatrices des méthodes modernes de contraception, sans niveau d'instruction ou ayant le niveau primaire et d'un niveau de vie pauvre ou très pauvre, à résider dans les zones rurales où elles ne pratiquent pas l'avortement. En effet, les femmes du milieu rural au Congo, comme sans doute ailleurs en Afrique, n'ont pas accès, non seulement aux méthodes efficaces de contraception pour des raisons de leur faible disponibilité géographique et économique, mais aussi aux possibilités d'avorter, par manque de structures et de prestataires capables d'assurer la prise en charge de la demande en la matière.

Il se dégage toutefois, ensuite, au regard des groupes identifiés à partir de la représentation graphique, que parmi ces femmes n'ayant jamais avorté, une partie utilise le condom ou l'abstinence périodique pour des besoins d'espacement des naissances.

Enfin, les femmes ayant déjà avorté sont attirées vers les besoins de limitation des naissances, pratiquant une autre méthode quelconque de contraception, inefficace en 2005 (en conformité à l'hypothèse de départ sous-tendant ce sous-chapitre) ou une autre méthode moderne de contraception en 2011 (sans doute suite à l'avortement).

6.3 - Synthèse des évolutions et conclusion partielles

On peut tirer de ce chapitre, plusieurs conclusions. Tout d'abord la contraception est, parmi les comportements délibérés de contrôle de la fécondité, une pratique très ancienne au Congo et les faibles prévalences contraceptives observées, imputables à une utilisation moindre des méthodes modernes plus efficaces, sont moins le reflet d'un comportement anti-contraception déterminé par les traditions ancestrales que le fait d'une communication qualitativement problématique sur ces méthodes. L'imaginaire des femmes congolaises des temps actuels pourrait bien répondre à un modèle culturel syncrétique, encore mal défini, fourni par le contexte contemporain où la durée de l'abstinence post-partum est de plus en plus réduite, sur fond de profondes mutations socioculturelles et économiques dues à l'intervention de plusieurs acteurs (prestataires des services de santé et éducatifs, acteurs économiques et politiques, organismes spécialisés nationaux et internationaux, églises, médias sociaux en développement, promoteurs des droits à l'épanouissement et plus généralement des droits humains y compris en matière de genre, etc.).

Il apparaît ensuite un besoin réel de limitation des naissances qu'il conviendra de prendre en charge dans une perspective positive, au regard des pratiques abortives et de l'ampleur du phénomène des enfants de (ou dans) la rue, d'émergence récente, observés notamment dans les grandes villes, qui sont un contraste évident par rapport au caractère pronataliste de la société congolaise prise dans sa globalité. En effet, parmi une diversité des profils des pratiques liées aux comportements en matière de contrôle délibéré de la fécondité, une tendance au développement du besoin de limitation des naissances interpelle déjà particulièrement les grandes multipares¹³², au contraire des nullipares ou celles ayant moins d'enfants (1-3) qui sont aussi souvent encore jeunes, écartelées entre le désir de construire l'avenir par l'école et l'impératif de procréation et de ce fait déterminées par le besoin d'espace ou de report.

¹³² Les facteurs justifiant les grandes parités sont étudiés au moyen d'une analyse multinomiale au chapitre 8 (§8.2.1.3 ;§8.2.1.4).

On peut y observer, enfin, la persistance de plusieurs profils traditionnellement mobilisés pour le contrôle de la fécondité, possiblement avec l'appui de nouveaux intervenants. C'est le cas de l'allaitement maternel, quasi général, répondant de plus en plus à des nouvelles prescriptions professées par les prestataires de santé sur recommandation des organismes spécialisés en vue de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile. On peut évoquer dans cette même perspective, et dans une certaine mesure, le rôle de l'avortement dans le maintien des intervalles inter-génésiques par rapport à la norme traditionnelle (soit deux ans minimum) au regard du raccourcissement drastique de la durée de l'abstinence post-natale et du faible recours aux méthodes efficaces de contraception.

Compte tenu des évolutions ainsi constatées, il s'avère nécessaire d'interroger les sources de changements et les facteurs des comportements de la fécondité actuelle, particulièrement au Congo, objet de la partie suivante de cette réflexion.

Figure 14 : Profils des comportements liés aux pratiques de contrôle délibéré de la fécondité (EDS_2011)

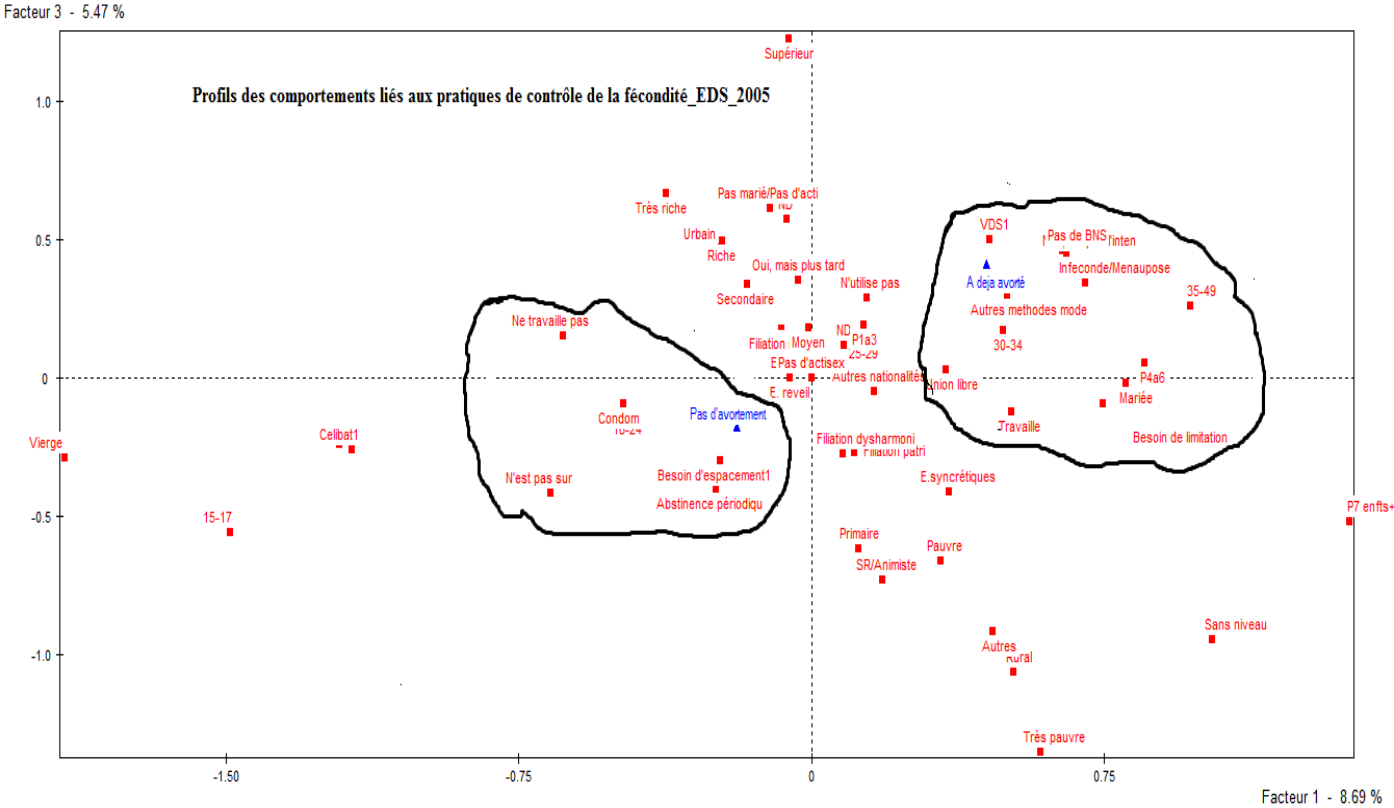
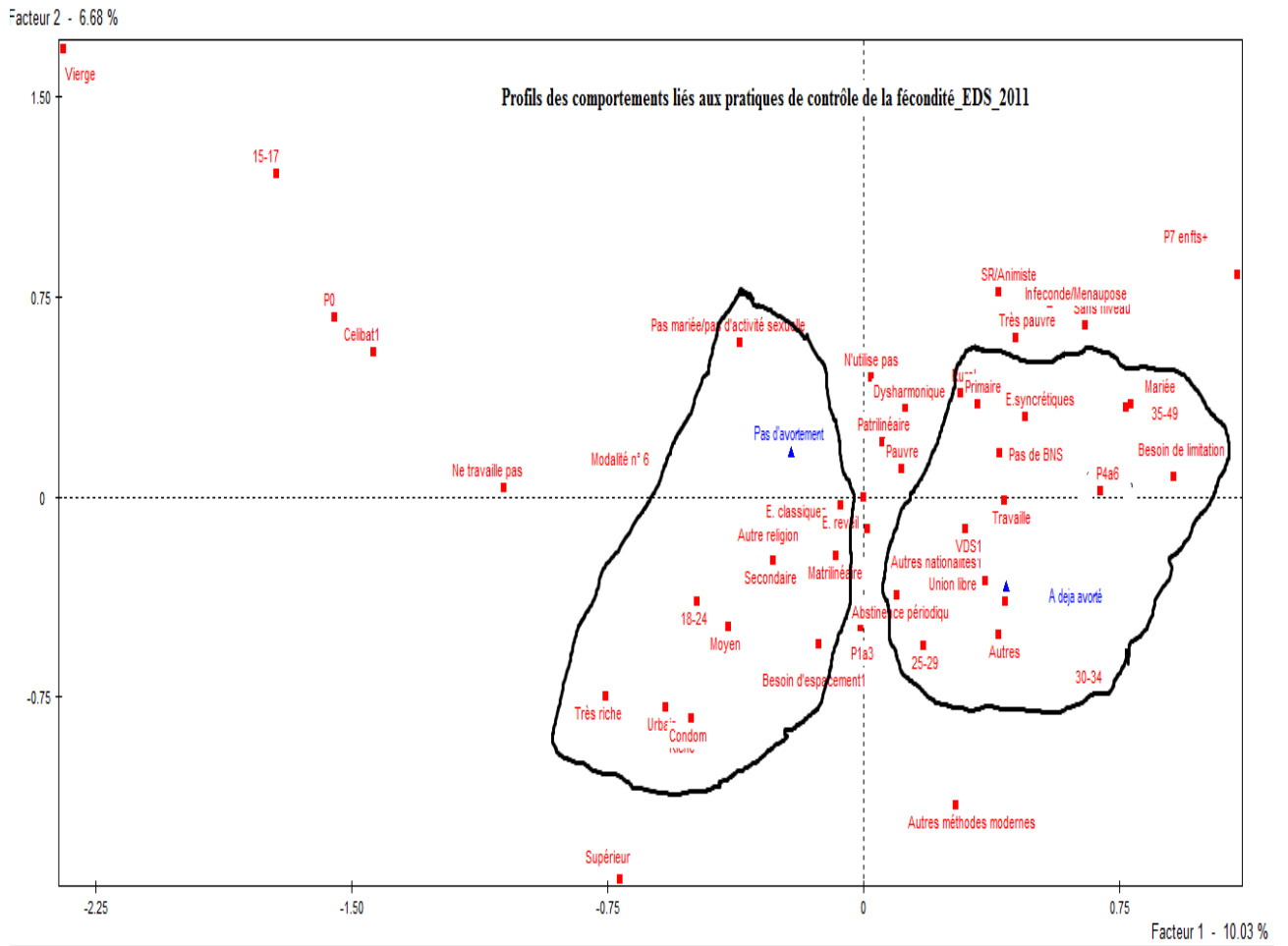


Figure 15 : Profil des comportements liés aux pratiques délibérés de contrôle de la fécondité (EDS-2005)



Partie IV – Sources des changements et nouveaux fondements de la fécondité

La fécondité est considérée dans cette réflexion comme la résultante des comportements reproductifs qui lui sont antérieurs, répondant au besoin de reproduction de toute société. C'est l'aboutissement des décisions sociétales, collectives et/ou individuelles, plus ou moins conscientes, qui déterminent la dynamique et le profil des collectivités humaines au regard de leurs contextes généraux et spécifiques. Il s'agit, en quelque sorte, d'une réponse à ces contextes, dans le domaine reproductif, qui n'obéit pas forcément à une « structure stimulus/réponse figée : des stimuli nouveaux seront assimilés à un schéma antérieur et inné et déclencheront soit la même réponse, soit des réponses nouvelles différentes de la réponse réflexe » (Miguelez, 1992 : 29).

Dans cette perspective, pour caractériser la situation en République du Congo, cette partie se propose d'analyser d'une part l'évolution de la fécondité et de la demande d'enfants depuis les années 1950 à travers le nombre d'enfants nés vivants, le profil et le cadre de la fécondité, le niveau d'infécondité et les besoins de reproduction, avec pour base de comparaison les schémas traditionnels (chapitre 7) et, d'autre part, les sources et facteurs déterminant les évolutions constatées (chapitre 8).

Chapitre 7 : Evolution de la fécondité et demande d'enfants

La préoccupation du présent chapitre est de situer le Congo, où le niveau relativement élevé de la fécondité est généralement attribué, en référence aux schémas ou figures théoriques dominants, comme pour l'ensemble des pays d'Afrique, à la persistance des schémas de reproduction de type traditionnel (Bambi, 2004). Il s'agit dans cette perspective de montrer la non-prise en compte d'autres pistes moins visibles, portant sur les contextes, qui agissent comme des stimuli conduisant à des réponses chaque fois imprévisibles. Le chapitre est ainsi structuré en deux parties portant respectivement sur les évolutions et la demande de fécondité à la lumière des contextes historiques et contemporains.

7.1. Évolutions de la fécondité

7.1.1- Une natalité et une fécondité en dessous des attentes sous l'administration coloniale devenues préoccupantes

Bien que la connaissance des niveaux de la natalité dans les sociétés traditionnelles soit fragmentée au Congo, ceux-ci pourraient bien osciller, dans le contexte colonial immédiat et selon les estimations de Vennetier citées par Auger (1968 :15), entre 33 à 35,5‰ dans les centres du nord-Congo et 53 à 56‰ à Kinkala dans le Pool¹³³. Robineau (1971, p.173) observe dans la Sangha des taux de 34‰ chez les Djem et 57‰ pour les Bakwélé. Par-delà les problèmes que pourraient soulever ces indications chiffrées, l'administration coloniale, confrontée à un déficit de main-d'œuvre pour les efforts de développement de la colonie, considère insuffisants les niveaux de la natalité africaine. En effet, comme le rapporte Robineau (1971 : 156), « l'un des thèmes que les administrateurs européens évoquent, le plus fréquemment dans leurs rapports pour expliquer la faible mise en valeur du pays, est le sous-peuplement lié aux progrès faibles ou nuls de la démographie. Il a été possible de parler de dépopulation ». Auger (1976 : 12) note, dans cette même perspective, au sujet de la situation précoloniale, « qu'une nature difficile, souvent hostile à l'homme, l'absence des voies de communication aisées entre la côte et la cuvette congolaise, des populations clairsemées en petites unités et des migrations qui bousculaient les faibles structures en place, ne pouvaient favoriser l'épanouissement et la pérennité de solides organisations humaines ».

¹³³ Auger (1968, p.15) situe les taux de natalité au moment de son étude à 58‰ pour Impfondo, 60,6‰ pour Makoua, 60,9‰ pour Boundji et 73‰ pour Kinkala.

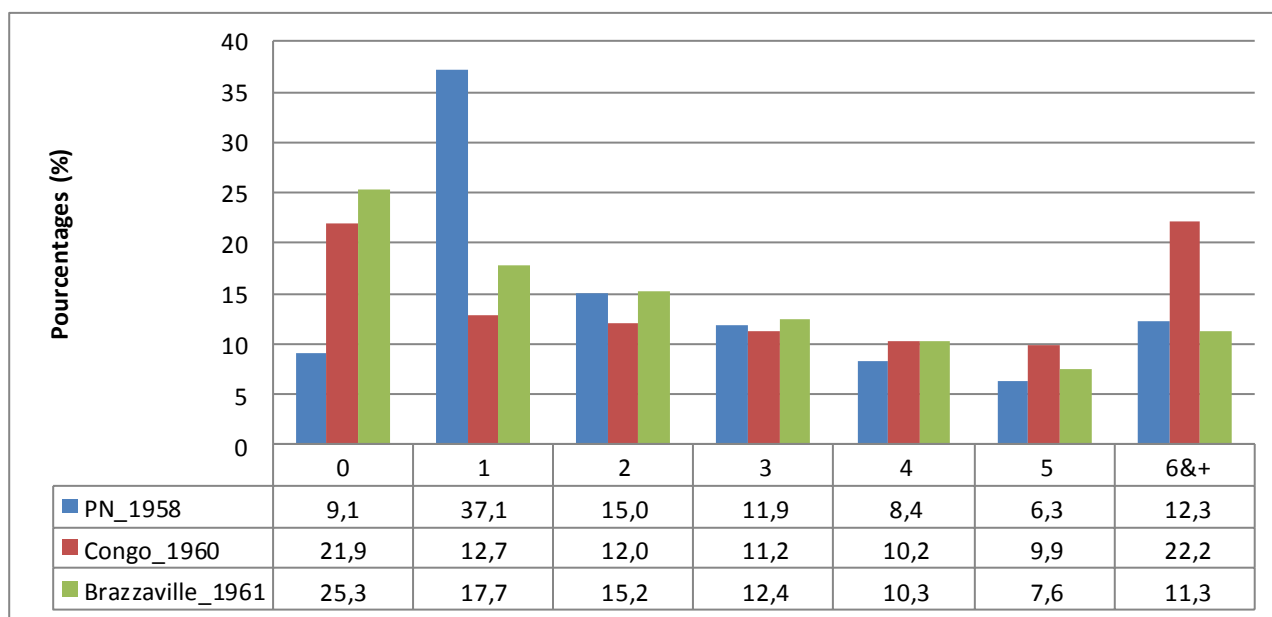
Cette situation contraste bien avec la conception actuelle de la démographie de l'Afrique incluant le Congo, à présent jugée plutôt exponentielle et explosive. Et pourtant la démographie africaine est, en réalité, la conséquence des actions et incitations comme celles rappelées au chapitre 3 (§3.2.2), pas toujours propres aux traditions ancestrales africaines, mises en place par l'administration coloniale, pour répondre aux impératifs démographiques en rapport avec les objectifs de développement fixés par la métropole.

Le nombre d'enfants nés vivants, qui mesure le cumul des naissances vivantes que chaque femme a eues depuis le début de sa vie féconde (Tabutin, 2000), observe des niveaux encore faibles et variables dans le contexte traditionnel congolais. Ainsi, par exemple, chez les *Koukouya* des plateaux, le nombre moyen d'enfants nés vivants était évalué à 4,2, avec de plus fortes fréquences entre 4 et 5 enfants par femme (Guillot, 1967 : 59). Crocquevieille (1953 : 505-506) indique un nombre moyen de 3,8 enfants par femme ménopausée dans six villages du département de la Likouala en 1952. Soret (1954 : 108), de son côté, renseigne qu'à Brazzaville, au cours de la période 1951-1952, « une femme qui n'est pas stérile n'aura que rarement un ou deux enfants, mais plus couramment de 4 à 6, parfois de 7 à 10. Aussi arrivons-nous à un taux de 2,73 enfants par femme. Les femmes fécondes ont en moyenne 4,3 enfants ». Soret rapporte encore que la plupart des femmes congolaises, à Brazzaville et à Dolisie, ont entre 1 et 2 enfants nés vivants et que très peu en ont eus plus de 3, en raison de la jeunesse de la population féminine étudiée (55 % des femmes n'ayant pas d'enfants avaient moins de 25 ans à Dolisie), sachant qu'elles pourraient en avoir par la suite. Cette situation traduirait aussi, dans un contexte aux conditions sanitaires globalement incertaines et où la fécondité devrait forcément être précoce, un niveau élevé d'infécondité (voir §7.1.4). Dans une autre étude sur les *tékés* de l'Est, Soret (1956 : 199) évalue à 4 le nombre d'enfants nés vivants par femme au Congo.

Les données disponibles (figure 16) montrent par la suite que le nombre d'enfants nés vivants varie plus fréquemment entre 1 et 4 à Pointe-Noire en 1958 (72,4 %), dans l'ensemble du Congo en 1960 (46,1 %) et à Brazzaville en 1961 (55,6 %). Les femmes ayant une parité de 5 enfants ou plus représentent, respectivement 18,6 %, 32,1 % et 18,9 %. Il convient de noter, cependant, que l'essentiel des femmes sans enfants avaient moins de 30 ans (73,1 % à Pointe-Noire en 1958, 45,8 % dans l'ensemble du Congo en 1960 et 66,1 % à Brazzaville en 1961), et donc étaient dans la tranche d'âge de forte fécondité. Il est évident que le nombre moyen d'enfants nés vivants progresse avec l'âge des femmes, avant d'atteindre un maximal à 50-55

ans, dans les villages comme dans les centres extra-coutumiers (1960) et à Brazzaville (1961). Au-delà de 55 ans, « les chiffres perdent leur signification, les événements étant trop éloignés et la mémoire des femmes âgées amoindrie » (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 46).

Figure 16 : Répartition en pourcentages des femmes en âge de procréer selon le nombre d'enfants nés vivants à Pointe-Noire (1958), ensemble Congo (1960) et à Brazzaville (1961)



Les décennies 1970, 1980 et 2000, marquées par une amélioration de la connaissance sociodémographique, rendent plus visibles les tendances de la fécondité au Congo (figure 17). Le nombre d'enfants nés vivants par femme varie entre 1 et 5 pour 52,7 % des femmes en 1974. Cette proportion baisse et se situe à 42,8 % en 1984 pour l'ensemble du Congo (44 % en milieu rural et 41,6 % dans l'ensemble des zones rurales). Les résultats des deux récentes enquêtes démographiques et de santé montrent cependant une tendance à l'augmentation de cette proportion qui passe de 61 % en 2005 à 65,4 % en 2011. Tandis que la part des femmes ayant déclaré plus de 6 enfants nés vivants, allant *crescendo* entre 1974 (17,1 %) et 1984 (19,2 % contre 15,1 % pour le milieu urbain et 23,1 % pour les régions), est demeurée stationnaire entre 2005 et 2011 (soit une proportion de 11,2 %). Cette évolution est susceptible de refléter l'effet, pour ne pas dire l'impact de l'amélioration des conditions sanitaires suite à la mise en œuvre des programmes d'offre de services de santé maternelle et infantile et de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et l'infécondité, ayant favorisé une plus grande survie materno-fœtale et infantile.

Dans ce contexte et au regard des données actuelles, le Congo se situe toutefois dans la sphère des pays à fécondité relativement élevée (figure 18), avec une descendance finale d'abord à la hausse entre 1960 (4,5 enfants contre un ISF de 4,8) et 1974 (6,4 enfants par femme contre un ISF de 7 enfants par femme), puis, ensuite à la baisse entre 1984 (5,6 contre un ISF de 6,3), 2005 (5,3 contre un ISF de 4,8) et 2011 (5,0 contre un ISF de 5,1). On peut observer enfin une reprise de la fécondité au regard de l'indice synthétique de fécondité estimé à 4,9 enfants par femme en 2007 (Rgph-2007). Cependant, cette tendance à la hausse confirmée entre 2005 et 2011, pourrait-elle s'expliquer entre autres par le besoin de récupération des pertes enregistrées au cours du conflit sanglant de 1997-2000 ? Une telle suggestion pourrait rejoindre l'une des figures théoriques rappelées par Fargues (1976 : 18-19), à savoir celle évoquant les accidents du calendrier provoqués par une crise (guerre, épidémie, catastrophe naturelle, etc.), pouvant avoir un effet opposé sur l'intensité de la fécondité. Cette hypothèse fait du reste l'objet d'une vérification au chapitre 8 dans le cadre de cette réflexion, à travers l'analyse des sources des changements de la fécondité entre 2005 et 2011.

Figure 17 : Répartition en pourcentages des femmes selon le nombre d'enfants nés-vivants (Congo, RGPH-1974, RGPH-1984; EDS-2005 et 2011)

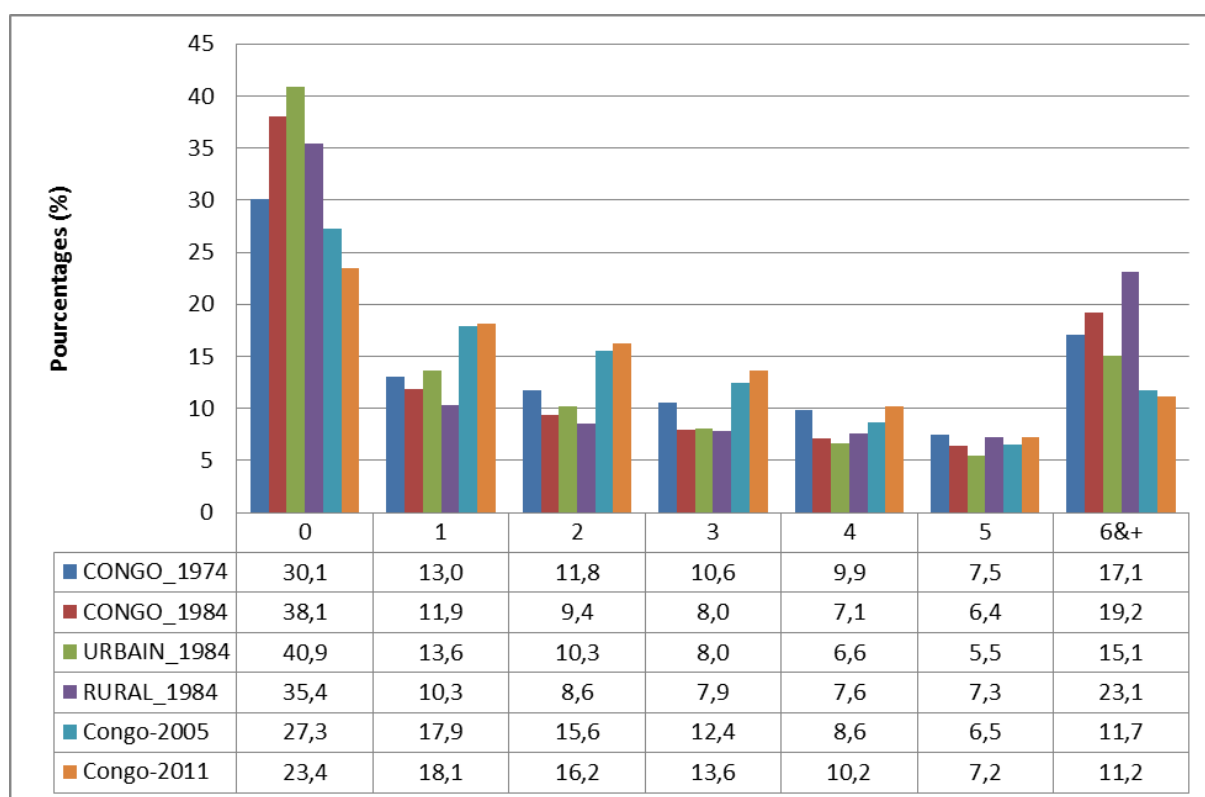
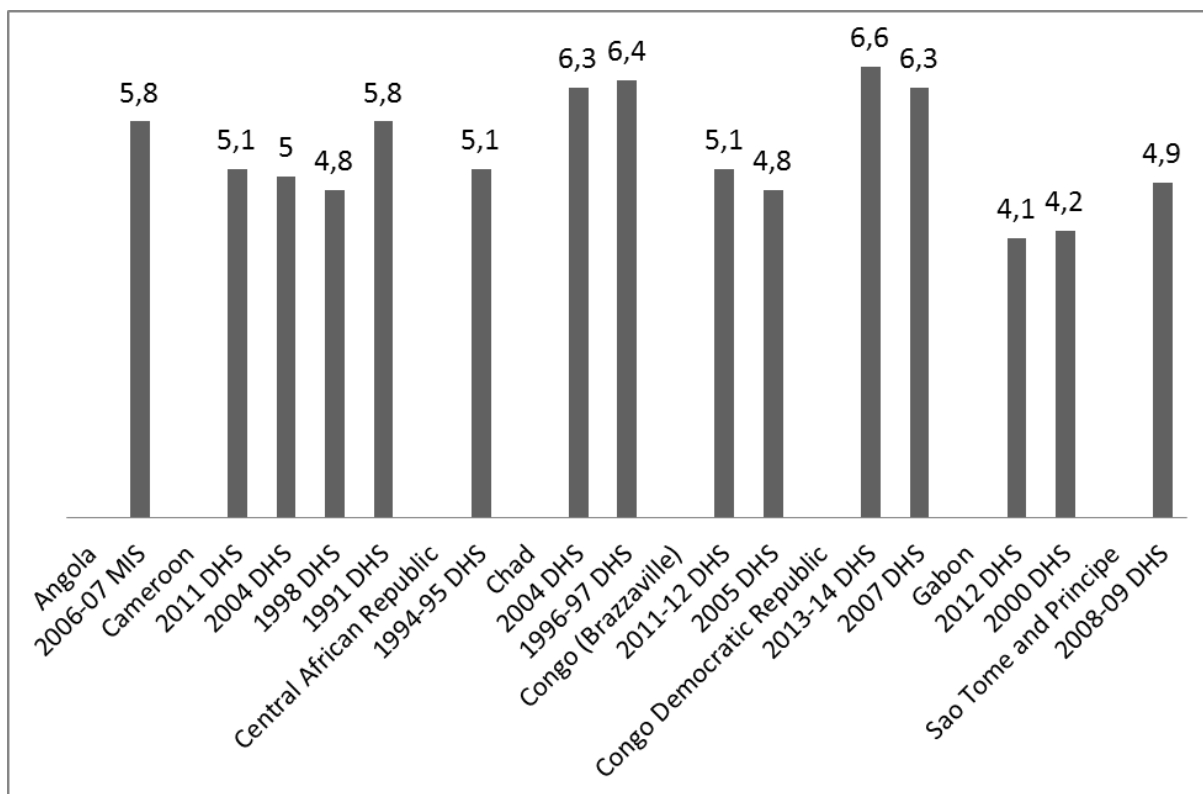


Figure 18 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité dans quelques pays d'AFrique (tirés de StatCompiler, site MacroInternational)



En somme, la fécondité congolaise, au demeurant relativement élevée comme dans la plupart des pays africains, a amorcé une tendance manifeste vers la baisse qui devra sans nul doute se consolider progressivement, compte tenu de l'évolution déjà décrite des comportements d'exposition à la conception et de contrôle délibéré des naissances. Le nombre d'enfants nés vivants par femme, la descendance des femmes ayant achevé leur vie féconde et l'indice synthétique de fécondité suivent ainsi globalement cette tendance, malgré une légère remontée de la fécondité entre 2005 (ISF=4,8 enfants par femme) et 2011 (5,1 enfants par femme). En effet, si toute autre chose égale par ailleurs aucune nouvelle crise brutale et inattendue (conflits socio-politiques, autres catastrophes, etc.) ne survienne, les nouvelles générations, de plus en plus déconnectées des systèmes de valeurs ancestraux, accessibles aux nouvelles formes de communication et attirés par de nouveaux modèles culturels, afficheront en toute vraisemblance d'autres types de schémas reproductifs compatibles avec leur contexte de vie et mode de production, incluant l'idéal de la famille.

7.1.2 – Evolution du profil de la fécondité : contribution des adolescentes et rajeunissement du calendrier

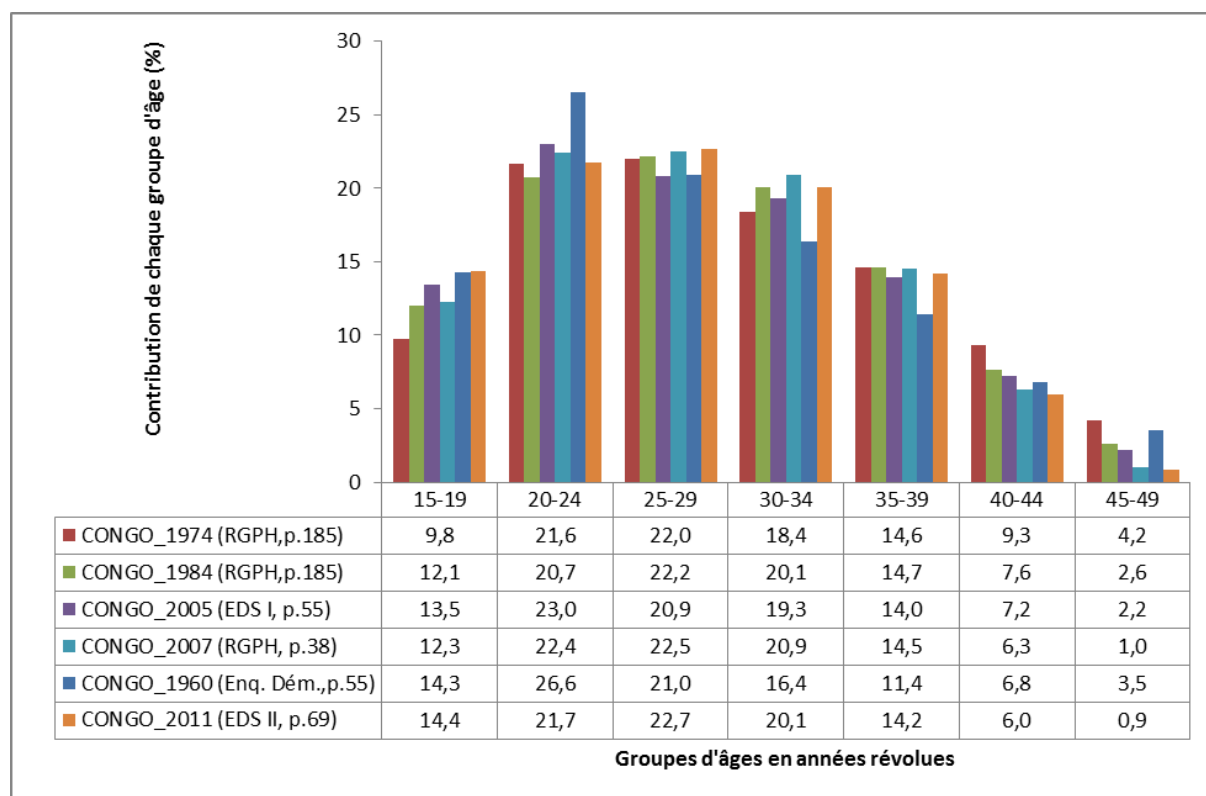
Dans l'hypothèse de la précocité de la fécondité, l'une des caractéristiques des comportements reproductifs traditionnels, Consent et al. (1965) établissent à 0,44 le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 15-19 ans pour l'ensemble du Congo en 1960-1961. Chez les Tékés de l'Est (Soret, 1970 : 199), cette moyenne était estimée à 0,52 enfant né-vivant par femme, correspondant aux générations 1941-1945. Tirant profit des résultats du recensement de la population africaine de Pointe-Noire de 1958, de l'étude sociodémographique de l'agglomération africaine réalisée par l'ORSTOM en 1962 ainsi que de l'enquête démographique complémentaire réalisée en 1970, Lierdeman (1972 : 790) estime à moins de 1 pour Pointe-Noire le nombre moyen d'enfants nés vivants pour chacune des filles de 15-19 ans. Ce nombre est situé à 0,43 enfant né vivant chez les Bandzabi en 1967 par Guillot (1967 :46). Duboz (1983 : 4), quant à lui, évalue pour Brazzaville la fécondité des adolescentes de 12 à 19 ans, qu'il situe à 130‰ en 1960, 116‰ en 1974 et 141‰ en 1977 pour le groupe 15-19 ans. Ainsi, la fécondité, quasi nulle dans le groupe 12-14 ans révolus en 1960, est encore très marginale en 1974 (5‰) et en 1977 (19‰). La fécondité des adolescentes est donc moins préoccupante dans le contexte post colonial immédiat dans son ensemble et particulièrement chez les Congolaises nées au cours des années 1942-1965 et résidant à Brazzaville.

Le profil de la fécondité, qui permet « d'apprécier la contribution des femmes de chaque groupe d'âges à la fécondité totale du moment » (RGPH-1984, 1992 : 187), montre que celle-ci diminue manifestement avec leur âge et au fil des années (figure 19). En effet, la contribution maximale à la fécondité au Congo est fournie par les jeunes filles de 20-24 ans en 1960 (26,6 %) et en 2005 (23 %), alors que celle-ci est obtenue chez les femmes de 25-29 ans en 1974 (22 %), en 1984 (22,2 %), en 2007 (22,5 %) et en 2011 (22,7 %). Dans l'ensemble de la période (1960-2011), les groupes de femmes les plus prolifiques sont les 20-24, 25-29 et 30-34 ans.

A partir de 35 ans, la contribution à la fécondité baisse considérablement jusqu'à atteindre des niveaux très faibles à 45-49 ans. Non seulement les femmes se retrouvent dans une situation où la biologie leur impose des limites, mais aussi elles intègrent, sans doute déjà, certains messages développés en matière de planification familiale et sur la maternité à moindre risque, à savoir que, « lorsqu'une femme est enceinte avant 18 ans ou après 35 ans, la

grossesse comporte un plus grand danger aussi bien pour la santé de la mère que pour celle de l'enfant » (Unicef, Oms, Unesco et Unfpa, 1993 : 2).

Figure 19 : Evolution en pourcentages du profil de la fécondité par groupe d'âge au Congo



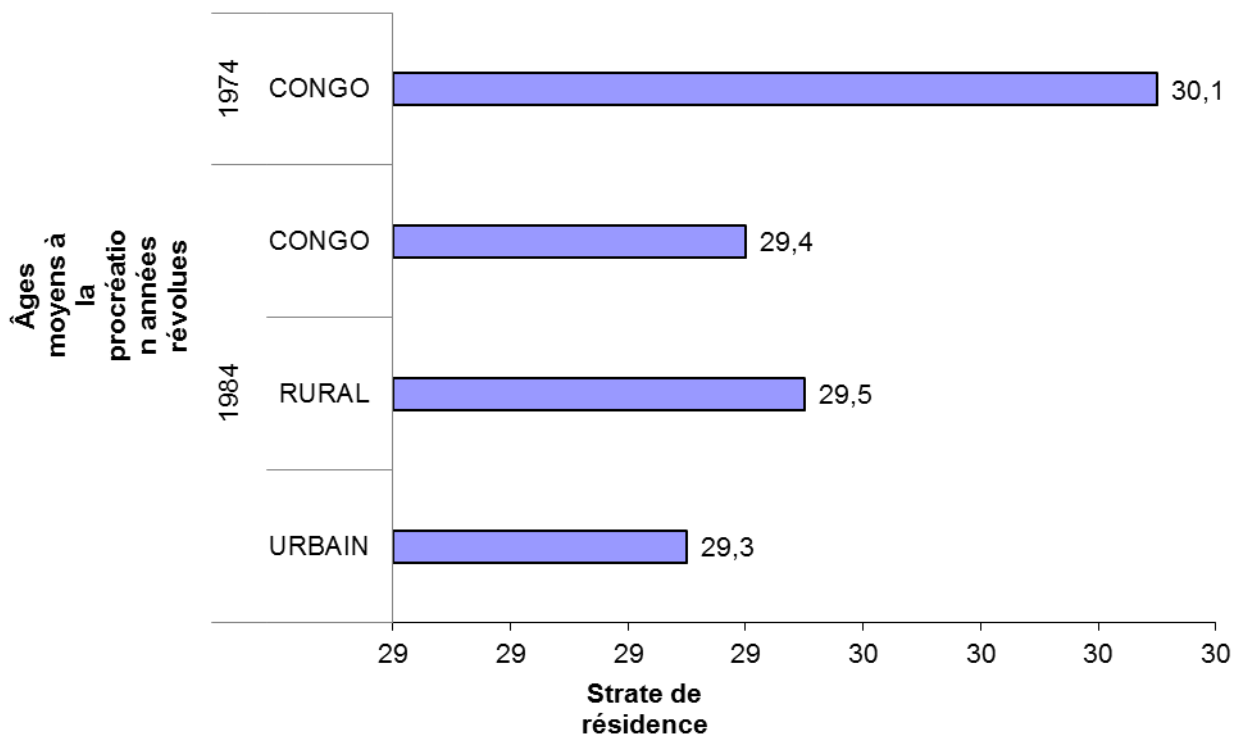
L'hypothèse d'intériorisation de ces messages semble cependant remise en cause, notamment pour les adolescentes (15-19 ans), en général moins bien informées (Loumouamou, 2012) et dont la contribution à la fécondité observe une tendance plutôt à la hausse quoique légère, après une baisse entre 1960 (14,3 %) et 1974 (9,8 %). Elle est repartie, en effet, à 12,1 % en 1984 et 13,5 % en 2005 pour atteindre 14,4 % en 2011, après une nouvelle légère baisse en 2007 (12,3 %). En fait, « de tels pourcentages traduisent [...] la précocité du calendrier de la fécondité » (RGPH-1984, 1992 : 188).

Cependant, la contribution aux âges tardifs (35-49 ans) des femmes à la fécondité, bien que faible, traduirait le maintien de la tendance plutôt résiduelle à l'étalement de la procréation tout au long de leur vie féconde, pour des générations n'ayant pas eu accès à la contraception d'arrêt (RGPH-1984, 1992 : 188).

La tendance générale à la baisse de la fécondité et au rajeunissement de l'âge des femmes congolaises à la procréation est également remarquable (figure 20) ; l'âge moyen des

Congolaises à la procréation passe en effet de 30,1 ans en 1974, à 29,4 ans en 1984 (RGPH-1984, 1992 : 187) et 27,2 ans en 2007 (RGPH-2007, 2012 : 38). Cette évolution semble contraster, cependant, avec celle attendue de l'âge à la première naissance qui s'associe à l'hypothèse du retard du calendrier de la fécondité, dans la mesure où l'âge médian à la première naissance a légèrement augmenté des générations aujourd'hui âgées de 40-44 ans (19,2 ans en 2005 et 2011) à celles âgées de 25-29 ans (19,8 ans en 2005, 19,7 ans en 2011)¹³⁴.

Figure 20 : âges moyens à la procréation selon la strate de résidence (RGPH-1974 et 1984)



Il ressort de cette analyse de l'évolution du profil de la fécondité au Congo, une tendance au rajeunissement de son calendrier dans les jeunes générations et, dans une certaine mesure, à la persistance du comportement caractérisé par l'étalement des naissances jusqu'aux âges tardifs. Il s'en dégage également une hausse tendancielle de la fécondité des adolescentes dont on sait que la sexualité, déconnectée des intentions procréatives, est désormais faiblement encadrée dans le contexte actuel. Cette évolution annonce celle du cadre et des circonstances de la fécondité.

¹³⁴ Voir Rapports EDS, p.64 pour 2005 et p. 79 pour 2011

7.1.3 - Cadre de la fécondité

L'analyse du cadre de la fécondité montre des évolutions certaines, sans doute irréversibles au Congo. En effet, traditionnellement, le mariage est l'unique cadre pour la procréation dans la société congolaise, voire dans la plupart des sociétés humaines. Les naissances pré-nuptiales y étaient condamnées avec la même rigueur que les rapports sexuels hors mariages. Comme l'indiquent Devauges et Biffot (1962 : 11), évoquant le contexte urbain de Pointe-Noire des années 1958, « une grossesse 'ramassée dans la rue' et où on ne connaît pas le père rencontre une nette désapprobation ». Le volume des naissances pré-nuptiales, en toute vraisemblance, devraient évoluer en sens inverse de celui des mariages des adolescents. Par exemple, dans la société Loango où « la réclusion de la *tchikumbi*, sur la vie quotidienne de laquelle pèsent de nombreux et rigoureux interdits, ne prend fin qu'après l'arrangement de son mariage par les siens et pouvait traditionnellement durer deux années » (Hagenbucher-Sacripanti, 1973 : 44), des cérémonies d'expiation étaient organisées lorsqu'une jeune fille avait contracté une grossesse illégitime avant ou durant la période d'initiation. Ces cérémonies consistaient à amener la jeune fille et l'auteur de sa grossesse « devant tous les sanctuaires de Diosso à proximité desquels ils feront des libations ; moqueries et invectives fusent, à leur égard, de la foule qui s'est massée sur leur passage » et qui « les lapide tout au long de leur itinéraire avec les papayes de la plaine préalablement chauffées et les soumet à des douloureuses flagellations » (idem : 47). On indique même que « le fruit de cette union impure obligatoirement légalisée par un mariage, est communément désigné par l'appellation explicite et insultante de [...] fruit du péché » (ibidem).

Cependant, dans le contexte actuel, la déconnexion entre la procréation et « la cohabitation du couple dans le cadre d'une union socialement reconnue », est plus qu'évidente. Car les « femmes non mariées donnent également naissance à des enfants » (RGPH-1984, 1992 : 205).

Selon les données fournies par Soret (1954), dans le contexte de Brazzaville des années 1951-1952, les naissances pré-nuptiales interviennent pour une proportion encore très faible dans les deux agglomérations africaines de Poto-Poto (3,1 %) et de Bacongo (3,9 %). La plupart des naissances ont lieu dans le mariage, la même année (20,1 % pour Poto-Poto et 15,7 % à Bacongo) ou au moins un an après (27 % à Poto-Poto et 24,5 % à Bacongo), même si leurs conceptions précédaient le mariage. Ceci implique que les conceptions pré-nuptiales étaient, dans beaucoup de cas, un argument pour précipiter l'organisation du mariage ou amorcer son processus. Dans ce contexte, les femmes congolaises mariées avaient fréquemment (85% de

cas) leur première naissance, la même année où elles avaient célébré leur premier mariage qui intervenait, comme déjà mentionné, généralement autour de 16 ans dans l'ensemble du Congo, 17 ans à Brazzaville et 20 ans à Dolisie (Soret, 1954 : 109). Guillot (1967 : 59) se base sur une hypothèse (forte) de 20 ans pour la première naissance dans le plateau Koukouya. Crocquevieille (1953 : 506) rapporte, pour le département de la Likouala, 20,5 ans l'âge moyen des femmes au premier accouchement. En réalité, cette moyenne pourrait être relativement inférieure, puisqu'elle se confond avec l'entrée également très précoce en union matrimoniale pour les filles dans ces sociétés.

La fécondité illégitime (ou fécondité des célibataires) demeure, toutefois, globalement faible dans le contexte des années 1960 par rapport aux décennies 1980 à 2000. Estimée à moins d'un enfant né-vivant par femme en 1960 (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 48), elle connaît une évolution à la hausse passant à 3,6 en 1984 (RGPH-1984, 1992 : 207) et 2,2 en 2007 (RGPH-2007, vol. 3, 2012 : 41). En termes de profil, les Congolaises célibataires auraient contribué à l'indice synthétique de fécondité dans une proportion de 64,3 % en 1984 et 44,9 % en 2007 ; soit une tendance à la baisse qui devrait jouer sur l'intensité future de la fécondité congolaise au regard de l'entrée tardive en union.

Le fait que les taux de fécondité des femmes mariées (figure 21) soient dans tous les cas supérieurs à ceux des femmes célibataires (RGPH-1984, 1992 : 205), traduirait une certaine importance et une détermination encore réelles des unions matrimoniales sur la procréation. Les résultats des deux dernières enquêtes démographiques et de santé corroborent cette tendance, car 74,1 % des Congolaises célibataires en 2005 et 75,7 % en 2011 n'avaient pas encore eu d'enfants (tableau 21). Celles qui en avaient déjà eus, présentent une parité située plus fréquemment entre 1 et 3 enfants (24,4 % en 2005, 23,2 % en 2011), avec un nombre moyen d'enfants par femme de 0,4 (figure 22).

Figure 21 : Taux de fécondité par âge selon le statut matrimonial et strate de résidence (RGPH-1984)

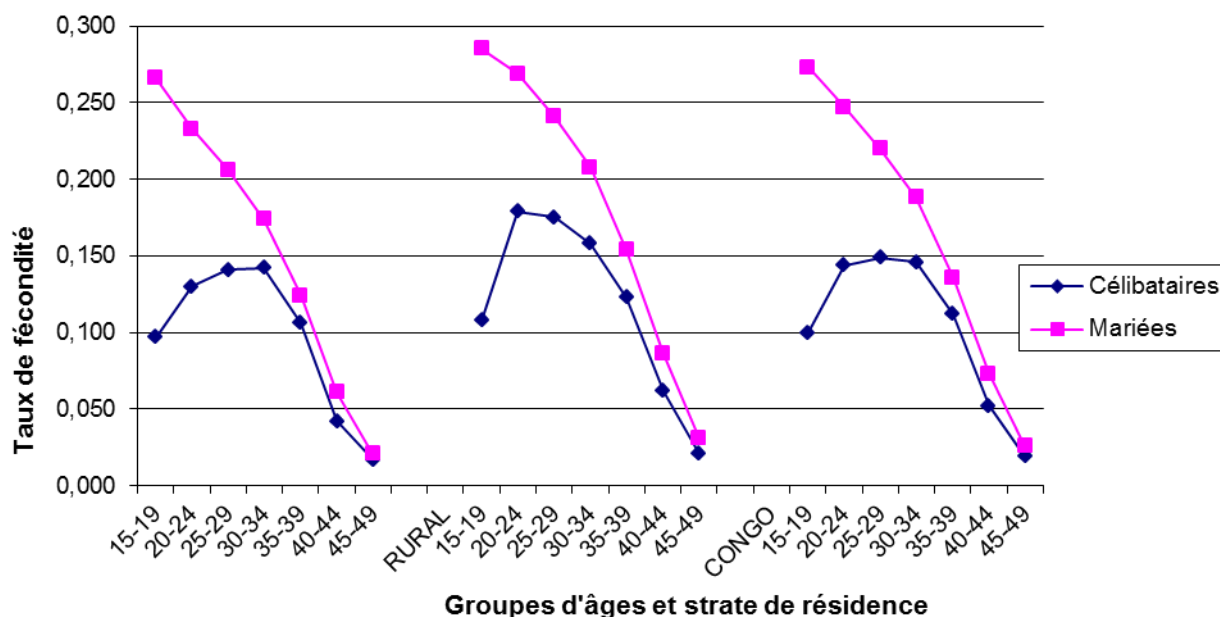
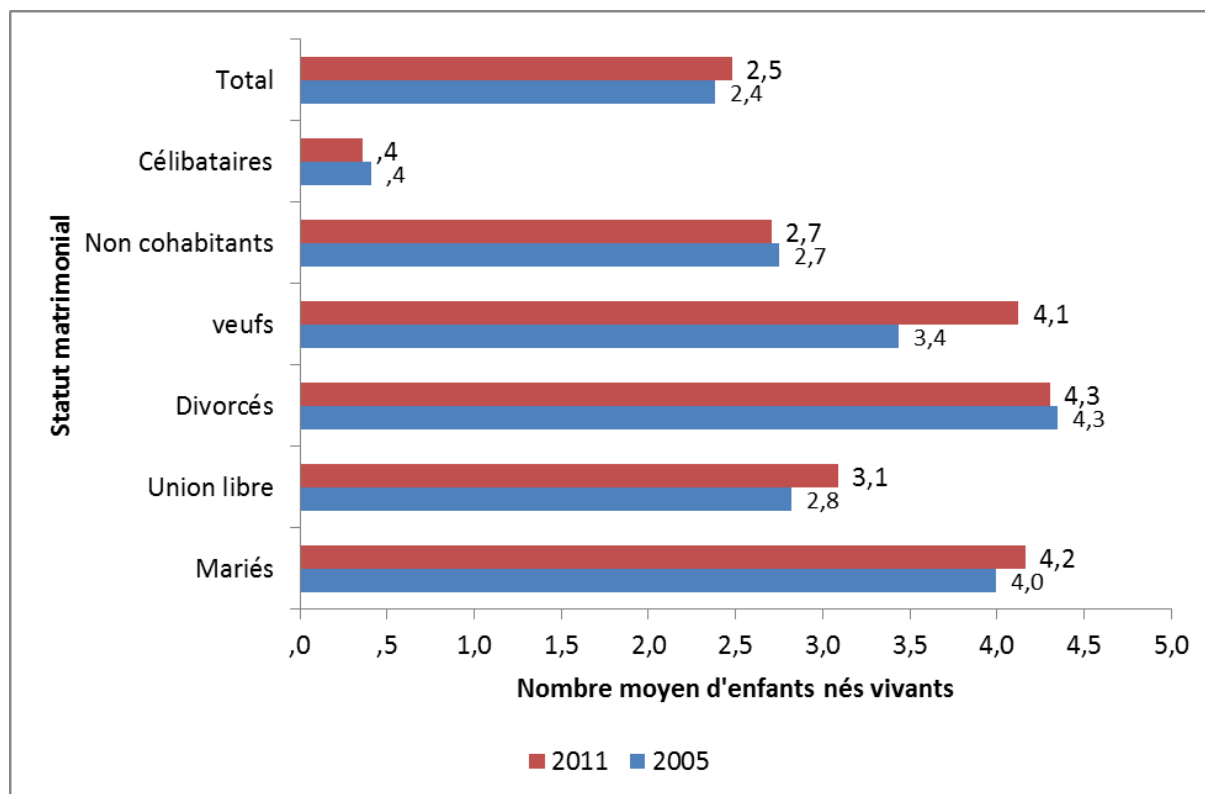


Tableau 21 : Répartition (effectifs et pourcentages) des Congolaises selon la parité et le statut matrimonial, EDS-2005 et 2011

Sources	Statut matrimonial	Parité											
		0		1-3		4-6		7-9		10-15		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
EDS C I – 2005	Mariés	59	3,1	625	19,3	484	35,2	213	46,3	25	44,6	1406	19,9
	Union libre	268	13,9	1510	46,7	614	44,7	161	35	19	33,9	2572	36,5
	En rupture d'union	53	2,8	592	18,2	249	18,2	82	17,9	12	21,4	988	14,0
	Célibataires	1542	80,2	509	15,7	27	2	4	0,9	0	0	2082	29,5
	Total	1922	100	3236	100	1374	100	460	100	56	100	7048	100
EDS C II – 2011	Mariés	45	1,8	458	8,8	480	19,9	153	25,8	27	32,5	1163	10,7
	Union libre	310	12,2	2990	57,6	1440	59,6	345	58,1	42	50,6	5127	47,4
	En rupture d'union	58	2,3	1093	21,1	465	19,3	96	16,2	14	16,8	1726	16,0
	Célibataires	2122	83,7	650	12,5	31	1,3	0	0	0	0	2803	25,9
	Total	2535	100	5191	100	2416	100	594	100	83	100	10819	100

Figure 22 : Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'état matrimonial des Congolaises (EDS-2005 et 2011)



Les évolutions sans doute irréversibles déjà notées des cadres de gestion de la sexualité, facteur d'exposition à la conception, sont à l'origine de la déconnexion entre l'entrée en union matrimoniale et la première naissance. La quasi-confusion des deux courbes en 2011 (figure 24), ne réduit pas l'ampleur des conceptions prénuptiales qui se soldent fréquemment en avortements provoqués ou interruptions volontaires de grossesse. Cette pratique (avortement provoqué) dont on connaît déjà la prévalence (voir chapitre 6, §6.1.4.), malgré les différentes campagnes menées par les églises, l'école et les prestataires des services de santé de la reproduction, permet en effet d'occulter une réalité qui rapproche les tendances observées à certains schémas traditionnels caractérisé par la confusion entre le mariage et la procréation. Le développement des unions libres qui se font et se défont plus aisément que le mariage formel plus coûteux (TerrAfrica/Le Scribe, 2014 ; N'Semi, 2015) favorise aussi l'inscription dans le cadre du mariage toutes les naissances ayant eu lieu, quelle que soit la forme d'union (formelle ou non) déclarée.

En 2005, période plus proche des perturbations causées par les conflits socio-politiques et la crise macro-économique ayant marqué les dernières années de la décennie 1990, la première naissance intervient longtemps après le premier rapport sexuel, mais généralement avant

l'entrée en union pour les générations au-delà de 24 ans (figure 23). Ce qui implique une propension plus élevée des naissances pré-maritales chez ces femmes qui ont expérimenté leur première sexualité dans un contexte caractérisé, entre autres ou principalement, par le manque d'offre de services de contraception, par le faible encadrement effectif de la sexualité et les revendications pour l'épanouissement individuel des cadets déterminés par les idéologies de la modernité, par rapport au joug des aînés défenseurs des valeurs du groupe en référence aux prescriptions ancestrales.

Figure 23 : Ages moyens (en années révolues) des Congolaises au premier rapport sexuel, à la première union et à la première naissance selon leurs âges actuels détaillés (EDS C I -2005).

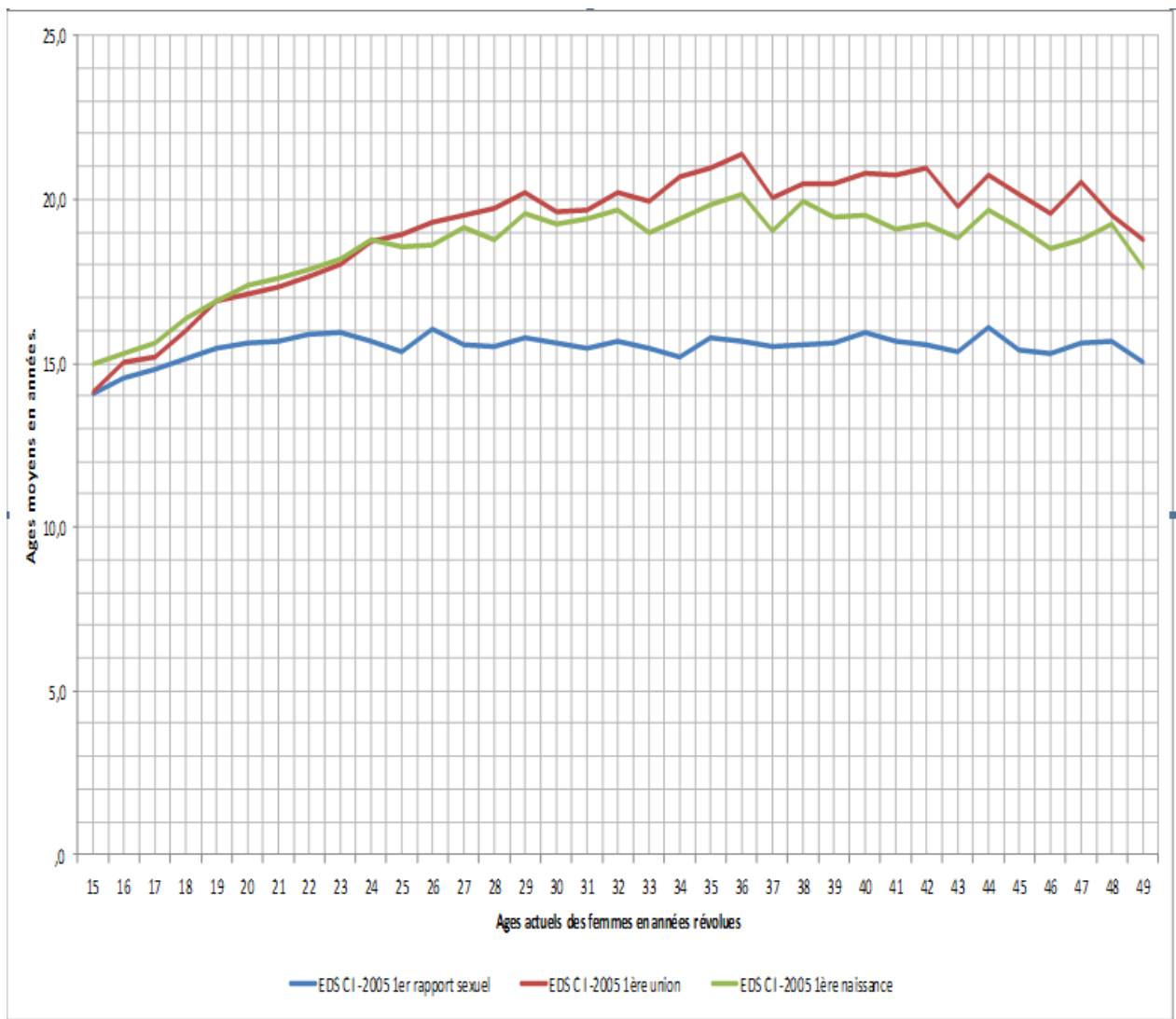
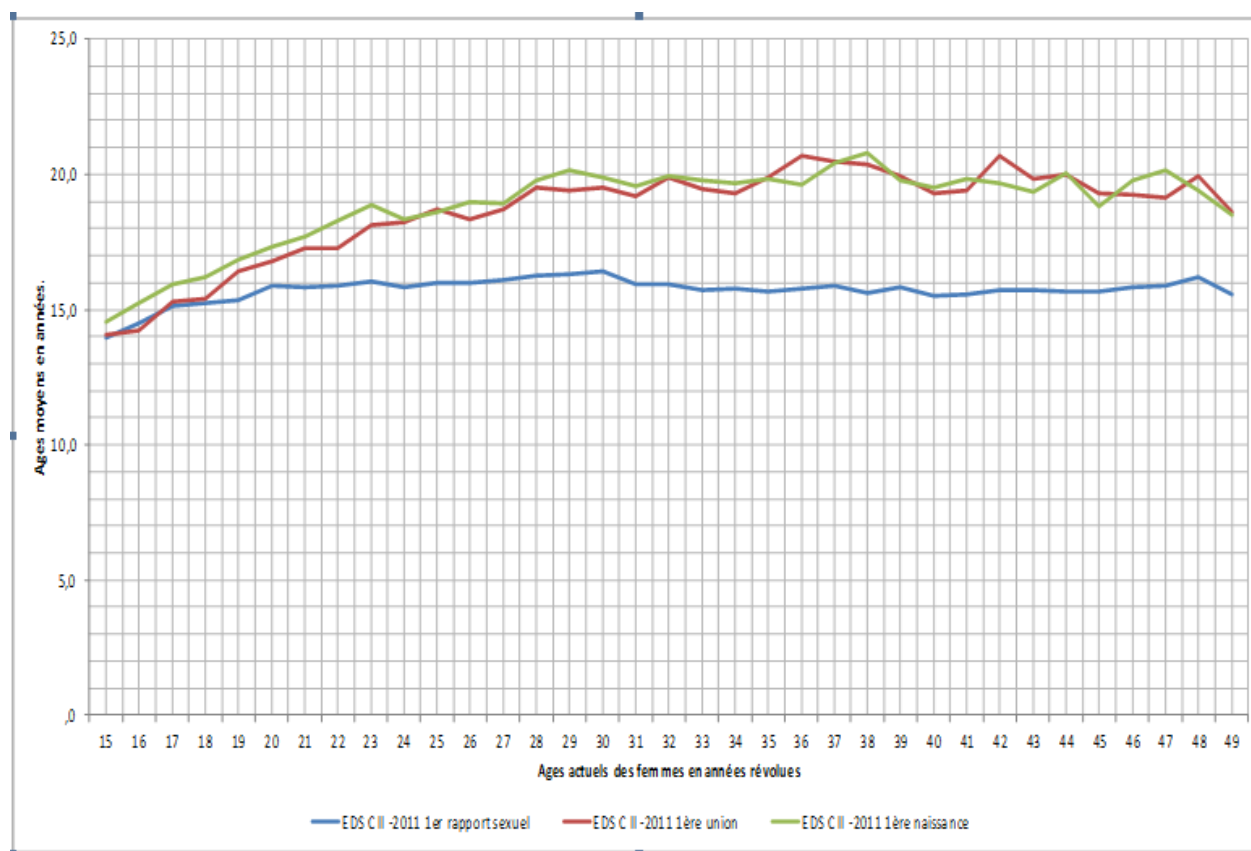


Figure 24 : Ages moyens (en années révolues) des Congolaises au premier rapport sexuel, à la première union et à la première naissance selon leurs âges actuels détaillés (EDS-2011)



Il ressort ainsi principalement de cette analyse du cadre de la fécondité, d'importants changements qui pourraient annoncer de nouveaux fondements de la procréation au Congo. L'importance même de la fécondité légitime comparée à la procréation illégitime, est du reste marquée par l'évolution du concept de mariage, intégrant désormais y compris les unions consensuelles jadis non reconnues par la société. L'ensemble de ces changements appelle ainsi à convenir de l'irréversibilité des processus devant conduire à une transition de la fécondité, si toute autre chose égale par ailleurs d'autres paramètres, dont le niveau d'infécondité sont maîtrisés.

7.1.4 - Evolution du niveau d'infécondité

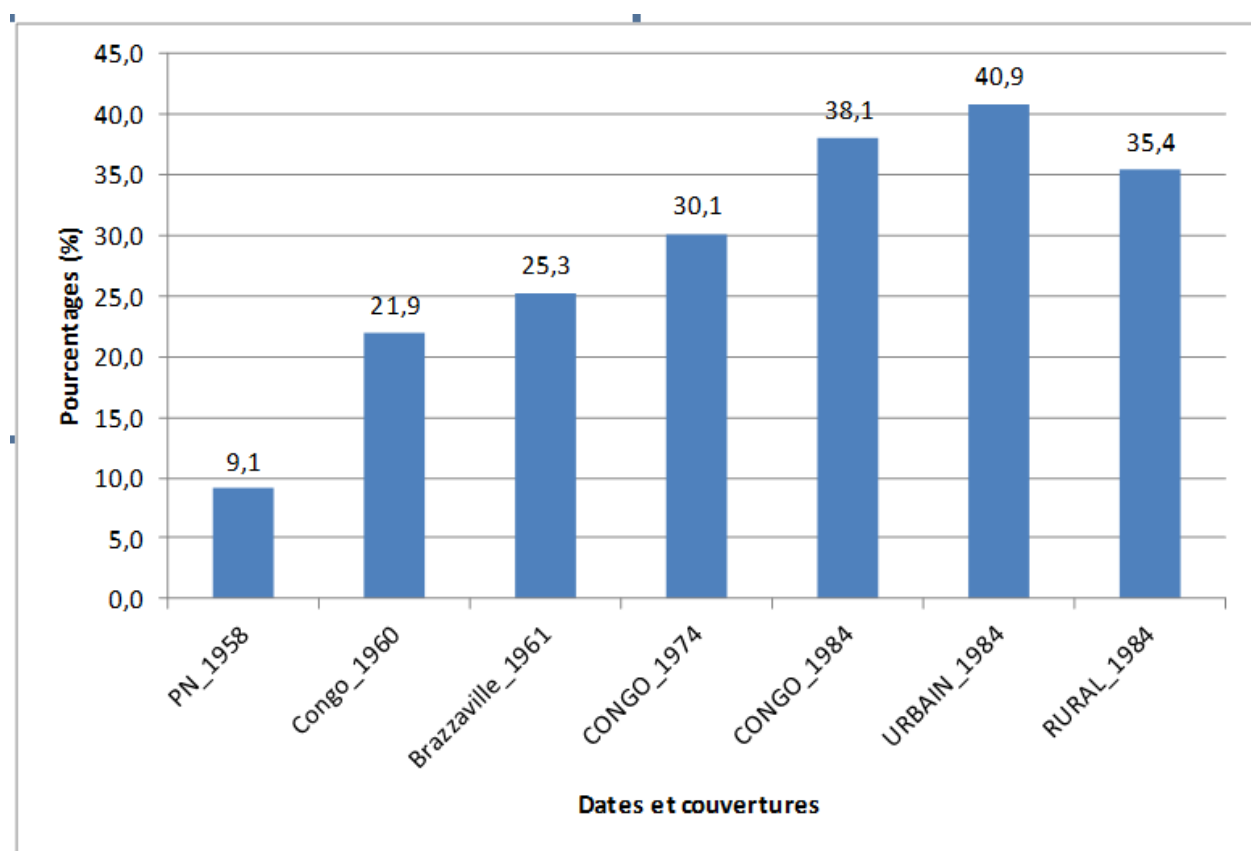
L'infécondité, « c'est-à-dire le fait de ne pas avoir eu d'enfant au cours de sa vie » (Robert-Bobée, 2006), est un sujet de préoccupation pour beaucoup de familles et/ou de couples, non seulement au Congo mais partout dans le monde. On ne saurait évaluer le nombre de couples qui se sont dissouts en Afrique et à travers le monde faute d'avoir des enfants. Alors que le

nombre de familles qui se consolent ou espèrent se consoler au moyen de l'adoption d'enfants explose aujourd'hui, en moyenne 10 000 demandes par an seulement en France¹³⁵.

En République du Congo, au cours des années 1950, une proportion importante de femmes est sans enfant. Soret (1954) rapporte pour cette époque un pourcentage de 48 % à Poto-Poto, 45 % à Dolisie et 27 % à Bacongo où résident principalement les communautés « *Lari* » réputées prolifiques au Congo.

L'évolution à la hausse de ce pourcentage est perceptible (figure 25), passant de 9,1 % en 1958 à Pointe-Noire, à 21,9 % dans l'ensemble du Congo en 1960, 30,1 % en 1974, 38,1 % en 1984. Cependant, sa tendance à la baisse observée au regard des résultats des deux récentes enquêtes démographiques et de santé (27,3 % en 2005 et 23,4 % en 2011), est possiblement en rapport avec l'amélioration des conditions en matière de santé reproductive.

Figure 25 : Pourcentage des Congolaises sans enfants (Pointe-Noire 1958 ; Congo 1960 ; RGPH-1974 et 1984 ; Brazzaville 1961)

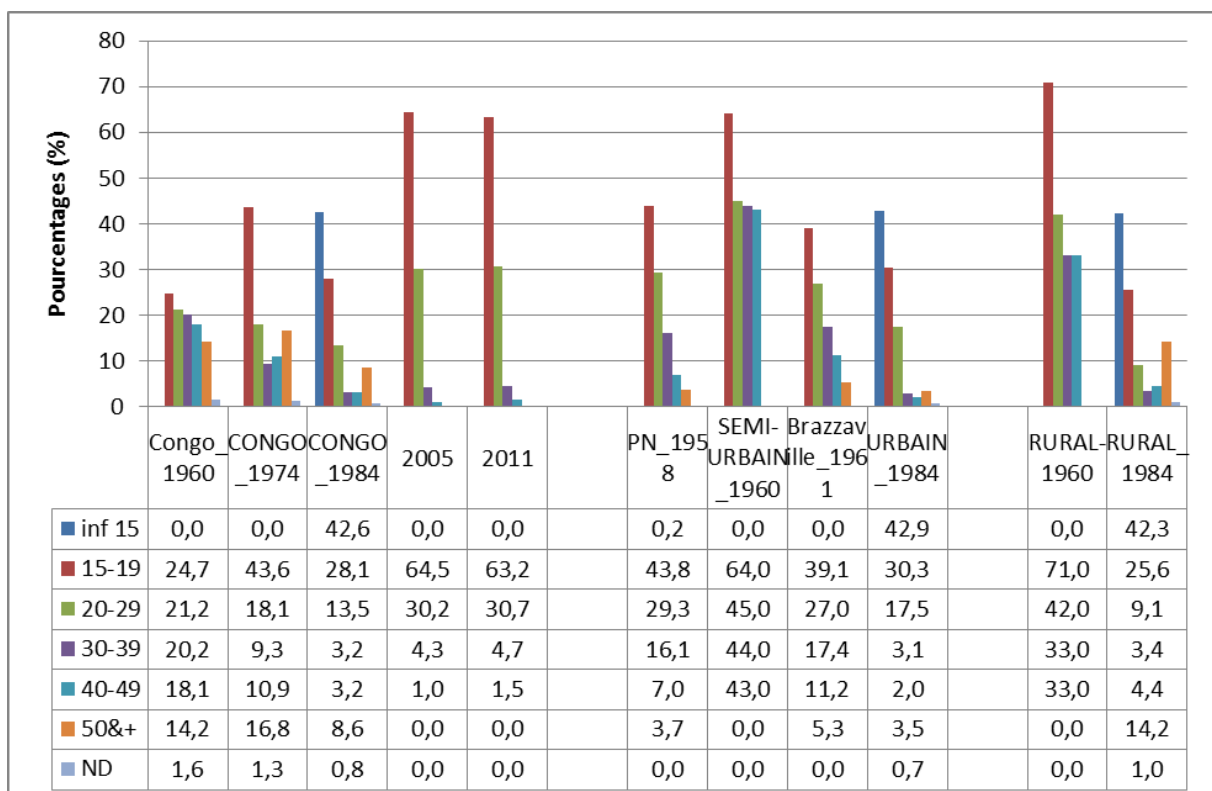


¹³⁵ <http://www.aufeminin.com/info-adoption-enfant-adopter.html>.

Les données compilées par dates et zones de résidence (figure 26), révèlent une évolution attendue à la baisse du pourcentage de femmes sans enfants avec le groupe d'âges. Ce pourcentage est constamment plus élevé dans le groupe des 15-19 ans. Il passe à ces âges de 24,7 % dans l'ensemble du Congo en 1960, à 43,6 % en 1974, avant de baisser à 28,1 % en 1984. Il est évalué à 64,5 % et 63,2 % respectivement en 2005 et 2011 (EDS-2005 et 2011). Ces variations qui dessinent une tendance globalement à la hausse sont en réalité une confirmation de l'évolution des comportements en matière de procréation par rapport aux schémas traditionnels au Congo.

De façon générale, dans l'hypothèse où plus de 99,5 % des Congolaises de 35-39 ans ont déjà vécu en union au moins une fois au cours de leur vie, et ont ainsi été exposées au risque de conception (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 47), le niveau d'infécondité à partir de 50 ans ou plus est préoccupant à travers l'histoire du Congo (14,2 % en 1960 ; 16,8 % en 1974 ; 18,6 % en 1984). Récemment en 2007, 19 % des femmes congolaises en âge de procréer « sont considérées comme stériles » (RGPH-2007, 2012, vol. 3 : 44).

Figure 26 : Pourcentages des Congolaises sans enfants (Congo 1960, 1974, 1984 ; EDS-2005 et 2011 ; Pointe-Noire 1958, Brazzaville 1961, Urbain 1984 ; Rural 1960 & 1984)



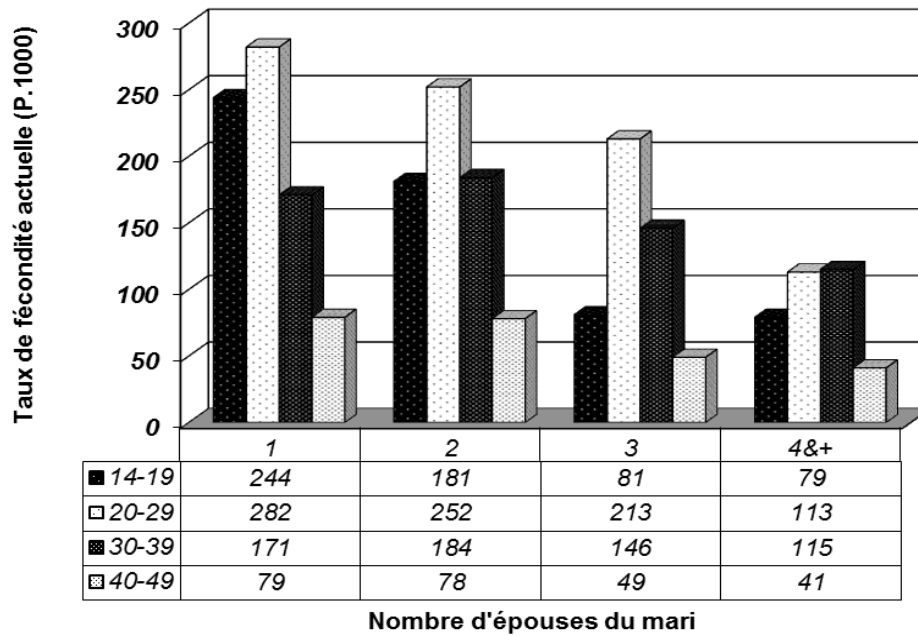
Les principales causes, historiquement évoquées de cette infécondité au Congo, sont d'une part d'origine infectieuse et sanitaire (le pian et la blennorragie, maladies vénériennes les plus courantes). Pour Consent et al. (1965 : 47), elles sont liées d'autre part à la précocité des mariages féminins. D'autres causes à la base des variations géographiques ou régionales, pourraient être dues aux conditions d'hygiène de la population qui expliquent le « très bas niveau de fécondité de certaines ethnies, les Kota par exemple » (Idem).

Bien qu'en baisse au Congo, la polygamie (21,1 % en 1974 à 16 % en 1984 et 6,1 % en 2007) semble également contribuer à la sous-fécondité des Congolaises mariées notamment. Quand bien même Crocquevieille (1953 :502) pense que « la polygamie, malgré sa fréquence, ne peut être retenue comme facteur de faible fécondité [...] en raison des coutumes régissant la cohabitation. Le droit coutumier semble avoir fixé le rythme de cohabitation d'un homme polygame avec chacune de ses épouses ». En réalité, la fécondité décroît sensiblement au fur et à mesure que le nombre d'épouses du mari augmente (tableau 27). Consent et al (1965 : 53) notent dans cette perspective que c'est « l'âge de l'époux qui serait la cause essentielle [...] de la chute de la fécondité avec l'accroissement du nombre d'épouses ».

Ainsi, dans le contexte des années 1951-1952 (Soret, 1954), les femmes des monogames (1,2 enfants par femme à Dolisie et à Poto-Poto) et les premières épouses des polygames (2,3 à Poto-Poto contre 1,5 à Dolisie) ont en général plus d'enfants que les autres épouses (0,9 pour les 2^e épouses, 1,1 pour les 3^e et 4^e épouses à Dolisie ; 0,8 enfant pour les 2^e épouses et suivantes des hommes polygames à Poto-Poto). Ceci s'explique par le fait que les premières sont en général mariées depuis plus longtemps que les secondes. La polygamie pourrait ainsi agir comme un facteur limitatif plutôt que favorisant de la fécondité. Elle contribue à réduire le nombre d'enfants notamment des femmes autres que les premières épouses des hommes polygames. Mais la réduction de la polygamie pourrait aussi expliquer en partie la remontée de la fécondité des femmes dans le cas d'une pratique généralisée de la monogamie, si d'autres mesures ne sont pas prises et rendues effectives, notamment en matière de contraception.

Le nombre de mariages contractés au cours de la vie, généralement autour de 4 pour les femmes congolaises, serait aussi en corrélation négative avec la fécondité totale des femmes. En effet, celle-ci « décroît sensiblement au fur et à mesure qu'augmente le nombre de mariages » (Consent, Dom et Larosa, 1965 : 48).

Figure 27 : Taux de fécondité actuelle (‰) des femmes mariées suivant leur âge et le nombre d'épouses du mari (Enquête Démographique, 1960-1961)



Soret (1954 : 110) ajoute à ce tableau, les différences d'âges entre les époux comme autre facteur de la dénatalité au Congo, dans 10% des ménages à Poto-Poto, 15% à Bacongo et 11% à Dolisie. En effet, la natalité semble plus abondante chez les époux ayant sensiblement le même âge, et chez les couples dont l'époux est âgé au maximum 15 ans de plus que son épouse. Ainsi, les taux de fécondité actuelle des femmes mariées sont sensiblement marqués par l'âge de l'époux (figure 28). De façon générale, chez les plus jeunes générations (14-29 ans), la fécondité actuelle est plus élevée lorsque les femmes ont le même âge que leurs époux. Les femmes âgées de 40-49 ans semblent faire exception, dans la mesure où elles ont des taux de fécondité plus élevés alors que leurs époux sont moins âgés qu'elles ; ceux-ci baissent à partir du moment où elles ont le même âge que leurs époux. Ce sont sans doute, dans le contexte de ces années, des cas de lévirats, où les hommes moins âgés auraient hérité des femmes des frères ou autres parents décédés. Dans ces cas, le plus souvent à cause de la limitation de leurs capacités biologiques en matière de conception au-delà d'un certain âge, les femmes conservent le même nombre d'enfants obtenu avec leur défunt mari. Les femmes plus jeunes, âgées de 14-19 ans n'auront pratiquement pas d'enfants avec les époux de 60-69 ans, à moins que cela traduise le fait qu'aucune femme de cet âge n'ait été mariée à un homme de plus de 60 ans. Tandis que les taux de fécondité des femmes de 30-39 ans mariées

à des hommes de 20-29 ans sont relativement faibles par rapport à ceux qu'elles ont lorsqu'elles sont mariées à des hommes du même âge, ou de 10 à 20 ans plus âgés qu'elles. La situation observée en 2005 et 2011, à partir des données sur les couples, va plutôt dans le sens où la parité médiane des femmes (4,3 contre 3 dans le cas d'égalité d'âges en 2005 ; respectivement 4,6 contre 3,9 en 2011) est plus élevée quand le mari est moins âgé (voir figure 29). Ce résultat, en apparence contradictoire pourrait cependant incriminer l'état-civil avec une pratique de modification de l'âge administratif très courante au Congo.

Figure 28 : Taux de fécondité des femmes mariées suivant l'âge de l'époux (Enquête Démographique, 1960-1961)

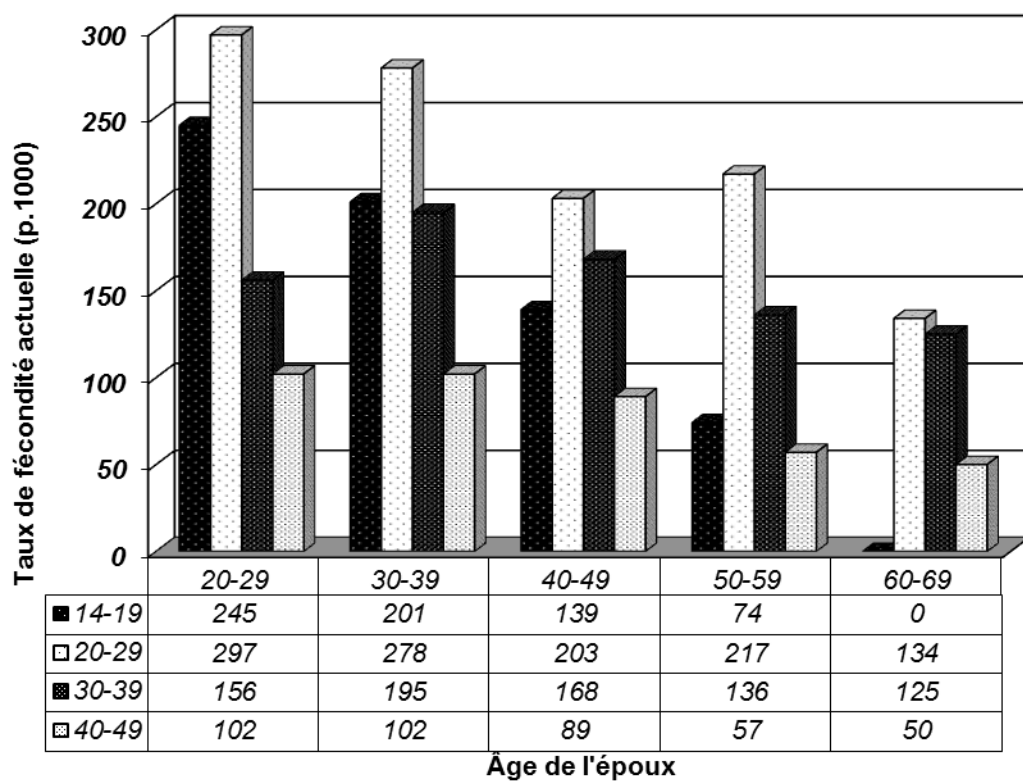
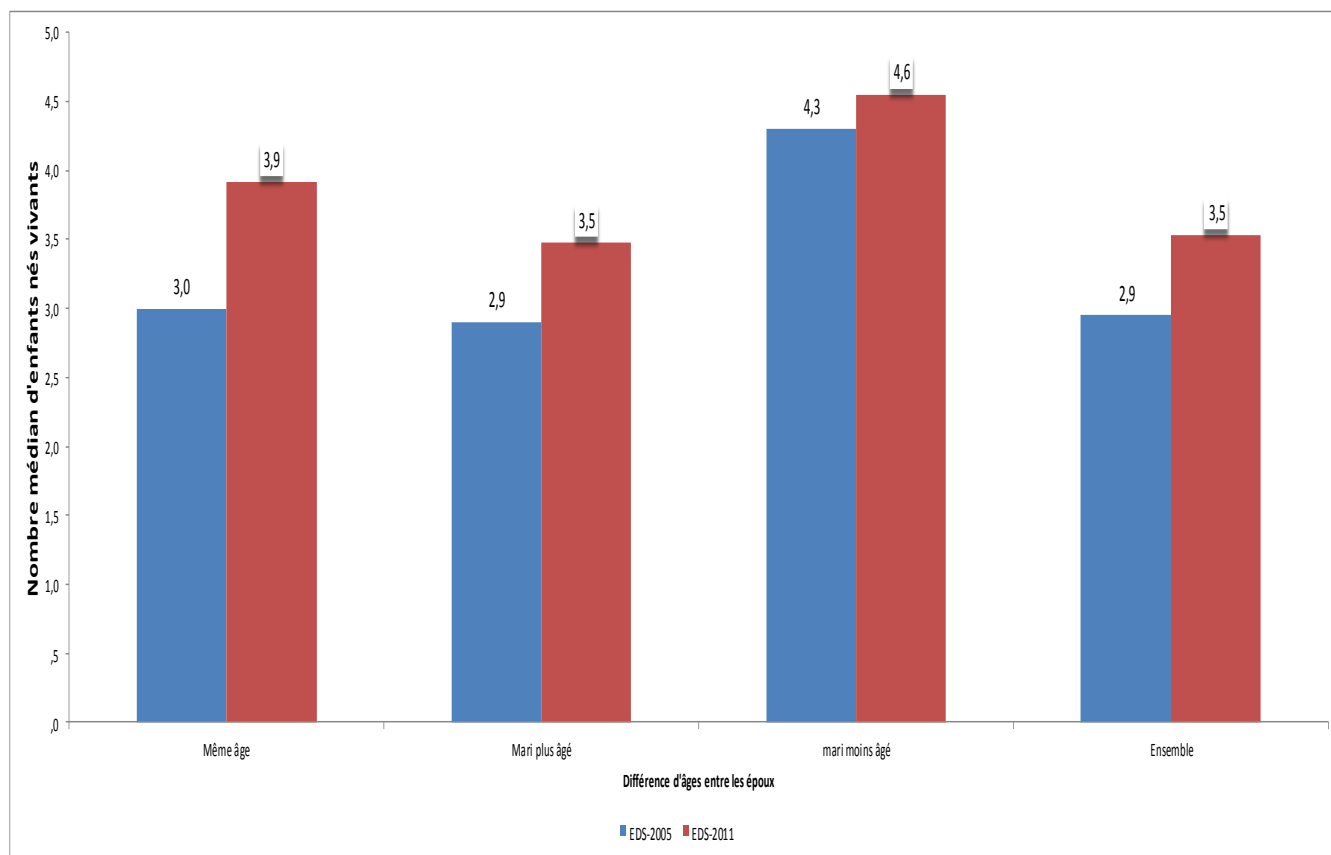


Figure 29 : nombre médian d'enfants nés vivants selon la différence d'âges des époux (fichiers couples_EDS-2005 et 2011)



Ainsi le Congo se caractérise, y compris sur le plan historique, par un niveau de sous-fécondité préoccupant. Malgré une tendance à la baisse due à l'amélioration des conditions sanitaires et la diminution de l'ampleur (intensité et incidence) de la polygamie entre autres, cette sous-fécondité peut être à l'origine d'une demande constante d'enfants au sein des familles et de la population congolaises. Les besoins de reproduction toujours persistants s'en expliquent, entre autres, mais non sans tenir compte des évolutions contextuelles.

7.2 - Les besoins de reproduction

Dans le contexte précolonial au Congo, la nécessité de reproduire la vie est justifiée elle-même en raison d'une forte mortalité (soit un taux de mortalité infantile supérieure à 200‰ dans la Likouala en 1952¹³⁶ ; 180‰ en 1960, 124,9‰ en 1974, 93,6‰ en 1984, 76,4‰ en 2007 sur l'ensemble du pays), d'une infécondité ou sous-fécondité préoccupante et d'un paysage démographique fragmenté en de petits villages, perdus parfois dans des zones hostiles et difficiles d'accès caractérisées par des « forêts denses, marécages, plateaux secs,

¹³⁶ Crocquevielle, 1953 :508.

etc. » (Venetier, 1963 : 2). Dans ce contexte, Auger (1968 : 15) note même que « l'absence de reflexe malthusien devant le problème des naissances » s'écoule de toute évidence. En effet, toute préoccupation de type malthusien était loin de faire partie de l'imaginaire des populations précoloniales, qui étaient à 100% rurales : « tout le monde vivait des produits de la nature (agriculture, chasse, pêche, cueillette) et, en général, chacun suffisait à ses besoins » (Venetier, 1963 : 3). Robineau (1971 : 179 et 191) rapporte chez les Djem la volonté ou la préoccupation constante « d'avoir beaucoup d'enfants », car chez eux l'enfant « donne une puissance nouvelle à la famille [...] », l'absence d'enfants étant « ressentie comme un handicap de la famille ». De même chez les Bakouélé, « il faut faire beaucoup d'enfants pour constituer une grande famille. Si vous n'avez pas beaucoup d'enfants, vous vivez isolés » (Idem), la préférence étant plus forte, dans ces sociétés patrilineaires et patrilocales, pour les garçons par rapport aux filles parce que les garçons restent dans la famille (Ibidem).

De façon générale, comme le disent encore Devauges et Biffot (1962 : 11), « la maternité pour une femme, dans ces sociétés aussi profondément 'familiales' était une fonction essentielle, et la fécondité, la première des qualités ». En tous cas, écrit Soret (1954, 69), « chez les noirs, et plus encore chez les *Lari* matrilineaires, le devoir de la femme est avant tout de se marier 'pour enrichir la famille' et d'avoir des enfants au profit de la famille ». C'est dans cette perspective, que l'on se propose de caractériser, dans les pages qui vont suivre, l'évolution des besoins de procréation au Congo.

7.2.1- Jusqu'où les naissances sont-elles désirées ?

Pour 59,7 % et 64,4 % des femmes actuellement enceintes, respectivement en 2005 et 2011, leur grossesse était arrivée à propos (ou au bon moment), contre 35,3 % (2005) et 29,8 % (2011) qui l'auraient souhaitée pour plus tard (tableau 22). Au-delà des questions d'échantillonnage (655 femmes en 2005 et 1030 en 2011, sur 968 339 femmes en âge de procréer estimée en 2007¹³⁷ pour l'ensemble du pays), cette dernière catégorie de femmes, ajoutées à celles qui sont accidentellement enceintes (2,4 % en 2005 et 5,4 % en 2011), représentent un important besoin de retarder les grossesses. En prenant en compte également celles qui n'ont rien déclaré (2,6 % en 2005 et 0,4 % en 2011), on peut estimer à près de 40,3 % et 35,6 % les besoins non satisfaits, respectivement en 2005 et 2011, en matière d'espacement des grossesses chez les femmes en âge de procréer au Congo.

¹³⁷ RGPH-07, vol. 2, p.12.

Tableau 22 : Distribution par groupe (en pourcentages) des femmes actuellement enceinte selon le fait d'avoir voulu ou non la grossesse actuelle

Groupes d'âges actuels des femmes	Femmes actuellement enceinte ayant voulu ou non la grossesse actuelle/sources								Total
	A propos		Plus tard		Pas du tout		ND		
	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	
15-17	35,2	37,9	63,4	59,8	0,0	2,3	1,4	0,0	100
18-24	58,1	60,9	39,1	37,6	0,8	1,6	2,0	0,0	100
25-29	63,2	68,8	30,1	27,1	1,5	4,2	5,3	0,0	100
30-34	68,2	70,1	25,2	21,2	2,8	8,7	3,7	0,0	100
35-49	67,7	71,8	22,9	11,4	9,4	14,1	0,0	2,7	100
Total	59,7	64,4	35,3	29,8	2,4	5,4	2,6	0,4	100

Il en va de même, comme le montrent les résultats du tableau 23, pour le dernier enfant dont la naissance était attendue dans la plupart des cas (63,9 % en 2005, 68,8 % en 2011). Toutefois, la proportion des femmes qui auraient voulu retarder la venue de leur dernier enfant est aussi relativement importante (30,4 % en 2005, 26,7 % en 2011), notamment chez les filles de 18-24 ans (42,1 % en 2005, 37,3 % en 2011). Ces dernières sont en général encore préoccupées par le besoin de terminer leur scolarité, quand bien même pour une partie plus importante (53,9 % en 2005, 61 % en 2011) parmi elles la survenue de leur dernier enfant ait été à propos. Le pourcentage des femmes ayant désiré leur grossesse actuelle enregistre son plancher chez les moins de 18 ans (33,3 % en 2005, 46,7 % en 2011), à partir duquel il augmente régulièrement chez les filles plus âgées. La prise de conscience sur la limitation biologique des capacités de reproduction des femmes met sans doute celles-ci dans une angoisse au-delà de 35 ans, ce qui pourrait justifier l'accueil des enfants dans ce groupe d'âge. Cependant, le désir d'enfants dépend de la parité et du niveau de fécondité de la femme, tandis que peu de femmes (5,7 % en 2005, 4,3 % en 2011) auraient souhaité ne plus en avoir.

Tableau 23 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges et le fait d'avoir voulu ou non le dernier enfant

Groupes d'âges actuels des femmes	Dernier enfant voulu ou non/sources								Total
	A propos		Plus tard		Pas du tout		ND		
	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	
15-17	33,3	46,7	58,6	51,6	8,1	1,6	0,0	0,0	100,0
18-24	53,9	61,0	42,1	37,3	4,0	1,5	0,0	0,1	100,0
25-29	68,9	71,1	28,3	26,0	2,8	2,8	0,0	0,1	100,0
30-34	70,1	76,9	22,9	20,3	7,0	2,8	0,0	0,0	100,0
35-49	73,3	73,5	16,1	14,4	10,6	11,8	0,0	0,3	100,0
Total	63,9	68,8	30,4	26,7	5,7	4,3	0,0	0,1	100,0

On peut se rappeler aussi que le besoin d'espace des naissances est prédominant au Congo (46,8 % en 2005 et 48 % en 2011). Il est principalement exprimé par les femmes fécondes et en âge de procréer non enceintes (38,7 % en 2005, 40,4 % en 2011), représentant dans l'ensemble 67,5 % de l'échantillon en 2005 et 64,8 % en 2011 (tableau 24). Ce besoin concerne également, dans une certaine mesure, celles qui sont en aménorrhée post-partum (5 % en 2005, 4,9 % en 2011) et qui, par ailleurs, déclarent ne pas avoir de sexe ou souhaitent attendre avant d'avoir un autre enfant (2,7 % en 2005, 2,3 % en 2011). Tout aussi importante est la proportion des femmes fécondes qui n'ont pas de sexe ou souhaitent attendre (13,5 % en 2005, 12,9 % en 2011), en raison sans doute des restrictions sexuelles, notamment en aménorrhée, en référence aux prescriptions proches du modèle traditionnel. Le désir d'avoir un autre enfant dans moins de deux ans est aussi relativement important chez les femmes actuellement fécondes (7,5 % en 2005, 7 % en 2011), qui sont aussi celles qui expriment le plus fort taux de besoin de limitation des naissances.

Tableau 24 : Répartition en pourcentages des femmes selon leur statut par rapport à la procréation et les besoins en matière de santé reproductive

<i>Besoins en matière de santé reproductive</i>	<i>Statut par rapport à la procréation</i>									
	Féconde		Enceinte		En aménorrhée		Inféconde, ménopausée		Total	
	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011
Espacement	38,7	40,4	3,1	2,6	5,0	4,9	0,1	0,2	46,8	48,0
Limitation	7,7	7,0	0,2	0,4	1,1	0,7	1,3	0,7	10,2	8,9
Désir avant 2 ans	7,5	4,4	5,3	5,8	4,9	5,3	0,0	0,0	17,7	15,5
Pas de sexe/souhaite attendre	13,5	12,9	0,8	0,8	2,7	2,3	0,0	0,0	17,0	16,0
Inféconde, ménopausée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,2	11,5	8,2	11,5
SO	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	67,5	64,8	9,3	9,5	13,7	13,2	9,5	12,5	100,0	100,0

Ainsi, au regard du pourcentage des femmes ayant désiré leur grossesse actuelle ou leur dernier enfant, il ressort un besoin constant voire croissant de fécondité au Congo. Le désir explicite de limitation des naissances demeure faiblement évoqué. Dans la mesure où, à travers le monde comme le dit Robert-Bobée (2006) à propos de la France, « rares sont les femmes et les hommes qui ne souhaitent pas avoir d'enfant », le besoin de fécondité est sans doute encadré par d'autres paramètres dont le groupe d'âges des femmes et leur parité actuelle, la survie des enfants et les opportunités de leur placement (voir 8.2.2.).

7.2.2 - Préférences en matière de fécondité

Les préférences en matière de fécondité, ou les intentions de fécondité se situent au niveau idéal, loin de la réalité, leur réalisation étant associée à plusieurs facteurs. Sans compter que dans la réalité les individus peuvent changer d'avis et que, dans leur esprit, du reste, cette notion est, pour reprendre Toulemon et Maria Rita Testa (2005), assez vague. Au regard des mutations socio-économiques et culturelles actuelles, l'intérêt de l'analyse des préférences en matière de fécondité dans le contexte de la présente réflexion est plutôt d'apprécier le niveau d'attachement à la procréation des populations réputées natalistes. Les données disponibles qui s'y prêtent sont relatives aux désirs et au nombre idéal d'enfants, susceptibles de varier selon la parité actuelle, la survie des enfants, la préférence des sexes et d'autres facteurs tels que les opportunités de placement des enfants.

Tout en étant conscient des critiques déjà formulées sur les études des préférences familiales en matière de fécondité, cette analyse s'appuiera sur le point de vue de la femme, dans la mesure où « les préférences en matière de procréation, conditionnées par des combinaisons des facteurs contextuels, constituent un précurseur de l'utilisation des contraceptifs car c'est par celle-ci que ces préférences se traduisent par une procréation effective » (Nations Unies, 2007 :186).

En effet, comme on peut s'y attendre, le désir d'enfants est encore généralisé chez les femmes congolaises (73,4 % en 2005, 74,2 % en 2011). Le souhait de ne pas, ou de ne plus en avoir mérite toutefois d'être souligné, même s'il tend à perdre en importance entre 2005 (15,6 % des cas) et 2011(13,7 %). Les femmes qui se déclarent infécondes ou stériles (5,6 % en 2005 et 2011), auraient sans doute souhaité pour partie avoir des enfants et pour l'autre ne pas en avoir, mais la conscience de leur incapacité à procréer est tellement forte que celle-ci a dû occulter leur vision idéale en matière de procréation. Entre ces deux attitudes, les indécises (5,2 % des Congolaises en 2005, 6,4 % en 2011) dégagent un profil intermédiaire des femmes partagées entre les désirs et la réalité contextuelle.

Les femmes qui désirent avoir des enfants sont, dans une plus grande partie, âgées de 18-24 ans (35,7 % en 2005, 33 % en 2011) ; leur pourcentage baisse cependant dans le groupe des femmes de 25-29 ans (à 20,3 % en 2005, 21,6 % en 2011), chez les 30-34 ans (13,4 % en 2005, 14,7 % en 2011) et dans le groupe 35-49 ans (13,9 % en 2005, 15,8 % en 2011) qui est généralement aussi celui des multipares. Toutefois, il apparaît un niveau déjà remarquable de

conscience sur l'importance des enfants même chez les filles de moins de 18 ans (16,8 % en 2005, 14,9 % en 2011).

A cet égard, on peut comprendre que le besoin de ne plus avoir des enfants évolue positivement avec l'âge (avec un χ^2 de 1663,777 en 2005 et 2962,140 en 2011, significatif à 1% et 12 degrés de liberté). Ainsi, de 2,5 % en 2005 et 1,8 % en 2011 chez les mineures de moins de 18 ans, le pourcentage des Congolaises ne souhaitant plus avoir des enfants passe à 10,2 % en 2005 et 6,1 % en 2011 dans le groupe des 18-24 ans, à 9 % en 2005 et 11,3 % en 2011 chez les 25-29 ans, 13,6 % en 2005 et 13,2 % en 2011 dans le groupe 30-34 ans pour atteindre 64,7 % en 2005 et 67,7 % en 2011 à 35-49 ans (tableau 25).

Tableau 25 : Répartition en pourcentages des Congolaises par groupe d'âges et le désir d'enfants

Désir d'enfant	Groupes d'âges/sources											
	Avant la majorité		De la majorité à 24		25-29		30-34		35-49		N	
	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011
Oui	16,8	14,9	35,7	33,0	20,3	21,6	13,4	14,7	13,9	15,8	5175	8023
Non	2,5	1,8	10,2	6,1	9,0	11,3	13,6	13,2	64,7	67,7	1103	1481
Indécis	8,8	14,0	17,0	21,5	16,4	14,6	17,8	18,9	40,0	30,9	365	692
Inféconde, stérilisé	13,7	2,3	12,7	1,3	6,4	2,3	6,9	7,3	60,3	86,8	393	605
ND	20,0	6,3	26,7	0,0	6,7	0,0	0,0	31,3	46,7	62,5	15	16
Total	14,0	12,3	29,4	26,8	17,5	18,7	13,2	14,4	25,8	27,9	7051	10817

Quasiment la moitié (49,4 % en 2005, 52,6 % en 2011) des femmes désireuses d'enfants en ont déjà, contre 24 % et 21,5 % respectivement 2005 et en 2011 qui n'en veulent plus (tableau 36, annexe). Il se pourrait que les indécises (4,4 % en 2005, 5,2 % en 2011) soient partagées entre les deux profils, ou avec la catégorie de celles qui n'ont rien déclaré (0,2 % en 2005, 0,1 % en 2011), remettant sans doute leur sort entre les mains de Dieu.

Le pourcentage des femmes qui souhaitent avoir des enfants décroît, toutefois, avec la parité, passant de 32,7 % en 2005 et 29 % en 2011 chez les nullipares, 52 % en 2005 et 54,3 % en 2011 chez celles ayant entre 1 et 3 enfants (tableau 26), à 13,3 % en 2005 et 15 % en 2011 chez les multipares de 4-6 enfants, seulement 1,9 % en 2005 et 1,6 % en 2011 chez celles ayant 7 à 10 enfants et quasiment personne parmi celles qui ont 10 enfants ou plus. En revanche, comme on peut le comprendre aisément, le pourcentage des femmes ne désirant pas

d'enfants croît avec la parité (5 % en 2005 et 1,9 % en 2011 chez les nullipares ; 25 % en 2005 et 29 % en 2011 dans le groupe des femmes ayant entre 1 et 3 enfants, 41,8 % en 2005 et 51,6 % en 2011 chez celles qui ont entre 4 et 6). La baisse enregistrée chez les multipares de 7-9 enfants (24,4 % en 2005, 19,5 % en 2011) et 10-15 enfants (3 % en 2005, 3,3 % en 2011), pourrait être principalement lié aux questions d'échantillon. Cependant, la tendance générale va dans le sens de la diminution des besoins de fécondité en fonction de la parité actuelle, expression d'une demande potentielle croissante de la contraception d'arrêt, voire de limitation des naissances.

Les Congolaises qui n'ont pas encore d'enfants sont en général âgées de moins de 25 ans (86,5 % en 2005, 85 % en 2011). C'est le groupe des adolescentes et jeunes, presque équitablement réparties entre celles qui souhaitent avoir des enfants au cours de leur vie (46,5 % en 2005 et 44,3 % en 2011 pour les moins de 18 ans ; 40,7 % en 2005 et 40,9 % en 2011 pour les 18-24 ans) et celles qui n'en veulent pas (37 % en 2005 et 65,5 % en 2011 pour les moins de 18 ans ; 51,9 % en 2005 et 34,5 % en 2011 pour le groupe 18-24 ans). C'est aussi dans cette couche des Congolaises qu'on retrouve plus d'indécises (50,9 % en 2005 et 65,1 % en 2011 pour les moins de 18 ans ; et respectivement 38,2 % et 31,7 % pour les 18-24 ans), celles qui se sont déclarées infécondes ou stériles (43,5 % en 2005 et 28 % en 2011 pour les moins de 18 ans ; 30,4 % en 2005 et 8 % en 2011 pour les 18-24 ans), ou qui n'ont rien déclaré (60 % en 2005 et 100 % en 2011 pour les moins de 18 ans ; 40 % en 2005 pour le groupe 18-24 ans). Le comportement futur de ces couches d'adolescentes et jeunes, imprévisible, pourra ainsi surprendre.

Cependant, l'importance des Congolaises, parmi les nullipares qui souhaitent avoir des enfants, baisse fortement au-delà de 25 ans (8,6 % en 2005, 9,4 % en 2011 pour les 25-29 ans ; 2,3 % en 2005 et 3,1 % en 2011 pour les 30-34 ans ; 2 % en 2005 et 2,2 % en 2011 pour les 35-49 ans). Alors que celles qui n'en veulent pas sont quasiment nulles. Ainsi, on peut noter l'importance des nullipares conscientes de leur infécondité ou stérilité, au-delà de 30 ans (2,6 % en 2005 et 20 % en 2011 pour les 30-34 ans ; 17,4 % en 2005 et 42 % en 2011 pour les 35-49 ans).

Dans ce groupe des Congolaises nullipares, très peu d'entre elles (2,8 % en 2005, 1,1 % en 2011) ne souhaitent pas avoir des enfants. Le désir d'enfants est si fort que, même les femmes

conscientes de leur infécondité ou stérilité multiplient les prières pour, avec l'espoir d'en avoir un jour.

Tableau 26 : Répartition en pourcentages des femmes selon le désir d'enfants et la parité actuelle

Désir d'enfant s	Parité/sources											
	0		1-3		4-6		7-9		10-15		N	
	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011
Oui	32,7	29,0	52,0	54,3	13,3	15,0	1,9	1,6	0,0	0,0	5175	8023
Non	5,0	1,9	25,0	23,7	41,8	51,6	24,4	19,5	3,8	3,3	1102	1482
Indécis	15,1	18,2	38,6	37,4	35,1	34,1	10,1	9,0	1,1	1,3	365	692
Inféconde, stérilisé	29,5	8,3	30,5	35,3	24,4	34,0	13,5	19,1	2,0	3,3	393	606
ND	29,4	6,3	41,2	43,8	11,8	25,0	5,9	12,5	11,8	12,5	17	16
Total	27,3	23,4	45,9	48,0	19,5	22,3	6,5	5,5	0,8	0,8	7052	10819

La survie des enfants nés vivants (tableau 27) contribue également à déterminer les préférences de fécondité. Il semble en effet que les femmes n'ayant jamais enregistré de décès d'enfants soient proportionnellement plus nombreuses à ne plus désirer d'enfants (63,7 % en 2005 et 69,1 % en 2011, contre respectivement 36,3 % et 31 % pour celles qui ont déjà perdu au moins un enfant par décès). Toutefois, le désir d'enfants a tendance à diminuer aussi à mesure que le nombre d'enfants décédés augmente (71,1 % en 2005 et 82,4 % en 2011 chez les femmes n'ayant jamais enregistré de décès d'enfants, 18,1 % en 2005 et 13,9 % en 2011 chez celles qui en ont perdu déjà 1 ; 4,6 % en 2005 et 2,7 % en 2011 dans le groupe de celles qui ont perdu 2 enfants et seulement 1,2 % en 2005 et 1,1 % en 2011 dans celui des femmes ayant enregistré entre 3 et 9 décès d'enfants). Il se pourrait ainsi que la perte fréquente d'enfants (tableau 28) génère un désintérêt pour la fécondité qui se traduit par la diminution du désir d'en faire (22,3 % en 2005 et 21,6 % en 2011 des femmes parmi celles ayant perdu 1 enfant ; 8,7 % en 2005 et 6,5 % en 2011 dans le groupe des femmes en ayant perdu 2 et 5,3 % en 2005 et 2,9 % en 2011 au-delà de 3 enfants).

Tableau 27 : Répartition en pourcentages des femmes selon le désir d'enfants et la survie de ceux-ci

Désir d'enfants	A eu au moins un enfant décédés/sources					
	Oui		Non		N	
	EDSC I-2005	EDSC II-2011	EDSC I-2005	EDSC II-2011	EDSC I-2005	EDSC II-2011
Oui	23,9	17,6	76,1	82,4	3483	5694
Non	36,3	30,9	63,7	69,1	1047	1454
Indécis	36,8	25,0	63,2	75,0	310	567
Infécond, stérilisé	39,9	37,9	60,1	62,1	278	556
ND	33,3	26,7	66,7	73,3	12	15
Total	28,1	21,8	71,9	78,2	5130	8286

Tableau 28 : Répartition en pourcentages des femmes selon le désir d'enfants et le nombre d'enfants décédés au cours de la vie

Désir d'enfants	Nombre d'enfants décédés/sources									
	0		1		2		3-9		N	
	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011	EDS C I -2005	EDS C II -2011
Oui	76,1	82,4	18,1	13,9	4,6	2,7	1,2	1,1	3483	5695
Non	63,7	69,1	22,3	21,6	8,7	6,5	5,3	2,9	1047	1454
Indécis	63,2	75,1	24,5	17,8	6,8	4,1	5,5	3,0	310	566
Infécond, stérilisé	60,1	62,1	20,1	25,7	12,6	7,6	7,2	4,7	278	556
ND	66,7	73,3	16,7	20,0	0,0	0,0	16,7	6,7	12	15
Total	71,9	78,2	19,4	16,3	6,0	3,7	2,7	1,8	5130	8286

On peut également explorer les dynamiques relatives à la circulation sociale ou au placement des enfants, sur la base du nombre d'enfants vivant à la maison ou ailleurs. Ces variables permettent de disposer de quelques indications sur les solidarités socio-familiales en matière de prise en charge des enfants, susceptibles d'influencer le besoin de fécondité. En effet, lorsque les solidarités sociales endogènes fonctionnent, la charge des enfants est collectivement partagée. Les dynamiques collectives allègent ainsi généralement la responsabilité individuelle, au point que, légitimement, les individus auraient tendance à ne pas se préoccuper des lendemains, à la fois pour eux-mêmes et pour leurs progénitures directes.

Il semble toutefois que la situation actuelle ne soit pas idéalisable : 79,4 % des Congolaises en 2005 et 76,8 % en 2011 parmi celles qui ont le désir d'enfants, n'en ont aucun vivant ailleurs, contre 20,1 % en 2005 et 23,2 % en 2011 qui sont dans ce cas (tableau 54, annexe). Pour les

Congolaises souhaitant avoir des enfants additionnels, 15 % en 2005 et 18,9 % en 2011 ont tous leurs enfants vivant ailleurs. Mais l'importance de ce pourcentage mérite d'être nuancée pour tenir compte de celle des femmes (85 % en 2005 et 81,1 % en 2011) dont les enfants ne sont ni à la maison ni ailleurs, notamment parmi celles qui ne souhaitent pas avoir des enfants additionnels (39,7 % en 2005 et 18,4 % en 2011), les indécises (73,4 % en 2005 et 74,7 % en 2011) et celles qui pensent être infécondes ou stériles (71,6 % en 2005, 30,4 % en 2011). Il pourrait s'agir dans ces cas, des femmes qui ne savent pas où se trouvent leurs enfants (enfants de ou dans la rue), ou pour celles le plus souvent analphabètes dont les enfants sont placés dans des centres d'accueil spécialisés (dont les orphelinats) ou suivent les études ailleurs avec une prise en charge assurée en dehors du cadre socio-familial. A moins qu'il s'agisse d'une aberration résultant de la collecte ou de la saisie des données, le cas de ces femmes contraste d'avec le fort attachement supposé des femmes africaines et congolaises pour les enfants.

Il apparaît toutefois que les femmes qui ne désirent plus d'enfants additionnels sont celles qui ont plus d'enfants vivant ailleurs (tableau 55, annexe), soit entre 3 et 9 enfants (22,7 % en 2005, 27,5 % en 2011). Pour celles-ci, le fait qu'elles ne désirent plus d'enfants pourrait être lié à leur profil actuel, qui génère sans doute une gêne dans l'obligation qu'elles se font de faire porter la responsabilité de leurs enfants à d'autres personnes. Un certain nombre parmi ces femmes qui ne désirent plus d'enfants (40,3 % en 2005, 37 % en 2011) a toutefois tous les enfants vivant à domicile.

7.2.3- Nombre idéal d'enfants

La plupart (58,7 % en 2005, 64,8 % en 2011) des femmes congolaises désirent entre 4 et 6 enfants (tableau 29). Ces chiffres encadrent bien l'indice synthétique de fécondité obtenu récemment en 2005 (4,8 enfants par femme), en 2007 (4,9 enfants par femme) et en 2011 (5,1 enfants par femme). Toutefois, une proportion non négligeable (18,1 % en 2005, 17,4 % en 2011) d'entre elles rêvent d'en avoir 7 ou plus avec un maximum de 20. Celles qui souhaitent avoir un plus petit nombre d'enfants (1-3) représentent 10,6 % en 2005 et 13,3 % en 2011 ; soit en augmentation de 25,5 %.

Dans l'ensemble, 26 % des femmes en 2005 et 35,3 % en 2011 désirent le même nombre d'enfants que leur mari. Les cas des divergences représentent 32,6 % des femmes en 2005 et

30,7 % en 2011, regroupant celles dont le mari souhaite plus d'enfants (20,8 % en 2005, 20,7 % en 2011) ou moins (11,8 % en 2005, 10 % en 2011) qu'elles-mêmes ne désirent.

L'importance (41,4 % en 2005 et 33,9 % en 2011) de celles qui sont incapables d'indiquer le nombre d'enfants désiré par leur mari, traduirait l'absence de discussion ou de dialogue sur la taille de la famille au sein des couples. Mais en général, ce sont des couples pour lesquels ces discussions sont inopportunes étant donné les codes de conduite en matière de procréation, d'origine chrétienne ou coutumière à tendance résiduelle mais encore plus ou moins vivaces, édictés lors de la célébration des unions. La bible dit « multipliez-vous et remplissez la terre », alors que pour le droit coutumier, on se marie pour faire autant d'enfants que les ancêtres le permettent, sans compter le devoir de perpétuer leurs noms¹³⁸.

Tableau 29 : Répartition en pourcentages des Congolaises selon leur nombre idéal d'enfants et celui de leur mari

Nombre idéal d'enfants	Nombre idéal pour le mari									
	Même tous les deux		Mari veut plus		Mari veut moins		Ne sait pas		N	
	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011
0	22,2	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	44,4	0,0	9	0
1-3	27,9	36,0	30,1	26,2	8,6	4,6	33,4	33,1	419	827
4-6	29,7	36,5	20,5	20,7	13,3	11,2	36,5	31,5	2321	4044
7-9	25,4	38,2	23,9	21,2	11,5	10,3	39,2	30,3	477	697
10-20	24,8	35,2	17,2	14,0	17,6	13,5	40,3	37,3	238	386
Indéfini	0,0	0,0	0,0	33,3	0,0	0,0	100,0	66,7	1	3
Non déclaré	7,7	0,0	12,7	0,0	5,0	0,0	74,5	0,0	479	0
Sans objet	25,0	9,5	0,0	12,7	0,0	3,2	75,0	74,6	4	284
Total	26,0	35,3	20,8	20,7	11,8	10,0	41,4	33,9	3948	6241

En rapport avec la parité actuelle (tableau 55, annexe), le taux de réalisation du nombre idéal d'enfants (20,4 % en 2005, 26,3 % en 2011) permet d'anticiper, en réalité, d'importants besoins de limitation des naissances. Pour ces femmes ayant réalisé leur nombre idéal d'enfants, l'offre de contraception d'arrêt, pour ne pas parler de limitation des naissances serait appropriée, si elles sont encore dans la tranche d'âges favorables à la procréation.

¹³⁸ Toutefois, les églises de réveil en prolifération dans leurs enseignements sur les liens familiaux, jugés démoniques, déconseillent fortement de reproduire les noms des ancêtres. Ainsi un M. Issanga s'appelle désormais Issang pour couper avec les démons portés par le premier nom qui est celui des ancêtres.

Cependant, dans la plupart des cas (64,2 % en 2005 et 66,1 % en 2011), la parité actuelle des femmes congolaises est (encore) inférieure au nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir. Le dépassement du nombre idéal d'enfants représente un taux plutôt marginal (3,2 % en 2005 et 3,3 % en 2011). Il semble concerner plus fréquemment les femmes désirant 4-6 enfants (2,1 % des cas en 2005, 2 % en 2011) et, dans une certaine mesure celles souhaitant en avoir entre 1 et 3 (0,9 % en 2005, 1,2 % en 2011) ou 7 à 9 (0,2 % en 2005, 0,1 % en 2011). Aucun dépassement ne semble avoir été noté au-delà de 10 enfants désirés. Ces femmes auraient également souhaité arrêter de procréer juste après avoir réalisé le nombre idéal d'enfants et pourraient ainsi faire partie de la demande de contraception d'arrêt. Pour vérifier ce postulat, il importerait de caractériser le profil des femmes congolaises en rapport avec leur nombre idéal d'enfants.

En attendant, de façon générale, ce sont les femmes qui souhaitent avoir entre 4 et 6 enfants qui ont déjà, le plus souvent obtenu le nombre idéal souhaité (11,4 % en 2005, 14,7 % en 2011). Mais elles ont dans la plupart des cas entre 1 et 3 enfants (51,2 % en 2005, 52,4 % en 2011) ou de parité zéro (25,7 % en 2005, 21,3 % en 2011). Celles qui, parmi elles, ont exactement le nombre d'enfants souhaité sont aussi relativement importantes (19,5 % en 2005, 23,2 % en 2011), alors que très peu (3,6 % en 2005 et 3,1 % en 2011) ont réalisé au-delà de 4 à 6 enfants souhaités.

Les femmes qui souhaitent avoir entre 1 et 3 enfants, ont pu réaliser ce chiffre dans 46,3 % des cas en 2005 et 51,4 % en 2011. Cependant, en raison sans doute de leur jeunesse, les femmes de cette catégorie n'ont encore, dans une proportion importante (46,4 % en 2005, 42,2 % en 2011), aucun enfant alors qu'un certain nombre ont déjà plus de 3 enfants (7,3 % en 2005, 6,5 % en 2011).

Les femmes désireuses de grandes familles, c'est-à-dire 7-9 et 10 enfants ou plus, n'ont pas le plus souvent réalisé ce rêve (80,8 % en 2005 et 77,2 % en 2011 n'ont pas réalisé le chiffre de 7-9 enfants souhaités ; 96,3 % en 2005 et 93,5 % en 2011 celui de 10 enfants ou plus). Dans le contexte actuel, ces femmes (14,3 % en 2005 et 13,8 % en 2011) représentent des cas singuliers, car elles sont sans doute encore attachées aux archétypes proches des modèles traditionnels, mais entretenus par une pluralité d'acteurs (églises de réveil, confréries, associations politiques...) autres que la tradition ancestrale.

Il convient de noter, enfin, que les femmes nullipares (27,3 % en 2005 et 23,4 % en 2011) qui sont aussi souvent parmi les plus jeunes, ont tendance également à désirer entre 4 et 6 enfants (15 % en 2005 et 13,5 % en 2011) et, dans une certaine mesure, entre 1 et 3 enfants (7,2 % en 2005 et 7,7 % en 2011). Très peu, c'est-à-dire 2,2 % en 2005 et 1,3 % en 2011, d'entre elles désirent plus de 6 enfants.

En plus de la parité, la préférence de sexe est un comportement reproductif quasi universel susceptible d'influencer aussi les décisions de procréation. Dans l'idéal, selon les résultats du tableau 30, les femmes congolaises auraient voulu avoir autant de filles que de garçons (60,5 % en 2005, 54,4 % en 2011). Ce rêve n'a été réalisé que dans 41,6 % des cas en 2005 et 38,1 % en 2011. D'autres qui auraient souhaité plus de filles (33,7 % en 2005 et 37,3 % en 2011) ou plus de garçons (38,4 % en 2005 et 41,4 % en 2011) ont également réalisé leur souhait.

Les autres cas représentent des distorsions entre les préférences et la réalité susceptibles de justifier le renouvellement sans cesse du besoin de faire des enfants. Il s'agit des cas où les femmes désirent autant de filles que de garçons alors qu'elles ont plus de filles (29 % en 2005, 31,2 % en 2011) ou plus de garçons (29,3 % en 2005, 30,7 % en 2011) ; des cas où elles désirent plus de filles alors qu'elles ont effectivement autant de filles que de garçons (43,3 % en 2005, 39 % en 2011) ou plus de garçons (23 % en 2005, 23,7 % en 2011) et, enfin, ceux où les femmes ont autant de garçons que de filles (38,9 % en 2005, 38,9 % en 2011) ou plus de filles (22,8 % en 2005 et 19,7 % en 2011) alors qu'elles rêvent d'avoir plus de garçons.

Tableau 30 : Répartition en pourcentages des Congolaises selon la préférence des sexes et le rapport des sexes des enfants vivants

Préférence des sexes	Rapports des sexes des enfants vivants							
	Idem		Plus de filles		Plus de garçons		N	
	EDS C I – 2005	EDS C II - 2011	EDS C I – 2005	EDS C II - 2011	EDS C I – 2005	EDS C II - 2011	EDS C I – 2005	EDS C II - 2011
Idem	41,6	38,1	29,0	31,2	29,3	30,7	4269	5882
Plus de filles	43,3	39,0	33,7	37,3	23,0	23,7	1515	2937
Plus de garçons	38,9	38,9	22,8	19,7	38,4	41,4	1248	1994
Total	41,5	38,5	28,9	30,8	29,6	30,8	7032	10813

En résumé, le nombre idéal d'enfants chez les Congolaises correspond en général à l'indice synthétique de fécondité, soit entre 4 et 6 enfants. Le besoin de grande famille (plus de 7 enfants) demeure toutefois aussi important, presque autant que celui de famille restreinte (au

plus 3 enfants). Malgré une certaine adéquation du nombre d'enfants désirés avec celui du mari ou conjoint, il conviendra de renforcer la promotion du dialogue notamment au sein des couples sur la taille de la famille, et celle de la contraception d'arrêt pour tenir compte des femmes ayant réalisé leur nombre idéal d'enfants alors qu'elles sont encore en capacité de procréer.

7.3-Synthèse et conclusion partielles

La fécondité congolaise, comme celle de la plupart des pays africains, demeure relativement élevée. Elle a amorcé une tendance vers la baisse encore erratique, mais susceptible d'être consolidée au regard de l'évolution des comportements d'exposition à la conception et de contrôle délibéré des naissances. Cette hypothèse que les études ultérieures pourront vérifier, est formulée compte tenu du fait que les nouvelles générations, de plus en plus déconnectées des systèmes de valeurs ancestraux, accessibles aux nouvelles formes de communication et attirés par de nouveaux modèles culturels et religieux, afficheront en toute vraisemblance d'autres types de schémas reproductifs compatibles avec leur contexte de vie et mode de production, incluant la demande d'enfants et l'idéal de la famille. La célébration même en pays Abouré en Côte d'Ivoire du 10^{ème} enfant (Kanga, 2006), ainsi que d'autres mythes et symboles africains entourant la fécondité, ne seront pour les jeunes futures générations que souvenir du passé. On pourrait en dire, du reste, de même de « [...] la médaille de la famille française (de bronze pour cinq enfants, d'argent pour huit, d'or pour dix) » (Ronsin, 1997 :58).

Les tendances observées liées au rajeunissement du calendrier, à l'évolution du cadre et des circonstances et au fort désir légitime mais persistant de grande fécondité, sont l'expression d'une crise transitionnelle qui pourrait annoncer de nouveaux fondements de la procréation au Congo. L'ensemble des changements induits est de nature à termes, à une vitesse qui dépendra des actions à développer en réponse aux besoins de contrôle de la fécondité et de prise en charge de toutes les circonstances et préoccupations existentielles notamment au plan individuel (infécondité, besoin de contraception d'espacement, d'arrêt ou de limitation des naissances ; préférences des sexes ; survie et solidarités autour des enfants, etc.), à renforcer l'irréversibilité des processus devant conduire à une transition de la fécondité.

Chapitre 8 - Sources des changements et facteurs de la fécondité

Le présent chapitre se propose d'approfondir les sources de changements et les facteurs d'évolution de la fécondité notamment entre 2005 et 2011. Il intègre également les fondements actuels de la demande de fécondité, dans le but d'identifier les facteurs accélérateurs de ces changements.

Les sources de changement sont analysés sur la base de la décomposition, réalisée sur l'indice synthétique de fécondité et la parité atteinte au regard des variables qui participent à la construction des profils socio-démographique et culturel actuels à tous les niveaux du Congo. Il s'agit dans cette perspective d'isoler les parts respectives des effets de structure ou de composition et de performance sur la fécondité actuelle du Congo dont l'indice synthétique de fécondité observe un frémissement à la hausse entre 2005 et 2011. L'hypothèse sous-tendant cette analyse est que cette tendance à la hausse de la fécondité ne soit pas le reflet des comportements réels, qui, compte tenu des mutations en cours au plan économique et socio-culturel affectant les comportements d'exposition à la conception et de contrôle des naissances, tendraient à la tirer plutôt vers la baisse.

L'analyse multinomiale est réalisée par la suite sur la parité atteinte et la demande de fécondité (désir et nombre idéal d'enfants) pour enfin évaluer les facteurs contextuels susceptibles de contribuer à promouvoir les comportements favorables à une transition irréversible de la fécondité au Congo.

8.1 - Sources des changements

8.1.1- Sources des changements de l'indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité du Congo, on le sait, semble rebondir entre 2005 (4,8 enfants par femme) et 2011 (5,1 enfants par femme). Ce rebondissement, qui pourrait annoncer une reprise de la fécondité après une tendance à la baisse entre 1974 (7 enfants par femme) et 1984 (6,3 enfants par femme), va contrastant avec les évolutions en cours. Plusieurs hypothèses sont possibles, dont deux plausibles : en première approximation, cette tendance à l'augmentation de l'indice synthétique de fécondité est le résultat d'un comportement de récupération après le conflit socio-politique de 1997-2000, le plus meurtrier que le Congo n'ait jamais connu auparavant. Dans ce cas, cette augmentation serait effectivement liée au comportement contextualisé de la population congolaise visant à

combler les pertes subies du fait de ce conflit. En deuxième approximation, l'augmentation constatée de l'indice de fécondité serait simplement liée à l'effet de structure de la sous-population ayant répondu aux deux EDS (2005 et 2011). Pour vérifier ces deux hypothèses, les analyses portent sur les résultats de la décomposition effectuée aux niveaux macro, meso et microsphériques.

8.1.1.1. Au niveau macro-sphérique

La seule variable de niveau macrosphérique disponible dans la base StatCompiler¹³⁹ pouvant être croisée avec l'indice synthétique de fécondité est la région de résidence. Les résultats du tableau 31 montrent, en réalité, une tendance à la baisse au regard du signe du changement total (-0,034) de l'indice synthétique de fécondité entre 2005 et 2011 au Congo. Ce changement est dû principalement à l'effet de composition (58,1 %) qui intervient dans le sens contraire de la direction du changement réel. Celui qui est attribuable à l'effet de performance, donc au comportement de la population, représente toutefois 41,1 % du changement total contribuant à l'évolution à la baisse de l'indice synthétique de fécondité. Ainsi, si la tendance à l'augmentation est due à l'effet de composition, il se profile une autre tendance dont il reste à déterminer l'irréversibilité vers la baisse plutôt liée au comportement, notamment sous influence des deux grandes zones urbaines, Brazzaville (23,1 %) et Pointe-Noire (24,4 %). Le rôle de l'urbanisation dans l'évolution de la fécondité n'est ainsi plus à redire.

Tableau 31 : Sources de changements selon la région (décomposition simple) (Congo, EDS-2005 et 2011)

Région	Effet de composition	Effet de performance	Somme de performance	Contribution des zones géographiques	Contributions standardisées (%)
Brazzaville	0,1169018	0,0388723	0,1557742	-458,82	23,1
Pointe-Noire	0,1258311	0,0388388	0,1646699	-485,02	24,4
Sud	-0,2390952	0,0033745	-0,2357207	694,3	34,9
Nord	-0,1254332	0,006759	-0,1186742	349,55	17,6
Total	-0,1217955	0,0878446	-0,0339509	100	100,0
Contribution (en %)	358,74019	-258,74019			
Contribution standardisée (%)	58,1	-41,9			
Changement total	-0,034				

¹³⁹ <http://www.statcompiler.com/>

Bien que le changement total obtenu soit inférieur à 5%, il s'est avéré nécessaire de décomposer l'effet de comportement sur l'évolution de l'indice synthétique de fécondité (tableau 32). Cette extension confirme, en réalité, la contribution prépondérante de Brazzaville (44,3 %) et Pointe-Noire (44,2 %) dans la baisse de l'indice synthétique de fécondité, comparativement aux deux régions Nord (7,7 %) et sud (3,8 %) à dominante rurale. C'est, par-dessus tout, les différences liées aux catégories sociales (effet de différenciation) qui contribuent principalement à expliquer, dans 27,8 % des cas (contre 72,1 % des cas pour l'effet de base plutôt négatif et 0,1 % pour l'effet résiduel), les changements imputables à l'effet de performances.

Tableau 32 : Décomposition avancée de l'effet des performances liées à la région

Région	Effet de base	Effet de différenciation	Effet résiduel	Contribution de chaque classe en %	Contributions standardisées (%)
Brazzaville	0,0435432	0	-0,0046708	-114,49577	44,3
Pointe-Noire	0,0377005	-0,0109445	0,0120827	-114,39702	44,2
Sud	0,0333529	-0,0193647	-0,0106137	-9,9392711	3,8
Nord	0,0287034	-0,0249978	0,0030534	-19,908134	7,7
Total	0,1433	-0,055307	-0,0001485	-	100,0
Contribution (en %)	-422,08	162,9	0,44	-	
Contribution standardisée (%)	-72,1	27,8	0,1	-	

8.1.1.2. Au niveau mésosphérique

Le niveau de vie des ménages résume les caractéristiques de niveau mésosphérique. Le changement total, de ce point de vue, plutôt marginal (0,00035), va dans le sens de l'augmentation de l'indice synthétique de fécondité (tableau 33). Il semble à ce niveau que les femmes congolaises appartenant aux ménages démunis (5,5 %) aient contribué dans le même sens du changement tendant au relèvement de la fécondité ainsi que celles des ménages dont le niveau de vie est moyen (50,9 %). Cependant, celles des ménages pauvres (11,3 %), riches (11,3 %) et très riches (21,1 %) ont plutôt tendance à agir dans le sens de la baisse de l'indice synthétique de fécondité. On peut noter, enfin, que le changement est en grande partie dû à l'effet de composition (53,7%). Mais l'effet de performance (46,7%) qui est aussi relativement important, suggère une décomposition affinée.

Tableau 33 : Sources de changements selon le niveau de vie (décomposition simple)

Niveau de vie du ménage	Effet de composition	Effet de performance	Somme de performances	Contribution	Contributions standardisées (%)
Démunis	-0,0061499	-0,0030925	-0,0092424	0,43	5,5
Pauvre	0,0248584	-0,0056745	0,0191839	-0,89	11,3
Moyen	-0,0648191	-0,0217835	-0,0866026	4,01	50,9
Riche	0,0164141	0,0028613	0,0192754	-0,89	11,3
Très riche	0,0180911	0,0176952	0,0357863	-1,66	21,1
Total	-0,0116054	-0,0099941			
Contribution au changement(%)	53,73	46,27			
Changement total	0,000354396				

En effet, la décomposition avancée montre que l'effet de base (54,1 %), lié à la performance sous influence du niveau de vie (tableau 34), est prépondérant par rapport aux autres effets de différenciation (45,5 %) et résiduel (0,4 %). Les catégories démunis (21,6 %), pauvres (41,9 %) et moyen (3,3 %) ont des comportements allant dans le sens de l'augmentation de la fécondité ; à contrario, celles appartenant aux ménages riches (20 %) et très riches (13,1 %) auraient plutôt des comportements favorables à la réduction de la fécondité.

Tableau 34: Décomposition avancée de l'effet de performance liée au niveau de vie

Niveau de vie du ménage	Effet de base	Effet de différenciation	Effet résiduel	Contribution de chaque classe (%)	Contributions standardisées (%)
Démunis	-0,0180376	0	0,014945	72,54	21,6
Pauvre	-0,0168995	0,0088557	0,0023693	141	41,9
Moyen	-0,0130649	0,0136927	-0,0224113	11,24	3,3
Riche	-0,0103423	0,0162588	-0,0030553	-67,42	20,0
Très riche	-0,0082557	0,0173048	0,0086461	-44,18	13,1
Total	-0,0666	0,056112	0,0004939		
Contribution au changement(%)	308,34	-259,78	-2,29		
Contribution standardisée (%)	54,1	45,5	0,4		

8.1.1.3. Au niveau microsphérique

Le niveau d'instruction est l'une des caractéristiques socioculturelles dont le rôle est classiquement reconnu dans la transition de la fécondité. Au Congo, entre 2005 et 2011, le changement total dû à son action, bien qu'inférieur à 5%, observe en effet une direction baissière (tableau 35). Ce changement qui semble le reflet réel des comportements (61,7 %

contre 38,3 % pour l'effet de composition plutôt négatif), est essentiellement porté par les Congolaises ayant le niveau secondaire et plus (60 %, contre 36,3 % pour les sans niveau et 3,6 % pour celles ayant le niveau primaire, agissant dans le même sens que le changement total).

Tableau 35 : Sources de changements selon le niveau d'instruction (décomposition simple)

Niveau d'instruction	Effet de composition	Effet de performance	Somme de performance	Contribution	Contributions standardisées (%)
Sans niveau	0,0264605	-0,0026068	0,023853688	-1,81	36,3
Primaire	0,0361303	-0,0337395	0,002390818	-0,18	3,6
Secondaire et plus	-0,0410471	0,0016097	-0,039437395	2,99	60,0
Total	0,0215437	-0,0347366			
Changement total	-0,015948279				
Contribution au changement(%)	-163,3	263,29789			
Contribution standardisée (%)	38,3	61,7			

Ainsi, l'augmentation de l'indice synthétique de fécondité entre 2005 et 2011 paraît être liée à l'effet de composition plutôt qu'au comportement réel des femmes congolaises, quelle que soit la caractéristique sociodémographique et contextuelle considérée. Les tendances liées à l'effet de performance reflétant les comportements réels tirent plutôt la fécondité vers la baisse au Congo. Toutefois, avant de déterminer la part des différents contextes, il convient d'élargir l'analyse des sources des changements à la parité atteinte (ou nombre d'enfants nés vivants) qui offre des possibilités de croisements avec un plus grand nombre de caractéristiques pertinentes.

8.1.2- Sources des changements de la parité atteinte

8.1.2.1- Au niveau macro sphérique

Les caractéristiques macro-sphériques (région, système de filiation et religion) agissent globalement dans le sens de la baisse de la parité atteinte (tableau 56, annexe). Cette baisse est essentiellement due à l'effet de performance ou de comportement (94,9 % des cas pour la région, 51,5 % des cas pour la filiation et 51,3 % des cas pour la religion). L'effet de composition est ainsi marginal quelle que soit la caractéristique de niveau macro-sphérique (5,1 % pour la région, 48,5 % pour la filiation et 48,7 % pour la religion).

En rapport avec la région, l'urbanisation (19,7 % pour Brazzaville et 16,5 % pour Pointe-Noire) semble contribuer à ce changement dans une moindre mesure par rapport aux zones à dominante rurale (36,98 % pour la région Sud et 26,86 % pour la région Nord). Cette évolution de la parité atteinte selon la région, est sans doute sensible à celle de la survie des enfants nés-vivants, avec plus de risque de décès infantiles dans les régions à dominante rurale qu'en zones urbaines relativement mieux nanties en services de base (santé, marchés pour l'alimentation et la nutrition, etc.).

Les ethnies à filiation matrilineaire ont une contribution positive (50,1 %) par rapport à la tendance vers la baisse de la parité atteinte. Tandis que celles à filiations patrilineaire (32,7 %) et dysharmonique (17 %) ont plutôt une contribution négative par rapport au sens lui-même négatif du changement de la parité.

La religion, seule variable macro-sphérique pour laquelle le changement de la parité est positif, fait ressortir deux types de contributions : une positive pour les églises de réveil (46,8 %) et autres églises (musulman et autres dans un pourcentage de 3,3 %) en raison sans doute de leurs orthodoxie et intransigeance morales d'une part et, d'autre part, une autre négative pour les églises classiques (28,5 %), les églises syncrétiques (1,3 %) et les sans religion/animistes (20,1 %) plus ouvertes ou permissives aux influences exogènes.

8.1.2.2. Au niveau mésosphérique

Selon le niveau de vie du ménage (tableau 36), et comme pour l'indice synthétique de fécondité, le sens du changement positif traduit une tendance à la hausse de la parité atteinte entre 2005 et 2011. Cette tendance est principalement due à l'effet de composition (51,7 %). L'effet de performance, plutôt négatif (48,3 %), tire la parité dans le sens contraire, c'est-à-dire vers la baisse.

Alors que les ménages démunis (38,9 %) et pauvres (11,8 %) contribuent dans le sens de l'augmentation de la parité atteinte, ceux ayant un niveau de vie moyen (21,1 %), riche (16,1 %) et très riche (12,1 %) agissent dans le sens contraire la tirant vers la baisse.

Tableau 36 : Sources de changements de la parité selon le niveau de vie (décomposition simple)

Niveau de vie du ménage	Effet de composition	Effet de performance	Somme des performances	Contribution	Contribution (%)	Contributions standardisées (%)
Démunis	0,3233447	-0,0366495	0,2866952	27,9	2790	38,9
Pauvre	0,1124934	-0,0254011	0,0870924	8,48	848	11,8
Moyen	-0,1132638	-0,0420019	-0,1552657	-15,11	-1511	21,1
Riche	-0,0961444	-0,0226577	-0,1188021	-11,56	-1156	16,1
Très riche	-0,0731614	-0,0162839	-0,0894453	-8,71	-871	12,1
Total	0,1532686	-0,1429941				
Changement total	0,0102746					
Contribution au changement (%)	1491,73	-1391,73	0,0102746			
Contribution standardisée (%)	51,7	48,3	0,0			

8.1.2.3. Au niveau microsphérique

Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques (âge, statut matrimonial et niveau d'instruction) portant directement sur les femmes prises individuellement, la parité atteinte observe aussi une tendance à la baisse au regard de la direction du changement obtenu pour chacune de ces variables. Il apparaît clairement (tableau 57, annexe) que cette tendance à la baisse de la parité, entre 2005 et 2011, est en grande partie due à l'effet de performance (91,3 % pour l'âge, 63,1 % pour le statut matrimonial et 66,2 % pour le niveau d'instruction), c'est-à-dire aux comportements réels.

En résumé, les caractéristiques socio-culturelles et démographiques de niveaux macro (région, système de filiation et religion) et meso (niveau de vie) comme celles de niveau micro (âge, statut matrimonial et niveau d'instruction) ont tendance à tirer vers la baisse la parité atteinte des Congolaises. Cette baisse est due aux comportements réels des femmes, plutôt qu'à l'effet de composition prépondérant dans le cas de la hausse de l'indice synthétique de fécondité constatée entre 2005 et 2011. La parité atteinte rend ainsi plus visibles les évolutions à la baisse de la fécondité. Il revient à présent de déterminer l'influence sur elle de chacune de ces caractéristiques.

8.2 – Facteurs d'évolution de la fécondité

Les facteurs d'évolution de la fécondité et leurs influences respectives sont analysés sur la base de la régression multinomiale générée sous la commande stata (mlogit). En effet, « la régression logistique multinomiale agrège les observations au niveau interne pour constituer des sous-populations présentant des paramètres de covariable identiques pour les variables indépendantes, générant ainsi des prévisions, des résidus et des tests de qualité d'ajustement en fonction de ces sous-populations » (IBM, 1989, 2012 : 1). Trois (3) variables dépendantes sont étudiées :

- La parité atteinte ou nombre d'enfants nés vivants par femme symbolisant la fécondité. En général, sauf pour les plus jeunes générations, le comportement de cette variable est en décalage avec les caractéristiques utilisées comme variables explicatives déterminant chaque répondant au moment de l'enquête. C'est pourquoi, il a été retenu d'étudier en plus le comportement de la demande à travers le désir et le nombre idéal d'enfants.
- Le désir d'enfants ou demande de fécondité permet de saisir les facteurs susceptibles de sous-tendre l'émergence du besoin de limitation des naissances. Ce besoin est exprimé par les femmes qui ne souhaitent plus avoir d'autres enfants et celles qui n'en veulent pas du tout. Un tel besoin pourrait traduire en effet une rupture dans l'attachement traditionnel à la procréation reconnu aux Africaines en général et aux Congolaises en particulier.
- Le nombre idéal d'enfants désiré est analysé pour apprécier l'évolution des opinions sur la taille de la famille et leurs déterminants significatifs au regard du contexte actuel, sachant qu'un plus grand nombre de Congolaises auraient préféré avoir entre 4 et 6 enfants au cours de leur vie.

Les modèles ont été élaborés pour chacune des trois variables dépendantes aux deux dates considérées (2005 et 2011) ; soit huit (8) modèles pas à pas incluant le modèle final pour la variable parité atteinte, neuf (9) pour le désir ou la demande de fécondité et douze (12) modèles pour le nombre idéal d'enfants. Le tableau 37 ci-dessous présente les caractéristiques des modèles finaux, élaborés pour les trois variables dépendantes en 2005 et 2011.

Tableau 37: Caractéristiques des modèles de régression multinomiale de la parité atteinte, du désir et du nombre idéal d'enfants (Congo, 2005 et 2011)

Caractéristiques des modèles	EDSC-2005			EDSC-2011		
	Parité	Désir d'enfants	Nombre idéal d'enfants	Parité	Désir d'enfants	Nombre idéal d'enfants
a-modèles tenant compte des modalités						
Number of obs	7051	7051	7051	10819	10819	10819
LR chi2(75)	7009.10	2324.46	1998.75	10787.87	3766.41	3224.72
Prob > chi2	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Pseudo R2	0.4089	0.2171	0.1450	0.3961	0.2164	0.1570
b-modèles sur les variables globales						
Number of obs	7051	7051	7051	10819	10819	10819
LR chi2(75)	6380,76	2028.44	2028.44	9902.36	3388.15	2861.14
Prob > chi2	0	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Pseudo R2	0,3722	0.1894	0.1894	0.3636	0.1946	0.1393

Les résultats de ce tableau montrent que les facteurs retenus apportent une quantité significative d'information pour l'explication des deux variables dépendantes au seuil de 1 %. La contribution (pseudo R2) des modèles à l'explication des variables dépendantes retenues tenant compte des modalités des facteurs explicatifs, varie entre 15 % pour le nombre idéal d'enfants, 21,7 % en 2005 et 21,6 % en 2011 pour le désir d'enfants et 40 % pour la parité atteinte (40,9 % en 2005, 39,6 % en 2011).

On peut noter que les modèles construits directement sur les variables prises globalement (partie b du tableau), c'est-à-dire sans tenir compte des modalités, bien que relativement atténués, sont aussi significatifs qu'efficaces au seuil de 1 %. La différence des pseudo R2 s'explique par le fait que les facteurs pris globalement apportent moins de précision au niveau des rapports de risque que lorsqu'ils sont intégrés dans les modèles avec leurs modalités. Toutefois, l'ensemble de ces caractéristiques autorise l'analyse des facteurs d'évolution de la parité atteinte, du désir et du nombre idéal d'enfants sur la base des modèles obtenus aux deux dates (2005 et 2011).

8.2.1 – La parité atteinte ou nombre d'enfants nés vivants

La parité atteinte a été recodifiée en quatre modalités (parité 0 ou sans enfants ; 1 à 3 enfants, 4 à 6 enfants et 7 enfants ou plus). La modalité 1-3 enfants (46,4 % des Congolaises en 2005 et 44,5 % en 2011), retenue comme modalité de référence encadre le seuil de remplacement classique de 2,1 enfants par femme, ainsi que les nouvelles estimations de ce seuil élaborées par l'université de Princeton (Pearce, 2011 :21). Elle correspond aux familles de petite taille,

comparativement aux modalités 4-6 enfants (19,7 % des Congolaises en 2005 et 26,6 % en 2011) encadrant l'indice synthétique de fécondité du Congo en 2005 et 2011 et 7 enfants ou plus (7 % des cas en 2005 et 10,1 % en 2011) relevant des familles élargies plutôt de type traditionnel. Le statut des femmes sans enfants (parité 0), qui représente 26,9 % des cas en 2005 et 18,8 % en 2011, pourrait être considéré comme une évolution liée aux mutations en cours, si elle ne se réfère pas, dans le contexte du Congo et de l'Afrique en général réputés pronatalistes, à une situation d'infécondité.

Chacune des modalités ainsi définies est considérée comme une variable binaire à expliquer au regard, relativement à la modalité de référence (1-3 enfants), des facteurs explicatifs que sont le milieu de résidence, le système de filiation, la religion, le niveau de vie, le groupe d'âges, le statut matrimonial, le niveau d'instruction et l'occupation économique ou la situation dans l'activité économique.

8.2.1.1- Modèle global

Selon les résultats du tableau 58 en annexe, parmi les variables de niveau macrocontextuel, le milieu de résidence et le système de filiation observent une association variable avec le statut de femme sans enfant (parité 0). En 2005 comme en 2011, l'influence du milieu de résidence est atténuée par le niveau de vie. En 2011, cependant, son effet réapparaît, accentué par le statut matrimonial ; il se maintient en présence du niveau d'instruction et de la situation dans l'activité économique des femmes.

Le système de filiation qui perd sa significativité en présence du groupe d'âges en 2005, est sans aucune influence en 2011 sur le statut de femme sans enfants. La religion, elle, est non significative sur toute la ligne aux deux dates.

Les variables ayant une influence significative sur ce statut de femme sans enfant, sont ainsi de niveaux meso et microcontextuels, particulièrement le niveau de vie, le groupe d'âge, le statut matrimonial et la situation dans l'activité économique. Le niveau d'instruction, significatif en 2005, ne l'est plus en 2011.

Les femmes ayant 4 à 6 enfants ont le statut de multipares de la tranche intermédiaire. Le milieu de résidence perd également sur ce statut son influence en 2005 au profit du niveau de vie. Autrement dit, l'influence du milieu de résidence sur le fait d'avoir 4 à 6 enfants passe

par le niveau de vie. Celle-ci se maintient en présence de toutes les autres variables en 2011 au seuil de 1%. La religion, non significative dans tous les modèles en 2005, gagne en influence en 2011 au seuil de 5%. Tandis que le système de filiation a perdu toute significativité en 2005, réactivée en 2011 par le niveau de vie, mais que le groupe d'âges atténue.

Pour ce statut de femmes ayant 4-6 enfants, les variables qui ont une influence significative durable, c'est-à-dire en présence de toutes les autres variables aux deux dates (2005 et 2011) sont ainsi le niveau de vie, le groupe d'âges, le niveau d'instruction et la situation dans l'activité économique. Le statut matrimonial a quasiment perdu son influence.

Cependant, le milieu de résidence et la religion sont significativement associés au statut de grandes multipares, correspondant aux femmes ayant 7 enfants ou plus. Alors que l'effet du système de filiation est non significatif en 2005, en 2011 il l'est seulement en présence de la religion et du niveau de vie ; le groupe d'âges l'atténue définitivement par la suite.

Le niveau de vie, le groupe d'âges, le statut matrimonial et le niveau d'instruction influencent également ce statut de grandes multipares. Seule la situation dans l'activité économique parmi les variables microcontextuelles n'est pas significative dans le modèle final lié à ce statut.

La hiérarchisation des contributions effectuée compte tenu des valeurs résiduelles ou manquantes et des modalités des variables (tableau 38), montre que le groupe d'âges occupe le premier rang, suivi par le statut matrimonial (2^{ème} rang) dans la détermination de la parité en 2005 et 2011 au Congo. Le niveau d'instruction qui venait en 3^{ème} position en 2005 (le 4^{ème} rang revenant au niveau de vie), passe au 4^{ème} rang justement au profit du niveau de vie qui devient la 3^{ème} variable influente en 2011.

Les variables de niveau macro et la situation dans l'activité économique occupent les mêmes rangs en 2005 comme en 2011, c'est-à-dire le 5^{ème} rang pour le système de filiation, le 6^{ème} pour la religion et le 8^{ème} rang pour le milieu de résidence. La situation dans l'activité économique se place au 7^{ème} rang.

Ce premier niveau d'analyse fait ressortir principalement que le fait d'être sans enfant plutôt que d'en avoir entre 1 et 3 est fortement déterminé par le niveau de vie, l'âge, le statut

matrimonial et l'occupation économique. A ces variables s'ajoute uniquement le niveau d'instruction en ce qui concerne le fait pour les femmes congolaises d'avoir 4-6 enfants. L'influence du milieu de résidence et de la religion se manifeste pour celles qui ont 7 enfants ou plus, aux côtés d'autres variables d'intérêt (niveau de vie, âge, statut matrimonial et niveau d'instruction). Le niveau d'analyse suivant consiste à déterminer la part de l'influence individuelle des variables réputées significatives sur la détermination de chacun des sous-groupes étudiés par rapport au groupe de référence (femmes ayant une parité de 1-3 enfants).

Tableau 38 : Contributions et rang des variables dans l'explication du chi² des modèles de la parité atteinte

Variables explicatives	EDSC 2005					EDSC 2011				
	chi ² final	chi ² sans la variable	Contributions absolues	Contributions relatives	Rang	chi ² final	chi ² sans la variable	Contributions absolues	Contributions relatives	rang
v025	7009,1	7004,32	4,78	0,12	8	10787,87	10772,98	14,89	0,25	8
v131	7009,1	6977,83	31,27	0,78	5	10787,87	10751,63	36,24	0,61	5
v130	7009,1	6990,96	18,14	0,45	6	10787,87	10771,64	16,23	0,27	6
v190	7009,1	6910,8	98,3	2,44	4	10787,87	10585,5	202,37	3,41	3
v012	7009,1	4337,07	2672,03	66,36	1	10787,87	6650,75	4137,12	69,80	1
v501	7009,1	6015,34	993,76	24,68	2	10787,87	9382,48	1405,39	23,71	2
v106	7009,1	6809,77	199,33	4,95	3	10787,87	10688,42	99,45	1,68	4
v714	7009,1	6999,87	9,23	0,23	7	10787,87	10772,36	15,51	0,26	7
Ensemble			4026,84	100,00				5927,2	100,00	

Libellés des variables : v025 pour milieu de résidence ; v131 pour système de filiation ; v130 pour religion ; v190 pour niveau de vie ; v012 pour groupe d'âges ; v501 pour statut matrimonial ; v106 pour niveau d'instruction ; v714 pour situation dans l'activité économique.

8.2.1.2-Modèle lié au statut de nullipare ou femme sans enfant

Le statut matrimonial occupe le premier rang (tableau 39 ; voir aussi tableau 59, annexe), suivi du groupe d'âges (2^{ème} rang) en termes d'influence associée au statut de femmes sans enfant. Le niveau de vie (3^{ème} rang en 2005) passe à la 4^{ème} position en 2011, au profit de la situation dans l'activité économique (3^{ème} rang en 2011, 4^{ème} en 2005). Le niveau d'instruction qui change de rang en 2011 (8^{ème} alors qu'il était au 5^{ème} rang en 2005), aurait ainsi moins d'influence sur ce modèle lié au statut de femme nullipares.

On peut noter que les variables de niveau macro-contextuel occupent les dernières positions ; soit le 7^{ème} rang pour le système de filiation aux deux dates ; le 6^{ème} rang en 2005 et le 5^{ème} en 2011 pour le milieu de résidence ; le 8^{ème} rang en 2005 et 6^{ème} en 2011 pour la religion.

Ainsi, les variables macro (milieu de résidence, système de filiation et religion) qui représentent les cadres de normalisation des conduites sociales, n'ont pas une influence directe sur le fait d'être sans enfant. Les variables ayant une influence aux deux dates, par ordre, sont le statut matrimonial et le groupe d'âges, le niveau de vie et la situation dans l'activité économique.

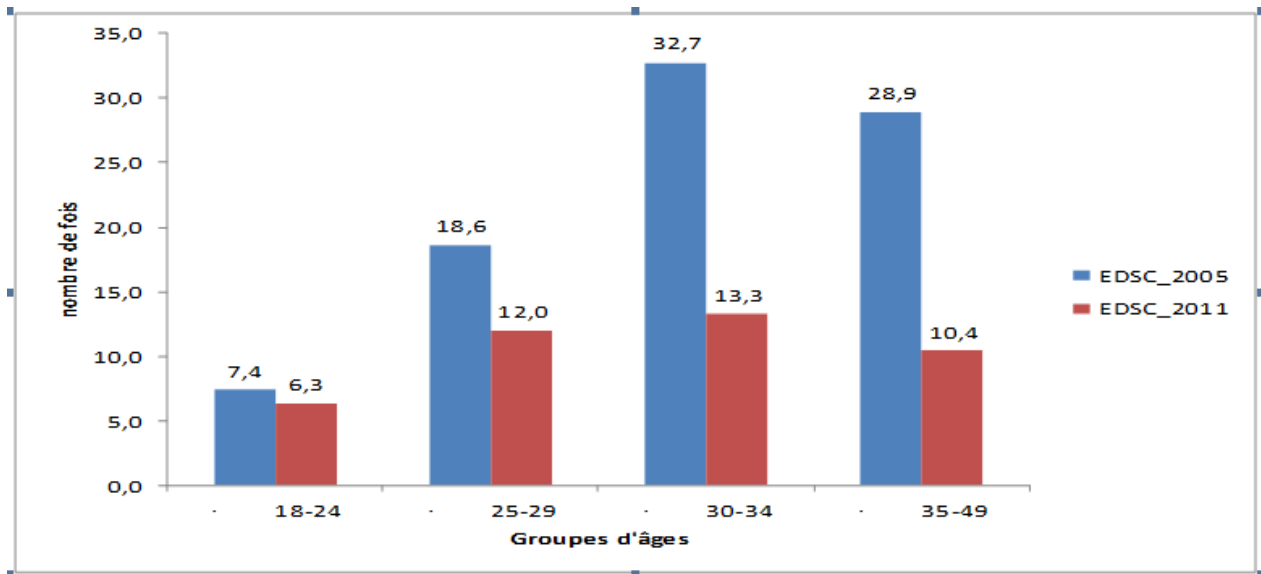
Tableau 39 : Contributions et rangs des variables au modèle lié au statut de femme sans enfant

Variables indépendantes	EDSC-2005				EDSC-2011			
	Z	/z/	%	Rang	Z	/z/	%	Rang
v025	1,11	1,11	1,82	6	-2,34	2,34	3,84	5
v131	-0,67	0,67	1,10	7	-0,1	0,1	0,16	7
v130	0,46	0,46	0,75	8	-0,42	0,42	0,69	6
v190	5,74	5,74	9,39	3	4,68	4,68	7,67	4
v012	-20,41	20,41	33,39	2	-16,85	16,85	27,62	2
v501	-26,17	26,17	42,82	1	-31,37	31,37	51,43	1
v106	3,26	3,26	5,33	5	-0,09	0,09	0,15	8
v714	3,3	3,3	5,40	4	5,15	5,15	8,44	3
Ensemble	-	61,12	100,00	-		61	100,00	

Libellés des variables : v025 pour milieu de résidence ; v131 pour système de filiation ; v130 pour religion ; v190 pour niveau de vie ; v012 pour groupe d'âges ; v501 pour statut matrimonial ; v106 pour niveau d'instruction ; v714 pour situation dans l'activité économique.

L'importance et la significativité de l'âge peuvent se comprendre aisément au regard de son influence directe sur les limites des capacités biologiques des femmes sur le plan reproductif. De même que celle du statut matrimonial en tant que variable d'exposition majeure à la conception. Les résultats du tableau 59 montrent que ce sont les Congolaises de 25-29 ans en 2005 (premier rang dans l'ordre contributif) et de 18-24 ans en 2011, qui influencent le fait d'être sans enfant par rapport à celui d'en avoir entre 1 et 3. Les femmes de 35-49 ans viennent en 2^{ème} position en 2005 ; elles représentent 3,5 % de chances d'être sans enfants que d'en avoir entre 1 et 3 au moins ; soit 28,9 fois de chances moins élevées que pour les jeunes filles de 15-17 ans (figure 30). Pour les autres groupes d'âges, le risque d'avoir au moins 1-3 enfants que d'être sans enfants est 7,4 fois en 2005 et 6,3 en 2011 plus élevé chez les adolescentes de 18-24 ans que pour les jeunes filles de 15-17 ans d'être sans enfant. Ce risque passe à 18,6 fois plus en 2005 et 12 fois en 2011 pour le groupe 25-29 ans, 32,7 en 2005 et 13,3 fois en 2011.

Figure 30 : Chances ou rapports de risques d'être sans enfant plutôt que d'en avoir 1-3 par rapport aux jeunes filles de 15-17 ans



Les évolutions sont ainsi perceptibles en 2011 par rapport à 2005. En effet, les chances d'être sans enfants par rapport à celles d'en avoir entre 1 et 3, augmentent entre les deux dates ; soit 13,5 % en 2005 contre 15,8 % en 2011 pour les 18-24 ans ; 5,4 % contre 8,3 % pour les 25-29 ans ; 3,1 % contre 7,5 % pour les 30-34 ; 3,5 % contre 9,6 % pour les 35-49 ans.

Comparativement à 2005 où la situation est moins régulière, les chances d'être sans enfants en 2011 par rapport à celles d'en avoir 1-3 décroissent avec l'âge (15,8 % chez les 18-24 ans, 8,3 % chez les 25-29 ans, 7,5 % pour les 30-34 ans). L'augmentation à 9,6 % de ces chances pour les femmes de 35-49 ans pourrait refléter le besoin pour celles-ci, généralement multipares, d'arrêter d'avoir des enfants, lorsqu'elles ne sont pas dans des situations d'infécondité.

On peut noter, *in fine*, la diminution entre 2005 et 2011 des risques pour les jeunes filles de 15-17 ans d'être sans enfants plutôt que d'en avoir entre 1 et 3, par rapport à tous les autres groupes d'âges. Ceci pourrait traduire un niveau d'exposition des jeunes filles de 15-17 ans à un risque de conception de plus en plus grand conduisant à la primo-fécondité dans des cadres de reproduction non formels, comme déjà décrit au chapitre 7 (§7.1.3).

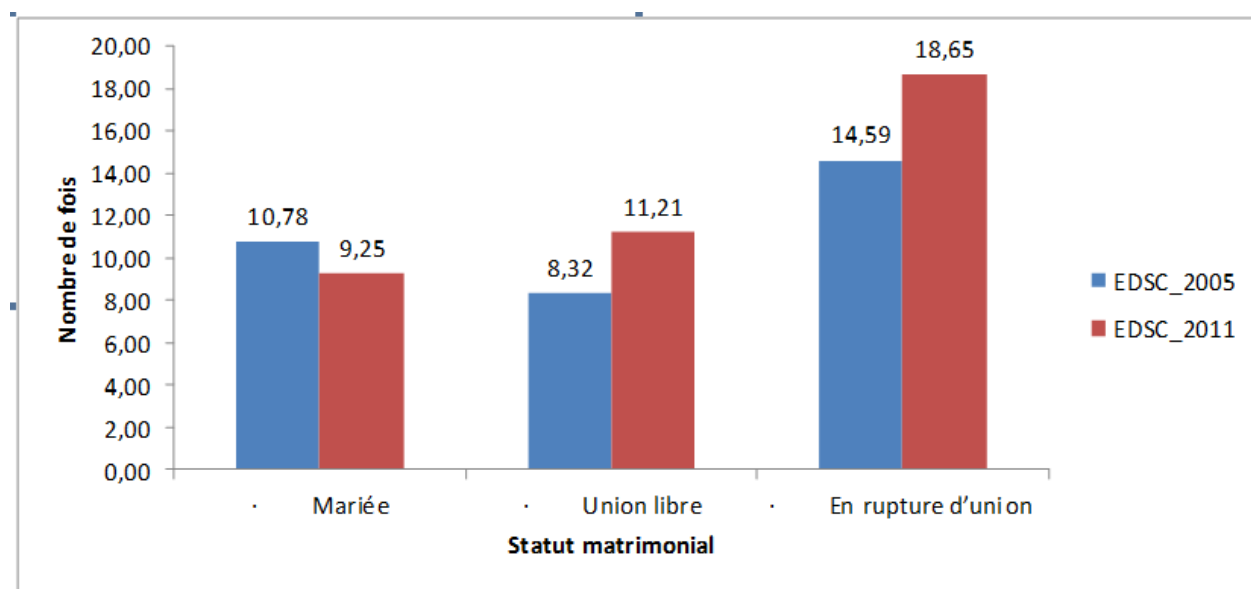
Justement, en rapport avec le statut matrimonial, les femmes en union libre occupent le premier rang, en 2005 comme en 2011, dans l'ordre contributif à son influence sur le fait d'être sans enfant par rapport à celui d'en avoir et à la catégorie des célibataires. Ces femmes

ont 12,0 % et 8,9 % des chances d'être sans enfants, qui sont, comme on le voit, en diminution entre 2005 et 2011.

Les femmes en rupture d'union (divorcées, veuves, séparées) viennent en deuxième position ; elles représentent, en 2005 et 2011, respectivement 6,9 % et 5,4 % des chances d'être sans enfants. Les mariées, plus confiantes parce que formalisées dans leur exposition à la conception, se placent au dernier (3^{ème}) rang et ont 9,3 % et 10,8 % des chances d'être sans enfants, du reste en augmentation, entre 2005 et 2011.

En comparaison avec la catégorie des célibataires (figure 31), les femmes en rupture d'union affichent plus de risques en augmentation (14,6 en 2005 et 18,7 fois en 2011 plus élevés) d'avoir 1-3 enfants par rapport au fait d'être sans enfants. Ce risque qui tend à baisser chez les femmes mariées (10,8 fois en 2005 contre 9,3 en 2011), est plutôt également en augmentation pour les femmes en union libre (8,3 en 2005 contre 11,2 fois en 2011). L'union matrimoniale demeure malgré tout le cadre de la reproduction.

Figure 31 : Rapports de risques ou chances d'être sans enfant plutôt que d'avoir 1-3 enfants par rapport aux femmes célibataires



Le niveau de vie (tableau 60, annexe), parmi les autres variables d'intérêt, est sans doute celle qui a la plus grande influence sur le fait d'être sans enfant, aussi bien en 2005 qu'en 2011. Ainsi, les femmes appartenant à des ménages riches et très riches ont plus de risques d'être sans enfant (soit respectivement 1,7 et 2,4 fois en 2005 ; 1,5 et 2,5 fois en 2011 plus élevés)

que celles résidant dans les ménages très pauvres par rapport à celles ayant eu entre 1 et 3 enfants nés vivants.

Le système de filiation est significatif par rapport à une modalité différente chaque fois en 2005 et 2011. Ce sont les femmes des autres nationalités qui ont plus de chances (62,5 %) d'être sans enfants en 2005 et celles appartenant à la filiation patrilinéaire qui voient diminuer en 2011 de 27 % leurs chances d'avoir tout au moins entre 1 et 3 enfants (soit 73 % des chances d'être sans enfants). Ce risque a toutefois été 1,4 fois plus élevé chez celles appartenant à la filiation matrilineaire.

Ce deuxième niveau d'analyse basée sur la hiérarchisation confirme la primauté des variables sociodémographiques de niveau individuel (âge et statut matrimonial) ou portant sur le ménage (niveau de vie), sur les caractéristiques liées à l'environnement socioculturel global (milieu de résidence, système de filiation, religion) par rapport au fait d'être sans enfants plutôt que d'en avoir 1-3. Il en ressort d'autre part que les chances d'être sans enfant augmentent entre 2005 et 2011. Elles sont relativement plus importantes à 35-49 ans, sans doute expression d'un besoin croissant de limitation des naissances. La diminution de ce risque chez les jeunes filles de 15-17 ans, pourrait traduire un accroissement pour elles du risque d'exposition à la conception lié à une gestion de la sexualité en dehors des cadres socialement contrôlés. Enfin, les Congolaises en union libre ont plus de chances du reste en diminution d'être sans enfant par rapport aux célibataires que d'avoir 1-3 enfants au moins.

8.2.1.3-Les multipares de 4-6 enfants

Par rapport à la sous-population des femmes ayant 4-6 enfants nés-vivants, la variable âge qui occupe le premier rang (tableau 40), est la plus influente. Elle est suivie tantôt par le niveau d'instruction (2^{ème} rang en 2005), tantôt par le niveau de vie (2^{ème} rang en 2011).

Le milieu de résidence (6^{ème} position en 2005 et 4^{ème} en 2011) semble en concurrence avec la situation dans l'activité économique (4^{ème} rang en 2005 et 6^{ème} en 2011). On peut noter une perte d'influence du statut matrimonial, relegué au 8^{ème} rang en 2005 et 7^{ème} en 2011 dans ce modèle global. Cependant, la religion gagne de l'intérêt (5^{ème} rang en 2005 et 2011), alors que le système de filiation semble avoir perdu définitivement de l'influence.

Ainsi, le fait d'avoir 4-6 enfants est fortement associé par ordre contributif à l'âge, au niveau d'instruction ou au niveau de vie, à l'activité économique (2005) ou au milieu de résidence (2011) et à la religion.

Tableau 40 : Contributions et rangs des variables au modèle lié au statut de femme ayant 4-6 enfants

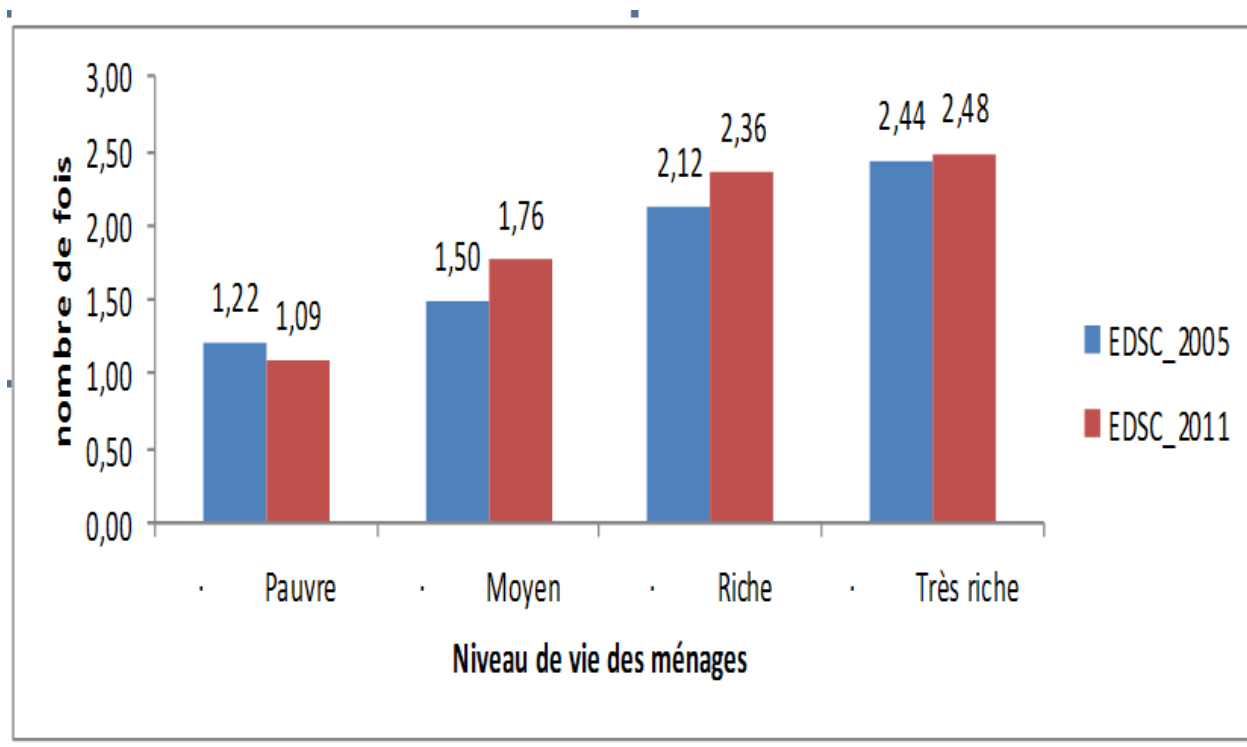
Variables indépendantes	EDSC-2005				EDSC-2011			
	Z	/z/	%	Rang	Z	/z/	%	Rang
v025	1,29	1,29	2,80	6	4,39	4,39	7,10	4
v131	-0,63	0,63	1,37	7	0,38	0,38	0,61	8
v130	1,49	1,49	3,23	5	2,1	2,1	3,39	5
v190	-5,28	5,28	11,45	3	-6,84	6,84	11,06	2
v012	29,44	29,44	63,82	1	39,32	39,32	63,55	1
v501	0,38	0,38	0,82	8	0,53	0,53	0,86	7
v106	-5,67	5,67	12,29	2	-6,21	6,21	10,04	3
v714	-1,95	1,95	4,23	4	-2,1	2,1	3,39	6
		46,13	100,00			61,87	100,00	

Libellés des variables : v025 pour milieu de résidence ; v131 pour système de filiation ; v130 pour religion ; v190 pour niveau de vie ; v012 pour groupe d'âges ; v501 pour statut matrimonial ; v106 pour niveau d'instruction ; v714 pour situation dans l'activité économique.

Toutefois, la significativité de l'influence de l'âge (tableau 60, annexe) n'est pas traduite dans le modèle intégrant individuellement les différentes modalités, en raison de la faiblesse des effectifs notamment dans le groupe d'âges 15-17 ans (avec 0 cas ayant 4-6 enfants). Ce qui n'annule pas son influence sur les chances des jeunes filles congolaises d'être dans la catégorie de celles qui ont 1-3 enfants plutôt que 4-6.

Par rapport au niveau de vie, les femmes appartenant à des ménages très riches ont plus de risques (2,4 fois en 2005 contre 2,5 en 2011) d'avoir 1-3 plutôt que 4-6 enfants par rapport aux très pauvres (tableau 60, annexe). Ce risque diminue à mesure que se dégrade le niveau de vie. Autrement dit, plus le niveau de vie du ménage s'élève (figure 32), plus diminuent les chances pour les femmes congolaises d'avoir 4 à 6 enfants plutôt que 1-3 par rapport à celles résidant dans les ménages très pauvres. Ainsi, les femmes des sous-groupes moyen, riches et très riches voient diminuer leurs chances d'avoir entre 4 et 6 enfants respectivement de 33,1 %, 52,9 % et 59 % en 2005 ; 43,4 %, 57,6 % et 59,8 % en 2011.

Figure 32 : Chances ou rapports de risques d'avoir 4-6 plutôt que 1-3 enfants par rapport aux femmes très pauvres



En rapport avec le niveau d’instruction qui est dans une certaine mesure en concurrence avec le niveau de vie, les femmes ayant le niveau supérieur ont, en 2005, dans 54,8 % des cas moins de chances d’avoir 4-6 enfants plutôt que 1-3, comparativement à celles qui n’ont aucun niveau d’instruction. Ce pourcentage passe à 34,4 % en 2011 par rapport aux femmes de niveau primaire.

Le statut matrimonial réputé moins influent dans le modèle global, manifeste une significativité portée par les femmes mariées (1^{er} rang) et celles qui sont en union libre (2^{ème} rang). Les Congolaises mariées ont en effet plus de risque (6,7 fois en 2005 et 6,2 en 2011 plus élevé) d’avoir 4-6 enfants plutôt que 1-3 par rapport aux célibataires. Ce risque est quasiment de même ordre (5,5 en 2005 et 5,2 fois en 2011 plus élevé) pour les femmes en union libre. Il vient en 3^{ème} position (3,5 en 2005 et 2,9 fois en 2011 plus élevé) pour les femmes en rupture d’union par rapport aux célibataires.

Il convient de noter que l’influence de la religion, non significative en 2005, est portée en 2011 par les femmes fidèles des églises syncrétiques, qui ont ainsi 1,4 fois plus de chances

d'avoir 4 à 6 enfants plutôt que 1-3 par rapport aux fidèles des églises classiques (catholiques, protestantes et autres).

Dans l'ensemble, le fait d'avoir 4-6 enfants est lié à l'âge (les plus jeunes filles ont moins de chances d'avoir cette parité), au niveau d'instruction et au niveau de vie (les femmes appartenant aux ménages moyens, riches ou très riches ont plus de chances d'avoir 1-3 enfants), à l'activité économique, au milieu de résidence et à la religion (les fidèles des églises syncrétiques ont plus de risques d'avoir 4-6 enfants). On note ainsi une plus grande influence des variables liées à l'environnement socio-culturel global sur le fait d'avoir 4-6 enfants par rapport à celui d'être sans enfants.

8.2.1.4-Les grandes multipares ou femmes de 7 enfants ou plus

Dans le modèle global lié au statut de grandes multipares (7 enfants ou plus) qui caractérise le comportement traditionnel en matière de procréation, la variable âge paraît toujours déterminante en ce qu'elle occupe la première position (tableau 41). Elle est suivie, dans une position concurrentielle, par le niveau d'instruction (2^{ème} rang en 2005, 3^{ème} en 2011) ou le niveau de vie (2^{ème} en 2011). On peut noter également l'influence du milieu de résidence (4^{ème} position), tandis que la religion (5^{ème} rang en 2005 et 6^{ème} en 2011) semble concurrencer le statut matrimonial (6^{ème} rang en 2005 et 5^{ème} en 2011).

Le système de filiation (7^{ème} en 2005 et 8^{ème} en 2011) et la situation dans l'activité économique (8^{ème} en 2005 et 7^{ème} en 2011), occupent plutôt les dernières positions.

Tableau 41 : Contributions et rangs des variables au modèle des femmes ayant au moins 7 enfants

Variables indépendantes	EDSC-2005				EDSC-2005			
	Z	/z/	%	Rang	Z	/z/	%	Rang
v025	2,95	2,95	6,72	4	4,57	4,57	7,56	4
v131	0,92	0,92	2,10	7	0,19	0,19	0,31	8
v130	2,25	2,25	5,13	5	2,61	2,61	4,32	6
v190	-4,03	4,03	9,18	3	-10,04	10,04	16,61	2
v012	19,17	19,17	43,68	1	28,75	28,75	47,55	1
v501	-2,21	2,21	5,04	6	-3,92	3,92	6,48	5
v106	-11,78	11,78	26,84	2	-9,55	9,55	15,80	3
v714	-0,58	0,58	1,32	8	-0,83	0,83	1,37	7
Ensemble		43,89	100,00			60,46	100,00	

Libellés des variables : v025 pour milieu de résidence ; v131 pour système de filiation ; v130 pour religion ; v190 pour niveau de vie ; v012 pour groupe d'âges ; v501 pour statut matrimonial ; v106 pour niveau d'instruction ; v714 pour situation dans l'activité économique.

Comme dans le modèle précédent relatif au statut de femmes ayant 4-6 enfants, la significativité de l'influence de l'âge ne ressort pas quand on intègre les modalités des variables (tableau 61, annexe). En effet, les adolescentes et jeunes filles (15-24 ans), à cause de leur âge, ont biologiquement des chances quasiment nulles d'appartenir à la catégorie des femmes ayant 7 enfants ou plus, sauf cas exceptionnel des naissances jumellaires (phénomène du reste très rare).

En rapport avec le niveau de vie, l'augmentation des chances pour les femmes de niveau moyen, riche et très riche de ne pas avoir 7 enfants ou plus comparées à celles d'en avoir 1-3 est très manifeste ; soit de 34,2 % en 2005 contre 68,3 % en 2011 pour celles de niveau moyen, 49,4 % en 2005 et 86,8 % en 2011 pour les riches, 69,5 % en 2005 et 88,8 % en 2011 pour les ménages très riches. Il apparaît toutefois une perte des chances pour les femmes des ménages pauvres d'avoir 7 enfants ou plus entre 2005 (1.1 fois moins de chances) et 2011 (1,4 fois moins de chances) par rapport à celles appartenant aux ménages très pauvres.

L'influence du niveau d'instruction est portée en 2005 par les femmes de niveau secondaire (80,6 % moins de chances d'avoir 7 enfants ou plus, contre 29 % en 2011) et en 2011 par celles de niveau supérieur (67,9 % moins de chances que celles de niveau primaire d'être dans la catégorie des 7 enfants ou plus plutôt que 1-3).

En dépit de son rang dans le modèle global, l'influence du statut matrimonial est plus déterminante dans le modèle modalité par modalité. Les chances d'avoir 7 enfants ou plus sont ainsi fortement associées avec le statut de mariées, de femmes en union libre ou en ruptures d'union en référence aux célibataires.

Les autres variables d'intérêt sont le milieu de résidence (les femmes résidant en milieu rural ont 1,5 fois plus de risques d'avoir 7 enfants ou plus par rapport à celles du milieu urbain) et le système de filiation (dont l'influence est portée par les femmes appartenant à la filiation patrilinéaire, avec 1,8 fois plus de chances en 2005 et 1,4 fois en 2011 d'avoir 7 enfants ou plus par rapport à celles de filiation matrilineaire). Ce résultat conforte l'idée d'une plus grande influence de la filiation patrilinéaire sur la tendance à avoir plus d'enfants. L'influence de la religion, non significative en 2005, est portée une fois de plus par les femmes appartenant aux églises syncrétiques en 2011, avec 1,7 fois plus de chances pour elles d'avoir 7 enfants ou plus par rapport à celles qui sont fidèles des églises classiques.

Le niveau d'influence des variables dépend ainsi du sous-groupe de femmes réparties selon la parité atteinte. Les Congolaises sans enfants auront tendance, comme on peut s'y attendre, à être moins âgées, de niveau de vie moyen, riche ou très riche ; de niveau d'instruction supérieur ; célibataire ou en union libre. Cependant, si ces comportements se maintiennent, il est possible que se développent dans le temps d'autres types de réflexes en rapport avec la fécondité, qui pourrait ainsi s'engager dans une transition tout simplement, durable et sans qualificatif de crise. Le contexte fournit de nouveaux fondements pour d'autres schémas de la fécondité, adaptés aux conditions existentielles contemporaines, de plus en plus en rupture avec les figures traditionnelles. La demande de fécondité actuelle devrait ainsi tenir compte des évolutions en cours.

8.2.2 – La demande de fécondité

La demande de fécondité est étudiée à travers le désir d'enfants. L'analyse porte sur trois (3) modalités ; soit « oui » pour les Congolaises (73,4 % en 2005 et 70,9 % en 2011) ayant exprimé le souhait d'avoir (encore) d'enfants prise comme modalité de référence, « non » pour celles (15,9 % en 2005 et 14,9 % en 2011) qui n'en veulent pas ou plus et « autre » pour celles (10,8 % en 2005 et 14,2 % en 2011) qui ont évoqué l'infécondité, la ménopause, l'absence ou la faible activité sexuelle ou autres situations non spécifiées.

Le modèle étudié intègre une série de 9 variables explicatives : la parité atteinte, le milieu de résidence, la religion, le système de filiation, le niveau de vie, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction et l'occupation économique. Seul le modèle relatif au besoin de ne pas du tout-ou plus- avoir d'enfants est analysé en référence aux Congolaises qui souhaitent (encore) faire des enfants.

8.2.2.1-Modèle global

La parité atteinte (1^{er} rang), l'âge (2^{ème} rang) et le statut matrimonial (3^{ème} rang) sont les trois variables majeures dans l'explication de la demande de fécondité (tableau 42). La religion occupe la 4^{ème} position. Le niveau de vie, 5^{ème} rang en 2005 passe à la 7^{ème} position en 2011 ; alors que le système de filiation gagne de l'intérêt en 2011 (5^{ème} rang) par rapport à 2005 (8^{ème} position). Le niveau d'instruction vient en 6^{ème} position. Cependant que le milieu de résidence a quasiment l'avant dernière position par rapport à la situation dans l'activité économique (9^{ème} rang).

Ce premier niveau d'analyse qui met en exergue l'influence majeure des caractéristiques démographiques (parité, âge et statut matrimonial) plutôt que socioculturelles, doit toutefois être approfondi sur la base des résultats de la hiérarchisation des modalités des variables significatives ou d'intérêt.

Tableau 42 : Contributions et rang des variables dans l'explication du chi² des modèles du désir d'enfants

Variables explicatives	EDSC 2055					EDSC 2011				
	chi ² final	chi ² sans la variable	Contributions absolues	Contributions relatives	rang	chi ² final	chi ² sans la variable	Contributions absolues	Contributions relatives	Rang
v201	2324,46	1823,72	500,74	51,02	1	3766,41	3049,1	717,31	48,36	1
v025	2324,46	2312,09	12,37	1,26	7	3766,41	3755,96	10,45	0,70	8
v131	2324,46	2312,49	11,97	1,22	8	3766,41	3745,16	21,25	1,43	5
v130	2324,46	2295,27	29,19	2,97	4	3766,41	3737,85	28,56	1,93	4
v190	2324,46	2305,86	18,6	1,90	5	3766,41	3755,33	11,08	0,75	7
v012	2324,46	1989,56	334,9	34,12	2	3766,41	3152,23	614,18	41,41	2
v501	2324,46	2277,51	46,95	4,78	3	3766,41	3703,64	62,77	4,23	3
v106	2324,46	2308,06	16,4	1,67	6	3766,41	3753,35	13,06	0,88	6
v714	2324,46	2314,16	10,3	1,05	9	3766,41	3761,9	4,51	0,30	9
Ensemble			981,42	100,00				1483,17	100,00	

Libellés des variables : v201 pour parité atteinte ; v025 pour milieu de résidence ; v131 pour système de filiation ; v130 pour religion ; v190 pour niveau de vie ; v012 pour groupe d'âges ; v501 pour statut matrimonial ; v106 pour niveau d'instruction ; v714 pour situation dans l'activité économique.

8.2.2.2-Le désir de ne pas avoir d'enfants

En focalisant l'analyse sur le modèle (tableau 62, annexe) des femmes ayant exprimé le désir de ne pas –ou plus – avoir d'enfants, la parité atteinte et l'âge demeurent respectivement aux 1^{er} et 2^{ème} rangs. La troisième position revient à la situation dans l'activité économique en 2005 (5^{ème} en 2011) et au milieu de résidence en 2011 (alors qu'il était 4^{ème} en 2005).

Le risque de ne pas ou plus vouloir d'enfants (tableau 63, annexe) est de loin plus élevé chez les femmes en ayant déjà eu 1 à 3 (2,7 fois en 2005 et 5,5 fois en 2011 plus élevé), 4 à 6 (14,1 fois en 2005 et 26,5 fois en 2011 plus élevé) et 7 ou plus (51 fois en 2005 et 94 fois en 2011), par rapport à celles qui en veulent (encore) et qui n'en ont pas encore eus (parité 0).

Dans la mesure où le désir d'enfants est quasi universel, la force de la demande de procréation décroît aussi fortement avec l'âge. Ainsi au Congo, pour les femmes de 35-49 ans, le risque

de ne plus vouloir d'enfants est 5 fois plus élevé, en 2005 comme en 2011, que celui des jeunes filles nullipares de 15-17 ans.

La demande d'enfants diminue aussi fortement à mesure que la parité atteinte et l'âge des femmes augmentent. Ceci traduit ou confirme pour les femmes congolaises le besoin d'arrêt ou de limitation des naissances. Ce besoin qui s'inscrit dans le cadre du contrôle de la fécondité, est autrement dit l'expression d'une certaine rationalité de gestion de la reproduction, fonction de plusieurs autres contextes de la vie dont les ruptures d'union (1,5 fois plus de risque de ne pas vouloir d'enfants en 2011).

En rapport avec le milieu de résidence, les Congolaises des zones rurales représentent 35,6 % en 2005 et 22,6% en 2011, moins de chances de ne pas –ou plus-vouloir d'enfants, par rapport à celles du milieu urbain. La diminution de ce risque entre 2005 et 2011, qui reste à confirmer dans le temps, est sans doute l'expression d'un besoin, certainement émergent, de contrôle rationnel de la fécondité, au regard de l'intensification des rapports urbain-rural ou rural-urbain et du degré d'ouverture, à tous les niveaux, sur le monde. Ces rapports augmentent le niveau de prise de conscience des implications socio-économiques de la fécondité, ce qui pourrait justifier le risque (1,3 en 2005 et 1,2 fois en 2011) plus élevé pour les femmes qui ne travaillent pas, de ne pas (ou plus) vouloir faire des enfants par rapport à celles qui travaillent. La notion de travail supplante même le niveau de vie et le niveau d'instruction, généralement concurrentiels, qui perdent leur significativité en 2011.

Parmi les autres variables socio-culturelles, l'influence du système de filiation est portée par la filiation dysharmonique en 2005 (1,3 fois plus de chances de ne pas vouloir d'enfants). En 2011, celle-ci se manifeste respectivement à travers les filiations patrilinéaire (28,1 % moins de chances de ne pas vouloir d'enfants) et dysharmonique (21,8 % moins de chances), par rapport à la filiation matrilinéaire et aux Congolaises désireuses d'enfants. La religion de plus en plus dominée par les églises de réveil, a tendance à continuer à tirer vers un plus grand besoin de procréation en 2011. En effet, les femmes fidèles de ces églises ont 80,9 % des chances de vouloir faire des enfants que de ne pas en vouloir, par rapport à celles des églises classiques. On retrouve ici des influences exogènes, qui sont, comme déjà souligné, de même nature pronataliste que celles relevant de la pure tradition congolaise elle-même de plus en plus résiduelle.

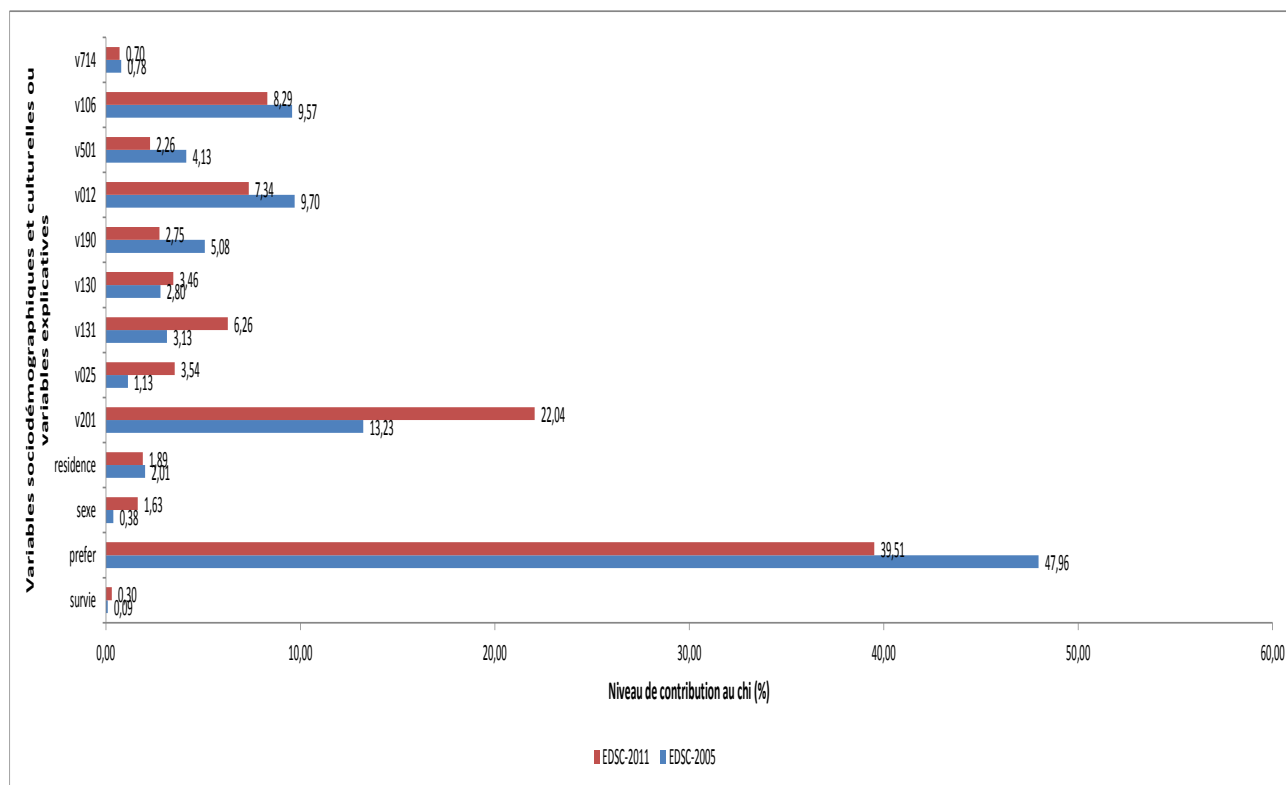
8.2.3 – Le nombre idéal d'enfants

Comme pour la parité atteinte, le nombre idéal d'enfants désiré a été recodé en quatre modalités. La parité désirée zéro (P0) représente dans 0,3 % des cas en 2005 comme en 2011, les femmes ne désirant plus ou pas du tout d'enfants. La parité désirée 1-3 enfants (16,6 % des femmes en 2005 et 14,5 % en 2011), qui encadre le seuil de remplacement, est la modalité de référence. Les deux autres modalités sont 4-6 (qui concerne 58,3 % des femmes en 2005 et 60,1 % en 2011) et 7 enfants ou plus (soit 24,8 % des cas en 2005 et 25,4 % en 2011).

8.2.3.1-Situation globale

La préférence de sexe (48 % du χ^2 en 2005 et 39,5 % en 2011) est la variable majeure en rapport avec le nombre idéal d'enfants (figure 33). Elle est suivie par la parité actuelle (13,2 % en 2005 et 22 % en 2011), sans doute expression pour les Congolaises du besoin d'intégrer, dans les rationalités procréatives, le poids socioéconomique grandissant de la taille de la famille. L'âge (9,7 % en 2005 et 7,3 % en 2011) vient en 3^{ème} position, immédiatement avant le niveau d'instruction (9,6 % en 2005 et 8,3 % en 2011). On peut considérer, à ce niveau d'analyse, globalement variable l'influence des autres caractéristiques (milieu de résidence, système de filiation, religion, niveau d'instruction, etc.) qui déterminent l'environnement sociodémographique et culturel actuel du Congo.

Figure 33 : Contributions individuelles des variables à l'explication du Chi² du modèle final lié au nombre idéal d'enfants, Congo, 2005 et 2011



8.2.3.2-Résultats modèle par modèle

Selon les résultats du tableau 64 (voir annexe), les préférences pour 0 enfant, encore marginales, sont faiblement associées avec la plupart des variables sociodémographiques et culturelles ciblées. On peut se rappeler que la demande d'enfants est encore prépondérante sans que cela soit spécifique au Congo et que, tout de même, une partie non négligeable de Congolaises (15,9% en 2005, 14,9% en 2011), déterminées par le besoin d'arrêt ou de limitation des naissances, souhaitent ne plus - ou pas du tout- faire des enfants.

Les Congolaises ayant une préférence pour 0 enfant ont été influencées en 2005 par le système de filiation porté par la filiation patrilinéaire (7,7 fois plus de chances de ne pas désirer zéro enfant comparativement aux femmes de filiation matrilineaire) et l'âge. Par rapport à l'âge notamment, les femmes de 35-49 ans ont 28,9 fois moins de risques de désirer zéro enfant plutôt que 1-3 par rapport aux jeunes filles de 15-17 ans. Il est ainsi possible, dans cette perspective, de s'attendre à un investissement plus rentable des jeunes générations lorsqu'elles sont bien encadrées dans le développement de nouveaux réflexes reproductifs. En 2011, ce sont le statut matrimonial, à travers l'union libre (20,2 % de chances de désirer zéro

enfant) et le niveau d'instruction (avec 29,4 % de chances pour les femmes de niveau supérieur d'être dans ce cas), qui manifestent une influence significative sur le nombre idéal d'enfants.

L'influence des autres caractéristiques est plus visible pour les groupes de femmes désirant les tailles des familles de 4-6 enfants ou supérieures. Il s'agit de la préférence de sexe, de la résidence des enfants, de la parité actuelle, du milieu de résidence, de l'âge et du statut matrimonial.

La préférence de sexe fait perdre aux femmes congolaises la chance de réaliser 1-3 enfants ; soit de 64,9 % en 2005 et 69,6 % en 2011 pour les femmes désirant plus de filles, de 63,7 % en 2005 et 67,5 % en 2011 pour celles qui désirent au contraire plus de garçons. Ceci implique que la recherche du sexe préféré pourrait continuer à déterminer encore la fécondité.

La résidence des enfants, qui permet d'approximer l'influence des opportunités de placement dans le cadre des solidarités socio-familiales, agit dans le sens où les femmes ayant une partie des enfants à la maison et une autre ailleurs, présentent plus de risque (1,6 fois plus élevé en 2005 et 2011) d'en désirer 4 à 6. Soit parce que les placements réalisés créent des vides au niveau des génitrices, ou parce qu'ils encouragent de continuer à produire pour des raisons que cette étude ne peut révéler.

L'influence de l'âge est manifeste. Les chances de désirer 4 à 6 enfants diminuent chez les femmes de 18-24 ans en 2011, par rapport à celles désirant 1 à 3 enfants. Cependant que les groupes de femmes de 25-29 ans, 30-34 et 35-49 ans présentent plus de risque de désirer 4-6 enfants plutôt que 1-3 par rapport aux plus jeunes de 15-17 ans. Ce dernier groupe de filles, qui sont encore globalement sans bagage suffisant, reste à formater par l'expérience par rapport aux 3 autres groupes.

L'analyse de l'influence de la parité actuelle révèle que les femmes ayant 4-6 enfants ont 2,4 fois plus de chances de désirer exactement ce même nombre d'enfants en 2005. Elles ont 4,9 fois en 2005 et 3 fois plus de chances en 2011 de désirer 7 enfants ou plus, que d'en avoir 0. Celles qui ont actuellement 7 enfants ou plus, ont 6,5 fois en 2005 et 4 fois en 2011 plus de risque de désirer, plutôt que 0 enfant, 7 ou plus. On peut en tirer simplement l'attachement à la procréation, sans occulter le besoin de contrôle de la fécondité.

L'influence du statut matrimonial est portée par les femmes mariées et en union libre qui ont un risque significatif de désirer les familles de plus grandes tailles (4-6 ou 7 enfants ou plus), comparativement aux célibataires (qui sont aussi généralement plus jeunes).

Le milieu de résidence a également une influence substantielle ; les femmes résidant en milieu rural, plus que celles des zones urbaines, ont plus de risques de désirer 4-6 enfants (1,4 fois en 2011) ou 7 enfants ou plus (1,5 fois en 2005 ; 2,1 fois en 2011) que 1-3. L'urbanisation actuelle, continue et très accélérée du Congo, finira ainsi par engendrer de nouveaux réflexes en matière de fécondité.

Les autres variables socioculturelles (système de filiation, religion) manifestent une influence sur les désirs de grandes tailles de familles, dans le même sens plutôt positif.

8.3- Synthèse et conclusion partielles

L'augmentation de la fécondité au regard de l'indice synthétique entre 2005 et 2011 au Congo, trouve sans doute sa source dans l'effet de composition, plutôt que le reflet du comportement réel des congolaises. La décomposition avancée de l'effet de comportement a permis de noter que les principaux facteurs classificatoires tirent vers la baisse l'indice synthétique de fécondité et la parité atteinte. Ceci confirme le besoin de limitation, qui, en réalité, intègre le besoin d'arrêt ou de report des naissances.

En effet, bien que la demande d'enfants demeure généralisée, il se profile un besoin croissant de limitation des naissances plus fortement associé ou variable selon la parité atteinte, l'âge et la situation dans l'activité économique.

Il ressort à tout le moins que les plus jeunes générations des Congolaises ont tendance à avoir et à désirer les plus petites parités, quels que soient les facteurs culturels de niveau macrosphérique (milieu de résidence, système de filiation et religion) considérés. Les facteurs culturels de ce niveau influencent plus positivement les plus grandes parités actuelle et désirée (plus de 4 enfants nés vivants). En définitive, le Congo comme la plupart des pays au sud du Sahara se trouve dans une phase transitionnelle où le frémissement vers la baisse de la fécondité n'est pas un simple effet temporaire de crise. Il est possible que se développent dans le temps d'autres types de réflexes en rapport avec la fécondité, qui pourrait ainsi s'engager dans une transition tout simplement, durable et sans qualificatif de crise. Le contexte fournit de nouveaux fondements pour d'autres schémas de la fécondité, adaptés aux conditions existentielles contemporaines, de plus en plus en rupture avec les figures traditionnelles.

Synthèse et conclusion générales

Le questionnement sur les faits démographiques est une constance de l'histoire humaine. Depuis quelques décennies, la croissance démographique des pays du tiers monde, notamment ceux de l'Afrique au sud du Sahara, qui n'est pas sans incidences dans les pays du monde développé avec le développement des flux migratoires en provenance du Sud, a souvent été perçue comme une bombe qui allait exploser à tout moment. Plusieurs campagnes sont menées, soutenues par des cadres théoriques ou des paradigmes soigneusement élaborés, pour encadrer l'évolution de la population suivant la vision d'une démographie compatible avec les besoins du développement et du bien-être humain souhaité. Les interventions proposées pour cela visent les principales dimensions de la démographie, c'est-à-dire la mortalité et la fécondité, voire la migration. Cependant, il semble que la fécondité soit la dimension la plus imprévisible. En effet, s'il est assez facile d'obtenir un consensus mondial sur les mesures de réduction de la mortalité, il l'est moins pour les deux autres composantes et particulièrement pour la fécondité.

Le besoin de fécondité, inhérent à celui de reproduction de l'espèce humaine, amènent à des comportements ou à des pratiques, au niveau global et individuel, sujets à changements en raison de la dynamique des contextes, ou des stimuli contextuels et idéologiques par essence concurrentiels, variables selon les époques de l'histoire.

La présente étude s'est intéressée aux comportements actuels en rapport avec les pratiques reproductives en Afrique au sud du Sahara en prenant le cas de la République du Congo. Ce pays, caractérisé par un sous-peuplement persistant malgré une fécondité élevée comparée au seuil de reproduction, est ainsi loin d'amorcer franchement la deuxième phase de la transition démographique. Cette fécondité interpelle en effet dans la mesure où elle continue à être attribuée à l'impact des valeurs traditionnelles propres aux sociétés africaines, supposées observer une résistance inébranlable, presque mythique, malgré une histoire traversée par d'intenses processus (migrations et traites précoloniales ; esclavagismes et colonisation ; luttes politico-idéologiques de l'ère postcoloniale ayant conduit à de sanglants conflits sociopolitiques, différents processus d'acculturation, crises macroéconomiques aux incidences sociales dramatiques, etc.).

Il s'est donc avéré nécessaire de démontrer le démantèlement, au regard de ces processus, des bases de la tradition congolaise, faisant place au modèle culturel plutôt syncrétique où l'individu prend de plus en plus de poids par rapport au groupe, notamment en ce qui concerne la gestion de la sexualité ou les pratiques d'exposition à la conception. La fragilisation indubitable et très avancée du poids du groupe sur l'individu, favorisé par de nombreux contextes incitatifs (christianisation, urbanisation, scolarisation, conflits des générations, développement du salariat, etc.) a conduit à se poser la question des permanences ou des changements des comportements reproductifs à l'origine du niveau actuel de la fécondité en République du Congo.

L'étude s'est appuyée sur les enseignements de la théorie de la désorganisation sociale et de l'approche dynamique et a été guidée par l'hypothèse que la ou les traditions africaines ne sont plus la référence en matière de reproduction pour les jeunes générations, notamment en République du Congo. Les processus historiques ont conduit à des syncrétismes qui relèguent désormais au second rang les prescriptions et les valeurs de la tradition ancestrale africaine. Ces syncrétismes partagent cependant de nombreux consensus pro-natalistes avec les idéologies chrétiennes dominantes, coloniales et postcoloniales, sur fonds d'incitations (nouvelles formes de solidarités et de sécurité sociales, allocations familiales, etc.) étrangères aux cultures locales. La base et la structure économiques, déterminées par des logiques extraverties, contribuent à désintégrer le mode de production ancestral, lignager dans son essence.

Dans ce contexte, les comportements reproductifs, dans leurs principales composantes (exposition à la sexualité associée au risque de conception, contrôle délibéré des naissances ou de la fécondité, pratiques post-partum) sont dans un état de désintégration tellement avancé par rapport aux cadres et mécanismes (mythes, rites, etc.) de la tradition africaine, que les ressorts encore mal définis de la fécondité actuelle sont à rechercher dans le contexte et les défaillances du modèle culturel contemporain.

En effet, il a été noté une forte tendance au développement du célibat et des unions matrimoniales, de la sexualité et des conceptions non maritales, ainsi qu'une baisse de la polygamie sur fond d'une déconnexion nette entre sexualité, nuptialité et procréation et d'une individualisation marquée de la responsabilité des choix en matière de sexualité (choix du moment d'avoir des rapports sexuels, choix du partenaire, etc.). Cette tendance, renforcée par

les nouveaux besoins et les préoccupations existentiels pour les femmes comme pour les hommes (réussir à l'école, avoir un emploi décent dans le secteur moderne, etc.), rappelle la situation des pays développés dans les débuts de la transition démographique marquée par une forte diminution de la fécondité maritale, un affaiblissement de la valeur du lien entre mariage et procréation, un recul de l'âge au mariage, un célibat grandissant, une généralisation de la pratique de l'avortement, une diminution de l'allaitement maternel, une migration massive vers les villes. On note même une tendance au développement des ménages isolés, notamment dans les zones rurales à la population vieillissante, alors que les villes sont prises d'assaut par les éléments valides de la population, occasionnant des brassages interculturels et le développement de nouvelles formes de solidarités sociales allant désormais au-delà des limites lignagères. Parmi les différences, se trouvent la base et la structure économiques, faiblement industrialisées, portées essentiellement par les secteurs tertiaire et informel.

Le fossé qui se révèle profond dans les pratiques liées au contrôle délibérée de la fécondité, justifiant du reste le recours à des pratiques abortives et le développement du phénomène des enfants de (ou dans) la rue, courant notamment dans les villes suite à l'abandon des nouveaux nés par leur mère, antinomiques au mytique natalisme africain, sans être seul acteur, est sans doute l'un des principaux ressorts susceptibles de contribuer désormais à l'explication de la fécondité actuelle, à tout le moins, en République du Congo. Les niveaux d'insusceptibilité affichés, en période post-partum, sont très certainement en rupture avec la réalité des besoins de limitation des naissances qui malgré tout préoccupent une partie de plus en plus importante des Congolaises. Ce fossé appelle ainsi une réponse institutionnelle structurée, basée sur une communication innovante, contextualisée et adaptée, visant la demande de contrôle de la fécondité, et intégrant les leçons des campagnes passées et en cours sur la planification familiale et/ou la contraception dite moderne.

Il est en effet probable que se renforce la tendance à la baisse de la fécondité amorcée depuis les années 80. La remontée constatée entre 2005 et 2011 est liée à la composition de la population féminine congolaise étudiée plutôt qu'aux comportements intrinsèques des femmes qui en réalité entraînent la fécondité vers la baisse. Face à la demande d'enfants, légitime, il se profile un besoin de limitation des naissances (report, arrêt, etc.) qui touche particulièrement les jeunes générations des Congolaises avec pour conséquence prévisible le développement dans la durée d'autres types de réflexes en rapport avec la fécondité. Le contexte actuel fournit de nouveaux fondements pour d'autres schémas de la fécondité,

adaptés aux conditions de vie contemporaines, de plus en plus en rupture avec les figures traditionnelles.

En définitive, à l'issue de cette étude, il sied de recommander le renforcement de l'analyse contextualisée des faits relatifs à la fécondité africaine, pour en ressortir la quintessence à la lumière du nouveau modèle culturel en développement. Ce discours va sans doute raviver les réactions aussi bien chez les tenants des particularismes africains que chez ceux qui défendent l'universalisme des comportements y compris en matière démographique. Il est sûr cependant que ces comportements sont appelés à changer, en raison de l'inhérence et de l'inscription permanentes de la dynamique dans les faits, mêmes parmi les personnes les plus fortement ancrées dans la tradition. La transition de la fécondité en Afrique dépendra des opportunités et des possibilités de choix adaptées, offertes aux populations, notamment en matière de contrôle délibéré des naissances et de la vision de la démographie africaine que les Africains se donneront et porteront de façon concrète et structurée au niveau global.

Références bibliographiques

Achikbache, B. et Anglade, F. ; Les villes prises d'assaut : les migrations internes In *Politique Africaine, Le Congo Banlieue de Brazzaville*, n°31, Octobre 1988, pp 7-14; <http://politique-africaine.com/numeros/pdf/031007.pdf>.

Adjamagbo, A., Msellari P. et Vimard, P., 2007, *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud. Nouveaux contextes et nouveaux comportements*. Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant, 613 p.

Aliesin. *La Traite Arabe en Afrique au Moyen-Âge*, n.d.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Traite_musulmane_medievale.svg.

Althabé, G., 1962, "Problèmes socioéconomiques du nord-Congo." In *Cahiers de l'Institut de Sciences Economiques appliquées*, no. 131; Série 5, pp.189–282.
Antoine, P., 2002, *Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique*.

Attant Ngouari, A, mai 2006, *Politiques sociales et développement : le cas du Congo-Brazzaville*, Université du Québec à Montréal, Mémoire, 150 p.

Auger, A. 1973, Kinkala, Etude d'un centre urbain secondaire au Congo-Brazzaville. *Travaux et documents de l'ORSTOM*, n° 28, Paris, ORSTOM, 132 p.

Auger, A., 1976, "Les problèmes du développement du Congo de la colonisation à 1976." In ORSTOM, , East african litterature bureau.

Auger, A., 1968, Notes sur les centres urbains secondaires au Congo-Brazzaville. In *Les cahiers d'outre-mer*, Tome XXI, pp 29–55.

Avdeev A., 2013, *Analyse et modèles démographiques*, chapitre 9, IDUP, Paris, France, 29 p.

Bairoch, P., 1998, Une nouvelle distribution des populations: villes et campagnes. In

Balandier, G., 1984, *Anthropologie politique*. 4ème édition. Paris, PUF, 210 p.

Balandier, G., 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.

Balandier, G., 1952, "Approche sociologique des 'Brazzaville noires'. Etude préliminaire." In *Africa Journal of the international African institute*, January, Londres, vol. XXII, pp22-39.

Balandier, G., 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, PUF, 510 p.

Bambi J., 2004, *Expériences féminines à Brazzaville. Fécondité, identité sexuelle et modernité en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmatan, 265 p.

Bambi j, « Opération de changement » : réponses paysannes au projet villages-centres dans le pays rural de Lekana In *Le Congo aujourd'hui : figures du changement social*, Brazzaville, Faculté des lettres et sciences humaines, Juin 1990, pp 109-119.

Bambi, J., 2003, *Dynamique de la fécondité et la diffusion de la contraception moderne en Afrique: communication, changement et résistance, entre tradition et modernité. Recherche en milieu urbain à Brazzaville (Congo), Approche anthropologique et clinique*, 413 p.

Bardet Jean-Pierre et Dupâquier Jacques, , *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, pp193–229, 647p.

Beaujeu, R. Kolie, M., Sempere, J.F. et Uhder, C., 2011, *Transition démographique et emploi en Afrique Subsaharienne. Comment remettre l'emploi au cœur des politiques de développement*. Paris, AFD, coll. A savoir, 213 p.

Belbéoch O., Charbit Y. et Hassan Houssein S., 2008, *La population de Djibouti. Recherches sociodémographiques*. Paris: L'Harmattan, Coll. Populations, 363 p.

Bergouignan, C., 2005, *La population de la France. Evolutions démographiques depuis 1946*, Paris, CUDEP, Tome 1, 428 p.

Bernot Lucien. Lévirat et sororat en Asie du sud-est. In : *L'homme*, 1965, tome 5 n°3-4. Etudes sur la parenté. Pp 101-112.

Beti, Mongo, 2002, *Remember Ruben*. Paris, Le serpent à plumes, Coll. Motifs, 443 p.

Billet M. J., 2004, *Rééquilibrer les structures d'âges en France : Natalité, fécondité, quelle politique à long terme ? Conseil Economique et Social*, Année 2004, n°7, NOR : CESX000030407, 17 mars, 204 p.

Binet, J,1950, "Note concernant le mariage autochtone et l'administration dans les territoires de l'union française." In *Le monde chrétien*, September, n°15, pp 336–341.

Bloch H., 1994, *Grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse,

Bois, J.P., Lequin Y. et Troyansky D. G. "La progressive mutation des structures." In Bardet J.P. et Dupâquier J., 1998, *Histoire Des Populations De l'Europe*, Paris, Fayard, pp 161–191, 647p.

Bottollier-Lemallaz, L., Kinouani G., et Tama J., 2011, *Enfants et jeunes de la rue à Pointe-Noire. Survivre dans la rue à une rupture de vie familiale*, Paris (France), Presses de l'imprimerie STIPA, 183 p.

Boudon, R., 1970, *L'analyse mathématique des faits sociaux*, Paris, Plon, 2ème édition, 462 p.

Boungou G., Loubaki L., Naire L., Mianzenza S., Moutala T., Dihoulou B. et Mobeto P.G., 1989, *Normes démographiques et nouvelles dimensions familiales congolaises, Rapport final*, Brazzaville, DGRST/CRDI, 119 p.

- Bourdon, J. “Remarques sur les doctrines de la population depuis deux siècles.” In *Population*, 1947, 2ème année, n°3, pp 481–485.
- Brachet, S. et Salles, A., “Rapports de genre et comportement de fécondité en France et en Allemagne.” In Gouazé S., Salles, A. et Prat-Erkert, 2011, *Les enjeux démographiques en France et en Allemagne*, Paris, Presses Universitaires du septentrion, pp 125–139, 315p.
- Briet, S., 2004, “Recul de la fécondité mondiale, y compris dans les pays en développement”
- Center for History and New Media. “Guide Rapide Pour Débuter”, n.d.
http://zotero.org/support/quick_start_guide.
- Chaline, J.-P., “Une Europe transformée.” In Bardet, J.P. et Dupâquier, J., 1998, *Histoire Des Populations De l’Europe*, Paris, Fayard, pp19–36, 647p.
- Chaté, A., 2009, *Bonheur tranquille. Vivre avec l’esprit de modération*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 213 p.
- Charbit, Y. et Leridon, H., 1980, *Transition démographique et modernisation en Guadeloupe et en Martinique*, Paris, PUF, Coll. Travaux et Documents, Cahier n°89, 308p.
- Charbit, Yves et S. Ndiaye, 1994, “Aperçus internationaux.” In *La population du Sénégal*, Paris, L’Harmattan, pp 1–58
- Charbit, Y., Nguéye L. et Ndiaye, S., 1985, *Nuptialité et fécondité au Sénégal*, Paris, PUF, coll. Travaux et Documents, cahier n°112, 148 p.
- Charbit, Y., et Ndiaye S., 1994, *La Population du Sénégal*, Paris, DPS-CERPAA, 618 p.
- Charbit Y. et Gaimard M., 2014, *La bombe démographique en question*, Paris, PUF, hors collection, 250 p
- Chaunu, P., Chaunu, H. et Renard, J., 2003, *Essai de prospective démographique*, Paris, Fayard, 279 p.
- Pr. Cisse, P. et Doumbia, I.M, « Migration » In INSAT, décembre 2012, Analyse des résultats définitifs, 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l’Habitat du Mali (RGPH-2009), BCR, Bamako, 70 p.
- CNSEE. Enquête Démographique et de Santé (EDSC-I) 2005, 2006, Rapport d’analyse. Calverton, Maryland, ORC MACRO, 347 p.
- CNSEE, 1992, Recensement général de la population et de l’habitat-RGPH-84, Analyse des résultats définitifs. Rapport d’analyse, Brazzaville, CNSEE, 591 p.
- CNSEE, Avril 2006, *Enquête congolaise auprès des ménages pour l’évaluation de la pauvreté (ECOM 2005)*, AFRISTAT, Banque Mondiale et PNUD, 128 p.

CNSEE, Février 2012, *Deuxième enquête congolaise auprès des ménages pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté (ECOM 2011). Rapport d'analyse du volet QUIBB*, PNUD, AFRISTAT, BAD et The African Capacity Building Foundation, 102 p.

Cohen, D., 2012, *Homo economicus, prophète (égaré) des temps nouveaux*, Paris, Albin Michel, 2013 p.

Colonna, F., Lacombe, B. et Boungou, G., "Les jeunes et leurs aînés au Congo. Présentation statistique." In Cahiers ORSTOM, 1985, Tome XXI, n° 2-3, Série Sciences Humaines, pp229-235.

Commission européenne. "Le Comportement Reproductif Des Européens." 2005.

Consent, Dom et Larosa., 1965, Enquête démographique 1960-1961. Rapport d'analyse, Février, 74 p.

Consent M., Dom et Larosa MH, 1965, *Enquête démographique 1960-1961. Résultats définitifs*, Paris, INSEE, 173 p.

Coquery-Vidrovitch, C., 1999, *L'Afrique et les Africains au XIXème siècle, mutations, révolutions, crises*, Paris, Armand Colin, 304 p.

Coquery-Vidrovitch, C., 2011, *Petite histoire de l'Afrique. L'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours*, Paris, La découverte, 222 p.

Coquery-Vidrovitch, C., 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris, Mouton & CO, coll. La Haye, 598 p.

Cot, J. P. et Mounier, J.-P., 1974, *Pour Une Sociologie Politique*, Paris, éd. du seuil, T.1, 249 p.

Courgeau, D., "Evolution ou révolution dans la pensée démographique?" In *Mathématiques & Sciences Humaines*, 2002, 40ème année, n°160, pp 49-76.

CRIDEF, 2015, Enquête sur les grossesses précoces à Brazzaville. Rapport d'analyse des résultats, en cours de validation, 64 p.

Crocquevieille, J, Etude démographique de quelques villages Likouala (Moyen-Congo) In *Population*, 8ème année, n°3, 1953, pp 491-510.
[Htt://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1953_num_8_3_3045](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1953_num_8_3_3045)

Dacher, M., 2007, De la chance d'être captif dans une société matrilineaire. Les Gouin du Burkina Faso In *Journal des africanistes*, n°77-2, 27p.,
<http://africanistes.revues.org/2213?lang=en>.

Daguet, F, 1996, " Mariage, Divorce et union libre ". *Insee Première* 482, 1-4.

David, O., 2004, *La population mondiale, répartition, dynamique et mobilité*, Paris, Armand Colin, Coll. Programme Plus, 191 p.

- Davis, J. "Les effets de composition d'un groupe: technique d'analyse." In Boudon R. et Lazarsfeld P., 1966, *L'analyse empirique de la causalité*, Paris, Mouton la Haye, Coll. Méthode de la sociologie, pp 171-180, 304 p.
- De Luca Barrusse, V., 2010, *Démographie sociale en France (XIX-XXème siècle)*, Paris, PUF, 288 p.
- Désjeux, D. 1987, *Stratégies paysannes en Afrique noire (essai sur la gestion de l'incertitude)*, Paris, L'harmattan, 263 p.
- Devauges, R. et Biffot, L., 1961, *Les dépenses exceptionnelles dans les budgets de ménage à Pointe-Noire en 1958*, Paris, Rambault & Guiot, 301 p.
- Devauges, R., Eléments pour une étude sur le développement (L'exemple du Congo-Brazzaville In *ORSTOM*, 1969, Brazzaville, ORSTOM, 50 p.
- Devauges, R., "Réflexion sur l'interdisciplinarité à propos d'un thème commun: la fécondité." In *Cahiers ORSTOM*, 1976, Tome XIII, n° 4, Série Sciences Humaines, pp 409-417.
- Didillon, H et Bounsana, D., "La pratique du maquillage à Brazzaville." In *Journées d'études sur Brazzaville. Actes du colloque*, 1986, Brazzaville, ORSTOM/Ageco, pp 581-597.
- Dorier-Apprill, E., Kouvouama, A. et Apprill, C., 1998, *Vivre à Brazzaville*. Paris: Karthala, 383 p.
- Dorier-Apprill, E. et Ziavoula, R., "La diffusion de la culture évangélique en Afrique Centrale: théologie, éthique et réseaux." In *Revue Herodote*, 2005, n°119, pp129-156.
- Dourlen Rollier, A.-M, 1969, *Le Planning Familial Dans Le Monde. Aspects Démographiques - Réalisations*, Paris, Payot, 199 p.
- Duboz, P., "Aspects démographiques de la région de la Lékoumou (République Populaire du Congo)." In *Les cahiers de l'ORSTOM*, 1975, Vol. XII, n°. 4, Série Sciences Humaines, pp287-317.
- Duboz, P., 1983, Evolution de la fécondité de Brazzaville, In *Séminaire sur la transition démographique ou les étapes de la décroissance démographique*, Paris, ORSTOM, 15 p.
- Dumond, R., 1973, *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, Ed. du seuil, 254 p.
- Dumont G-F et Zaninetti J.M, 2005, *Perspectives démographiques de la France et de l'Europe à l'horizon 2030 : analyse économique In Population et avenir*, Paris, www.population-demographie.org, 201 p.
- Dupâquier, J. et Hélin, E., "De l'arithmétique politique à la statistique." In Bardet, J. P. et Dupâquier, J., 1998, *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, pp 37-55, 647 p.

Dupâquier, J., "Introduction." In Bardet, J.P. et Dupâquier, J., 1998, *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, pp 7–17, 647 p.

Dupré G, 1982, *Un ordre et sa destruction*, Paris, éd. de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Coll. Mémoires n°93.

Ebiatsa Hopiel, 1990, *Les Téké, peuples et nation*, Montpellier, Copycom, 84 p.

Fagnani, J. et Letablier, M. T., "L'enjeu démographique dans les débats et la mise en place des réformes des politiques familiales en France et en Allemagne: 1990-2008." In Gouazé S., Salles A. et Prat-Erkert, 2011, *Les enjeux démographiques en France et en Allemagne*, Paris, Presses Universitaires du septentrion, pp55–71, 315 p.

Fargues, P., "La transition démographique africaine. Bilan depuis 1950 et perspectives." in Dominique Tabutin, 1988, *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, pp73–110.

Fargues, P., Avril 1976, "Analyse de la fécondité." Polycopié, Yaoundé/Cameroun, 80 p.

Ferry, B., 2007, *L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain*, Paris, Karthala, CEPED et AFD.

Ganon F, 1958, *Recensement démographique de Pointe-Noire*, Pointe-Noire, INSEE, 104 p.

Garenne M et al., 1995, *Conséquences démographiques du Sida en Abidjan 1986-1992*, Paris, Ceped, Les études du Ceped n°10, 198 p.

Gérard de Montpellier, « Qu'est-ce que le comportement ? » In *Revue philosophie de Louvain*, 3ème série, tome 45, n°5, 1947, pp 45-59.

Gérard Lenclud, « La tradition n'est plus ce qu'elle était... », Terrain [En ligne], 9|octobre 1987, mis en ligne le 21 mars 2005, consulté le 14 avril 2015. URL : <http://terrain.revues.org/3195> ; DOI : 10.4000/terrain.3195

Grawitz, M., 1983, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2ème édition, 376 p.

Grinblat, J.A., "L'évolution de la fécondité dans le monde depuis 1965 et ses conséquences" In *Cairn*, 2008, <http://www.cairn.info/>.

Guengant J.-P., Novembre 2014, *Comment bénéficier du dividende démographique ? : « Replacer la population au centre des trajectoires de développement de la Côte d'Ivoire »*, Agence Française de Développement (AFD) et Unité Mixte de Recherche « Développement et sociétés, IRD/Université Paris I, Sorbonne, 118 p.

Guillaume, A., 2005, *L'avortement provoqué en Afrique : un problème mal connu, lourd de conséquences*, Laboratoire Population-Environnement-Développement Unité de mixte de recherche IRD - Université de Provence 151, 24 p.

Guillot, B., "Le pays Bandzabi au nord de Mayoko et les déplacements récents des populations provoqués par l'axe Comilog." In *Cahiers ORSTOM*, 1967, vol. IV, n° 3-4, Série Sciences Humaines, pp37-56.

Guillot, B., "Réflexions sur les problèmes démographiques à propos du Plateau Bakoukouya." In *Les cahiers de l'ORSTOM*, 1967, vol. IV, n° 1, Série Sciences Humaines, pp53-63.

Guilmoto, C.Z., 2005, *L'Inde et son milliard. Démographie en début de siècle*, Marseille, *Laboratoire Population, Environnement et Développement*, Université de Provence et IRD, Coll. Série Santé de la reproduction, fécondité et développement Document de recherche, n°8, 37 p.

Gutmann, A. et Sullivan, P., "Résister et vivre. Au croisement des disciplines et des cultures." In Gutmann A., 2010, *Résister et vivre. Au croisement des disciplines et des cultures*, Paris, Ophrys, coll. L'homme dans la langue, pp15-19, 303 p, www.ophrys.fr.

Guttmacher Institut en bref, 2012, *Les faits sur l'avortement en Afrique*, www.guttmacher.org.

Hagenbucher-Sacripanti, F., 1973, *Les fondements spirituels du pouvoir au royaume de Loango*, Paris, ORSTOM, Mémoires ORSTOM, n°67, 214 p.

Henry, L. et Vincent, P., "Rythme maximum d'accroissement d'une population stable." In *Population*, 1947, Paris, Ined, 2ème année, n°4, pp 663-680.

Hochegger H., 1968, L'organisation sociale et politique chez les Yansi, Teke et Boma, rapport et compte rendu de la *IVème semaine d'Etudes ethno-pastorales*, Bandundu, Centres d'Etudes Ethnologiques, vol. 4, série I, 195 p.

Hubert, M., "Le lièvre et la tortue? Évolution comparée du mouvement naturel en France et en Allemagne, du Congrès de Vienne à nos jours." In Gouazé S., Salles A. et Prat-Erkert, 2011, *Les enjeux démographiques en France et en Allemagne*, Paris, Presses Universitaires du septentrion, pp 21-34, 315 p.

Hyyp://www.persee.fr/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1965_num_5_3_366744

IBM, 2012, IBM SPSS Regression 21, IBM Corporation, 51 p.

Iloki, L.H. , Zakouloulou-Massala, A., Gbala-Sapoulou, M.V, Complications des avortements clandestins : à propos de 221 cas observés au CHU de Brazzaville (Congo), In *Médecine d'Afrique Noire* : 1997, 44 (5), pp 262-264.

INS, 2012, RGPH-07- *Etat et structure de la population*, Brazzaville, vol. 2, 76 p.

Kalambayi-Banza B., 2007, *Sexualité des jeunes et comportements sexuels à risque à Kinshasa (R.D Congo)*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 378 p.

Kamdem Kamgno H., 2006, *Genre et fécondité au Cameroun. Une étude comparative des Bamiléké et des Bété*, Thèse de Doctorat, IFORD, 237 p.

- Kane Dia N. et Mondongou Camara G, 2014, Congo, REP-2014 In *Perspectives économiques en Afrique*, BAD, OCDE et PNUD, pp 1-15, voir www.africaneconomicoutlook.org.
- Kanga A, « La célébration du 10^{ème} enfant, symbole de fécondité en pays abouré » In *Fraternité matin*, n° mardi 31 octobre-mercredi 1^{er} novembre 2006,
- Kouvouama, A., 2013, *Anthropologie de la chanson congolaise de variétés. Imaginaire, production du sens* ; Paris, Paari éditeur, 126 p.
- Kuyu, C., 2005, *Parenté et famille dans les cultures africaines*, Paris, Karthala, 173 p.
- Lacombe, B., “Les unions informelles en Afrique au sud du Sahara: l’exemple du deuxième bureau congolais.” In *Journées d’études sur Brazzaville. Actes du Colloque*, 1986, Brazzaville, ORSTOM/Ageco, pp 151–.
- Lallemant, M., Jourdain, G., La grossesse impossible chez les jeunes filles scolarisées à Brazzaville, In *Cahiers ORSTOM*, série Sciences Humaines, Vol. XXI, n°2-3, 1985, pp 363-372.
- Larosa, M.H., 1965, *Recensement de Brazzaville 1961. Résultats définitifs*, INSEE, Paris, 113 p.
- Lassonde, L. 1996, *Les Défis de la démographie, quelle qualité de vie pour le XX^e siècle?* Paris, La découverte, 225 p.
- Lazarsfeld, P. “Relations entre propriétés individuelles et propriétés collectives.” In Boudon R. et Lazarsfeld P., 1966, *L’analyse empirique de la causalité*, Paris, Mouton la Haye, Coll. Méthode de la sociologie, pp 41-54, 304 p.
- “L’esclavage”, n.d. <http://www.astrosurf.com/luxorion/esclavage5.html>.
- Lierdeman, J. L., 1972, Pointe-Noire : Évolution d’un modèle de croissance démographique urbaine (1958-1970) In *La Croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Colloques internationaux, n°539, série Sciences humaines, 29 septembre-2 octobre, pp 785-802.
- Letinier, G., “Progrès technique, destructions de guerre et optimum de population.” In *Population*, 1946, n°1, pp35–52.
- Libali, B., “Formes d’union matrimoniale et protection des enfants dans le contexte de post-conflit au Congo.” In AIDELF, 2006, *Enfants d’aujourd’hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, Actes de colloque (Sénégal, 10-13 décembre 2002), Paris, PUF, Numéro 11, Tome 1, pp314–323.
- Locko-Mafouta, “L’avortement Clandestin à Brazzaville.” In *Médecine d’Afrique Noire*, 1986, pp 200–210.

Locoh, T., 1992, *Vingt ans de planification familiale en Afrique sub-saharienne*, Paris, CEPED, Les dossiers du CEPED 19.

Lolke J. Van Derveen, 2010, *De l'origine et de l'expansion des populations bantouphones : approche linguistique, approche génétique. Dynamique du langage*, Lyon, UMR 5596.

Loumouamou D, « Vécu et protection des rapports sexuels préconjugaux par les jeunes congolais In Beninguissé G. et al., 2012, *Santé de la reproduction et droits des enfants au Congo : enjeux et défis. Une analyse approfondie de l'EDSC-2005*, Louvain-La-Neuve, Harmattan-Academia, 343 p, pp 1-6.

Loungoulah, P., La Démographie en Afrique Subsaharienne, Perspectives et enjeux.” In *Afriacscopie, Revue du Groupe d'Etudes et de Recherches Africaines (GRETA)*, Juin 1995, pp 6–12.

Lopes H, 2015, Editorial In *Géopolitique africaine*, n° double 53-54, www.geopolitique-africaine.com, pp 5-11, 253 p.

Lynch A., Katérine, et W. Robert Lee. “Permanences et changements de la vie familiale.” In Bardert J.-P. et Dupâquier J., 1998, *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, pp103–129, 647 p.

Mabiala Babela, J.R, A. Massamba, T. Bantsimba et Senga, P., “La sexualité de l'adolescent à Brazzaville, Congo.” In *Journal de Gynécologie obstétrique et Biologie de la reproduction*, 2008, pp 510-515.

Madzouka J. et Nzaba P, 1989, *L'avortement en milieu urbain. Cas de Brazzaville, Direction Générale de la Recherche scientifique et technique, Rapport de recherche* (projet CRDI/DGRST 3A-87-42 34), Brazzaville, 136 p.

Madzouka, J., “Education et information en matière de sexualité: l'avortement se banalise.” In *Femme-Science et Développement*, January 1989.

Makonda, A., “Une École pour le peuple?”, (n.d.), pp 39–50.

Malonga, G. “Abus traditionnels de l'interruption volontaire de grossesse et ses conséquences.” In *Droit et Education à la Santé*, January 1989, pp 6-13.

Maquet J., *Encyclopédie Vennetier, sur des études faites en 1977 et en 1997 au Congo*, p. 159.

Massugueu Siaka M., 2012, Fécondité des adolescents au Cameroun. Tendances et déterminants In *Annales de l'IFORD*, vol. 18, numéro spécial Juin-Déc. 2011, Yaoundé, Août, pp 65-106.

May, J., et P.J. Guengant. “Réduire la fécondité africaine, une priorité.” *Jeune Afrique*, 2008, n° du 10/09/2008.

Mencarini, L. et Tanturri, M.L., "Familles nombreuses et couples sans enfant. Les déterminants individuels des comportements reproductifs en Italie." In *Population*, 2006, Paris, Ined, n° 61, pp 463–491.

Mercier, P., 1968, Religion In *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, Fernand Hazan, pp 354-357

Meslé F, Toulemon L. et Véron J, 2011, *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Paris, Armand Colin, 528 p.

Michel, M., "Autour de la mission Marchand: le rappel de Brazza en 1897." In *Cahiers d'études africaines*, 1967, Paris, vol.7, n° 25, pp152–185.

Miguelez, R. 1992, L'analyse des formations sociales. Première partie : Théorie, Université d'Ottawa, Collection « Les classiques des sciences sociales », <http://classiques.uqac.ca>; 220 p.

Ministère de la justice du Congo, 2001, *Codes d'audiences. Recueil de codes et textes usuels*, Paris, Ed. Giraf, coll. DTE, 736 p.

Mobombi, A; 1985, "Le mode de production ngala, riverains du district de Mossaka. Fin 19ème siècle-début 20ème siècle.", Mémoires de diplôme d'études supérieures, Brazzaville, Université Marien Ngouabi, 235 p.

Monsieur Marc Michel, 1967, Autour de la Mission Marchand : le rappel de Brazza en 1897 In *Cahiers d'études africaines*, Vol. 7 N°25. pp. 152-185.

Morris, Rosenberg, "Contexte religieux dissonant et perturbations émotionnelles." In Boudon R. et Lazarsfeld P., 1966, *L'analyse empirique de la causalité*, Paris, Mouton la Haye, Coll. Méthode de la sociologie, pp 158-170, 304 p.

Mvuzolo Bazouzi, J., 2013, Les « églises de réveil » de Kinshasa à l'ombre du mouvement pentecôtiste mondial : entre nivellement et déconstruction culturels, Kinshasa, *Centre d'Etudes Politiques (CEP)*, Université de Kinshasa/RD Congo, 16 p., publié par sadamer123; <http://fr.scribd.com/doc/152208238/Bazonzi#scribd>

Nations Unies (Department of Economic and Social Affairs), 2007, *Bulletin démographique des Nations Unies : perspectives de baisse des taux de fécondité dans les pays à taux de fécondité élevés*, séries n°46-47, 272 p.

Ngoïe-Ngalla, D., « La famille Congolaise hier et aujourd'hui » In Conférence Episcopale du Congo, 2014, La famille Congolaise et le Dessein de Dieu : Défis, enjeux et perspectives pastorales, 42^{ème} Assemblée Plénière annuelle de la CEC, 4-11 mai, Actes-Episcopat, Brazzaville, pp 39-42

Nicole M.C. et Nicole J., Octobre 2011, *Parente et traduction. Généralités et langues bibliques*, SIL International, 96 p.

- N'kaloulou, B., 1987, *Dynamique paysanne et développement rural au Congo*, Paris, L'Harmattan, 260 p.
- Noubissie, C. D., 2010, *Attitude et changement de comportement sexuel face au VIH/Sida : de l'intention d'agir à l'action. Etude de la résistance à l'usage du préservatif chez les adolescents-élèves des classes terminales de Yaoundé (Cameroun)*, thèse de Doctorat en Psychologie, Université Lumière-Lyon 2 et université de Yaoundé I, <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>, 309 p.
- Nouetagni, S., "PAuvreté et régulation de la fécondité au Cameroun." In R.Fassasi, K.Vignikin et P.Vimard. Louvain-la-neuve, 2010, *La régulation de la fécondité en Afrique. Transformations et différenciations au tournant du XXIe siècle*, Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant, 342p, 285–317.
- N'Semi, F., Plaidoyer pour une réduction du poids de la dot en Afrique In JournaldeBrazza.com, 2015, <http://www.journaldebrazza.com/article.php?aid=5913>
- Ntozi, J.P.M, 2001, "L'incidence Du VIH/SIDA Sur La Fécondité En Afrique Subsaharienne." 2001.
- Nzaba, P, 1990, Promotion féminine et fécondité : le comportement procréateur des cadres féminins, In *Faculté des Lettres et des sciences Humaines, le Congo aujourd'hui : figures du changement social*, Juin, p.133.
- Olivier de Sardan, J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, coll. Hommes et Sociétés, 221 p.
- Pannier, G., 2008, *L'église du Loango, 1914-1947. Une étape difficile d'évangélisation au Congo-Brazzaville*, Paris, Karthala, 361 p.
- Pearce, F., 2011, *L'apocalypse démographique n'aura pas lieu, 7 milliards d'hommes sur la planète*, traduction de Valérie Denot et Agnès El Kaïm, Paris, Editions de la Martinière, coll. Googplanet., 467p.
- Perremond, A. et Boudelais, P., "Le recul de la mortalité." In Bardet J.-P. et Dupâquier J., 1998, *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, pp 57–101, 647p.
- Perrois, L., 1968, La Circoncision Bakota (Gabon) In *ORSTOM*, Paris, ORSTOM, 109p.
- Poirier, J. et Piché, V., "Trente ans de recherche explicative en démographie. Réflexions autour des dangers du cloisonnement." In Tabutin, D., 1999, *Théories, paradigmes et courants explicatifs en Démographie*, Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant & l'harmattan, pp41–64.
- Poulalion, G, 1984, *La Science De La Population*, Paris, Litec, 333 p.
- Rada, C. et Cristiana Suzana G., "Passé, présent et futur sur le comportement sexuel et reproductif dans le milieu urbain de la Roumanie." In *Biométrie humaine et anthropologie*, Paris, n° 25.3-4 (2007), pp191–197.

- Rey P. P., 1969, *Sociologie économique et politique des Kuni, Punu et Tsangui de la région de Mossendjo et de la boucle du Niari (Congo-Brazzaville)*, Thèse de doctorat ès Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris, Paris, ORSTOM, Tome I, 623 p., pp 6-18.
- Reynié, D., 2011, *La jeunesse du monde. Une enquête planétaire 2011 de la fondation pour l'innovation politique*, Paris, Lignes de Repères, 130 p.
- Robert-Bobée, I., Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés, In 2006, *France, portrait social*, pp 180-196.
- Robineau, C., 1971, *Evolution économique en Afrique Centrale. L'exemple de Souanké (République Populaire du Congo)*, Paris, ORSTOM, coll. Mémoire ORSTOM, n° 45, 215 p.
- Romaniuk A., March 2011, Persistence of high fertility in tropical Africa: the case of the Democratic Republic of Congo In *Population and development review*, 37 (1), pp 1-28.
- Rosental, P.-A., "Natalisme." In Meslé, F., Toulemon, L. et Véron J., 2011, *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Paris, Armand Colin, pp 318–319.
- Ronsin, F., 1997, *La population de la France de 1789 à nos jours. Données démographiques et affrontements idéologiques*, Paris, Seuil, coll. Mémo, 94 p.
- Roze, V. "Les patrons culturels du comportement reproductif et sexuel dans les Andes." In *Nuevo Mundo Mundos Nuevos, Cuestiones del tiempo presente*, EHESS-Editor (n.d.). <http://nuevomundo.revues.org> et <http://www.revues.org>.
- Sanderson J.P, « Le Congo Belge entre mythe et réalité. Une analyse du discours démographique colonial » In *Population*, 55ème année, n°2, 2000, pp 331-355.
- Sauvy, A., "Evaluation des besoins de l'immigration française." In *Population*, 1946, 1ère année, n° 1, pp 91–98.
- Sauvy, A. "Le malthusianisme anglo-saxon." In *Population*, 1947, 2ème année, n°2, pp221–242.
- Savané, Landing, *Le grand tournant du XXe siècle. Un regard africain sur le siècle des ruptures*, Agithersburg (USA), Phoenix Press International LLC, Tome 1, coll. Futuroscope., n.d, www.EditionsPhoenix.com, 250 p.
- Schoumaker, B. "Analyse multi-niveaux et explication de la fécondité dans les pays du sud" In Tabutin D., Gourbin C., Masuy-Stroobant G. et Schoumaker B., 1999, *Théories, paradigmes et courants explicatifs en Démographie*, Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant & l'harmattan, pp332–357.
- Schultz W., T., 1983, *Il n'est de richesse que d'hommes. Investissement humain et qualité de la population*, Paris, Bonnel, coll. Economie sans rivages, 213 p.

- Service Statistique, Enquête sociodémographique dans la région du Niari, 1954.
- Singleton, M., “Les sens et les non sens d’un nominalisme démographique.” In Tabutin, D., 1999, *Théories, paradigmes et courants explicatifs en Démographie*, Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant & l’harmattan, pp 15–39, 669 p.
- Soret, M., “Démographie et problèmes urbains en AEF. Poto-Poto-Bacongo-Dolisie.” In *Mémoires de l’Institut d’Etudes Centrafricaines*, 1954, Montpellier, Imprimerie Charité, n° 7, 136 p.
- Soret, M., “L’homme africain et son comportement” In *IEC-Institut d’Etudes Centrafricain*, 1957.
- Soret, M., “Les Paysannats en AEF.” In *Institut d’Etude Centrafricain (IEC)*, 1953, 9p
- Soret, M., 1956, “Les téké de l’Est. Essai sur l’adaptation d’une population à son milieu”. Thèse de doctorat, Université de Lyon, Facultés des Lettres et Sciences Humaines, 611 p.
- Soret M., « Mariage coutumier au Moyen-Congo » In Léon LEAL, 1954, *Résonances, Revue du comité d’expression culturelle de la France d’Outre-Mer*, pp 87-89.
- Tabutin, D., “Introduction.” In Tabutin, D., 1999, *Théories, paradigmes et courants explicatifs en Démographie*, Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant & l’harmattan, pp9–12, 669 p.
- Tabutin, 2000, *Indices au niveau individuel de fécondité, de mortalité des enfants et de nuptialité*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, Document de travail n°9, 24 p.
- Tardieu, M., 2006, *Les africains en France. De 1914 à nos jours*, Paris, Editions du Rocher, coll. Gens d’ici et d’ailleurs, 219 p.
- Tarrier, M., 2011, *Faire des enfants tue...la planète. Eloge de la dénatalité*, Paris, La maison d’édition LME, 174 p.
- Tchicaya-Oboa R., Kouvouama A. & Missié J.P., 2014, *Sociétés en mutation dans l’Afrique contemporaine. Dynamiques locales, dynamiques globales*, Paris, Ed Karthala, 544 p.
- TerrAfrica/Le Scribe, 2014, Le mariage prostitué au Congo. Faut-il espérer du ou au mariage ? Quand la dot trop chère « tue » le mariage, in <http://lescribeinformation.blogs.lalibre.be/archive/2014/05/28/le-mariage-prostitue-au-congo-113013.html>
- Théré, C., “Malthusianisme.” In Meslé, F., Toulemon, L. et Véron J., 2011, *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Paris, Armand Colin, pp.265–266.
- Théré, C., “Populationnisme.” In In Meslé, F., Toulemon, L. et Véron J., 2011, *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Paris, Armand Colin , p.376.

Thiriart, M.-P., “Transition de la nuptialité et mutations socio-économiques au Togo”, Thèse de doctorat en Sociologie, Soutenue en 1996, Paris 10,

Thiriart M.P, 1998, *Faire et défaire les liens de mariage. Evolution des pratiques matrimoniales au Togo*, Paris, Ceped, 295 p.

Toto J-P., 1993, Les enfants de la rue à Brazzaville. Education, famille et stratégies de survie, In *Colloques et séminaires*, Orstom, pp 125-130.

Toulemon L. et Rita Testa, M., 2005 : In *Fécondité envisagée, fécondité réalisée: un lien complexe* ; Population et société, n°415.

Trochain, J. L, 1960, « Les études poursuivies par l’institut d’études centrafricaines, depuis sa création, sur le territoire de la République du Congo » In *Bulletin Institut d’Etudes Centrafricaines*, Nouvelle série, Brazzaville, n°19-20, pp 127-188.

Tur, J.-J., 2011, *Les nouveaux défis démographiques. 7 milliards d’hommes...déjà!*, Paris, L’Harmattan, 227 p.

UNFPA, 2010, *Les raisons d’investir sur les jeunes dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté*, New York, 62 p.

Unicef, Unesco, Oms et Fnuap, 1993, *Savoir pour sauver*, Oxfordshire, P&LA, 104 p.

Unicef, Oms, Unesco et Unfpa, 1993, *Savoir pour sauver. Un défi en matière de communication*, Willingford (Royaume-Uni), P&LA, 104 p.

USAID et al., 2013, *Le potentiel des jeunes pour un dividende démographique. Investir dans la santé, l’éducation et la création d’emplois*, Population Reference Bureau.

Van de Walle, E., “Problèmes de l’étude du déclin de la fécondité européenne.” *Recherches économiques de Louvain, Louvain-la-neuve*, Vander-éditeur 4 (1969), pp271–287.

Van de Walle, E., “Nouvelles attitudes devant la vie: limitation des Naissances.” In Bardet, J.-P. et Dupâquier, J., 1998, *Histoire des populations de l’Europe*, Paris, Fayard, pp132–159, 647 p,

Vazquez Sandrin, G., 2005, “Le changement de comportement reproductif de la population rurale au Mexique, une étude comparative entre indigènes et non indigènes.”, Thèse de doctorat en Démographie, Soutenue en 2005 à Paris 3.

Vennetier, P., “La Population de Pointe-Noire en 1962” In ORSTOM, 1962, *Les cahiers d’outre-mer*, pp 235–238.

Vennetier, P., 1963, “L’urbanisation et ses conséquences au Congo”, In *les Cahiers d’outre-mer*, Tome XVI, pp 263–280.

- Vennetier, P., 1965, *Les hommes et les activités dans le Nord du Congo-Brazzaville*, Cahiers O.R.S.T.O.M., Paris, O.R.S.T.O.M., Série Sciences humaines, v. 2, no 1
- Verne, J., 1878, *Un Capitaine de quinze ans*, Paris, J. Hetzel
- Vignikin, K. et Dodji G., 2001, *Analyse approfondie des données de la seconde enquête démographique et de santé du Togo*, Lomé, coll. Les Dossiers de l'URD 5, 193 p.
- Vimard, P. et Fassassi R., 2001, "Vers deux modèles de transition de la fécondité en Afrique sub-saharienne In Francis Gendreau et Maud Poupard, 2001, *Les transitions démographiques des pays du sud*, Paris, ESTEM, pp 157–169.
- Vimard, P., Fassassi R. et K.Vignikin. "Introduction In Fassassi Raïmi, Kokou Vignikin et Vimard Patrice, 2010, *La régulation de la fécondité en Afrique. Transformations et différenciations au tournant du XXIe siècle*, Lovain-la-neuve, Bruylant-Academia s.a., pp 9–20; 342 p.
- Vimard, P. Fassassi R. et E.Talman. "Le début de la transition de la fécondité en Afrique Subsaharienne" In *Laboratoire Population-Environnement-Développement*, IRD et Université de Provence, Document de recherche n°2 (2002), Série santé de la reproduction, fécondité et développement, p.29.
- Vincent J. F., 1966, Le mouvement croix-koma. Une nouvelle forme de lutte contre la sorcellerie en pays Kongo, In *Cahiers d'Etudes africaines*, Paris, Mouton & C, Vol. VI, n° 24, pp 527-563.
- Wakam, J., 2004, *De la pertinence des théories économistes de fécondité en Afrique*, Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant, 2ème édition, coll. Thèses des Sciences Humaines 14, 527 p.
- Wanner P. et Fei P., 2005, *Les Facteurs influençant le Comportement reproductif des Suissesses et des Suisses*, Paris, Neuchâtel, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.
- Yaakoubd A-I, Abdel-Ilah., 2001, "Catégories sociales et comportements reproductifs en Afrique du Nord: une analyse comparative." In iussp2009.princeton.edu
- Zika, J R, 2002, *Démocratie et misère politique en Afrique : cas du Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, p. 75.

Annexes

Tableau 43: Taux (%) de non réponses selon les variables clés de l'étude

Variables étudiées	pourcentages des non déclarés	
	EDS-2005	EDS-2011
1. Variables contextuelles		
• Milieu de résidence	0,00	0,00
• Région	0,00	0,00
• Ethnie	0,13	0,05
• Religion	0,13	0,04
• Niveau de vie	0,00	0,00
• Age	0,00	0,00
• Statut matrimonial	0,00	0,00
• Niveau d'instruction	0,00	0,00
• Situation dans l'activité économique	0,14	0,00
2. Variables liées à la sexualité		
• Age au premier rapport sexuel	0,04	0,08
• Eduquer les jeunes de 12-14 ans de sorte à attendre le mariage avant d'avoir les rapports sexuels	0,79	0,00
• Eduquer les enfants à l'utilisation des condoms	0,92	2,62
3. Variables relatives aux pratiques contraceptives		
• Connaissance de méthodes contraceptives	0,00	0,00
• Utilisation actuelle d'une méthode de contraception	0,00	0,00
• Type de méthode utilisée	0,00	0,00
• Besoin de PF/contraception		
4. Variables liées aux pratiques abortives		
• A déjà eu un avortement	0,06	0,00
• A déjà eu un avortement provoqué	16,38	0,05
5. Caractéristiques de la fécondité		
• Nombre total d'enfants nés vivants	0,00	0,00
• Actuellement enceinte	0,00	0,00
• Désir d'enfant	0,23	0,08
• Nombre idéal d'enfants	0,00	0,00
• Nombre idéal de garçons	0,27	0,05
• Nombre idéal de filles	0,27	0,05

Tableau 44 : Rapports de risque du statut dans l'activité sexuelle, EDS-2005 et 2011

Facteurs explicatifs	EDS-2005					EDS-2011				
	Odds ratios	Z	/Z/	%	Rang	Odds ratios	Z	/Z/	%	Rang
Milieu de résidence Urbain (référence)										
• Rural	.8986952 (-)	-0,55	0,55	100,00		1.409691**	2,17	2,17	100,00	
Système de filiation (matrilinéaire R)										
• Patrilineaire	1.216118 (-)	1,19	1,19	40,61		1.211303 (-)	1,18	1,18	21,89	
• Dysharmonique	.9834438 (-)	-0,1	0,1	3,41		1.507377**	2,23	2,23	41,37	
• Autres nationalités	1.237228 (-)	0,74	0,74	25,26		1.236693 (-)	1,47	1,47	27,27	
• Non déclaré	.2137393 (-)	-0,9	0,9	30,72		.8946732 (-)	-0,51	0,51	9,46	
Ensemble			2,93	100,00				5,39	100,00	
Religion (églises chrétiennes classiques R)										
• Eglises de réveil	.8701243 (-)	-0,99	0,99	16,34		.7475801 (-)	-2,43	2,43	48,89	
• Eglises synchrétiques	1.59826 (-)	1,52	1,52	25,08		.9446765 (-)	-0,23	0,23	4,63	
• Autres religions	.2324294 (-)	-2,44	2,44	40,26		.5119896 (-)	-1,39	1,39	27,97	
• SR/animistes	.8711795 (-)	-0,58	0,58	9,57		.7905813 (-)	-0,92	0,92	18,51	
• Non déclaré	.4219184 (-)	-0,53	0,53	8,75					0,00	
Ensemble			6,06	100,00				4,97	100,00	
Niveau de vie du ménage (très pauvre R)										
• Pauvre	.8687113 (-)	-0,62	0,62	19,62		1.126442 (-)	0,78	0,78	15,32	
• Moyen	.8906608 (-)	-0,46	0,46	14,56		.9120457 (-)	-0,46	0,46	9,04	
• Riche	1.081749 (-)	0,3	0,3	9,49		.770664 (-)	-1,17	1,17	22,99	
• Très riche	.6187743 (-)	-1,78	1,78	56,33		.5458403***	-2,68	2,68	52,65	
Ensemble			3,16	100,00				5,09	100,00	
Groupe d'âges (15-17 R)										
• 18-24	8.978365***	16,35	16,35	48,50		10.82495***	17,8	17,8	47,94	
• 25-29	23.39124 ***	8,43	8,43	25,01		43.74401***	8,14	8,14	21,92	
• 30-34	57.33514***	3,93	3,93	11,66		16.03248***	5,77	5,77	15,54	
• 35-49	20.45992***	5	5	14,83		52.98955***	5,42	5,42	14,60	
Ensemble			33,71	100,00				37,13	100,00	
Statut matrimonial (célibataire R)										
• Mariées	4.87e+08 (-)	0,01	0,01	33,33		77.5049***	9,32	9,32	64,19	
• En union libre	5.26e+08 (-)	0,01	0,01	33,33		42.94243***	5,2	5,2	35,81	
• En rupture d'union	5.05e+08 (-)	0,01	0,01	33,33					0,00	
Ensemble			0,03	100,00				14,52	100,00	
Niveau d'instruction (sans niveau R pour 2005 ; Primaire R pour 2011)										
• Primaire	1.24725 (-)	0,6	0,6	19,67						
• Secondaire	1.628857 (-)	1,32	1,32	43,28		.8578351 (-)	-0,5	0,5	41,67	
• Supérieur	2.0852 (-)	1,13	1,13	37,05		1.236484 (-)	0,7	0,7	58,33	
Ensemble			3,05	100,00				1,2	100,00	
Situation dans l'activité économique (travaille R)										
• Ne travaille pas	.5702594 ***	-3,73	3,73	100,00		.6190831***	-3,7	3,7	100,00	

Tableau 45: Ecart moyen entre les âges à la première union et au premier rapport sexuel

Quelques caractéristiques sociodémographiques	Modalités	EDS C I- 2005		EDSC II -2011	
		Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Religion	Eglises classiques	-4,09	4,38	-3,54	4,07
	Eglises de réveil	-3,84	4,21	-2,89	3,66
	Eglises synchrétiques	-3,88	4,53	-3,19	3,65
	Autres religions	-2,59	3,24	-2,61	3,68
	Sans religion/animistes	-3,77	4,35	-3,11	4,25
	Non Déclaré	-4,60	5,67	-1,51	2,68
	Total	-3,97	4,34	-3,32	4,09
Système de filiation	Matrilinéaire	-4,05	4,41	-3,60	4,07
	Patrilinéaire	-4,00	4,25	-3,31	3,98
	Dysharmoniques	-3,83	4,25	-3,02	3,76
	Autres nationalités	-3,61	4,24	-2,96	4,17
	ND	-3,04	3,25	-0,53	2,91
	Total	-3,97	4,34	-3,41	4,03
Milieu de résidence	Urbain	-4,17	4,44	-3,43	4,05
	Rural	-3,74	4,20	-3,37	3,99
	Total	-3,97	4,34	-3,41	4,03
Niveau de vie	Très pauvre	-3,72	3,99	-3,37	4,00
	Pauvre	-3,71	4,45	-3,18	3,69
	Moyen	-3,75	4,37	-3,52	4,24
	Riche	-3,94	4,09	-3,19	3,93
	Très riche	-4,70	4,67	-3,85	4,26
	Total	-3,97	4,34	-3,41	4,03
Age	15-17	-0,81	1,41	-0,71	1,03
	18-24	-2,19	2,31	-1,98	2,35
	25-29	-4,16	3,52	-3,11	3,25
	30-34	-4,62	4,38	-3,72	3,89
	35-49	-4,99	5,39	-4,42	4,96
	Total	-3,97	4,34	-3,41	4,03
Statut matrimonial	Marié	-3,95	4,36	-3,88	4,42
	Union libre	-3,96	4,18	-3,38	3,98
	En rupture d'union	-4,03	4,71	-3,21	3,90
	Total	-3,97	4,34	-3,41	4,03
Niveau d'instruction	Sans niveau	-3,44	4,57	-3,25	3,89
	Primaire	-3,47	4,03	-3,38	4,05
	Secondaire	-4,23	4,42	-3,35	4,00
	Supérieur	-5,75	4,21	-4,68	4,38
	Total	-3,97	4,34	-3,41	4,03
Occupation	Travaille	-3,79	4,07	-3,14	3,78
	Ne travaille pas	-4,06	4,46	-3,50	4,11
	Total	-3,97	4,34	-3,41	4,03

Tableau 46 : Rapports de risques des formes d'unions matrimoniales (Congo, EDS-2005 et 2011)

Forme des unions matrimoniales	Facteurs explicatifs	EDS-2005	EDS-2011
Mariée	• v025-Milieu de résidence	1.884645***	2.099313***
	• v131-Système de filiation	1.098035**	1.109591***
	• v130-Religion	1.118217***	1.254774***
	• v190-Niveau de vie	1.057207 (-)	1.068667 (-)
	• v012-Groupe d'âges	5.088687***	6.271212***
	• v106-Niveau d'instruction	.7267549***	.6707332***
	• v714-Situation dans l'activité économique	.5650276***	.362971***
En union libre	• v025-Milieu de résidence	.8676012 (-)	.9757411 (-)
	• v131-Système de filiation	1.154764***	.9700971 (-)
	• v130-Religion	1.095674***	1.118651***
	• v190-Niveau de vie	.8542385***	.8901258***
	• v012-Groupe d'âges	3.263055***	3.499207***
	• v106-Niveau d'instruction	.7505791***	.7140327***
	• v714-Situation dans l'activité économique	.6285012***	.4227451***
En rupture d'union	• v025-Milieu de résidence	.5226723***	.4895224***
	• v131-Système de filiation	1.032212 (-)	.9392824**
	• v130-Religion	1.063598 (-)	1.070116 (-)
	• v190-Niveau de vie	.7265623***	.6965192***
	• v012-Groupe d'âges	4.277919***	4.314479***
	• v106-Niveau d'instruction	.7969882***	.8458931**
	• v714-Situation dans l'activité économique	.6324519***	.5125417***

Tableau 47 : Répartition (effectifs et pourcentages) des femmes selon les raisons de la non-utilisation de la contraception

Raisons	EDS C I-2005					EDS C I-2011				
	Effectifs	%	Ages en années révolues		Nombre moyen d'enfants vivants	Effectifs	%	Ages en années révolues		Nombre moyen d'enfants vivants
			Moyenne	Ecart-type				Moyenne	Ecart-type	
N'est pas mariée	99	4,8	25,0	11,6	1,6	102	4,1	27,2	11,0	1,9
N'a pas de rapports sexuels	-	-	-	-	-	481	19,4	21,4	9,1	1,1
Rapports sexuels irréguliers/non fréquents	268	13,0	29,3	11,9	2,3	142	5,7	29,1	8,5	2,5
Ménopausée/inopportun	82	4,0	46,2	2,7	6,0	97	3,9	44,1	7,1	5,5
Sous-féconde/inféconde/infécondité	444	21,5	35,9	10,4	3,1	59	2,4	41,7	7,7	5,5
Désir plus d'enfants	195	9,4	32,5	7,4	2,1	-	-	-	-	-
Aménorrhée post-partum/Allaitante	-	-	-	-	-	631	25,4	27,0	7,1	3,1
Opposition personnelle/tierce/religieux	332	16,1	28,3	9,0	2,5	153	6,2	26,9	8,0	2,9
Manque de connaissance des méthodes, sources et lieux	179	8,7	24,0	9,6	2,2	172	7,0	23,7	8,7	2,4
Problème de santé	116	5,6	35,0	9,6	2,9	-	-	-	-	-
Peur effets non désirés, inconvénients et interférence corps	157	7,6	27,5	8,7	2,3	217	8,7	31,8	9,2	3,3
Accessibilité géographique ou financière	21	1,0	29,9	10,8	3,7	192	7,7	27,7	8,0	2,9
Non disponibilité des méthodes	-	-	-	-	-	22	0,9	28,4	7,7	2,8
Autre	39	1,9	26,7	10,4	2,0	181	7,3	28,3	11,3	2,9
Ne sait pas	101	4,9	21,9	8,1	1,1	32	1,3	27,0	11,1	1,8
ND	30	1,5	29,8	11,0	2,7	-	-	-	-	-
Total	2065	100,0	30,7	11,0	2,6	2480	100,0	27,4	10,0	2,7

Tableau 48 : Répartition (effectifs et pourcentages) des avortantes selon les procédures utilisées et le lieu de l'avortement.

Lieux de l'avortement	Procédures utilisées pour l'avortement																	
	Dilatation et curetage		Aspiration		Sonde		Injection		Pilule		Plantes, décoctions		Autre		NSP		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Hôpital	184	46,6	16	30,2	0		9	28,1	8	7,0	5	11,1	0		1	16,7	223	34,5
CSI/SMI	6	1,5	2	3,8	0		0	0,0	3	2,6	1	2,2	0		0	0,0	12	1,9
Clinique/poste de santé	151	38,2	23	43,4	0		6	18,8	11	9,6	2	4,4	0		0	0,0	193	29,9
centre de santé privé	46	11,6	12	22,6	0		7	21,9	4	3,5	3	6,7	0		1	16,7	73	11,3
Dans les maisons	8	2,0	0	0,0	0		10	31,3	87	75,7	30	66,7	0		3	50,0	138	21,4
Autre	0	0,0	0	0,0	0		0	0,0	1	0,9	3	6,7	0		0	0,0	4	0,6
ND	0	0,0	0	0,0	0		0	0,0	1	0,9	1	2,2	0		1	16,7	3	0,5
Total	395	100,0	53	100,0	0		32	100,0	115	100,0	45	100,0	0		6	100,0	646	100,0
Hôpital, centre de santé public	383	52,2	107	43,5	13	17,6	14	6,5	10	15,2	2	6,3	12	63,2	4	100,0	545	39,2

Poste de santé public	4	0,5	0	0,0	1	1,4	3	1,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	8	0,6
Clinique, Docteur privés	332	45,2	136	55,3	41	55,4	20	9,3	13	19,7	2	6,3	0	0,0	0	0,0	544	39,1
Dans les maisons	15	2,0	3	1,2	19	25,7	17	8,8	43	65,2	2	8,8	7	36,8	0	0,0	293	21,1
Total	734	100,0	246	100,0	74	100,0	21	100,0	66	100,0	3	100,0	19	100,0	4	100,0	1390	100,0

Tableau 49 : Contribution des variables à la formation des 5 premiers axes factoriels (EDS 2005 et 2011)

Axes factoriels	EDS-2005	EDS-2011
Axe 1	Groupe d'âges (18,1%) ; parité (19,5%) ; statut matrimonial (16,7%) ; occupation économique (9,8%)	Parité (23,0%) Groupe d'âges (19,3%) Statut matrimonial (19,8%)
Axe 2	Méthode type (24,4%) Intention d'utiliser une méthode (26,0%) Besoins non satisfaits (25,8%)	Milieu de résidence (10,8%) Niveau d'instruction (5,5%) Niveau de vie (11,3%) Parité (13,5%) Besoins non satisfaits (18,4%)
Axe 3	Milieu de résidence (26,3%) Niveau d'instruction (13,6%) Religion (2,9%) Ethnie (2,9%) Niveau de vie (27,3%)	Milieu de résidence (9,8%) Niveau d'instruction (6,2%) Niveau de vie (10,5%) Groupe d'âges (21,7%) Besoins non satisfaits (23,4%)
Axe 4	Groupe d'âges (21,4%) Parité (21,2%) Besoins non satisfaits (27,1%)	Religion (3,8%) Méthode type (29,3%) Ethnie (6,3%) Besoins non satisfaits (36,4%)
Axe 5	Religion (2,1%) Ethnie (3,8%) Statut matrimonial (35,3%) Besoins non satisfaits (39,4%)	Ethnie (5,7%) Statut matrimonial (31,1%) Besoins non satisfaits (41,9%)

Tableau 50 : Contribution et coordonnées des variables par rapport à la formation de l'axe factoriel 3 (EDS 2005 et 2011)

Variables modalités	EDS-2005			EDS-2011		
	CTR	Coord +	Coord-	CTR	Coord +	Coord-
Milieu de résidence						
• Urbain	8,0	0,48		-	-	-
• Rural	18,3		-1,09			
Niveau d'instruction						
• Sans niveau	2,2		-0,82	0,0	0,07	
• Primaire	6,1		-0,66	3,2	0,42	
• Secondaire	3,4	0,33		1,4		-0,21
• Supérieur	2,0	1,21		1,6		-1,09
Niveau de vie						
• Très pauvre	15,3		-1,41			
• Pauvre	3,4		-0,66			
• Moyen	0,4	0,20		-	-	-
• Riche	2,9	0,49				
• Très riche	5,4	0,68				
Religion						
• Eglises classiques				1,1		-0,20
• Eglises de réveil	-	-	-	1,0	0,23	
• Eglises syncrétiques				0,1	0,16	
• Sans religion/animistes				0,1	0,21	
Groupe d'âges						
• 15-17				0,1		-0,10
• 18-24	-	-	-	5,1	0,62	
• 25-29				3,5	0,59	
• 30-34				0,2	0,17	
• 35-49				12,8		-0,87
Ethnie						
• Matrilinéaire				2,6		-0,32
• Patrilinéaire	-	-	-	0,9	0,24	
• Dysharmonique				1,1	0,33	
• Autres nationalités				0,5	0,33	
Besoins non satisfaits en PF						
• Espacement				1,7	0,26	
• Limitation				10,8		-1,44
• Pas de besoins	-	-	-	3,1	0,57	
• Pas mariée/sans activité sexuelle				1,5	0,54	
• Inféconde/ménopausée				2,2		-0,92
• Vierge				8,8		-0,59

Tableau 51 : Contribution et coordonnées des variables par rapport à la formation de l'axe factoriel 2 (EDS 2005 et 2011)

Variables modalités	EDS-2005			EDS-2011		
	CTR	Coord +	Coord-	CTR	Coord +	Coord-
Méthode type						
• N'utilise pas	12,1	0,80		4,9	0,44	
• Autres méthodes mode	1,2		-1,09	1,8		-1,16
• Condom	3,9		-1,03	4,1		-0,83
• Abstinence périodique	7,7		-0,92	1,0		-0,37
• Autres	1,6		-0,94	0,9		-0,52
Intention utilisation PF						
• Oui, mais plus tard	3,9	0,65				
• N'est pas sur	3,9	1,28		-	-	-
• Non, n'a pas l'intention	5,1	0,85				
• Pas d'activité sexuelle	14,3		-0,95			
Besoins non satisfaits en PF						
• Besoin d'espacement1	8,8		-0,73			
• Besoin de limitation	0,9		-0,49			
• Pas de BNS	2,5	0,66		-	-	-
• Pas marié/Pas d'activité sexuelle	3,2	0,93				
• Inféconde/ménopause	3,6	0,15				
• Vierge	5,8	1,66				
Milieu de résidence						
• Urbain	-	-	-	8,7		-0,79
• Rural				4,3	0,39	
Niveau d'instruction						
• Sans niveau				1,5	0,39	
• Primaire	-	-	-	1,7	0,65	
• Secondaire				1,4		-0,24
• Supérieur				2,1		-1,44
Niveau de vie						
• Très pauvre				5,7	0,60	
• Pauvre				0,1	0,10	
• Moyen	-	-	-	1,3		-0,49
• Riche				3,9		-0,87
• Très riche				2,6		-0,75
Avortement						
• A avorté	-	-	-	1,6		-0,34
• N'a pas avorté				0,8	0,17	

Tableau 52 : Contribution et coordonnées des variables par rapport à la formation de l'axe factoriel 3 (EDS 2005 et 2011)

Variables modalités	EDS-2005			EDS-2011		
	CTR	Coord +	Coord-	CTR	Coord +	Coord-
Milieu de résidence						
• Urbain	7,5	0,47		-	-	-
• Rural	16,7		-1,06			
Niveau d'instruction						
• Sans niveau	2,8		-0,95			
• Primaire	5,3		-0,62	-	-	-
• Secondaire	3,4	0,34				
• Supérieur	2,0	1,23				
Religion						
• Eglises classiques	0,3	0,11		0,9		-0,18
• Eglises de réveil	0,0	0,0		0,9	0,21	
• Eglises synchrétiques	0,4		-0,39	0,0	0,11	
• Sans religion/animistes	1,5		-0,68	0,1	0,18	
Ethnie						
• Matrilineaire	0,9	0,18		2,4		-0,31
• Patrilinéaire	0,7		-0,27	0,7	0,22	
• Dysharmonique	0,6		-0,27	1,0	0,33	
• Autres nationalités	0,0		-0,05	0,6	0,36	
Niveau de vie						
• Très pauvre	13,7		-1,36			
• Pauvre	3,3		-0,66	-	-	-
• Moyen	0,4	0,18				
• Riche	2,8	0,49				
• Très riche	5,0	0,67				
Avortement						
• A avorté	2,4	0,41		-	-	-
• N'a pas avorté	1,0		-0,17			
Besoins non satisfaits en PF						
• Espacement				2,6	0,32	
• Limitation	-	-	-	9,2		-1,34
• Pas de besoins				2,5	0,51	
• Pas mariée/sans activité sexuelle				0,9	0,42	
• Inféconde/ménopausée				6,3		-1,01
• Vierge				1,3		-0,69
Groupe d'âges						
• 15-17				0,2		-0,15
• 18-24				5,3	0,64	
• 25-29				3,6	0,61	
• 30-34				0,3	0,19	
• 35-49				12,9		-0,88

Figure 34 : Distribution par âge des parités moyennes (Congo, RGPH-1974 et 1984)

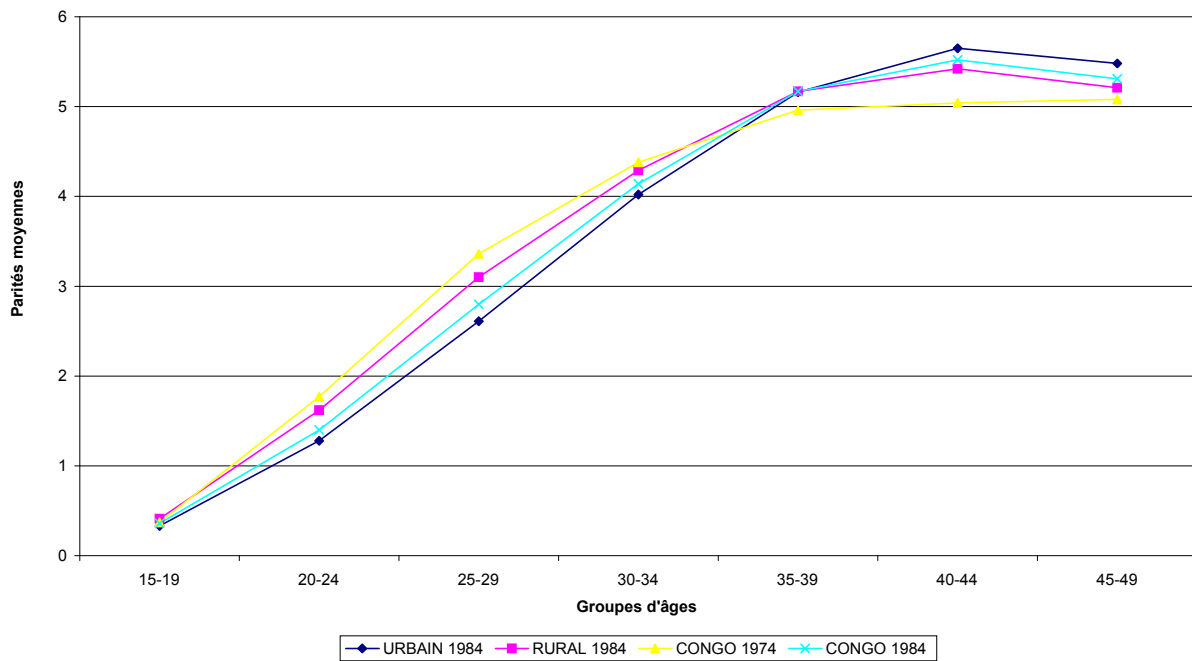


Figure 35 : Parités moyennes selon le groupe d'âges (Congo, EDS-2005 et 2011)

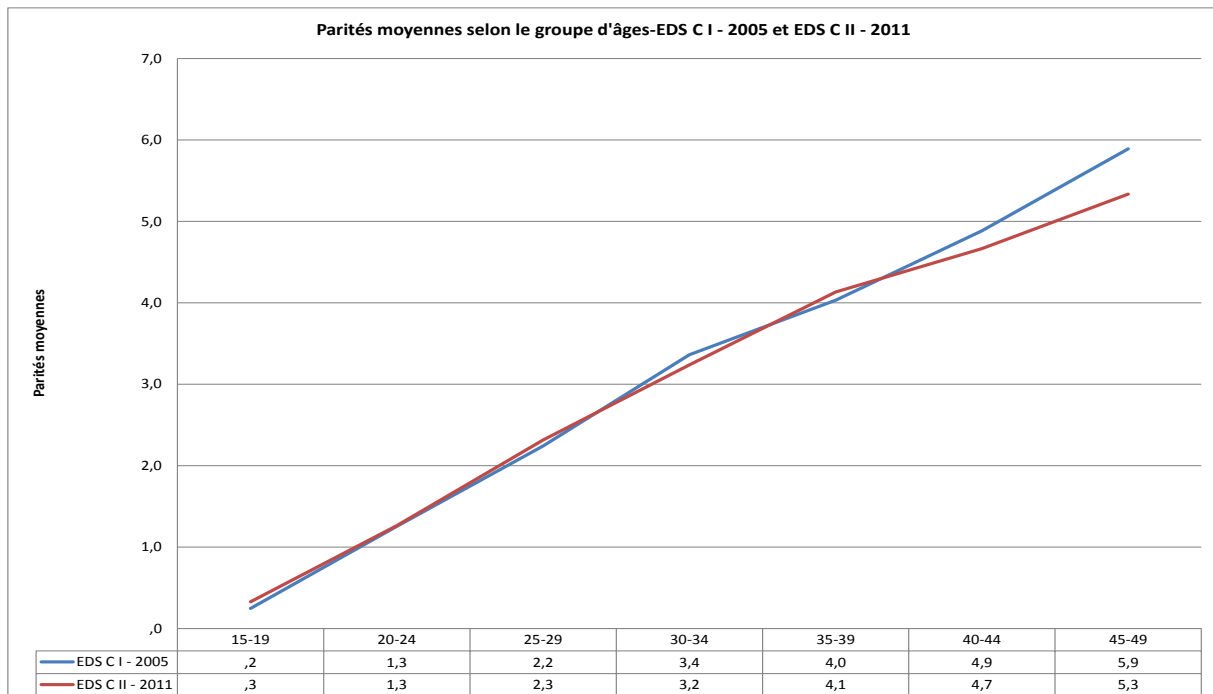


Figure 36 : Nombre moyens d'enfants nés vivants au total par femme de chaque groupe d'âges (Congo, Enquête démographique 1960)

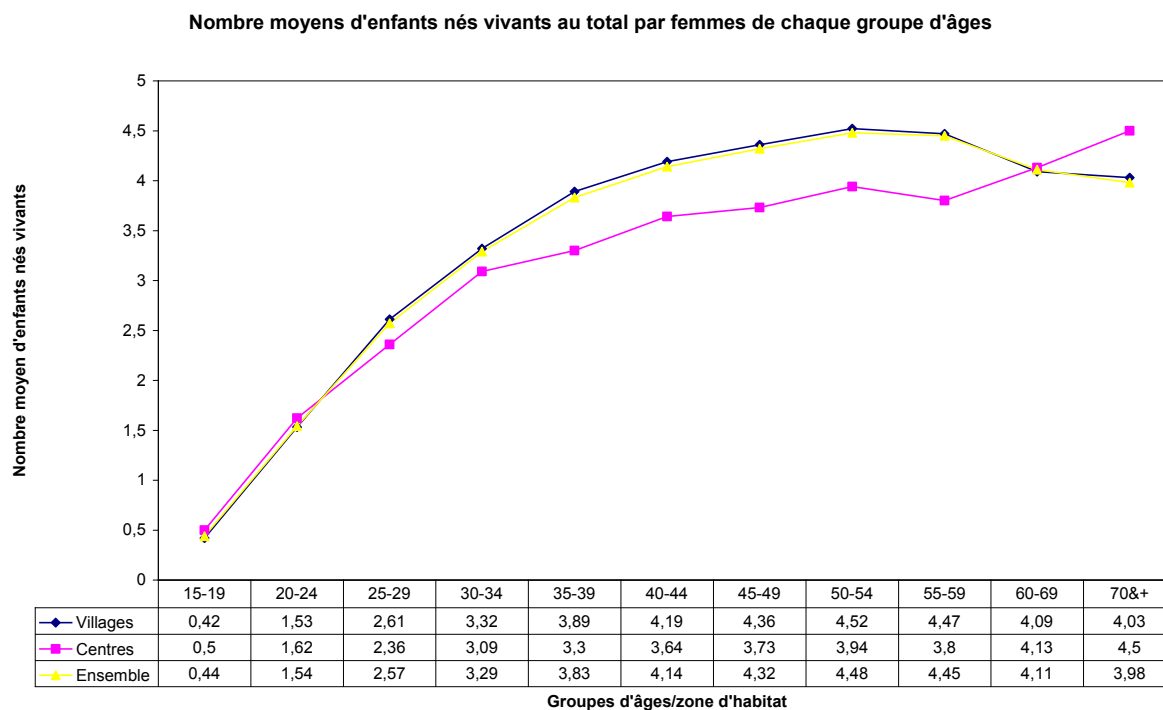


Tableau 53 : Répartition (%) par groupe d'âges des femmes selon le désir et le fait d'avoir déjà des enfants

Statut/parité	Désir d'enfants	Groupe d'âges/sources											
		Avant la majorité		De la majorité à 24		25-29		30-34		35-49		N	
		EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011
Oui, a déjà des enfants	Oui	2,4	2,8	33,2	29,8	26,0	26,6	18,8	19,5	19,6	21,3	3483	5695
	Non	0,7	0,6	8,0	5,5	9,2	11,5	14,3	13,5	67,8	69,0	1047	1453
	Indécis	1,3	2,6	13,2	19,2	18,4	17,5	20,0	23,1	47,1	37,6	310	567
	Infécond, stérilisé	1,4	0,0	5,4	0,7	6,5	2,3	8,3	6,1	78,3	90,8	277	555
	ND	0,0	0,0	27,3	0,0	9,1	0,0	0,0	33,3	63,6	66,7	11	15
	Total	1,9	2,2	25,4	22,8	21,0	21,7	17,3	17,8	34,4	35,5	5128	8285
Non, n'a jamais eu d'enfants	Oui	46,5	44,3	40,7	40,9	8,6	9,4	2,3	3,1	2,0	2,2	1692	2330
	Non	37,0	65,5	51,9	34,5	5,6	0,0	0,0	0,0	5,6	0,0	54	29
	Indécis	50,9	65,1	38,2	31,7	5,5	2,4	5,5	0,0	0,0	0,8	55	126
	Infécond, stérilisé	43,5	28,0	30,4	8,0	6,1	2,0	2,6	20,0	17,4	42,0	115	50
	ND	60,0	100,0	40,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5	1
	Total	46,2	45,3	40,3	39,7	8,2	8,8	2,3	3,3	3,0	2,9	1921	2536

Tableau 54 : Répartition (%) des femmes selon le désir d'enfants et le nombre vivant à la maison et ailleurs

Désir d'enfants	Nombre d'enfants vivant à la maison	Nombre d'enfants vivant ailleurs/sources									N	
		0		1		2		3-9		ND EDS C II - 2011		
		EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011		EDS C I - 2005	EDS C II - 2011
Oui, désir des enfants	0	85,0	81,1	9,4	11,1	3,8	4,7	1,7	3,1	0,0	2106	2957
	1	75,9	74,9	15,4	15,9	5,5	6,5	3,2	2,7	0,0	1362	2120
	2	76,0	74,3	17,4	15,3	4,2	7,1	2,4	3,2	0,0	861	1486
	3	74,6	71,9	17,4	19,0	4,5	6,5	3,5	2,6	0,0	511	890
	4	75,7	78,2	19,3	16,8	2,5	3,4	2,5	1,6	0,0	202	381
	5	73,0	73,8	16,0	14,9	8,0	9,9	3,0	1,4	0,0	100	141
	6-10	74,2	68,0	22,6	30,0	0,0	2,0	3,2	0,0	0,0	31	50
	Total	79,4	76,8	13,7	14,5	4,4	5,8	2,5	2,9	0,0	5173	8025
Non, ne désirent pas des enfants	0	39,7	18,4	15,6	7,9	8,5	10,5	36,2	63,2	0,0	141	152
	1	33,3	23,4	17,0	16,4	18,4	11,1	31,3	48,5	0,6	147	171
	2	34,3	28,4	17,1	22,2	14,9	18,6	33,7	30,4	0,3	175	306
	3	40,8	36,2	22,0	24,7	19,7	16,7	17,5	22,1	0,3	223	312
	4	41,6	50,2	19,3	19,8	19,3	12,6	19,9	17,4	0,0	166	247
	5	33,9	57,2	30,4	19,1	22,6	12,7	13,0	11,0	0,0	115	173
	6-10	59,1	47,6	28,5	37,9	6,6	10,5	5,8	4,0	0,0	137	124
	ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	40,3	37,0	21,0	21,1	15,9	14,1	22,7	27,5	0,2	1104	1485
Indécises	0	73,4	74,7	7,6	4,7	7,6	9,4	11,4	11,2	0,0	79	170
	1	52,3	53,5	27,7	20,8	15,4	13,9	4,6	11,9	0,0	65	101
	2	52,9	53,1	32,9	16,6	10,0	11,0	4,3	19,3	0,0	70	145
	3	63,8	53,5	22,4	24,6	10,3	12,3	3,4	9,6	0,0	58	114
	4	60,8	75,9	19,6	10,3	13,7	9,2	5,9	4,6	0,0	51	87
	5	62,1	59,5	10,3	24,3	17,2	10,8	10,3	5,4	0,0	29	37
	6-10	35,7	69,2	28,6	5,1	21,4	20,5	14,3	5,1	0,0	14	39
	Total	60,1	62,6	21,0	14,6	12,0	11,5	6,8	11,3	0,0	366	693
Infécondes, stérilisés	0	71,6	30,4	11,8	21,5	4,7	19,4	11,8	28,8	0,0	169	191
	1	38,7	29,3	22,6	17,1	16,1	12,9	22,6	40,7	0,0	62	140
	2	33,9	19,1	22,6	28,7	14,5	11,7	29,0	40,4	0,0	62	94
	3	47,5	24,1	25,0	13,8	12,5	20,7	15,0	41,4	0,0	40	87
	4	51,5	26,1	21,2	32,6	15,2	30,4	12,1	10,9	0,0	33	46
	5	68,8	39,4	18,8	27,3	12,5	18,2	0,0	15,2	0,0	16	33
	6-10	58,3	33,3	8,3	46,7	33,3	13,3	0,0	6,7	0,0	12	15
	Total	55,8	27,7	17,5	22,3	10,9	17,5	15,7	32,5	0,0	394	606
Non Déclaré	0	71,4	100,0	14,3	0,0	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	7	1
	1	75,0	0,0	0,0	0,0	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4	0
	2	0,0	33,3	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	2	5

	3	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	16,7	0,0	0	6
	4	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1	0
	5	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1	0
	6-10	100,0	0,0	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	33,3	0,0	1	3
	Total	68,8	20,0	6,3	46,7	12,5	20,0	12,5	13,3	0,0	16	15

Tableau 55 : Répartition (%) des Congolaises selon le nombre idéal d'enfants et leur parité actuelle

Nombre idéal d'enfants	Parité actuelle des femmes											
	0		1-3		4-6		7-9		10-15			
	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011	EDS C I - 2005	EDS C II - 2011
0	52,0		28,0		12,0		8,0		0,0		25	
1-3	46,4	42,2	46,3	51,4	5,7	5,5	1,2	0,9	0,4	0,1	1096	1969
4-6	25,7	21,3	51,2	52,4	19,5	23,2	3,3	2,8	0,3	0,3	4105	6851
7-9	12,6	10,8	29,2	25,7	39,0	40,7	17,4	21,5	1,8	1,3	667	943
10-20	11,5	7,3	32,1	31,1	26,5	33,2	26,2	21,9	3,8	6,6	340	549
Indéfini	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	1	2
ND	26,8		39,0		19,5		12,8		2,0		806	
SO	63,6	20,3	9,1	34,8	0,0	29,0	27,3	13,2	0,0	2,6	11	462
Total	27,3	23,4	45,9	48,0	19,5	22,3	6,6	5,5	0,8	0,8	7051	10776

Tableau 56 : Sources de changements de la parité selon la région, le système de filiation et la religion (décomposition simple)

Caractéristiques macro sphériques	Modalités	Effet de composition	Effet de performances	Somme des performances	Contribution	
Région	Brazzaville	-0,0721832	-0,1300641	-0,2022473	19,7	
	Pointe-Noire	-0,0521682	-0,1167005	-0,1688688	16,45	
	Sud	0,0856821	-0,4652943	-0,3796122	36,98	
	Nord	0,0970009	-0,3726874	-0,2756866	26,86	
	Total	0,0583315	-1,0847464			
	Changement total	-1,02641491				
	Contribution (%)	-5,68	105,68303			
	Contributions standardisées (%)	5,1	94,9			Contributions standardisées (%)
Ethnies	Ethnies à filiation matrilineaire	-0,0037078	0,0002884	-0,0034193	30841,77	50,1
	Ethnies à filiation patrilinéaire	0,002545	-0,0003129	0,0022321	-20133,14	32,7
	Ethnies à filiation dysharmoniques	0,0012363	-7,629E-05	0,00116	-10463,17	17,0
	Autres ethnies filiation non spécifiée	1,216E-05	-1,25E-06	1,091E-05	-98,43	0,2
	Autres nationalités	9,039E-05	-0,0000852	0,0000052	-47,03	0,1
	Total	0,0001761	-0,0001871			
	Changement total	-0,0000111				
	Contribution (%)	-1588,03	1688,0306			
	Contribution standardisée (%)	48,47	51,53			
Religion	Eglises classiques	-0,0505959	0,0020005	-0,0485955	-13712,19	28,5
	Eglises de réveil	0,078745	0,0011249	0,0798698	22536,88	46,8
	Eglises syncrétiques	-0,0027081	0,0005421	-0,0021661	-611,2	1,3
	Autres églises	0,0064447	-0,0007455	0,0056991	1608,13	3,3

	Sans religion/Animiste	-0,0374306	0,003061	-0,0343696	-9698,07	20,1
	Non déclaré	-0,0010115	0,000928	-8,348E-05	-23,55	0,0
	Total	-0,0065566	0,0069109			
	Changement total	0,000354396				
	Contribution (%)	-1850,06	1950,06			
	Contribution standardisée (%)	48,68	51,32			

Tableau 57 : Sources de changements de la parité selon l'âge, le statut matrimonial et le niveau d'instruction (décomposition simple)

Variables	Modalités	Effet de composition	Effet de performance	Somme des performances	Contribution	Contribution standardisée (%)
Age en années révolues	15-17 ans	2,508E-07	6,879E-07	9,387E-07	-0,11	0,09
	18-24	-5,587E-05	-6,183E-06	-6,206E-05	7,39	6,36
	25-29	8,164E-05	-1,483E-05	6,681E-05	-7,96	6,85
	30-34	1,771E-05	-0,0001946	-0,0001769	21,07	18,14
	35-49	4,528E-05	-0,0007137	-0,0006684	79,61	68,55
	Total	8,9E-05	-0,0009286			100,00
	Changement total	-0,0008396				
	Contribution au changement(%)	-10,6	110,6			
		8,75	91,25			
Statut matrimonial	Célibataires	-0,000021	-0,0000028	-0,000024	2,75	0,68
	Mariés	-0,001576	-0,0001656	-0,0017419	199,67	49,47
	Union libre	0,001427	-0,0001029	0,0013242	-151,79	37,61
	En rupture d'union	-0,000152	-0,0002791	-0,0004306	49,37	12,23
	Total	-0,0003219	-0,0005504			100,00
	Changement total	-0,000872369				
	Contribution au changement(%)	36,9	63,1			
Niveau d'instruction	Sans niveau	-1,129E-05	-0,0004449	-0,0004562	264,43	20,87

Primaire	0,0007829	0,0002235	0,0010064	-583,38	46,05
Secondaire et plus	-0,0005912	-0,0001316	-0,0007227	418,95	33,07
Total	0,0001804	-0,0003529			100,00
Changement total	-0,000172509				
Contribution au changement(%)	-104,585	204,585			
Contribution standardisée (%)	33,83	66,17			

Tableau 58 : Significativité des variables des modèles sur la parité atteinte _ EDSC_2005 & 2011

Parité atteinte	Variables indépendantes	EDS-2005								EDS-2011								
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	
Parité é 0	1. Milieu de résidence																	
	<i>Significativité</i>	±		+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	+	+	±	
	2. Système de filiation/ethnie																	
	<i>Significativité</i>	±	±	±	±	±	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	3. Religion	-		-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	
	4. Niveau de vie																	
	<i>Significativité</i>	+			+	+	+	+	+	+			+	+	+	+	+	
	5. Groupe d'âges																	
	<i>Significativité</i>	+				+	+	+	+	+					+	+	+	+
	6. Statut matrimonial																	
<i>Significativité</i>	+					+	+	+	+						+	+	+	
7. Niveau d'instruction																		
<i>Significativité</i>	±							+	+	+						-	-	
8. Occupation économique																		
<i>Significativité</i>	+								+	+							+	
Parité é 4-6	1. Milieu de résidence																	
	<i>Significativité</i>	+	+	+	±	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	
	2. Système de filiation/ethnie																	
	<i>Significativité</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	±	-	-	-	-	
	3. Religion	-		-	-	-	-	-	-	+		±	±	±	+	±	±	
	4. Niveau de vie																	
	<i>Significativité</i>	+			+	+	+	+	+	+			+	+	+	+	+	
	5. Groupe d'âges																	
	<i>Significativité</i>	+				+	+	+	+	+					+	+	+	+
	6. Statut matrimonial																	
<i>Significativité</i>	+					-	-	-	+						-	-	-	
7. Niveau d'instruction																		
<i>Significativité</i>	+							+	+	+						+	+	

	8. Occupation économique																
	<i>Significativité</i>	+								-	+						±
Parité 7 ou plus	1. Milieu de résidence																
	<i>Significativité</i>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	2. Système de filiation/ethnie																
	<i>Significativité</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	±	+	+	-	-	-	-
	3. Religion																
	<i>Significativité</i>	-	-	-	-	+	+	±	±	+		+	+	+	+	±	+
	4. Niveau de vie																
	<i>Significativité</i>	+			+	+	+	+	+	+			+	+	+	+	+
	5. Groupe d'âges																
	<i>Significativité</i>	+				+	+	+	+	+				+	+	+	+
	6. Statut matrimonial																
	<i>Significativité</i>	-					±	±	±	-					+	+	+
	7. Niveau d'instruction																
<i>Significativité</i>	+						+	+	+							+	+
8. Occupation économique																	
<i>Significativité</i>	+								-	+							-
NB : Lire : + pour significatif au seuil de 1% ; ± pour significatif au seuil de 5% ; - pour non significatif																	

Tableau 59 : Rapports des risques du statut des femmes sans enfants, contributions et rangs des facteurs selon leurs modalités

Variables indépendantes	EDSC-2005					EDSC-2011				
	Odds ratio	Z	/z/	%	Rang	Odds ratio	Z	/z/	%	Rang
v025- Milieu de résidence	1.019937					.7851925				
Urbain (R)	(-)	0,14	0,14	100	-	**	-2,14	2,14	100,00	-
Rural										
v131- Système de filiation/ethnie (matrilinéaire R)										
• Patrilinéaire	.947458	-0,47	0,47	9,98	4	.7299857	-3,08	3,08	62,60	1
	(-)					***				
• Dysharmonique	1.132617	1,07	1,07	22,72	2	.9381428	-0,58	0,58	11,79	3
	(-)					(-)				
• Autres nationalités	.6250597	-2,4	2,4	50,96	1	1.207248	1,26	1,26	25,61	2
	**					(-)				
• Non déclaré	.4571652	-0,77	0,77	16,35	3		-	-	-	
	(-)									
• Ensemble			4,71	100,00				4,92	100,00	
v130- Religion (églises classiques R)										
• Eglises de réveil	.986995	-0,13	0,13	2,60	5	1.037405	0,42	0,42	35,59	2
	(-)					(-)				
• Eglises syncrétiques	.7299819	-1,51	1,51	30,20	2	.9793426	-0,12	0,12	10,17	3
	(-)					(-)				
• Autres religion	1.756994	1,58	1,58	31,60	1	1.026802	0,09	0,09	7,63	4
	(-)					(-)				
• SR/animists	1.228281	1,13	1,13	22,60	3	1.112711	0,55	0,55	46,61	1
	(-)					(-)				
• Non déclaré	.4477835	-0,65	0,65	13,00	4			1,18	100,00	
	(-)									
• Ensemble			5	100,00						
v190- Niveau de vie (très pauvre R)										
• Pauvre	1.02953	0,17	0,17	2,17	4	1.157362	1,31	1,31	10,92	4
	(-)					(-)				
• Moyen	1.089344	0,46	0,46	5,87	3	1.376823	2,21	2,21	18,42	3
	(-)					**				
• Riche	1.738301	2,85	2,85	36,40	2	1.53794	2,74	2,74	22,83	2
	***					***				
• Très riche	2.389007	4,35	4,35	55,56	1	2.521993	5,74	5,74	47,83	1
	***					***				
• Ensemble			7,83	100,00				12	100,00	
v012- Groupe d'âges (15-17 R)										
• 18-24	.1353349	-15,6	15,6	23,38	4	.1576193	-18,49	18,49	28,60	1
	***					***				
• 25-29	.0537659	-18,66	18,66	27,96	1	.0833868	-18,12	18,12	28,02	2
	***					***				
• 30-34	.030561	-16,22	16,22	24,31	3	.0754202	-14,14	14,14	21,87	3
	***					***				
• 35-49	.0345425	-16,25	16,25	24,35	2	.0961213	-13,91	13,91	21,51	4
	***					***				
• Ensemble			66,73	100,00				64,66	100,00	
v501- Statut matrimonial (célibataire R)										
• Mariée	.0927687	-15,02	15,02	27,86	3	.108124	-12,13	12,13	21,08	3
	***					***				
• Union libre	.1201969	-22,79	22,79	42,27	1	.0892063	-27,36	27,36	47,54	1
	***					***				
• En rupture d'union	.0685611	-16,11	16,11	29,88	2	.0536192	-18,06	18,06	31,38	2
	***					***				
• Ensemble			53,92	100,00				57,55	100,00	

v106- Niveau d'instruction (sans niveau R/2005 ; primaire R/2011)										
• Primaire	.6797089 (-)	-1,75	1,75	34,11	2					
• Secondaire (1er et 2ème degrés)	.9068155 (-)	-0,45	0,45	8,77	3	.8246226 (-)	-1,1	1,1	70,97	1
• Supérieur	2.425483 ***	2,93	2,93	57,12	1	.9248757 (-)	-0,45	0,45	29,03	2
• Ensemble				5,13	100,00				1,55	100,00
v714-Occupation économique										
Travaille (R)	1.233084 **	2,39	2,39	100,00					3,78	3,78
Ne travaille pas										
<i>Lire : *** pour significatif au seuil de 1% ; ** significatif au seuil de 5% ; (-) non significatif</i>										

Tableau 60 : Rapports de risque du statut des femmes 4-6 enfants, contributions et rangs des facteurs explicatifs

Variables indépendantes	EDSC-2005					EDSC-2011				
	Odds ratio	Z	/z/	%	Rang	Odds ratio	Z	/z/	%	Rang
v025- Milieu de résidence										
• Urbain (R)	1.084311 (-)	0,65	0,65	100,00	-	1.218796 **	2,21	2,21	100,00	-
• Rural										
v131- Système de filiation/ethnie (matrilinéaire R)										
• Patrilinéaire	.9526675 (-)	-0,45	0,45	13,20	4	1.110511 (-)	1,35	1,35	31,62	2
• Dysharmonique	.8364816 (-)	-1,58	1,58	46,33	1	.8708621 (-)	-1,67	1,67	39,11	1
• Autres nationalités	1.084517 (-)	0,5	0,5	14,66	3	1.150605 (-)	1,25	1,25	29,27	3
• Non déclaré	1.967556 (-)	0,88	0,88	25,81	2	1.110511 (-)				
Ensemble			3,41	100,00				4,27	100,00	
v130- Religion (églises classiques R)										
• Eglises de réveil	.9785602 (-)	-0,23	0,23	9,27	4	1.100484 (-)	1,41	1,41	26,31	2
• Eglises syncrétiques	1.093809 (-)	0,52	0,52	20,97	3	1.345633 ***	2,68	2,68	50,00	1
• Autres religion	1.224612 (-)	0,54	0,54	21,77	2	1.223907 (-)	0,92	0,92	17,16	3
• SR/animists	1.152411 (-)	0,85	0,85	34,27	1	.9523824 (-)	-0,35	0,35	6,53	4
• Non déclaré	1.375954 (-)	0,34	0,34	13,71	3					
Ensemble			2,48	100,00				5,36	100,00	
v190- Niveau de vie (très pauvre R)										
• Pauvre	.8210877 (-)	-1,41	1,41	10,44	4	.9164008 (-)	-1,15	1,15	5,68	4
• Moyen	.6687565 ***	-2,6	2,6	19,25	3	.5665888 ***	-5,13	5,13	25,33	3
• Riche	.4712253 ***	-4,47	4,47	33,09	2	.4243011 ***	-7,01	7,01	34,62	1
• Très riche	.4101697 ***	-5,03	5,03	37,23	1	.4028339 ***	-6,96	6,96	34,37	2
Ensemble			13,51	100,00				20,25	100,00	
v012- Groupe d'âges (15-17 R)										
• 18-24	4678604 (-)	0,01	0,01	25,00	-	6592310 (-)	0,02	0,02	25,00	-
• 25-29	3.96e+07 (-)	0,01	0,01	25,00	-	6.56e+07 (-)	0,02	0,02	25,00	-
• 30-34	1.36e+08 (-)	0,01	0,01	25,00	-	1.95e+08 (-)	0,02	0,02	25,00	-
• 35-49	2.85e+08 (-)	0,01	0,01	25,00	-	3.51e+08 (-)	0,02	0,02	25,00	-

Ensemble			0,04	100,00				0,08	100,00	
v501- Statut matrimonial (célibataire R)										
• <i>Mariée</i>	6.719766 ***	8,09	8,09	39,12	1	6.174559 ***	9,64	9,64	39,38	1
• <i>Union libre</i>	5.507185 ***	7,39	7,39	35,74	2	5.201326 ***	9,2	9,2	37,58	2
• <i>En rupture d'union</i>	3.492186 ***	5,2	5,2	25,15	3	2.880543 ***	5,64	5,64	23,04	3
Ensemble			20,68	100,00				24,48	100,00	
v106- Niveau d'instruction (sans niveau R/2005 ; primaire R/2011)										
• <i>Primaire</i>	1.325958 (-)	1,66	1,66	26,02	3					
• <i>Secondaire (1er et 2ème degrés)</i>	.738387 (-)	-1,84	1,84	28,84	2	.9322466 (-)	-0,63	0,63	14,13	2
• <i>Supérieur</i>	.4523803 ***	-2,88	2,88	45,14	1	.6530026 ***	-3,83	3,83	85,87	1
Ensemble			6,38	100,00				4,46	100,00	
v714-Occupation économique										
• <i>Travaille (R)</i>	.8627685 (-)	-1,68	1,68	100,00	-	.9271506 (-)	-0,89	0,89	100	-
• <i>Ne travaille pas</i>										
<i>Lire : *** pour significatif au seuil de 1% ; ** significatif au seuil de 5% ; (-) non significatif</i>										

Tableau 61 : Rapports de risques pour les Congolaises d'avoir 7 enfants ou plus, contributions et rangs des facteurs explicatifs

Variables indépendantes	EDSC-2005					EDSC-2011				
	Odds ratio	Z	/z/	%	Rang	Odds ratio	Z	/z/	%	Rang
v025- Milieu de résidence										
• <i>Urbain (R)</i>	1.48489 **	2,16	2,16	100,00	-	1.525857 ***	2,78	2,78	100,00	-
• <i>Rural</i>										
v131- Système de filiation/ethnie (matrilinéaire R)										
• <i>Patrilinéaire</i>	1.802945 ***	3,48	3,48	66,16	1	1.361909 ***	2,66	2,66	42,70	1
• <i>Dysharmonique</i>	9875578 (-)	-0,07	0,07	1,33	3	.7955313 (-)	-1,85	1,85	29,70	2
• <i>Autres nationalités</i>	1.539489 (-)	1,71	1,71	32,51	2	1.356094 (-)	1,72	1,72	27,61	3
• <i>Non déclaré</i>	3.74e-08 (-)		5,26	100,00						
Ensemble		3,48	3,48	66,16				6,23	100,00	
v130- Religion (églises classiques R)										
• <i>Eglises de réveil</i>	.9332156 (-)	-0,44	0,44	8,09	4	1.179766 (-)	1,56	1,56	23,82	3
• <i>Eglises syncrétiques</i>	2.752146 (-)	2,55	2,55	46,88	1	1.628807 ***	3,18	3,18	48,55	1
• <i>Autres religion</i>	.9332156 (-)	1,63	1,63	29,96	2	1.864926 (-)	1,72	1,72	26,26	2
• <i>SR/animists</i>	2.752146 (-)	0,2	0,2	3,68	5	.9846147 (-)	-0,09	0,09	1,37	4
• <i>Non déclaré</i>	.9332156 (-)	0,62	0,62	11,40	3					
Ensemble			5,44	100,00				6,55	100,00	
v190- Niveau de vie (très pauvre R)										
• <i>Pauvre</i>	1.067769 (-)	0,33	0,33	3,63	4	.7163642 ***	-3,16	3,16	12,05	4
• <i>Moyen</i>	.6580167 (-)	-1,87	1,87	20,55	3	.317161 ***	-6,41	6,41	24,44	3
• <i>Riche</i>	.5060144 ***	-2,71	2,71	29,78	2	.1342554 ***	-8,38	8,38	31,95	1
• <i>Très riche</i>	.3046007 ***	-4,19	4,19	46,04	1	.112181 ***	-8,28	8,28	31,57	2
Ensemble			9,1	100,00				26,23	100,00	

v012- Groupe d'âges (15-17_R)										
• 18-24	251595 (-)	0,01	0,01	25,00	-	.5387451 (-)	0,02	0,02	25,00	-
• 25-29	2863682 (-)	0,01	0,01	25,00	-	2602567 (-)	0,02	0,02	25,00	-
• 30-34	2.78e+07 (-)	0,01	0,01	25,00	-	4.21e+07 (-)	0,02	0,02	25,00	-
• 35-49	4.39e+08 (-)	0,01	0,01	25,00	-	4.11e+08 (-)	0,02	0,02	25,00	-
Ensemble			0,04	100,00				0,08	100,00	
v501- Statut matrimonial (célibataire_R)										
• Mariée	21.26452 ***	5,55	5,55	41,64	1	111.4972 ***	4,64	4,64	38,38	1
• Union libre	11.41302 ***	4,43	4,43	33,23	2	71.63326 ***	4,21	4,21	34,82	2
• En rupture d'union	6.496395 ***	3,35	3,35	25,13	3	26.92368 ***	3,24	3,24	26,80	3
Ensemble			13,33	100,00				12,09	100,00	
v106- Niveau d'instruction (sans niveau_R/2005 ; primaire_R/2011)										
• Primaire	.7346516 (-)	-1,53	1,53	15,69	2					
• Secondaire (1er et 2ème degrés)	.1944421 ***	-8,21	8,21	84,21	1	.7103493 **	-2,4	2,4	23,51	2
• Supérieur	2.67e-09 (-)	-0,01	0,01	0,10	3	.3213492 ***	-7,81	7,81	76,49	1
Ensemble			9,75	100,00				10,21	100,00	
v714-Occupation économique Travail (R) Ne travaille pas	.9571443 (-)	-1,68	1,68	100,00	-	.9504752 (-)	-0,89	0,89	100	-
<i>Lire : *** pour significatif au seuil de 1% ; ** significatif au seuil de 5% ; (-) non significatif</i>										

Tableau 62 : Contributions et rangs des variables au modèle lié au désir de ne plus/pas avoir d'enfants

Variables explicatives	EDSC 2055				EDSC 2011			
	Z	/z/	%	Rang	Z	/z/	%	Rang
v201	19,3	19,3	47,17	1	23,54	23,54	44,98	1
v025	-2,87	2,87	7,01	4	-3,27	3,27	6,25	3
v131	-0,09	0,09	0,22	8	-2,91	2,91	5,56	4
v130	0,15	0,15	0,37	7	-0,96	0,96	1,83	8
v190	1,29	1,29	3,15	6	-1,3	1,3	2,48	6
v012	12,25	12,25	29,94	2	16,41	16,41	31,35	2
v501	0,05	0,05	0,12	9	1,2	1,2	2,29	7
v106	-1,82	1,82	4,45	5	-0,01	0,01	0,02	9
v714	3,1	3,1	7,58	3	2,74	2,74	5,24	5
Ensemble		40,92	100,00			52,34	100,00	
<i>Libellés des variables : v201 pour parité atteinte ; v025 pour milieu de résidence ; v131 pour système de filiation ; v130 pour religion ; v190 pour niveau de vie ; v012 pour groupe d'âges ; v501 pour statut matrimonial ; v106 pour niveau d'instruction ; v714 pour situation dans l'activité économique.</i>								

Tableau 63 : Rapports de risques pour les Congolaises de ne pas/plus désirer d'enfants, contributions et rangs des facteurs explicatifs

Variables indépendantes	EDSC-2005					EDSC-2011				
	Odds ratio	Z	/z/	%	Rang	Odds ratio	Z	/z/	%	Rang
v201-Parité 0 (R)										
• 1-3	2.690868 ***	4,91	4,91	15,45	3	5.474749 ***	5,93	5,93	18,84	3
• 4-6	14.12272 ***	11,79	11,79	37,10	2	26.65018 ***	10,99	10,99	34,91	2
• 7 & +	50.97047 ***	15,08	15,08	47,45	1	93.34077 ***	14,56	14,56	46,25	1
Ensemble			31,78	100,00				31,48	100,00	
v025-Milieu de résidence										
• Urbain (R)	.6435639 ***	-3,4	3,4	100,00	-	.7739627 **	-2,4	2,4	100,00	-
• Rural										
v131- Système de filiation/ethnie (matrilinéaire R)										
• Patrilinéaire	.185575 (-)	1,54	1,54	28,73	2	.7182834 ***	-3,71	3,71	57,88	1
• Dysharmonique	1.279524 **	2,16	2,16	40,30	1	.7827824 **	-2,55	2,55	39,78	2
• Autres nationalités	.8092837 (-)	-1,16	1,16	21,64	3	1.018045 (-)	0,15	0,15	2,34	3
• Non déclaré	.6321305 (-)	-0,5	0,5	9,33	4					
Ensemble			5,36	100,00				6,41	100,00	
v130- Religion (églises classiques R)										
• Eglises de réveil	1.007048 (-)	0,05	0,05	1,02	4	.8093816 ***	-2,67	2,67	59,47	1
• Eglises syncrétiques	.8528274 (-)	-0,85	0,85	17,31	3	1.143314 (-)	1,13	1,13	25,17	2
• Autres religion	.3131223 **	-2,47	2,47	50,31	1	1.074459 (-)	0,28	0,28	6,24	4
• SR/animists	1.308943 (-)	1,51	1,51	30,75	2	.9400766 (-)	-0,41	0,41	9,13	3
• Non déclaré	1.29e-06 (-)	-0,03	0,03	0,61	5					
Ensemble			4,91	100,00				4,49	100,00	
v190- Niveau de vie (très pauvre R)										
• Pauvre	1.244011 (-)	1,5	1,5	29,13	2	1.066085 (-)	0,76	0,76	26,76	3
• Moyen	1.163259 (-)	0,97	0,97	18,83	3	1.154055 (-)	1,13	1,13	39,79	1
• Riche	1.120035 (-)	0,66	0,66	12,82	4	1.007973 (-)	0,05	0,05	1,76	4
• Très riche	1.453517 **	2,02	2,02	39,22	1	.863185 (-)	-0,9	0,9	31,69	2
Ensemble			5,15	100,00				2,84	100,00	
v012- Groupe d'âges (15-17 R)										
• 18-24	1.279996 (-)	0,98	0,98	11,06	3	.9590887 (-)	-0,14	0,14	1,90	4
• 25-29	1.093307 (-)	0,32	0,32	3,61	4	1.236494 (-)	0,71	0,71	9,65	3
• 30-34	1.6452 (-)	1,77	1,77	19,98	2	1.442519 (-)	1,21	1,21	16,44	2
• 35-49	4.922308 ***	5,79	5,79	65,35	1	4.889304 ***	5,3	5,3	72,01	1
Ensemble			8,86	100,00				7,36	100,00	
v501- Statut matrimonial (célibataire R)										

• Mariée	.9113528 (-)	-0,52	0,52	11,66	3	1.060142 (-)	0,32	0,32	8,82	3
• Union libre	.7589756 (-)	-1,67	1,67	37,44	2	.8178121 (-)	-1,16	1,16	31,96	2
• En rupture d'union	1.484586 (-)	2,27	2,27	50,90	1	1.476995 **	2,15	2,15	59,23	1
Ensemble			4,46	100,00				3,63	100,00	
v106- Niveau d'instruction (sans niveau R/2005 ; primaire R/2011)										
• Primaire	.7211027 **	-2,06	2,06	33,77	2					
• Secondaire (1er et 2ème degrés)	.6628949 **	-2,63	2,63	43,11	1	.9227961 (-)	-0,69	0,69	68,32	1
• Supérieur	.6762426 (-)	-1,41	1,41	23,11	3	.9662246 (-)	-0,32	0,32	31,68	2
Ensemble			6,1	100,00				1,01	100,00	
v714-Occupation économique	1.282956 ***	2,77	2,77	100,00	-	1.219236 **	1,99	1,99	100,00	-
• Travaille (R)										
• Ne travaille pas										
<i>Lire : *** pour significatif au seuil de 1% ; ** significatif au seuil de 5% ; (-) non significatif</i>										

Tableau 64 : Rapports de risque par rapport au nombre idéal d'enfants (Congo, EDS-2005 et 2011)

Caractéristiques sociodémographiques et culturelles	P0		P4-6		7 ou plus	
	EDSC- 2005	EDSC- 2011	EDSC- 2005	EDSC- 2011	EDSC- 2005	EDSC- 2011
Avoir eu au moins un enfant décédé						
Oui (R)	.5952831 (-)	1.512216 (-)	1.078489 (-)	.8845627 (-)	1.067884 (-)	.8304016 (-)
Non						
Préférence de sexe						
- même nombre de filles que de garçons R						
Plus de filles	7.21e-08 (-)	9.38e-08 (-)	.3511577 ***	.3037686 ***	.1404376 ***	.2063407 ***
Plus de garçons	.5769726 (-)	1.14e-07 (-)	.3626734 ***	.3254069 ***	.186896 ***	.2716315 ***
Parité actuelle par sexe						
- même nombre de filles que de garçons R						
Plus de filles	.8305614 (-)	1.419445 (-)	.930891 (-)	.9398374 (-)	1.077541 (-)	1.26541 (-)
Plus de garçons	.3953321 (-)	.7935992 (-)	.9485118 (-)	.8677124 (-)	1.022716 (-)	1.161693 (-)
Résidence des enfants						
- Maison (R)						
Ailleurs	.5754306 (-)	1.752557 (-)	1.161128 (-)	1.21552 (-)	1.110988 (-)	1.280797 (-)
Maison/ailleurs	.333283 (-)	1.775395 (-)	1.578428 ***	1.579743 ***	1.591248 ***	1.689357 ***
Résidus	.9264224 (-)	1.55e-06 (-)	1.065079 (-)	1.002388 (-)	1.84964 (-)	1.209034 (-)
v201 Parité atteinte						
0 (R)						
1-3	.5688168 (-)	2.08e-06 (-)	1.175816 (-) (-)	1.182509 (-)	1.511065 (-)	.9031143 (-)
4-6	.2043809 (-)	8.12e-06 (-)	2.447557 **	2.22553 (-)	4.940966 ***	3.053846 **
7 ou plus	.6117577 (-)	8.26e-06 (-)	1.242188 (-)	1.093564 (-)	6.547238 ***	4.020022 ***
2.v025 Milieu de résidence						
Urbain (R)	.57723 (-)	.6483685 (-)	1.208411 (-)	1.375339 ***	1.531473 ***	2.074505 ***
Rural						

131- Système de filiation/ethnie						
Matrilinéaire (R)						
Patrilinéaire	7.735292 ***	1.619291 (-)	1.29873 **	1.223451 **	1.566287 ***	2.036975** *
Dysharmonique	2.139308 (-)	.8624654 (-)	1.083073 (-)	1.11523 (-)	1.201955 (-)	1.678183** *
Autres nationalités	1.331093 (-)	1.084509 (-)	.8959654 (-)	1.030864 (-)	1.19225 (-)	1.427864 **
Non déclaré	6.47e-07 (-)	0	.6906172 (-)	0	1.565913 (-)	0
v130- Religion						
E.classiques (R)						
Eglises de réveil	.962928 (-)	1.098354 (-)	1.00004 (-)	.9553179 (-)	1.141074 (-)	1.150769 (-)
Eglises synchrétiques	2.54547 (-)	2.128438 (-)	.9072975 (-)	.8242896 (-)	1.190541 (-)	1.191372 (-)
Autres religion	2.64e-07 (-)	2.525986 (-)	1.098076 (-)	1.617772 (-)	2.154345 (-)	3.058815 ***
SR/animists	1.933758 (-)	1.88611 (-)	.6863165 **	.7906202 (-)	1.026804 (-)	1.09907 (-)
Non déclaré	3.66e-07 (-)	0	.5765298 (-)	0	.9279028 (-)	0
v190- Niveau de vie						
Très pauvre (R)						
Pauvre	.6058522 (-)	1.311793 (-)	1.31668 (-)	1.058538 (-)	1.104628 (-)	.825648 (-)
Moyen	2.45256 (-)	2.470666 (-)	.9830277 (-)	1.006768 (-)	.6960672 (-)	.7840108 (-)
Riche	1.624129 (-)	.952548 (-)	.8380284 (-)	.9002402 (-)	.504604 ***	.6395982 ***
Très riche	.8129866 (-)	.7684541 (-)	.7250283 (-)	.7715728 **	.4006601 ***	.5264959 ***
v012- Groupe d'âges						
15-17 (R)						
18-24	.4376656 (-)	.72866 (-)	1.166569 (-)	1.088653 (-)	.9460225 (-)	1.159958 (-)
25-29	.9399316 (-)	1.550401 (-)	1.498588 ***	1.535732 ***	1.50289 **	2.112733 ***
30-34	5.719133 (-)	1.789879 (-)	1.942732 ***	2.004313* **	2.041552 ***	2.808955 ***
35-49	28.87402 ***	3.157939 (-)	2.010595 ***	1.57691 ***	3.260253 ***	3.18228 ***
v501- Statut matrimonial						
Célibataire (R)						
Mariée	.8568532 (-)	.6351185 (-)	1.656137 ***	1.294558 (-)	1.951232 ***	1.445987 **
Union libre	.0723999 (-)	.2015377 **	1.478259 ***	1.333553 ***	1.608453 ***	1.383981 **
En rupture d'union	.277679 (-)	.539321 (-)	1.341339 **	1.154178 (-)	1.191338 (-)	1.031519 (-)
v106- Niveau d'instruction						
SNiveau (R/2005) Primaire (R/2011)						
Primaire (R/2011)	.3765852 (-)	0	1.398392 (-)	0	1.089177 (-)	0
Secondaire (1er et 2ème degrés)	.2456018 (-)	.4462718 (-)	1.26344 (-)	1.073638 (-)	.6163693 **	.7709919 (-)
Supérieur	1.90e-08 (-)	.2942944 **	.6356986 (-)	1.023522 (-)	.1797151 ***	.4728026 ***
v714- Occupation économique						
Travaille (R) Ne travaille pas						
	1.696144 (-)	2.121787 (-)	.845154 **	.8559769 **	.9442334 (-)	.8586356 (-)